QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12233 – 4 F

DERNIÈRE ÉDITION

SAMEDI 26 MAI 1984

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens



AVEC CE NUMÉRO

Notre nouveau supplément illustré « LE MONDE LOISIRS »

***et le choix commenté des programmes de la radio et de la télévision pour la semaine***

# La nouvelle Europe de M. Mitterrand

## Inflexion

**M. Mitterrand est intervenu, le 24 mai, devant les parlementaires de la Communauté en se situant à deux niveaux. Il a d'abord proposé *une série de réformes* (l'Europe à plusieurs vitesses, le vote à la majorité, la création d'un secrétariat européen pour mieux préparer les travaux du conseil) qui tendent à réduire les blocages bien connus de la CEE. Elles procèdent du bon sens, du réalisme et sont plus prometteuses, à court terme, que d'autres ambitions.**

**Il y a ensuite un projet de traité que la France se déclare « prête à examiner » et qui a été adopté le 14 septembre dernier par l'Assemblée des Dix. M. Mitterrand a donné à ce texte controversé sur l'union européenne un sérieux coup de pouce. Il risquait en effet de demeurer longtemps encore, malgré l'appui d'une large majorité, le plus bel ornement du panthéon des grands projets mort-nés de la construction européenne.**

**Peut-on dire, à l'inverse, que l'adhésion française à l'« inspiration » du projet suffira à transformer celui-ci en réalité ? Ce serait aller bien vite en besogne. Le président de la République n'a d'ailleurs suggéré à ce sujet que l'ouverture de « conversations préparatoires », lesquelles pourraient conduire les « Etats membres intéressés » à organiser une conférence. On ne saurait donc dire que le discours de M. Mitterrand ait relancé un processus d'intégration européenne rapide. Tout au plus peut-on considérer qu'une évolution a été amorcée.**

**Cette évolution, même si elle doit probablement quelque chose à l'imminence des élections du 17 juin, n'en confirme pas moins un tournant dans la pensée « européenne » du chef de l'Etat, ou plutôt dans son expression. Ce n'est pas qu'il s'agisse d'une rupture avec son attachement ancien et profond à l'unification du Vieux Continent ni d'une contradiction de fond avec la nature socialiste de ses engagements. Mais elle souligne, venant après d'autres déclarations sur la Communauté et ses prises de position répétées en faveur de la solidarité occidentale en matière de défense, que M. Mitterrand a désormais sur l'Europe des positions qui l'auraient jadis situé plus près du centre que de nombre de ses amis, encore qu'il y ait toujours eu dans le mouvement socialiste en France un courant pro-européen marqué. Les socialistes français avaient d'ailleurs préféré s'abstenir lors du vote de septembre dernier, et leurs alliés communistes de la majorité avaient carrément voté contre.**

**Le projet Spinelli doit revenir cette année devant le Parlement de Strasbourg, après avoir été peaufiné par des juristes. Si ses grandes lignes sont connues – exercice conjoint du pouvoir législatif de la CEE par le conseil de la Communauté et par l'Assemblée, le pouvoir exécutif étant explicitement confié à la Commission, – il reste en effet d'innombrables modalités pratiques à fixer avant de le soumettre à la ratification par les Parlements intéressés, nécessaire en tout état de cause à sa mise en œuvre progressive.**

**La campagne pour le scrutin du 17 juin est, en France comme à peu près partout ailleurs, si peu « européenne » que le discours de M. Mitterrand a sans doute d'assez faibles chances d'en changer le cours. Il servira quand même de référence pour relancer un débat sur le véritable enjeu de la consultation. Si l'initiative du président de la République peut embarrasser quelque peu l'opposition (Mme Veil avait voté pour le projet Spinelli, alors que le RPR n'avait pas voulu prendre part au scrutin, jugeant le texte « utopique et inopportun »), il ne favorisera guère l'union de la majorité (les communistes sont les seuls parlementaires français à Strasbourg à s'être prononcés contre). Il est vrai que PC et PS ne font pas, eux, liste commune. Peut-être parce qu'ils ne font pas diplomatie commune.**

## *Le chef de l'État est décidé à donner une dimension politique à la construction de la Communauté*

Strasbourg. – C'est manifestement un grand discours de politique européenne que M. Mitterrand a *souhaité prononcer jeudi 24 mai* devant l'Assemblée de Strasbourg, même si le scepticisme aussitôt affiché *par un certain nombre* de parlementaires étrangers (y compris parmi ceux qui l'avaient chaleureusement applaudi), sans parler de l'ironie des élus de l'opposition française, prompts à en célébrer la forme pour mieux critiquer le fond – ou l'absence de fond – *marquent* les limites de ce genre d'exercice oratoire.

De nos envoyés spéciaux

Il est vrai que le chef de l'Etat s'est longuement livré, en dehors des propositions plus concrètes qu'il a avancées à cette occasion, à une sorte d'incantation qui n'était pas sans rappeler l'allocution prononcée dans cette même enceinte, mais occupée cette fois-ci par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le 30 septembre 1982.

L'exaltation des splendeurs et *misères du Vieux Continent est décidément* un registre que M. Mitterrand affectionne, et qui lui permet *de renouer avec une passion pour* l'Europe dont il ne manque jamais de rappeler – il l'a encore fait jeudi avec insistance – qu'elle *ne date pas* de son accession à la présidence tournante du conseil des Dix.

*Le choix de la date n'était évidemment* pas innocent. Le président de la République s'est prévalu de *l'obligation qui lui était faite par les* décisions du conseil européen de Stuttgart, en juin dernier, de rendre compte de ses travaux au Parlement de Strasbourg. Mais il est évident que la proximité du sommet de Fontainebleau, dont l'éventuel succès serait mis à son crédit pour une *large part, et plus encore celle des* élections du 17 juin, ne pouvaient, au maximum, que l'encourager dans *cette voie. Et le conduire à préciser* son image « européenne », voire à la rectifier dans un sens qui évoque *davantage, d'un point de vue formel* du moins, les tentations fédéralistes chères au MRP de jadis que le profil gaullo-socialiste *qu'il s'était donné* dans les premiers temps du septennat.

La partie du discours de M. Mitterrand consacrée à l'union européenne a éclipsé plusieurs autres propositions qu'il a avancées ou répétées à Strasbourg, s'agissant du fonctionnement des institutions communautaires.

**BERNARD BRIGOULEIX.**

*(Lire la suite page 3.)*




## A LA DÉFENSE

# Le triomphe de l'arc

L'arc de triomphe dessiné par *l'architecte danois Johan Otto* von Spreckelsen, qui doit ponctuer, une fois pour toutes, l'aménagement du plus grand chantier d'Ile-de-France, le quartier de la *Défense, à l'ouest de la capitale,* devrait commencer à sortir de terre l'an prochain.

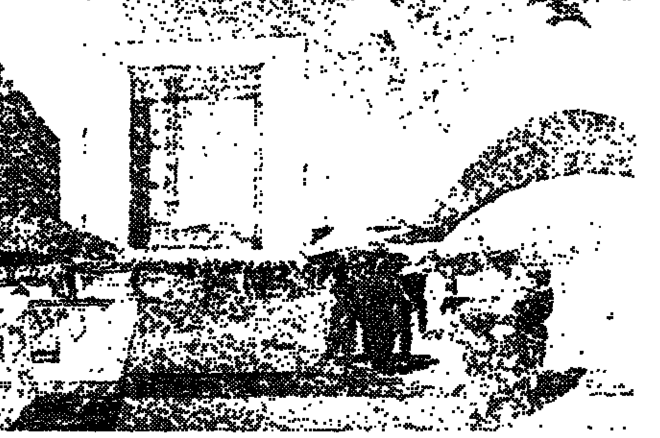
Certains esprits chagrins, furieux de ne pouvoir s'en prendre à l'arc de triomphe *lui-même* tant la pureté de ses lignes s'accommodait mal de la polémique, *affirmaient narquoisement* que le projet ne verrait pas le jour pour des raisons d'ordre financier.

Un contrat d'ingénierie pour sa réalisation vient pourtant d'être signé entre les maîtres *d'ouvrage du projet et l'architecte*. Le permis de construire devrait être déposé au début du mois de juillet *prochain*.

L'Assemblée nationale, après le Sénat, a voté la création du Carrefour *international de la* communication, qui doit occuper la plus grande partie du cube de M. Spreckelsen, l'un des grands projets du président de la République *« pour manifester l'engagement de la France dans les industries et la société de communication »*.

**OLIVIER SCHMITT.**

*(Lire la suite page 16.)*



**Posé légèrement de biais par rapport à l'axe historique Louvre-arc de triomphe de l'Etoile, le cube de l'architecte danois Johann Otto von Spreckelsen mesure 110 mètres de côté et ponctue joliment le parvis de la *Défense entre le palais du CNIT, à droite, et le centre commercial des* Quatre-Temps, à gauche *(document Carrefour international de la communication)*.**

# Le vague à l'âme

par ANDRÉ FONTAINE

Manquerait-il toujours quelqu'un à l'appel dans la classe atlantique ? John Vinocur remarque, dans le *New York Times*, qu'il s'est produit entre les intelligentsias française et allemande une sorte d'interversion des modes : c'est de l'autre côté du Rhin désormais qu'on dépeint l'Amérique comme *« agressive,... polluante,... adepte du terrorisme nucléaire et profiteuse »*, en un mot comme *« la force qui empêche les Allemands d'être ce qu'ils voudraient être »* (1). Alors qu'en France, on ne jurerait plus, après les avoir si longtemps maudits, que par *les Etats-Unis. Il n'y aurait que Jack* Lang pour résister à une culture désormais célébrée des Galeries La*fayette au Grand Palais. Et il est* bien vrai que le discours antisoviétique de Ronald Reagan rencontre un *écho inattendu, d'André Glucks*mann à Yves Montand, chez les maîtres à penser du moment.

Le paysage politique est à l'unisson. *En dehors* du PCF, *dont* l'audience a beaucoup diminué par rapport aux années de la guerre froide, *et du CERES, il n'y a pas grand* monde en France pour juger que la responsabilité de la tension Est-Ouest incombe *plutôt à Washington* qu'à Moscou. Ni même pour prôner, afin d'encourager les Soviétiques à la conciliation, l'arrêt du déploiement des euromissiles.

En *République fédérale*, en revanche, la chaleur de l'hommage rendu à Helmut Schmidt par le congrès social-démocrate, la semaine dernière, à l'occasion de sa retraite politique, ne saurait faire per*dre de vue que le parti s'écarte de* plus en plus de sa ligne, pour pencher dans le sens de l'apaisement à *l'égard du Kremlin. Les Verts, qui* s'apprêtent à faire leur entrée au Parlement européen, vont plus loin encore. Et le gouvernement manifeste de toutes les manières son désir de maintenir le contact avec l'URSS et de développer ses liens, déjà très consistants, avec la RDA.

Le ministre des affaires étrangères vient de rencontrer, pour la sixième fois en un an, son collègue soviétique, et Helmut *Kohl* s'entretient toutes les semaines au téléphone avec le numéro un est-allemand Honecker. *Le Washington Post* a cité (2) un propos du maire chrétien-démocrate de Francfort, au cours d'un *récent* voyage aux Etats-Unis, suivant lequel le maintien de la RFA dans l'OTAN ne pouvait plus être considéré comme acquis.

Les Allemands ne sont pas seuls à éprouver quelque vague à l'âme. L'atlantisme des Norvégiens, des Danois et des Islandais a toujours été d'une ardeur limitée. Les Grecs n'ont jamais cessé de penser que la menace principale pour eux vient de la Turquie, plutôt que de l'URSS, qui, dans l'affaire de Chypre, n'a cessé de *les soutenir. Le* Parti travailliste britannique s'est prononcé officiellement, à l'instar des démocrates *américains, pour le « freeze »*, le gel nucléaire, autrement dit le plafonnement des armements nucléaires des deux camps à leur niveau actuel : ce qui équivaudrait à consacrer une nette prédominance en Europe des armements soviétiques, et à concéder au Kremlin une écrasante victoire diplomatique.

Bettino Craxi, le président socialiste du conseil italien, s'est déclaré récemment, au cours d'une conversation avec Mario Soarès, favorable au « gel » en question dès la reprise des *négociations soviéto-américaines* de Genève.

*(Lire la suite page 2.)*

(1) *Intellectual Europe Changes Sides on US as Hero or Ogre*, reproduit dans l'*International Herald Tribune* du 16 mai.

(2) Philip Geyelin, *Warning : West Germany is Drifting to Neutralism*, reproduit dans l'*International Herald Tribune* du 22 mai.

## LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS DU 27 MAI

# Vent de liberté en Égypte

De notre envoyé spécial

Le Caire. – Les Egyptiens eux-mêmes n'en reviennent pas : les *libertés dont ils bénéficient depuis le* début de la campagne électorale il y a plus d'un mois sont sans précédent *depuis trente ans. Cinq partis, dont* quatre de l'opposition, se disputent avec une rare âpreté les 448 sièges de l'Assemblée du peuple (le Parlement) qui seront répartis à l'issue de la consultation du dimanche 27 mai.

*La campagne se déroule dans des* conditions qui ressemblent fort à celles qui prévalent dans les démocraties occidentales. Les formations de l'opposition ont obtenu un temps de parole à la radio et à la télévision ; aucune censure n'est exercée sur leurs journaux ; leurs militants distribuent des millions de tracts et de pamphlets hostiles au pouvoir sans être inquiétés ; des dizaines de *réunions publiques se tiennent quoti*diennement d'un bout à l'autre de la République en l'absence, très remarquée, des forces de l'ordre.

La peur du gendarme s'estompe devant l'audace grandissante des orateurs *qui ne ménagent plus rien*, ni personne, à la seule exception du chef de l'Etat, M. Hosni Moubarak bien que celui-ci soit le chef en titre du Parti national démocratique qui *monopolise le pouvoir*.

Au début, l'opposition observait une prudente retenue. Les discours *et les articles de presse étaient* sereins, courtois, modérés dans la forme bien qu'incisifs sur le fond. *Tout se passait comme si elle souhai*tait démontrer que l'expérience du pluripartisme pourrait se poursuivre sans remettre en cause la paix civile et la stabilité du régime. Tel est l'avis, d'ailleurs, du président Moubarak qui estime que l'instauration de la démocratie est indispensable pour neutraliser le radicalisme de gauche ou de droite, en particulier celui des islamistes, partisans de la violence. *L'assassinat de son prédé*cesseur Anouar el Sadate, le 6 octobre 1981, l'aurait, dit-on, profondé*ment marqué*.

Dès le départ le Parti national démocratique, dont le secrétaire *général M. Fouad Mohieddine* est également le chef du gouvernement, s'est retranché sur des positions *défensives. Tant dans sa plate-forme* électorale que dans les réunions publiques, ses représentants passent sous silence les accords de Camp David y compris le traité de paix *israélo-égyptien. L'ère sadatienne a* été mise entre parenthèses. Même le nom de l'ancien président, pourtant *fondateur du parti, n'est jamais pro*noncé par ceux qui furent ses plus chauds partisans.

Les *formations de l'opposition*, pour leur part, critiquent les accords de Camp David sans pour autant [illegible] leur dénonciation.

**ÉRIC ROULEAU.**

*(Lire la suite page 5.)*

## *AU JOUR LE JOUR*

## Mâchoires

*Brigitte Bardot part en guerre contre l'utilisation dans la campagne française de ces pièges à mâchoires qui coincent, mutilent, blessent les pattes des animaux, prédateurs ou non.*

*On ne peut qu'approuver cette amie des bêtes. Mais pourquoi limiter son combat à la défense de ces victimes-là ? Il est aussi dans le paysage français des pièges très redoutables tendus par des personnages aux mâchoires d'acier, aux mentons vengeurs, et dont les dents acérées traînent jusqu'à terre. Ils sillonnent le pays en quête de proies, déchirant et mutilant à qui mieux mieux l'unité nationale, saisissant toute occasion de montrer les dents pour agripper les électeurs.*

*Il arrive parfois qu'à force de piéger ils se piègent eux-mêmes.*

**BRUNO FRAPPAT.**

**Le débat sur l'école privée :**

***la loi est adoptée en première lecture***

LIRE PAGE 11 UN ENTRETIEN AVEC M. PIERRE DANIEL PRÉSIDENT DE L'UNAPEL

**La grève à la SNCF :**

***pourquoi maintenant ?***

LIRE PAGE 23 L'ARTICLE DE JEAN BENOIT

**La lutte contre le chômage :**

***la « flexibilité » de l'emploi, un tournant dans la vie sociale***

LIRE PAGE 22 L'ARTICLE D'ALAIN LEBAUBE



## M. CLAUDE CHEYSSON

### invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

**M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 27 mai de 18 h 15 à 19 h 30.**

**Le ministre répondra aux questions d'André Passeron et de Jacques Amalric, du *Monde*, de Christian Mallar et de Bruno Cortès, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.**

Le Monde

# idées

## Europe

A trois semaines des élections européennes, M. Mitterrand a développé, le 24 mai, à Strasbourg, ses idées sur la construction communautaire. Pour Roland Schaer, s'il faut inventer quelque chose de nouveau, ce doit être au service de la préservation de la différence. André Fontaine relève les signes d'une évidente distanciation des opinions européennes vis-à-vis des Etats-Unis. Edgar Reichmann nous parle d'un des grands intellectuels européens d'après-guerre, Arthur Koestler, et de « l'étrange manuscrit » que sa femme et lui ont laissé au moment de leur commun suicide.

## Préserver la différence

par ROLAND SCHAER (*)

POUR l'essentiel, le discours politique sur l'Europe est le discours de la puissance. Pour être franc : de la puissance passée, de la puissance menacée par celle des autres, de la puissance dépassée. Quant aux cultures d'Europe, nous aurions beaucoup à perdre si nous nous laissions contaminer par lui : le discours de la puissance est désormais *l'opposé d'un projet culturel*. Il ne se laisse entendre aujourd'hui, en ces temps désabusés, que sur fond de désillusion, nourri de la nostalgie des gloires anciennes, de la peur de se faire battre par les autres puissants : surtout, et par-delà les apparences, c'est un discours résigné, en ce que, faute de mieux, on s'y rabat, fatigués, sur les valeurs conservatrices de la survie, *fût-ce pour un sursaut*. Nous n'avons pas lieu d'en être fiers.

D'ailleurs, il n'y a pas d'identité culturelle européenne, sinon, justement, celle que feint le discours de la puissance. Il n'y a pas d'identité culturelle de l'Europe : non parce qu'elle manque, mais précisément parce que nous avons fait, assez récemment *en somme*, la découverte la plus précieuse qui soit, celle de la différence. Et que nous *l'appliquons* à nous-mêmes, comme une exigence culturelle majeure.

Alors, on ne peut échapper au sentiment que l'Europe est, maintenant, le siège d'une expérience humaine inédite et décisive, comme obligée d'*inventer quelque chose* de nouveau. Expérience indécise, qui, pour cela, mérite une passion. Expérience peut-être comparable à ce qu'avait à inventer l'Amérique il y a deux siècles.

Voici : nous avons découvert la *différence*, et nous ne savons pas encore qu'en faire. Nous en sommes à ce point *singulier où, déjà, la différence* s'est inscrite irrémédiablement dans nos consciences, sur le champ de ruines de nos impérialismes défaits, et où nous ne savons pas encore la gérer, comme une valeur qui resterait à imaginer. Cette situation requiert, de l'Europe, l'invention d'une pensée.

Nous savons que l'Histoire ne nous entraîne pas, comme nous l'avons cru, dans un flux globalement irréversible, au sein duquel les différences ne seraient que des états transitoires, en attendant la fin. Prenons les cultures, les langues, les régions du savoir : ce qui s'est évanoui, *sous nos yeux stupéfaits*, c'est la loi qui, *a priori*, les ordonnait ; les différences subsistent, nues, à l'état libre. Voyez le curieux chassé-croisé qui s'est joué autour de l'idée de structure : d'un côté, la structure marquait l'irréductible différence de ce qu'elle organisait ; elle témoignait de ce qu'une langue, par exemple, sans référence à autre chose qu'elle-même, se soutenait de ses propres différences, pour faire système, menacé de clôture ; d'un autre côté, et *sans doute* selon sa *vocation primitive*, la notion de structure servait à dégager des *invariants* entre des systèmes différents ; mais au prix d'un travail et de la perte du sens : les différences ne se résorbaient plus que dans la forme pure. Peu à peu, nous apprenons la patience devant la différence.

### Inventer des raisons nouvelles

Ce qui passionne, c'est que nous n'avons pas encore de raison positive de vouloir la différence, que nous avons à inventer des raisons nouvelles de vouloir ménager des passages entre des continents différents, de la culture et du savoir.

Nous n'avons *pas encore* de *raison* positive de vouloir la différence. Nous avons, et c'est déjà beaucoup, des raisons négatives de la respecter : c'est une morale provisoire, celle qui résiste aux racismes, celle qui laisse l'autre exister. Patience devant la différence, nous avons gagné la précieuse conviction qu'il faut *la préserver. Cette conviction* est un trésor, même si nous ne savons pas trop qu'en faire.

Ensuite, nous avons un recours ancien : celui *qui a consisté* à feindre, au-delà des différences, une communauté profonde, originelle ou à venir. C'est la réponse que nous lègue notre histoire, autour de la figure d'une essence de l'homme. Elle nous laisse sceptiques, du fait de son usure, et l'horizon d'une anthropologie s'éloigne comme une chimère. *C'est bien ainsi : elle a trop servi* aux conquêtes, à l'écrasement des différences, elle a été l'*alibi* de trop d'empires.

Enfin, nous avons l'inquiétante solution du repli sur l'identité. Nous savons ce qu'il en est : c'est une position régressive, qui porte en elle la démonisation de l'autre, je veux dire *les multiples racismes*. Si l'autre, c'est finalement le négatif, alors *nous échouons. Cette issue* menace de partout aujourd'hui.

Au nom de quoi s'intéresser à ce qui est radicalement différent ? Peut-être avons-nous encore la chance de pouvoir poser la question, comme un problème non résolu.

Aux yeux de nombreuses régions du monde, l'Europe fascine encore, par sa capacité nouvelle à préserver la différence. Il faut craindre comme la peste qu'elle ne se trouve une identité. Peut-être le plan culturel est-il encore à l'abri du discours de l'identité, *qui est celui de la puissance*. Mais c'est une dérive qui guette, parce que les mieux intentionnés des anthropologues ont montré qu'il était difficile de vivre avec la différence pure, comme un désordre. C'est une peine nouvelle, une *peine philosophique : qu'ai-je à faire* avec toi si nous n'avons rien de commun ? *Est-il seulement supportable* de le penser ?

Depuis quelques décennies, certains ont tenté de réfléchir à cette question, comme à un défi à la pensée, *et non comme à un malheur*, renonçant à projeter l'identique sur le tableau des origines ou sur l'horizon du futur, s'essayant à négocier des passages entre des différences reconnues. Nous en sommes là, à tâtons. Tenons cela pour notre aventure.

(*) *Agrégé de philosophie, directeur de l'Institut français de La Haye.*

## Le vague à l'âme

*(Suite de la première page.)*

Selon les uns, ce propos, qui a suscité *une lettre à son auteur* de Ronald Reagan en personne, avait un *arrière-plan électoral et ne prête* absolument pas, en réalité, à conséquence. Selon les autres, *Giulio* Andreotti, le ministre des affaires étrangères, est revenu de Moscou passablement effaré du discours très menaçant à lui tenu par Gromyko et il jugerait que l'Occident doit tenter quelque chose pour apaiser la tension. *Quant à Felipe Gonzalez, il fait* face à des manifestations populaires de grande ampleur destinées à lui rappeler que son Parti socialiste, quand il était dans l'opposition, avait promis un référendum.

Enfin, si les Belges sont bien sages, *les Hollandais, au fur et à* mesure que se rapproche l'échéance, montrent de moins en moins d'enthousiasme pour le déploiement des missiles de croisière. Où est le temps où ils passaient pour les champions de l'orthodoxie pro-américaine ? Aujourd'hui, ils renouent avec la tradition de neutralité qui fut la leur *jusqu'au jour où Hitler la fit voler en* éclats. Socialistes et chrétiens se retrouvent avec les écolos et les marxistes pour prôner un refus pur et simple des armes nucléaires. Les gentils Soviétiques les y encouragent, bien entendu, en promettant aux Pays-Bas, s'ils ont le bon goût de choisir ce parti-là, de rayer les polders et le Rijksmuseum de la liste des objectifs de leurs SS-20.

A en croire un article du juriste et écrivain néerlandais Jan van Houten, dans le *Wall Street Journal* du 14 mai, le gouvernement de La Haye est dans de « *si mauvais draps que ses membres ne peuvent tout simplement se permettre de dire oui ou non sans commettre un suicide politique* ». Et de conclure que la plupart de ses compatriotes désirent certes demeurer dans l'OTAN, mais ne veulent plus en payer le prix. Titre de l'article : « *Vous* (les Américains) *payez, nous* (les Hollandais) *braillons*. »

*Ce n'est pas là un monopole* batave : la liste décidément est longue de ceux qui prennent leurs distances, en Europe, envers l'allié américain. Lequel n'en finit d'ailleurs pas de répéter qu'il sent les deux rives de l'Atlantique s'éloigner *l'une de l'autre, à l'inverse de ce qui* se passe dans le Pacifique. *Politique étrangère*, dans son dernier numéro, reproduit un discours prononcé en janvier par Lawrence Eagleburger, alors numéro deux du département d'Etat. Ecoutons-le : « *Par rapport à ce que j'appellerai nos intérêts vitaux, l'écart s'est peu à peu creusé entre, d'un côté, les Etats-Unis, soucieux d'assumer leurs responsabilités mondiales, et, de l'autre, la Communauté, l'Europe occidentale, nos alliés de l'OTAN, de plus en plus absorbés par leurs difficultés immédiates... Les Etats-Unis déploieront tous leurs efforts pour maintenir une relation étroite avec l'Europe, mais je crains que ces efforts ne soient vains* » *(3)*.

### L'allié paradoxal

C'est en France, en fin de compte, que *la politique des Etats-Unis* à l'égard de l'URSS se voit le moins contestée. Situation paradoxale à plus d'un titre, puisque la gauche y est au pouvoir et que sa composante communiste a fait de l'anti-américanisme l'alpha et l'oméga de sa politique. Puisque l'on ne compte *pas, depuis la guerre, notamment* à l'époque du général de Gaulle, les différends franco-américains. Puisque, enfin, Paris et Washington soutiennent sur les questions économiques et monétaires, comme vient encore de le montrer la conférence de l'OCDE, des positions diamétralement opposées. Reste que François *Mitterrand, avant même son élection*, s'était convaincu que les SS-20 remettaient en question *l'équilibre* stratégique et donc politique de l'Europe, et qu'il s'est engagé de la manière la plus nette, pour cette raison, en faveur des euromissiles.

*Reste aussi que l'impulsion* dans cette affaire vient du chef de l'Etat et de lui seul. Ne parlons pas du PCF. A part la minorité rocardienne, le Parti socialiste ne fait que suivre ; le CERES en grognant contre la gauche américaine, les autres *militants* visiblement *plus* motivés par la défense de l'école laïque que par celle de l'Europe. *Il* n'est donc pas sûr que, si Mitterrand disparaissait, ses héritiers montreraient, à défendre la solidarité atlantique, une pareille ardeur. Jean-François Revel et Branko Lazitch, qui, pour le reste, le vouent aux gémonies, *reconnaissent*, dans le *Wall Street Journal* du 8 mai, que, lorsque la question de la *survie* de l'Europe occidentale est en jeu, « *il a prouvé qu'il était un homme de vision, de détermination et de courage* ». Mais, après avoir constaté qu'il l'a fait « *contre la volonté de ses partenaires communistes et même de la plupart de ses amis socialistes* », ils doutent que les « *conservateurs* », *en cas de retour* au pouvoir, sachent maintenir la même ligne.

Bien entendu, ce n'est pas Jacques Chirac qu'ils visent : celui-ci ne reproche à la diplomatie de l'actuel gouvernement que sa complaisance à l'égard de Cuba et du Nicaragua. Tant Valéry Giscard d'Estaing que Raymond Barre, en revanche, ont toujours manifesté une certaine compréhension à l'égard de la politique soviétique, notamment au moment de l'invasion de l'Afghanistan. *En tout cas, on ne peut dire que* la dégradation considérable intervenue en France dans l'image de l'URSS, par rapport à l'époque où des millions de gens y voyaient la préfiguration *de la cité idéale, ait suscité* chez la majorité de nos compatriotes une quelconque agressivité à son endroit. A part des minorités virulentes, mais peu nombreuses, l'immense majorité *de la population* se tient à l'écart d'un débat sur lequel elle a le sentiment de ne pas pouvoir beaucoup peser.

Ce n'est pas parce que, dans l'ensemble, *elle prend moins au sérieux* que les Allemands, par exemple, la menace d'une troisième guerre mondiale que la menace la trouverait, si elle se précisait, beaucoup plus faraude. Il serait donc imprudent, à tous égards, de prendre sur la solidité de l'alliance franco-américaine un pari à trop longue échéance. D'autant plus qu'on ne sait jamais à quelle épreuve les Etats-Unis peuvent, de leur côté, soumettre leurs *relations avec l'Europe : qu'ils interviennent* au Nicaragua, par exemple, *et* il y a fort à parier qu'on entendrait, de ce côté de l'eau, comme au moment de la guerre du Vietnam ou de l'affaire de la Grenade, un concert d'imprécations.

*Le vrai père du pacte atlantique*, aimait à dire Paul-Henri Spaak, qui en fut longtemps le secrétaire général, c'est Staline. Sans la peur qu'il inspirait, le pacte n'aurait jamais été conclu. Même s'il y a du stalinien chez Tchernenko, il ne sera jamais, dans la pire hypothèse, qu'un Staline du pauvre, plus réfrigérant que vraiment effrayant. Et la tactique d'intimidation à laquelle il recourt n'impressionne que les âmes naïves et ignorantes. Quand, par exemple, Gromyko menace Andreotti de « *pompéiser* » Rome et Naples, comment ne pas penser à l'époque où Khrouchtchev *s'efforçait* de dissuader Grecs et Italiens d'installer chez eux des fusées Jupiter en évoquant la possible destruction par les engins soviétiques pointés sur leurs rampes de lancement du Parthénon et des orangeraies de la péninsule ?

De Gaulle *avait mesuré* une *fois* pour toutes la valeur réelle de ce genre de pressions, aussi effroyables que vagues : comme l'ambassadeur soviétique de l'époque, Serguei Vinogradov, évoquait devant lui, au cours d'une crise de Berlin quelconque, le spectre d'une possible guerre, il lui répondit tranquillement : « *Eh bien ! Monsieur l'ambassadeur, nous mourrons ensemble !* »

François Mitterrand serait sans doute capable de tenir un tel langage, qu'on imagine très bien aussi dans la bouche de Margaret Thatcher. Helmut Kohl et Bettino Craxi ont résisté à toutes les pressions auxquelles ils étaient soumis contre le *déploiement des euromissiles. Tous* les quatre comprennent clairement que les Soviétiques ne désespèrent pas de voir un démocrate, et donc un partisan du gel nucléaire, prendre en novembre la place de Ronald Reagan, et qu'ils ne feront donc aucun *geste qui puisse en quoi que ce soit* aider celui-ci à se succéder à lui-même. Il savent aussi que le Kremlin mise, à terme, sur le développement des contradictions entre les alliés. Mais ils *ne peuvent éternellement* se contenter de résister ; il leur faut aussi, s'ils veulent – et c'est indispensable – que leurs opinions respectives les suivent et les appuient, imaginer un moyen de sortir, au moins temporairement, d'un affrontement suicidaire dans la mesure où il détourne vers les œuvres de mort des ressources qui seraient mieux employées à aider les uns à survivre et les autres à mieux vivre.

C'est seulement ainsi que l'on peut espérer sortir du vague à l'âme qui, lentement mais sûrement, est en train de s'emparer de l'Europe et que la relance fédéraliste proposée par François Mitterrand ne suffira pas à guérir.

ANDRÉ FONTAINE.

(3) N° 1, printemps 1984.



*LU*

## « L'ÉTRANGER DU SQUARE » d'Arthur et Cynthia Koestler

### Une autobiographie à deux voix

CYNTHIA JEFFERS, Sud-Africaine jolie mais un peu empotée, répond en 1949 à la *petite annonce* d'un écrivain anglais – en fait juif hongrois – qui *cherche* une secrétaire. Arthur Koestler accepte sa candidature. L'auteur du *Zéro et l'Infini*, pour qui « *l'homme privé du droit de dire « non » devient un esclave* », trouvera – suprême paradoxe – non seulement une collaboratrice compétente mais aussi une maîtresse, épouse-cuisinière, gouvernante, compagne dévouée qui lui pardonnera toutes les incartades *jusqu'à cette fatale soirée de* mars 1983 où elle le suivra dans la mort. Après le suicide de Koestler, leurs amis trouvent un étrange manuscrit, cent *soixante-quinze pages écrites* par Cynthia, où sont intercalés des textes et des notes de *son mari*, dont certains datent de 1940. C'est une sorte d'*autobiographie* à deux voix couvrant surtout les sept premières années d'une liaison *intermittente* (de 1949 à 1956), qui aboutira en 1956 au mariage et plus tard à la fin tragique qu'on connaît. Nous devons à ces pages émouvantes, mises en *ordre et présentées par* Harold Harris, l'image d'un Koestler exigeant, tantôt euphorique tantôt dépressif, Don Juan contrôlant mal ses désirs orageux. C'est aussi un *homme* exceptionnellement intelligent dont l'humour féconde *l'understatement* britannique avec l'esprit du *witz*, le « bon mot » viennois. En contrepoint, la petite musique intérieure de Cynthia, inégalable observatrice douée d'un authentique talent d'écrivain, nous restitue – malgré une traduction trop hâtive – la personnalité d'un irrésistible charmeur, *d'un grand amoureux* de la nature capable d'engagements d'une réelle et profonde générosité.

#### Un apatride en quête d'absolu

Après la seconde guerre mondiale, ce « *croisé sans croix* », cet apatride en quête d'absolu (1), *devient un auteur à succès*, confortablement installé dans la vie. Mais le héros n'est pas encore fatigué. Entre la vieille ferme de Blaenau Ffestiniog au pays de Galles *et sa villa de* Fontainebleau, entre sa maison délabrée en Pennsylvanie et le vieil appartement retapé à Londres, Montpelier Square, Koestler, ballotté par la houle d'une vie sentimentale plutôt compliquée, continue son combat. *Au début de la* guerre froide, il rompt avec ses amis, Sartre et Simone de Beauvoir, alors inconditionnels de Staline. Il devient, en 1950, la cheville *ouvrière du Congrès pour* la liberté de la culture, patronné par Bertrand Russell, Benedetto Croce, Karl Jaspers et Jacques Maritain. Loin du bar du Pont-*Royal* et du Flore, alors hauts lieux du marxisme parisien, il met sur pied *un organisme d'assistance* en faveur de poètes et de romanciers *obligés* de fuir leur pays.

Aujourd'hui, on ne peut plus ignorer le rôle capital joué par Koestler dans le changement d'appréciation au sujet d'un socialisme glacial et glacé intervenu chez les intellectuels européens. *Et, si la vie de nombreux écrivains* exilés et traqués par les régimes policiers n'est plus l'enfer d'autrefois, ils le doivent aussi à son action, qui a su sensibiliser *les autorités* et *les opinions*, comme elle a su ouvrir la voie de l'abolition de la peine de mort en Angleterre, sa nouvelle patrie.

Hongrois, Koestler compose la première partie de son œuvre, *le Zéro et l'Infini* y compris, en allemand. Quelques mois seulement *après son installation à Londres*, en 1940, il a trente-cinq ans et commence à rédiger *la Lie de la terre* en anglais, cet anglais qu'il maniera superbement jusqu'à la fin de sa vie. *Pour un homme de* cet âge, c'est une grande performance qui *l'habilite* à conseiller à ses confrères contraints d'abandonner leur langue maternelle de choisir comme outil de travail celle du pays qui les a accueillis. « *C'est la manière dure, mais c'est la seule que je connaisse* », dit-il dans une lettre à un jeune auteur hongrois. « *Ecrire dans une langue pour laquelle il n'y a pas de marché littéraire signifie écrire pour une seule personne, le traducteur, et être entièrement à sa merci...* »

Mais revenons à l'autre voix de cette curieuse et attachante autobiographie qui fait penser à une sonate pour deux instruments. *A l'occasion des premières vacances passées ensemble à descendre la Dordogne en* canoë, Cynthia Jeffers, qui attendra encore neuf ans avant *d'épouser M. Koestler, trace de* lui – en un instant fugace d'ineffable bonheur – un inoubliable portrait éblouissant de simplicité : « *Habillé comme un Anglais, pantalon de flanelle et veste de sport en tweed, avec ses yeux bleus dans un visage bronzé, il n'aurait pu avoir l'air moins anglais avec ses pommettes hautes qui soulignaient son origine de l'Europe de l'Est. Avec ma robe d'été, j'avais l'air trop jeune pour être sa femme, et, en voyant mes manières gauches, les gens devaient certainement se demander pourquoi il avait pris une maîtresse si bizarre. Les fenêtres de la salle à manger donnaient sur la Dordogne. Nous mangeâmes une truite pêchée dans ses eaux.* » Koestler, le grand esprit de ces temps, faisait l'école buissonnière.

EDGAR REICHMANN.

(1) Voir ses autres écrits autobiographiques : *la Corde raide, la Lie de la terre, Hiéroglyphes, la Quête de l'absolu* (Calmann-Lévy).

★ *L'Etranger du square*, introduction et épilogue de Harold Harris. Traduit de l'anglais par Marie-France de Paloméra, Calmann-Lévy, 276 pages.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 102 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication
*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

*Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 341 F | 605 F | 859 F | 1080 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 661 F | 1 245 F | 1 819 F | 2 360 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | | |
| I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 381 F | 605 F | 979 F | 1 240 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 454 F | 830 F | 1 197 F | 1 530 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

# étranger

# M. MITTERRAND DEVANT L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

## Donner une dimension politique à la construction de la Communauté

*(Suite de la première page.)*

Ainsi de la création d'un secrétariat permanent du conseil européen, qui traiterait de la coopération politique *entre* les Dix. C'est là un thème sur lequel la France, depuis qu'elle détient la présidence des Dix, ne cesse de mettre l'accent.

Les ministres des affaires étrangères de la CEE se réunissent d'ailleurs à partir de ce vendredi soir à Salon-de-Provence, de façon informelle et très discrète, pour passer en revue, sans ordre du jour déterminé, sans prendre de notes et sans diffuser de communiqué, les principaux sujets de réflexion que leur fournit l'actualité internationale (mais à l'exception, précisément, de tout ce *qui est communautaire*).

On savait de longue date M. Mitterrand acquis à un renforcement de cette coopération, et partisan de la création d'un tel secrétariat permanent. Mais le président de la République insiste désormais sur tout ce qui est susceptible de donner à l'Europe des Dix la dimension politique qui lui fait encore défaut.

Pour lui, si la politique agricole commune a été (et demeure par nécessité) le premier étage de l'édifice communautaire, dont le deuxième sera constitué par le développement de la coopération technologique, et aussi culturelle, c'est seulement l'acquisition d'une authentique personnalité politique qui donnera sa véritable raison d'être à la construction européenne.

### « Plusieurs vitesses »

De cette certitude découlent également les autres propositions faites par M. Mitterrand. Le coup de chapeau à la *Commission de Bruxelles*, dont il souhaite voir restaurer l'*« autorité »*, relève sourtout de la révérence gardée à une institution qui regrette parfois, à l'instar de son *président*, M. *Gaston Thorn*, le poids pris par les conseils européens et par leur présidence. Mais le retour à l'esprit et à la lettre du « compromis de Luxembourg » (qui avait réservé, à partir de 1966, la prise de décisions unanimes aux questions mettant en jeu les intérêts vitaux des Etats membres) et l'allusion – bien mystérieuse – aux moyens *« d'assurer plus de continuité à la présidence de la Communauté »*, portent très directement la marque de cette ambition proprement politique que que M. Mitterrand cherche aujourd'hui à insuffler à l'Europe.

Quant à l'*« Europe à géométrie variable »*, ou *« à plusieurs vitesses »*, c'est sans doute la première fois que le chef de l'Etat y fait aussi explicitement référence. Encore ne s'agit-il, dans son esprit, que de prendre acte d'une évidence : il est, dans le champ de l'action communautaire, un certain nombre de domaines où les Dix ne peuvent, ne veulent, ni probablement ne doivent, marcher tout à fait d'un même pas. Mais on assure s'interdire, à l'Elysée, d'en faire un moyen de pression sur les Britanniques, une mise en garde détournée qui consisterait à leur suggérer que les Neuf pourront très bien se passer d'eux si l'obstination de Mme Thatcher se prolonge au-delà du sommet de Fontainebleau. Même si l'on réfléchit activement, à toutes fins utiles, sur les moyens d'assurer la continuité de l'action communautaire par-delà de nouvelles difficultés budgétaires possibles avec Londres.

C'est d'ailleurs aussi ce qu'a voulu dire M. Mitterrand en dressant de sa présidence européenne un bilan montrant que, malgré l'échec du sommet de Bruxelles sur l'affaire budgétaire, *« l'Europe vit et travaille »*. Les différents conseils ministériels qui ont eu lieu depuis ont en outre montré que la procédure du simple vote, et non celle de la recherche d'une unanimité toujours difficile et souvent ambiguë, avait fait de sensibles progrès.

### Le bref embarras des socialistes

En tout cas, la proposition avancée par M. Mitterrand de prendre pour base le projet d'union européenne et la déclaration de Stuttgart, afin de rechercher les moyens d'une avancée de l'Europe politique, a pris à contrepied aussi bien les socialistes français que les représentants de l'opposition qui siègent à l'Assemblée de Strasbourg. Les socialistes, qui s'étaient abstenus lors du vote sur le « projet Spinelli » se sont vite remis de leur embarras. M. Mitterrand a dit seulement que l'*« inspiration »* du projet *lui* convenait. Quant au fond, l'entourage du président de la République s'est chargé d'expliquer que ce texte contient des dispositions inacceptables pour la France parce que considérées comme attentatoires à sa souveraineté. Il s'agit là d'objections, qui avaient justement conduit les socialistes à s'abstenir.

Mme Veil, qui avait voté le « projet Spinelli », aurait dû être ravie. Il n'en a rien été. Son engagement au sein de l'opposition, en France, la campagne électorale qu'elle mène à la tête d'une liste d'union pour les élections européennes *lui* créent quelques obligations. *« Du vent, du bluff »*, a-t-elle dit du discours du chef de l'Etat, en regrettant qu'il ne contienne *« rien de concret »*. La réaction de M. Michel Poniatowski est du même ordre : *« Un discours séduisant sur le plan littéraire. »*

En revanche, M. Pierre Pflimlin (groupe du Parti populaire européen), son colistier sur la liste d'opposition, approuve *« sur toute la ligne »* les ambitions européennes de M. Mitterrand, même s'il émet quelques réserves, notamment sur l'appréciation, qu'il juge *« trop optimiste »*, des résultats du conseil de Bruxelles. Il est vrai que Mme Veil, libérale, et M. Pflimlin n'appartiennent pas, à Strasbourg, au même groupe parlementaire.

M. Christian de la Malène (RPR), en quatrième position sur la liste de Mme Veil, président d'un groupe dans lequel ne siègent ni celle-ci ni M. Pflimlin (celui des Démocrates européens de progrès), n'a aucun problème. Le projet « Spinelli » est *« fumeux »*, dit-il, *« tellement que les socialistes se sont abstenus »*, et que ses amis et lui ont refusé, à l'époque, de prendre part au vote.

L'intervention de M. Mitterrand devant l'Assemblée de Strasbourg pourrait rappeler celle de M. Valéry Giscard d'Estaing à Hoerdt, en Alsace, le 15 mai 1979, un mois avant la première élection du Parlement européen au suffrage universel. A cette époque, M. Giscard d'Estaing tenait un discours qui étonne en regard de celui qu'il développe aujourd'hui. *« Nous appliquerons le traité de Rome, purement et simplement »*, disait-il. Il estime aujourd'hui que les objectifs de ce traité ont été *« complètement réalisés »* (*le Monde* du 25 mai) et que le moment est donc venu de passer un autre contrat, celui de *« l'union des États de l'Europe »*.

De 1979 à 1984, il n'apparaît pas, pourtant, que des progrès sensibles aient été réalisés qui justifieraient un tel changement d'analyse. Il est vrai que, en 1979, M. Giscard d'Estaing était limité, dans son projet, par la pression d'un RPR alors antieuropéen.

M. Mitterrand, pour sa part, ne paraît pas s'embarrasser de telles considérations. Il ignore le PCF qui, sur l'intervention de Strasbourg, lui rend la pareille, puisque *l'Humanité* ne publie qu'un compte rendu, en page quatre, sans commentaire. Et les contradictions de l'opposition lui profitent, puisque, en tenant un discours de dynamique européenne, il contribue à les accentuer.

BERNARD BRIGOULEIX.

## RÉACTIONS HOSTILES EN EUROPE A LA VISITE DE M. PIETER BOTHA

Le président du comité spécial des Nations unies contre l'apartheid, le général Joseph Garba, a exprimé, mercredi 23 mai, à M. Cheysson, ministre des relations extérieures, son opposition au prochain séjour « privé » que le premier ministre sud-africain doit effectuer en France. Le groupe des pays africains représentés aux Nations unies a, d'autre part, demandé mercredi aux pays ouest-européens de ne pas recevoir le *« premier ministre raciste »*.

En Belgique, les organisations de gauche, les syndicats et les mouvements contre le racisme ont demandé l'annulation de la visite que M. Botha doit effectuer le 7 juin à Bruxelles. En France, estime que cette visite constitue *« un défi à l'opinion démocratique »*.

## Les principaux points du discours du chef de l'Etat

**Voici, dans l'ordre dans lequel il les a traités, les principaux points du discours prononcé par M. Mitterrand le jeudi 24 mai devant l'Assemblée européenne, à Strasbourg.**

### • L'ÉLARGISSEMENT

« Il est des attitudes commodes, dire oui *a priori* à l'élargissement par souci de plaire aux pays candidats, sans en tirer les conséquences pratiques, ou dire non, quoi qu'il arrive, en refusant tout examen. Refusons ces facilités. Certes, l'Europe se perdrait si elle devait, à mesure qu'elle grandit, se confondre avec la zone de libre-échange à laquelle on continue, tout autour d'elle, d'aspirer. Souvenons-nous des derniers élargissements, et gardons-nous de repousser à plus tard les discussions les plus ardues.

» J'ai l'espoir que réponse sera donnée avant la fin du mois de septembre prochain, qu'elle sera positive et qu'elle s'appliquera dès le 1er janvier 1986. Cela supposera un examen sans complaisance des économies comparées, une harmonisation des régimes sociaux et fiscaux, une soumission mutuelle aux règles de loyale concurrence, et un calendrier d'exécution. Cela exigera aussi un effort de l'actuelle Communauté pour qu'elle assainisse préalablement son fonctionnement, et qu'elle se prépare, au moyen, notamment, des programmes intégrés méditerranéens, à traiter les productions du Sud comme elle l'a fait des productions du Nord. »

### • L'ESPACE SOCIAL EUROPÉEN

« Comment construire un Marché commun où les produits circulent librement, si, dans le même temps, les producteurs travaillent dans des conditions exagérément différentes ? Puisque le Marché commun existe, il est plus que souhaitable que les représentants des travailleurs s'organisent à ce niveau, comme les entreprises et les gouvernements.

» Ce sera chose faite, je l'espère, lorsque le mois prochain le conseil des ministres des affaires sociales aura établi le programme d'action communautaire à moyen terme pour le soumettre au conseil européen, ainsi qu'il en a été convenu à Bruxelles. Plus concrètement, ce même conseil des ministres devra poursuivre le travail à peine commencé pour enrayer le mal dont souffrent nos sociétés : le chômage et, plus encore, le chômage des jeunes, en apportant une formation professionnelle plus conforme aux besoins.

» Il sera saisi de recommandations sur l'aménagement du temps de travail et choisira des orientations sur les implications sociales des nouvelles technologies, compte tenu des observations des partenaires sociaux au sein du comité permanent de l'emploi. La Confédération européenne des syndicats sera, cela va de soi, entendue. »

### • LA COOPÉRATION TECHNOLOGIQUE

« Choisissons quatre exemples. Le premier est celui de l'électronique. L'Europe consacre à sa recherche plus de crédits que le Japon ou les Etats-Unis. Mais chaque pays d'Europe, jaloux de ses techniques, voit ses défenses céder sous la pression américaine et japonaise. La tentation protectionniste gagnera du terrain, ou bien, quand l'Europe s'éveillera, elle aura perdu la bataille qui commande toutes les autres. Les tentatives d'alliance industrielle ont, jusqu'ici, échoué. N'est-il pas temps que les Etats les incitent à s'unir ? (...)

» Deuxième exemple : la conquête spatiale. Là, le moment des choix est venu plus tôt que nous le pensions, plus tôt peut-être que nous le souhaitions. D'abord à cause de nos propres succès, dans le domaine des lanceurs comme dans celui des satellites. Mais entrer dans la phase industrielle suppose une répartition des tâches et des investissements. Forts de nos projets propres, il sera plus aisé d'examiner les offres qui nous sont faites par les Etats-Unis d'Amérique sur un projet de station spatiale civile. L'Europe – c'est ce que j'ai exprimé récemment à La Haye – ne devrait-elle pas par priorité consacrer ses efforts à elle-même ? Une station spatiale est à sa portée. (...)

» Les transports me fourniront le troisième exemple. Des accords sont intervenus récemment sur l'augmentation des contingents communautaires de transport de marchandises par route, sur la coopération ferroviaire et sur la sécurité routière. Il sera bon de les dépasser sans tarder. Un grand programme d'équipement ferroviaire pour les transports à grande vitesse, en réduisant les distances, rapprochera les Européens.

» Quatrième exemple : la culture. Ne pas s'unir sera se condamner à subir les marées d'images et de mots venues de l'extérieur. Les projets ne manquent pas. Tous sont à notre portée. Citons. A partir d'un satellite franco-allemand, une chaîne européenne de télévision offerte à tous les créateurs des pays membres intéressés. Un fonds commun de soutien aux industries de programmes qui vont avoir la lourde charge de donner un contenu aux réseaux innombrables qui se tissent autour de nous. Un plan cohérent d'enseignement des langues européennes. Des universités d'Europe alimentées par un incessant échange de chercheurs et d'équivalences de diplômes. »

### • L'INDÉPENDANCE EUROPÉENNE

« Les conseils européens ont adopté des résolutions appropriées aux problèmes aigus qui occupent la scène du monde : Proche et Moyen-Orient, Amérique centrale, Afrique australe, Afghanistan, Cambodge, d'autres encore. Ils ont contribué à préserver ce lien fragile qui, de la conférence d'Helsinki à celle de Stockholm, maintient un dialogue entre l'est et l'ouest de notre continent. Ils *ont renforcé la coopération entre* la Communauté et les sept pays amis de l'AELE. *Il* n'était pas de leur resort de prendre en compte les aspirations, si souvent exprimées ces derniers temps, d'une sécurité, d'une défense communes. (...) *Il est clair que le temps* s'éloigne où l'Europe n'avait pour destin que d'être partagée et divisée par d'autres. Les deux mots d'indépendance européenne possèdent désormais une résonance neuve. C'est une donnée que notre siècle – proche de sa fin – retiendra. »

### • LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ

« La vie des institutions communautaires est marquée par de multiples imperfections. (...) *Il y a tout* d'abord la règle de l'unanimité, dont la pratique est poussée bien au-delà de ce que commandent les traités, et même que ne le prévoyait le « compromis de Luxembourg ». Comment l'ensemble complexe et diversifié qu'est devenue la Communauté peut-il se gouverner selon les règles de la Diète de cet ancien royaume de Pologne dont chaque membre pouvait bloquer les décisions ? On sait comment cela a fini. Il est temps de revenir à une pratique plus normale et plus prometteuse. Le gouvernement français, qui avait été à l'origine de ce compromis, a déjà proposé d'en restreindre l'usage à des cas précis. La pratique plus fréquente du vote sur des questions importantes annonce que le retour au traité est lancé.

» Il existe également un partage trop fluctuant du travail entre la gestion quotidienne (Commission et comité des représentants permanents) et le conseil des ministres, qui se voit retirer une part de sa responsabilité politique telle que prévue par les traités, et fait ainsi du conseil européen une instance permanente d'appel, voire une première instance, dans la conduite des affaires courantes. Cela n'est manifestement pas son rôle.

» Rendons son autorité à la Commission ; restituons au conseil des ministres le moyen de mener les politiques dont le conseil européen arrêtera les grandes lignes. Dotons ce dernier d'un secrétariat permanent pour cette coopération politique. On se plaint des relations insuffisantes entre le conseil et votre Parlement. Corrigeons cette carence en présentant, conformément aux engagements souscrits par les pays membres dans la déclaration solennelle de Stuttgart, une réforme de la procédure de concertation. Réfléchissons à la meilleure façon d'assurer plus de continuité à la présidence de la Communauté. (...)

» D'aucuns ont parlé d'une « Europe à plusieurs vitesses » ou « à géométrie variable ». Cette démarche, qui traduit une réalité, s'impose. On veillera à la rendre complémentaire et non pas concurrente de la structure centrale, qui reste la Communauté.

### • L'UNION EUROPÉENNE

« Chaque fois que des problèmes se sont posés, l'Europe a créé une nouvelle institution, le conseil européen, adopté un nouvel acte juridique reconnaissant une pratique, le système monétaire européen, ou la coopération politique telle que définie par la déclaration solennelle de Stuttgart, conclu un traité ratifié par les Parlements nationaux : les conventions de Lomé. Et voici que votre Assemblée nous encourage à aller plus loin dans cette voie, en nous proposant un projet de traité instituant l'Union européenne.

» Ceux d'entre nous qui le voudront observeront la même méthode. A situation nouvelle doit correspondre un traité nouveau, qui ne saurait, bien entendu, se substituer aux traités existants, mais les prolongerait dans les domaines qui leur échappent. Tel est le cas de l'Europe politique. Pour une telle entreprise, la France est disponible. M'exprimant en son nom, je la déclare prête à examiner votre projet, qui, dans son inspiration, lui convient. Je suggère, à cette fin, que s'engagent des *conversations préparatoires* qui pourraient déboucher sur une conférence des Etats membres intéressés. Le projet d'Union européenne et la déclaration solennelle de Stuttgart serviraient de base à ces travaux. (...)

» Je suis sûr qu'un jour tout cela se fera. Car notre jeunesse en a besoin. Car notre indépendance, celle de nos patries et celle de l'Europe, est à ce prix. J'ai trop confiance en notre histoire pour admettre que nous puissions jamais nous laisser aller au déclin dont l'intolérable affaiblissement démographique est le signe le plus inquiétant. Mais il ne faut pas que cela se fasse trop tard. Aussi votre rôle, notre rôle, exaltant, est-il de prévenir l'inéluctable, de réussir l'improbable, de réaliser l'espérance et de perpétuer, par sa jeunesse retrouvée, une grande civilisation : la nôtre. »

## *Le « projet Spinelli » d'union européenne*

*Le projet de traité d'union européenne évoqué par M. Mitterrand a été adopté le 14 février dernier par l'Assemblée européenne (*le Monde *du 16 février). Ce texte est connu sous le nom de « projet Spinelli », du nom du rapporteur de la commission qui avait été chargé de l'élaborer en juillet 1981. M. Altiero Spinelli est apparenté au PC italien.*

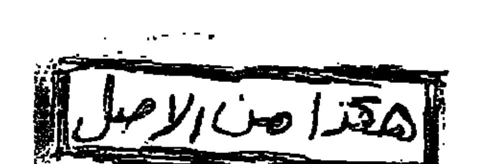
*Le projet de traité avait été adopté par 229 voix contre 31 ; il y avait eu 42 abstentions. Chrétiens-démocrates, libéraux et socialistes allemands, socialistes et communistes italiens avaient notamment voté pour ; communistes français, socialistes danois et travaillistes avaient notamment voté contre ; les socialistes français et une partie des socialistes du Benelux s'étaient abstenus.*

*Le « projet Spinelli », dont le but est d'aller* « au-delà du degré actuel d'unification », *prévoit notamment de doter l'Assemblée européenne de Strasbourg d'un pouvoir législatif et budgétaire dans certains domaines. L'Assemblée devrait approuver le programme politique de la Commission de Bruxelles, ce qui réduirait la dépendance de cette dernière à l'égard du conseil des ministres, où l'utilisation du droit de veto ne pourrait pas dépasser dix ans sur une question et devrait chaque fois être justifié par la notion d'*« intérêt national vital ». *Le conseil européen enfin nommerait le président de la Commission.*

*Les questions de défense et monétaires resteraient en dehors des attributions de l'union européenne, qui serait en revanche seule compétente pour garantir et développer la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux. Elle partagerait sa compétence avec les gouvernements nationaux pour ce qui concerne la politique conjoncturelle et sectorielle, la santé, la recherche, l'environnement etc. Pour être adopté, ce projet doit être ratifié par une majorité d'Etats membres de la CEE dont la population représente les deux tiers de la population globale de la Communauté.*

*L'autre texte auquel M. Mitterrand s'est référé est la* « déclaration solennelle sur l'union européenne » *adoptée au conseil européen de Stuttgart en juin 1983 (voir* le Monde *du 21 juin). Il s'agit d'un texte qui réaffirme la volonté des participants de créer une* « Europe unie » *et d'élargir les activités actuelles de la CEE* « en développant la politique sociale européenne », *en* « s'exprimant d'une seule voix en politique étrangère ». *Ce texte prône notamment la définition d'objectifs politiques généraux, l'adoption de méthodes de décision plus efficaces et la recherche de politiques communes. La déclaration de Stuttgart insiste tout particulièrement sur la nécessité de coordonner la lutte contre le terrorisme international.*





# DIPLOMATIE

## La Roumanie participera aux Jeux olympiques de Los Angeles

*Les dirigeants sportifs des pays communistes réunis à Prague en présence de M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique, ont confirmé, le jeudi 24 mai, leur refus de participer aux Jeux olympiques de Los Angeles et commencent à menacer ceux prévus dans quatre ans à Séoul. Seule la Roumanie a annoncé sa décision d'être présente à Los Angeles. La Corée du Nord, qui était représentée à la réunion de Prague, n'a pas encore fait connaître sa décision, mais a signé le communiqué. Une réunion post-olympique sera organisée pour les athlètes qui n'auront pu aller à Los Angeles.*

*Onze pays ont annoncé qu'ils ne participeraient pas aux JO 1984 : l'Afghanistan, la Bulgarie, Cuba, la RDA, la Hongrie, le Laos, la Mongolie, la Pologne, la Tchécoslovaquie, l'Union soviétique et le Vietnam. Le Nicaragua sera présent, mais d'autres pays proches de l'URSS n'ont pas encore pris leur décision, comme l'Angola, le Mozambique ou l'Ethiopie.*

### *La solitude du coureur de fond*

M. Nicolas Ceausescu a bien mérité de l'olympisme. Malgré les pressions dont il a été l'objet depuis quelques semaines de la part de ses amis et voisins soviétiques, il n'a pas cédé : ses athlètes iront aux Jeux de Los Angeles ramasser dans les disciplines où ils excellent, comme la gymnastique féminine, leur moisson de médailles.

L'URSS n'a pourtant pas ménagé sa peine pour que le front socialiste ne présente pas une seule lézarde, contrairement au front occidental en 1980, lors des Jeux de Moscou boycottés par les Etats-Unis plutôt mal suivis par leurs alliés. Moscou ne manquait pourtant pas d'arguments vis-à-vis des Roumains. On a même annoncé, il y a peu, une visite officielle de M. Ceausescu à Moscou pour les 5 et 6 juin prochain, la première depuis quatorze ans. Le président roumain est demandeur. Secoué par la crise économique, son pays a besoin de pétrole et de matières premières soviétiques à des conditions encore plus avantageuses que celles consenties d'ordinaire aux pays du Comecon.

La crainte exprimée par Moscou que certains sportifs ne profitent des Jeux pour rester à l'Ouest ne doit pas non plus être absente des pensées de M. Ceausescu. Certains de ses concitoyens mettent tous les jours leur vie en jeu pour fuir un régime policier et obscurantiste. Mais M. Ceausescu a accepté ce risque, somme toute limité, pour se refaire à bon compte une réputation d'indépendance. Il est vrai que la « voie roumaine » n'était déjà plus ce qu'elle était. La Roumanie avait eu une attitude plus qu'ambiguë dans l'affaire des euromissiles : condamnant le déploiement des fusées de l'OTAN comme des SS-20, regrettant les mesures de représailles soviétiques, mais faisant porter aux Etats-Unis la responsabilité de l'impasse, et surtout approuvant, lors de la visite de M. Gromyko à Bucarest en janvier dernier, la rupture par Moscou des négociations de Genève.

M. Ceausescu a saisi l'occasion des Jeux olympiques pour réaffirmer son originalité au sein du camp socialiste et redorer un blason passablement terni, tout en espérant que les Soviétiques ne lui feront pas payer trop cher sa solitude.

D.V.



## M. MITTERRAND A REÇU LA BELLE-FILLE DE M. SAKHAROV

La belle-fille de l'académicien Andreï Sakharov et son mari ont été reçus, jeudi 24 mai, à l'Elysée par le président Mitterrand. Mme Tatiana Jankélévitch, est la fille de Mme Elena Bonner, l'épouse du prix Nobel de la paix. Elle a estimé que sa démarche auprès du président de la République – « *qui suit ces événements avec attention* » – pourrait « *avoir un impact sur les autorités soviétiques* » ; celles-ci « *nous disent maintenant que l'état de santé de Sakharov est satisfaisant alors qu'il y a une semaine on ne nous disait absolument rien* », a-t-elle ajouté.

Interrogée sur l'éventualité d'un voyage à Moscou de M. Mitterrand, la belle-fille de M. Sakharov s'est bornée à répondre : « *Nous n'avons aucune information à ce sujet.* » « *Nous n'avons aucune nouvelle de Gorki*, a-t-elle poursuivi, *nous sommes aujourd'hui au vingt-deuxième jour de la grève de la faim de Sakharov et il est possible qu'il ne soit plus en vie alors qu'il semble que les autorités soviétiques aient l'intention de continuer à dire que tout va bien pour mes parents* », a encore affirmé Mme Jankélévitch. « *Nous espérons que l'Occident et le monde libre, quelles que soient les sympathies politiques, obligeront les autorités soviétiques à comprendre que la mort de Sakharov est inacceptable.* »

D'autre part, le comité des ministres des vingt et un pays du Conseil de l'Europe a demandé au gouvernement soviétique, à l'initiative de la France qui préside le comité, d'« *autoriser Mme Bonner à se faire soigner dans le pays de son choix* ».

Le comité demande également au gouvernement soviétique d'« *améliorer les conditions de vie et de traitement de son mari* ».

● *Appel de quatre académies des sciences occidentales pour Sakharov.* – Quatre académies des sciences occidentales, le Royal Society de Grande-Bretagne, l'Académie des sciences de l'Institut de France, l'Académie royale des sciences de Suède et la National Academy of Sciences des Etats-Unis ont adressé, jeudi 24 mai, un appel conjoint à l'Académie des sciences de l'URSS en faveur des époux Sakharov.

Les quatre académies « *prient leurs éminents collègues, membres de l'Académie des sciences de l'URSS, de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour venir en aide à Andreï Sakharov et à son épouse, pour leur permettre d'abord de recevoir les soins demandés légitimement par eux et nécessaires à leur état et, plus tard, de pouvoir exercer à nouveau leur activité scientifique* ».



# EUROPE

## RFA

TANDIS QUE LA GRÈVE CONTINUE ET QUE LES LOCK-OUT S'ÉTENDENT

## Patronat et syndicat de la métallurgie ont renoué le dialogue

*Stuttgart. – Le patronat et le syndicat de la métallurgie allemande ont amorcé, jeudi 24 mai, à Stuttgart, une négociation marathon pour tenter de résoudre leur conflit à propos de la semaine de trente-cinq heures. Ils poursuivent, ce vendredi, leurs discussions.* « *Tant qu'il y aura une étincelle d'espoir, nous continuerons* », s'est borné à déclarer le représentant d'IG Metall, M. Bernd Eisenmann.

La rencontre a lieu dans le foyer des services techniques de la municipalité de Stuttgart, coquettement installés sur une des hauteurs dominant la ville, parmi des bois et des terrains de sports. Officiellement, il ne s'agit que d'une négociation pour la région du Nord-Wurtemberg et du nord du pays de Bade, comme le souhaitait le syndicat IG Metall. Celui-ci veut, en effet, pouvoir attaquer la décision de l'Office fédéral du travail de ne verser aucune indemnité aux ouvriers mis à pied dans les autres régions affectées indirectement seulement par les grèves. En fait, il s'agit bien de la véritable négociation nationale, et l'on entre, cette fois, dans le vif du sujet. Tout le « gratin » du patronat de la métallurgie ouest-allemande s'était donné rendez-vous jeudi sur le lieu des négociations, dans un carrousel de Mercedes de toutes tailles. Quant à la direction nationale d'IG Metall, officiellement en dehors des négociations, elle se réunissait comme par hasard vendredi à 10 kilomètres de là, à Sindelfingen, pour « *faire le point* ».

Réduites au minimum – cinq du côté des métallos et huit du côté patronal, – les deux équipes de négociateurs viennent rendre compte à chaque suspension de séance à leurs mandants, qui attendent séparément, en jouant aux cartes ou en buvant une bière, dans des salles voisines. L'atmosphère est sérieuse, mais dépourvue de toute tension. Comme s'il s'agissait de la discussion d'un gros contrat entre deux partenaires commerciaux dont on sait que le gagnant sera celui qui a les nerfs le plus solides.

De notre envoyé spécial

Dans la région de Stuttgart et la Hesse, cinquante-huit mille métallos sont officiellement en grève dans une trentaine d'entreprises. Les lock-out touchent environ une trentaine d'entreprises dans le Bade-Wurtemberg, affectant cinquante-six mille personnes. Le patronat de la Hesse vient d'annoncer pour mercredi de nouveaux lock-out touchant trente mille salariés. Il faut encore ajouter les mises à pied décidées un peu partout, principalement dans l'industrie automobile, en raison du manque d'approvisionnement en pièces détachées (une centaine de milliers de salariés sont concernés).

### Calme et discipline

Mis à part l'accident survenu la semaine dernière à un responsable du syndicat de l'imprimerie, IG Druck und Papier, M. Horst Bekel, renversé par une camionnette de livraison à l'entrée de l'imprimerie Möhringen, dans la banlieue de Stuttgart, tout se déroule dans une discipline parfaite.

Dans la plupart des cas, les piquets de grève sont réduits au strict minimum et ne sont là, bien souvent, qu'une partie de la journée. Sauf manifestation prévue par le comité d'enteprise, les ouvriers restent chez eux. Il n'est question ni d'occuper les locaux ni de briser la grève.

La reprise des négociations n'a suscité, parmi les troupes d'IG Metall, aucune tension particulière. La direction du syndicat s'est bien gardée, il est vrai, de pousser à l'optimisme. Aux portes de l'usine Mercedes à Sindelfingen, la base faisait preuve, dans l'attente, d'un certain fatalisme. Officiellement, les positions, de part et d'autre, restent toujours aussi figées. Le patronat de la métallurgie persiste à dire qu'il ne cédera pas sur le principe général de la semaine de travail de quarante heures.

Une marche des métallurgistes sur Bonn est toujours prévue pour lundi prochain.

La journée de solidarité qui avait été organisée mercredi à l'appel du DGB (Union des syndicats allemands) n'a été qu'un demi-succès. Devant l'hôtel de ville de Stuttgart, centre névralgique du mouvement, deux mille personnes environ étaient venues, toutes bannières confondues, au rassemblement convoqué par les branches locales des différents syndicats. Il y avait là, par petits groupes, des postiers, des représentants du bâtiment, des cheminots et de nombreux employés du syndicat des services publics, des transports et de la circulation (OTV).

Tous ne se battent pas pour les trente-cinq heures. On était venu pour serrer les coudes face à l'« *offensive* » du patronat et du gouvernement contre les syndicats. « *On ne se laissera pas mettre à genoux comme en 33... Ce n'est pas seulement de la réduction du temps de travail qu'il s'agit, mais du maintien de notre démocratie* », avait proclamé le représentant local d'OTV, M. Manfred Kanzleiter. Sous les fenêtres de M. Manfred Rommel, fils du renard du désert « et maire chrétien-démocrate de la ville, le représentant d'IG Druck und Papier, sanglé dans un pull tricoté main à l'emblème du conflit – un soleil se levant sur les trente-cinq heures, – avait réclamé sous les applaudissements l'abolition du droit de lock-out pour les patrons, mais aussi le retrait des missiles américains déployés en RFA, la fin des interdictions professionnelles, le soutien aux peuples du Chili et du Nicaragua.

Cent mille personnes environ avaient répondu mercredi après-midi au mot d'ordre des syndicats dans le nord du Bade-Wurtemberg ; 20 % environ, selon le patronat de la métallurgie, des effectifs syndiqués dans ce secteur. A Stuttgart, véritable centre névralgique du conflit, les tramways avaient même symboliquement arrêté de circuler pendant un quart d'heure pour marquer le début du meeting.

HENRI DE BRESSON.

## RDA

## Le bureau politique du parti a été remanié

Le bureau politique du Parti socialiste unifié de RDA (SED) a été remanié jeudi 24 mai, au cours d'une réunion du comité central du parti à Berlin-Est. Le changement le plus spectaculaire concerne M. Herbert Häber, cinquante-trois ans, promu membre à part entière du bureau politique et secrétaire du comité central. M. Häber est depuis longtemps responsable des questions inter-allemandes au sein du comité central.

M. Paul Verner, soixante-treize ans, longtemps chargé des questions de sécurité et considéré dans le passé comme l'un des personnages-clés du parti, a quitté le bureau politique « *pour raison de santé* » et à sa demande, selon l'agence officielle est-allemande ADN.

Deux spécialistes des problèmes économiques, MM. Werner Jarowinski (*cinquante-sept ans*), chargé des questions de commerce et d'approvisionnement au comité central, et Günther Kleiber (cinquante-deux ans), ministre de la construction et de la mécanique automobile, deviennent membres à part entière du bureau politique, ainsi que le rédacteur en chef du quotidien du parti *Neues Deutschland*, M. Günther Schabowski.

Enfin M. Konrad Naumann (cinquante-cinq ans), premier secrétaire du parti à Berlin-Est et déjà membre du bureau politique, devient secrétaire du comité central. *(AFP)*.

**[La promotion de M. Häber, un proche de M. Honecker qui ne figurait pas dans la liste des « candidats » à l'intégration en tant que membre à part entière au bureau politique, correspond vraisemblablement à l'activité particulièrement intense déployée au cours des derniers mois par la RDA dans le domaine de ses relations avec la République fédérale. Le départ de M. Verner ne fait que confirmer la promotion, comme depuis novembre 1983, de M. Egon Krenz, dirigeant de l'organisation des jeunesses communistes (FDJ) qui prend en charge les questions de police et de sécurité. A quarante-sept ans, cet homme, à qui certains observateurs ont attribué le raidissement des autorités à l'égard des mouvements pacifistes dissidents à la fin de 1983, apparaît comme l'une des « étoiles montantes » du parti, une autre étant M. Konrad Naumann, qui vient lui aussi d'être promu.]**

## Pologne

### « UN DÉSERTEUR SOVIÉTIQUE CACHÉ PAR SOLIDARITÉ »

*Des membres du syndicat dissous Solidarité cachent depuis plus de deux ans un soldat soviétique stationné en Pologne qui a déserté peu avant l'instauration de la loi martiale en décembre 1981, indique le mercredi 23 mai le* New York Times.

*Dans une interview recueillie par le correspondant du journal à Varsovie, le soldat soviétique, qui dit s'appeler Alexandre Yanichev et être âgé de 21 ans, raconte comment il a déserté à l'automne 1981 en Silésie.* « Je ne voulais simplement pas rentrer. Je ne voyais aucun avenir là-bas, *dit-il*, je pensais que peut-être Solidarité prendrait le pouvoir et que je pourrais alors rester en Pologne ou passer à l'Ouest ».

*Depuis sa désertion, le soldat soviétique a vécu dans une vingtaine de domiciles différents.* « Nous pouvons tenir plusieurs années », *a déclaré une militante de Solidarité qui a aidé le déserteur.*

## Grande-Bretagne

Nouveau revirement dans le conflit des mineurs

## Les négociations pourraient reprendre la semaine prochaine

De notre correspondant

Londres. – Alors que la veille le dialogue paraissait impossible et que, après une première tentative de négociation, M. Arthur Scargill, président de l'Union nationale des mineurs (NUM), parlait de « *fiasco* », il a soudain annoncé, jeudi 24 mai, que les conversations avec la direction des charbonnages (NCB) allaient bientôt reprendre.

En moins de vingt-quatre heures, le ton a nettement changé. M. Scargill a lui-même fait savoir que le NCB venait de faire des propositions pouvant « *conduire à un règlement* ». Il s'est gardé de préciser quelles étaient ces propositions – qui, semble-t-il, ne portent pour le moment que sur la procédure des négociations, – mais il a fait preuve d'un optimisme tout à fait étonnant de sa part en déclarant : « *Il ne s'agit pas seulement d'un nouveau développement, mais d'un premier pas important vers une solution.* »

La reprise des discussions n'était pas tout à fait imprévisible car, malgré l'échec de la réunion du 23 mai, d'autres contacts restaient envisagés, tant par les dirigeants des charbonnages que par ceux du syndicat. Mais la date de telles rencontres paraissait assez éloignée. Or, maintenant, on indique que le prochain rendez-vous pourrait avoir lieu dès la semaine prochaine et surtout avec de meilleures dispositions de part et d'autre.

Ce revirement confirme apparemment que M. Scargill est de plus en plus soumis aux pressions des modérés du Parti travailliste et de la confédération générale des syndicats, le TUC, tandis que M. Ian MacGregor, président de l'administration des charbonnages, est invité par le gouvernement à se montrer plus conciliant. A ce sujet, il semble que des dissensions soient apparues au sein du NCB et que l'attitude de M. MacGregor ait été considérée comme trop intransigeante par certains de ses collaborateurs. M. MacGregor a admis que les prochains contacts pourraient avoir lieu sans lui. Cette absence aurait pour but d'éviter que ne se reproduisent les échanges d'attaques personnelles entre le président du NCB et M. Scargill.

FRANCIS CORNU.

## MOSCOU CONFIRME SON SOUTIEN AUX DISSIDENTS PROSOVIÉTIQUES DU PARTI COMMUNISTE ESPAGNOL

*(De notre correspondant.)*

Moscou. – La *Pravda* du mercredi 23 mai rend compte de la visite à Moscou, mardi, d'une délégation de dissidents prosoviétiques du Parti communiste espagnol conduite par M. Ignacio Gallego. Ce dernier a rencontré MM. Ponomarev et Zagladine, respectivement chef et chef adjoint du département international du comité central du PC soviétique. Moscou semble donc poursuivre sa politique de soutien à la fraction du PCE qui a quitté les rangs du parti de M. Gerardo Iglesias.

Déjà une délégation soviétique s'était rendue, en janvier, au premier congrès des dissidents. La *Pravda* parle d'« *atmosphère de camaraderie* » et d'« *unité de points de vue* » à propos de cette nouvelle rencontre. De leur côté, les délégués espagnols ont prononcé un éloge appuyé des positions de Moscou. Le quotidien soviétique ne mentionne nulle part l'existence de l'« autre » PC espagnol et présente M. Gallego comme le secrétaire général du PC (Espagne). Cette formule est, il est vrai, légèrement différente de l'expression traditionnelle (Parti communiste d'Espagne), qui semble rester la propriété de la formation de M. Iglesias.

D. Dh.

## BRUSQUE REGAIN

## ● L'Irak annonce avoir « détruit » six navires
## ● L'Iran a attaqué un pétrolier libérien

C'est à nouveau l'escalade dans le Golfe. Après une relative accalmie de quelques jours, la tension est au plus haut ce vendredi 25 mai, l'Irak ayant annoncé avoir « *attaqué et détruit* » six navires à proximité de Khor-Moussa, à l'entrée nord du Golfe. « *Tous les bâtiments ont pris feu à la suite de cette attaque* », a annoncé un porte-parole des forces armées irakiennes, qui n'a précisé ni la nationalité ni la nature de ces navires. Si elle était confirmée, la destruction de ces bateaux porterait à huit le nombre de bâtiments attaqués par Bagdad en l'espace de vingt-quatre heures, sans parler de neuf autres navires endommagés depuis le 26 avril tant par l'Irak que par l'Iran.

Jeudi, en effet, c'est un F-4 Phantom de l'aviation iranienne qui a attaqué un pétrolier battant pavillon libérien, le Chemical-Venture, au large des côtes saoudiennes. L'incendie qui a ravagé une partie du pont a pu être maîtrisé, précisait vendredi matin une compagnie de renflouage néerlandaise. Quant au ministère saoudien de la défense, il a démenti une information parue la veille, selon laquelle des F-15 avaient pris en chasse le F-4.

Cette action était elle-même survenue après que l'Irak eut annoncé avoir attaqué « *deux grands objectifs navals* » au sud-est du terminal pétrolier iranien de Kharg. Un de ces objectifs pourrait être *l'Arizona*, pétrolier battant pavillon panaméen. Selon les milieux maritimes de Londres, ce bâtiment était le premier à être affrété pour charger du pétrole à Kharg depuis la flambée qui s'était produite au début de la semaine dernière dans le Golfe.

En maintenant ainsi sa pression, l'Irak semble vouloir faire comprendre que les diverses démarches diplomatiques entreprises depuis quelques jours ne vont pas assez vite et qu'elles risquent de déboucher sur des demi-mesures. L'attaque de ce vendredi souligne aussi la détermination de Bagdad, réaffirmée la veille par un porte-parole militaire, de poursuivre le blocus total de l'île de Kharg et des ports iraniens et d'attaquer tout navire qui s'approcherait de la zone d'exclusion maritime décrétée par l'Irak en août 1982, en vue d'obliger Téhéran à négocier un retour à la paix.

### Démarche syrienne

A la suite de la visite du vice-président syrien, M. Khaddam, à Téhéran, une convergence de vues aurait été constatée entre responsables syriens et iraniens sur la nécessité d'« *éviter l'extension de la guerre à la région du Golfe* ». Toutefois, le président du Parlement, l'hodjatoleslam Rafandjani, parlant au nom de l'imam Khomeiny, a souligné que, si l'Irak poursuit ses attaques, « *l'Iran se trouve dans le droit de créer l'insécurité sur toutes les routes pétrolières dans le Golfe* ».

A l'ONU, le Conseil de sécurité doit examiner la plainte déposée par les pays du Golfe contre l'Iran. Ces pays ont préparé un avant-projet de résolution qui a surpris la plupart des membres du Conseil dans la mesure où il « *condamne fermement l'Iran pour ses attaques injustifiées contre des navires en route vers ou en provenance des ports du Koweït et d'Arabie Saoudite* », mais ne souffle mot des raids irakiens. Le texte réaffirment notamment « *le droit à la libre navigation et au commerce dans les eaux internationales... et tous les ports de commerce des Etats du littoral qui ne sont pas engagés dans les hostilités* ». Il demande aussi à l'Iran de ne plus « *attaquer des navires commerçant avec des Etats qui ne sont pas engagés dans les hostilités* », mais, là encore, ignore l'Irak.

Le gouvernement américain ne cache pas sa préoccupation devant la détérioration de la situation dans le Golfe. C'est pourquoi, a indiqué à Washington un fonctionnaire qui a requis l'anonymat, le gouvernement a de nouveau demandé au Congrès d'approuver la vente de missiles antiaériens Stinger à l'Arabie Saoudite. Il y avait renoncé en mars dernier, après que de noubreux parlementaires eurent exprimé la crainte de voir ces armes parvenir entre les mains d'« *ennemis d'Israël comme l'OLP* ». – *(Reuter, AFP.)*

● *La CFDT demande aux marins français de ne plus se rendre dans le Golfe.* – Le syndicat national des marins CFDT a décidé le 24 mai au Havre d'appeler les marins français à ne plus se rendre dans le Golfe « *tant que des garanties suffisantes ne leur seront pas données par les armateurs sur leur propre sécurité* ».



# PROCHE-ORIENT

## DE TENSION DANS LE GOLFE

### Une rupture des approvisionnements pétroliers n'aurait d'effet que sur les prix

Alors que des incidents continuent de se produire dans le Golfe, plusieurs organismes financiers publient des analyses du marché pétrolier qui expliquent la faible réaction de celui-ci aux événements récents.

Le Bulletin économique mensuel de la banque Paribas, sous le titre « L'OPEP en 1984 », montre que *« la demande mondiale de produits pétroliers a régressé de 14 % entre 1979 et 1983, passant de 51,6 millions de barils par jour à 44,4 millions en moyenne annuelle »* (un million de barils par jour égale 50 millions de tonnes par an). Même si les importations pétrolières américaines ont augmenté de 27 % au second semestre 1983 par rapport au premier semestre et si celles du Japon ont progressé de 25 % entre le troisième et le quatrième trimestre, l'équilibre entre offre et demande ne saurait en être affecté. Ne serait-ce que parce que les pays de l'OPEP, dont nombre ont des difficultés financières, ont vu leur production réduite de 56 % entre 1973 et 1983.

*« Dans ce contexte équilibré de demande-production,* ajoute Paribas, *des mouvements à la hausse comme à la baisse sur les prix du pétrole semblent peu vraisemblables à court terme. »* Toutefois, ajoute-t-elle, pour minime que soit la probabilité d'une fermeture du détroit d'Ormuz, une telle éventualité pourrait entraîner une amplitude de courte durée des variations de prix. Et de rappeler que les pays consommateurs ont largement diversifié leurs approvisionnements, qui ne dépendent plus que pour un tiers du Golfe ; que de 3 à 3,5 millions de barils pourraient être rapidement produits par des pays comme le Nigéria, le Venezuela, l'Indonésie et le Mexique, sans compter les capacités inemployées de l'URSS et à un degré moindre des Etats-Unis ; qu'enfin l'oléoduc d'Arabie Saoudite débouchant sur le mer Rouge permet d'exporter 1,85 million de barils par jour, alors que 600 000 barils seulement y passent actuellement, pour une capacité utilisée de 600000 barils, et que le stockage actuel des Saoudiens sur des pétroliers géants hors du Golfe représente entre 45 et 60 millions de barils.

C'est à un scénario proche de celui de Paribas – et donc fort éloigné de certaines études catastrophistes réalisées aux Etats-Unis – qu'aboutit le consultant Enerfinance. Même si il estime que les disponibilités additionnelles immédiates en pétrole hors du Golfe seraient inférieures à 2 millions de barils par jour (il faudrait deux à trois mois pour parvenir à 3,5 millions), Enerfinance ajoute que le recours aux stocks stratégiques aux Etats-Unis et au Japon pourrait, si la cessation des approvisionnements devait durer, procurer 2 à 2,5 millions de barils par jour supplémentaires.

Le consultant écarte donc *« tout risque de pénurie de pétrole même si la rupture des approvisionnements en provenance du Golfe devait durer jusqu'à l'été 1984 »*, mais n'exclut pas une hausse des prix *« conséquence de déficits locaux et de tentatives de certains producteurs de pétrole de tirer profit de la situation »*.

Le Bulletin de l'industrie pétrolière a raison de souligner que *« le jeu des stocks constitue sans doute l'élément le plus fragile de tout scénario anticrise, parce qu'il implique des décisions gouvernementales et des ententes intergouvernementales pour remplir son rôle »*.

Enerfinance dresse un état des stocks dans l'OCDE à la mi-mai 1984. Ceux-ci sont de quatre-vingt-onze jours dans l'ensemble de la zone (et de soixante-quinze jours si l'on exclut les réserves stratégiques). Avec une situation aussi confortable aux Etats-Unis (quatre-vingt-treize jours compte tenu de la réserve stratégique) qu'en Europe (quatre-vingt-quinze jours), alors que le Japon, pourtant plus fragile, ne dispose que de quatre-vingt-quatre jours de consommation. Une situation qui, globalement, ne permet pas de se montrer d'un optimisme excessif en période de reprise économique.

En France, enfin, où les stocks représentent quatre-vingt-quatorze jours de consommation, la situation n'a jamais été aussi tendue. L'ordre donné aux compagnies pétrolières de déstocker – au second semestre 1983 – pour soulager le commerce extérieur, la suppression des « surstocks » saisonniers, mécanisme anticrise mis au point par M. André Giraud après le second choc pétrolier, ont réduit la marge d'action du gouvernement. La France, qui avait naguère des stocks parmi les plus importants d'Europe, se retrouve désormais en queue de peloton aux côtés du Luxembourg. Rien d'inquiétant, mais une certaine fragilité.

B. D.





## Egypte

# Vent de liberté

*(Suite de la première page.)*

Le WAFD – le grand Parti libéral sous la monarchie qui s'est allié aux Frères musulmans traditionnalistes – se prononce en faveur du traité de paix mais juge le volet palestinien des accords de Camp David *« comme nul et non avenu »* puisque ses dispositions, selon lui, ont été violées par l'Etat hébreu. Le Parti du travail socialiste et celui des libéraux (droite) ont adopté une attitude analogue.

Seul le Rassemblement progressiste (un front de diverses tendances de gauche, animé essentiellement par des marxistes) demande dans sa plate-forme électorale que des *« mesures progressives »* soient prises pour que les accords de Camp David soient épurés de tout ce qui *« entame la souveraineté de l'Egypte et son rayonnement dans le monde arabe »*.

Mais dans le feu des débats publics, les candidats du Rassemblement progressiste se sont lancés dans des diatribes d'une rare violence contre l' *« expansionnisme et la soldatesque »* d'Israël notamment au Liban. A vrai dire le parti de M. Khaled Mohieddine n'a pas violé le consensus national tel qu'il est reflété dans les diverses plates-formes électorales, qui porte sur deux objectifs fondamentaux et indissociables : l'instauration d'une *« paix globale »* au Proche-Orient et la création d'un Etat palestinien sous l'égide de l'OLP.

### La conjoncture socio-économique

Mais, visiblement, la politique étrangère ne passionne pas les foules. Outre la démocratie, présentée comme le point de départ et le fondement de toute « renaissance », le thème central de la campagne électorale porte sur la conjoncture socio-économique. Relativement satisfaisante pour le Parti national démocratique, qui présente un bilan complaisant de ses « réalisations », elle est jugée « catastrophique » par les quatre formations de l'opposition. Malgré la polarisation sociale et les vives tensions suscitées par l'Infitah, le libéralisme effréné instauré en 1974 par Sadate, la volonté de dialogue est, là encore, manifeste.

Le Wafd se défend d'être un parti antinassérien, proclame son attachement aux *« conquêtes des ouvriers et des paysans »* et prône la consolidation du secteur privé par des *« réformes radicales »* qui consacreraient... *« la liberté d'initiative de l'individu »*.

Le Rassemblement progressiste assure qu'il n'est pas hostile au secteur privé, qu'il n'a nullement l'intention de pousser plus loin la socialisation de l'économie, mais il entend combattre la *« rapacité de la bourgeoisie parasitaire »*, *« faire payer les riches »* et *« rétablir les libertés syndicales, y compris le droit de grève »*, *« consolider l'indépendance économique de l'Egypte »*. Le Parti du travail et celui des libéraux, tout autant que le Parti national démocratique, critiquent *« les excès »* et les *« dérapages »* de l'Infitah.

Cependant, le plus agressif dans ce domaine est sans doute le Rassemblement progressiste. Nombre de ses candidats ont appelé à la destruction du *« gouvernement de pillards et de millionnaires »* en s'en prenant nommément, entre autres, au premier ministre M. Fouad Mohieddine, qualifié lors d'une réunion tenue dans la *« banlieue rouge »* de Choubra-El-Kheima, de *« vulgaire arriviste qui s'est fait le servile instrument de trois régimes successifs »*. Le WAFD l'a également pris pour cible. Il est vrai que les milieux politiques estiment que les jours de son gouvernement sont comptés et que le chef de l'Etat entend se livrer à une vaste épuration de l'*« appareil sadatien »* dans les semaines qui suivront les élections.

Les chances de l'opposition de l'emporter séparément ou collectivement le 27 mai sont en effet faibles, dans un Etat aussi centralisé que l'Egypte, où la population est largement dépendante des pouvoirs publics, et où l'administration dispose traditionnellement de multiples moyens de *« persuasion »* directe ou indirecte : la répartition de l'eau, des engrais et des machines agricoles ; l'achat des récoltes à des prix fixés par l'Etat ; l'octroi d'emplois et de promotions dans le secteur public (qui compte plusieurs millions de fonctionnaires), l'allocation de logement entre autres, relèvent du gouvernement.

Les Omdeh (chef de village) acquis le plus souvent aux autorités ou aux notabilités locales, savent comment s'y prendre pour canaliser les bulletins de vote dans la bonne direction. Les préfets, les sous-préfets, les chefs des services de la sécurité, sont nommés par l'État et, pour la plupart, sont membres du Parti national démocratique.

M. Loutfi el Kholi, l'un des principaux dirigeants du rassemblement progressiste et le principal adversaire du premier ministre dans la circonscription de Choubra-el-Kheima, a fait sensation mercredi soir. Il a présenté à la presse des documents, apparemment irréfutables, démontrant que le PND et certains membres du gouvernement avaient pris des dispositions précises pour truquer les élections sur une grande échelle. Il a l'intention de faire appel aux tribunaux pour invalider l'élection de Choubra-el-Kheima, initiative qui risque de faire tache d'huile dans le pays.

### Une loi électorale « exemplaire »

*Cependant, les formations de l'opposition* s'élèvent surtout contre la loi électorale conçue pour assurer la majorité absolue au parti gouvernemental. A première vue elle est exemplaire puisqu'elle est fondée sur le double principe de la proportionnelle et du scrutin par liste. Mais, à y regarder de plus près, on relève de multiples restrictions qui entament singulièrement ses mérites.

Selon ses termes, toute formation qui recueillerait à l'échelle nationale moins de 8 % des suffrages perdrait le droit de se faire représenter au Parlement, même si ses candidats ont été massivement élus dans une ou plusieurs circonscriptions. Plus étrange encore : les voix ainsi perdues, globalement ou même au niveau local, seront automatiquement reportées au crédit du parti arrivé en tête de la consultation, pouvant ainsi favoriser la droite.

Une disposition analogue fait don au parti le plus nombreux du siège réservé à une femme dans chaque circonscription. En outre, selon un mécanisme qu'il serait fastidieux de démonter, le « prix » d'un député varie d'une circonscription à l'autre, son élection nécessitant, selon le cas, de 10 % à 33 % des suffrages exprimés.

Les multiples obstacles ainsi élevés auraient pu être surmontés sur les formations de l'opposition ne se présentaient pas en ordre dispersé. Or la loi leur interdit de conclure des alliances électorales et les contraint ainsi à se battre sur deux fronts, contre le parti gouvernemental dominant et contre leurs alliés potentiels, transformés par la force des choses en concurrents.

Inutile d'ajouter que la loi électorale, en raison de sa rare complexité, se situe au-delà de la compréhension du commun des citoyens et contribue à alimenter son profond scepticisme. La preuve en est que sur les vingt-cinq à vingt-sept millions de personnes en âge de voter, quelque treize millions seulement figurent sur les listes électorales. Des millions d'électeurs n'ont donc pas pris la peine de s'inscrire, surtout les jeunes qui n'ont connu que le régime du parti unique, bénéficiant de 99,99 % des suffrages.

Les formations de l'opposition avaient envisagé initialement de boycotter les élections. Elles ont finalement décidé de jouer le jeu, moins pour gagner que pour *« forcer les portes de la démocratie »*. La possibilité qu'elles ont eue de s'adresser à des millions de citoyens, à critiquer tous les aspects de la politique gouvernementale sans troubler pour autant l'ordre public, constitue en soi, à leurs yeux, un succès notable. Si elles devaient, de surcroît *« forcer les portes du Parlement »*, – le WAFD et le Rassemblement progressiste ont de sérieux espoirs de s'y faire représenter – elles estimeraient avoir tourné une page d'histoire.

ERIC ROULEAU.

# PROCHE-ORIENT

## Liban

### NOUVEAU RAID ISRAÉLIEN CONTRE UNE BASE PALESTINIENNE DANS LA BEKAA

Pour la seconde fois en cinq jours, l'aviation israélienne a effectué, jeudi 24 mai, un raid en territoire libanais sous contrôle syrien, bombardant *« avec succès »* une *« base servant à la préparation d'attentats anti-israéliens »*, a annoncé le porte-parole militaire à Jérusalem. *Il a précisé qu'il s'agissait d'un « QG régional »* près du village de Bar-Elias (à 8 kilomètres au sud de la ville de Zahle) et relevant du Front pour la libération de la Palestine — commandement général de M. Ahmed Jibril.

Dimanche dernier, en revanche, les avions israéliens n'avaient pas réussi à toucher leur objectif, un camp d'entraînement proche du village de Janta, à 5 kilomètres de la frontière libano-syrienne, selon des correspondants sur place.

Cette intensification des raids israéliens survient après une interruption d'un mois et demi. Le 6 avril dernier, les avions de l'Etat hébreu avaient attaqué une base palestinienne dans la Bekaa, pour riposter à un attentat survenu à Jérusalem, selon les milieux officiels israéliens, qui avaient l'habitude de présenter ces raids comme des *« opérations de routine »*, dans le cadre d'une guerre de longue haleine contre les forces palestiniennes ou d'autres forces se proclamant en lutte contre Israël (milices pro-iraniennes entre autres).

A Beyrouth, où des tirs à proximité de la *« ligne verte »* ont tué une femme et blessé un homme, jeudi, le premier ministre, M. Rachid Karamé, a rencontré les ambassadeurs de Grande-Bretagne, d'Union soviétique et des Etats-Unis, et a sollicité leur aide pour mettre un terme aux *« violations des droits de l'homme »* commises par les Israéliens au Liban. *(AFP, Reuter).*

● *Un observateur français légèrement blessé à Beyrouth.* — Le capitaine Dupré, l'un des quatre-vingt-dix observateurs français, a été légèrement blessé jeudi après-midi 24 mai dans le secteur du port de Beyrouth, par une balle perdue. C'est le premier observateur blessé depuis l'arrivée du corps français, le 29 mars dernier. — *(AFP.)*

# AMÉRIQUES

## Panama

### Le tribunal électoral confirme la victoire de M. Barletta à l'élection présidentielle

**Le tribunal électoral de Panama a rejeté, le jeudi 24 mai, le recours présenté par M. Arnulfo Arias, candidat à l'élection présidentielle du 6 mai. M. Arias réclamait l'annulation des résultats officiels en faisant état de nombreuses irrégularités. M. Barletta, candidat « officialiste » qui a remporté la victoire avec une marge de 1 713 voix seulement, a été confirmé président-élu de Panama par le tribunal électoral. Il prendra ses fonctions le 11 octobre. Les partisans de M. Arias, particulièrement les démocrates chrétiens, n'ont pas renoncé, semble-t-il, à dénoncer les « fraudes » qui ont, selon eux, entaché l'élection du 6 mai. Dans un entretien particulier, M. Nicolas Ardito Barletta nous a répondu sur ce point.**

### « La porte est ouverte pour un dialogue constructif »

### *nous déclare le président élu*

De notre envoyé spécial

Panama. — M. Barletta a le visage encore durement marqué par une longue et dure campagne électorale. Son sourire cache mal les préoccupations causées par les multiples incidents qui ont émaillé le dépouillement du scrutin. La tâche qui l'attend est lourde. Il doit convaincre beaucoup de Panaméens que sa victoire est bien nette et qu'il est l'homme de la situation.

Les partisans de M. Arnuflo Arias sont convaincus qu'on leur a *« volé la victoire »*. Et une notable partie de l'opinion est retombée dans une apathie malsaine, persuadée que les élections tant attendues n'ont pas été régulières. M. Barletta, un homme de bonne volonté, le sait et veut tout faire pour favoriser une « réconciliation ». Et il offre le « dialogue » à l'opposition. Il admet également que l'impact à l'étranger des élections a pu être négatif.

*« C'est vrai*, dit-il, *nous devons redresser cette situation, mais la presse a jeté de l'huile sur le feu. Les événements du lundi 7 mai* (fusillade devant l'assemblée législative) *sont lamentables et inexcusables. Mais on les a aussi exagérés. L'opposition criait avant le 6 mai : « Nous allons ganger. ». Dès le lundi 7 mai au matin, elle a crié « nous avons gagné. », et elle a appelé ses partisans à descendre dans la rue. C'est une attitude irresponsable, les premiers manifestants arrivés devant l'assemblée étaient de l'opposition. Mais ensuite, tout le monde a tiré, c'est vrai, et nous sommes tous responsables... »*

« Le transfert du dépouillement de la junte électorale au tribunal électoral est-il légal ?

— *Absolument. La loi prévoit que le tribunal doit se prononcer sur les contestations. Elles ont été nombreuses dans un camp comme dans l'autre. Et le travail de la junte a été paralysé par les innombrables récriminations.*

— On dit que deux des trois membres du tribunal sont plutôt favorables au gouvernement, donc à votre candidature ?

— *Que je sache, ils sont tous les trois indépendants et considérés comme de grands juristes.*

— Mais le président de ce tribunal, M. Cesar Quintero, ne s'est apparemment pas associé à la déclaration de cet organisme ?

— *Si, il l'a signée. Il a seulement exprimé des réserves sur le rejet des contestations concernant des bureaux de vote de la province de Chiriqui, où vivent des communautés indigènes. Mais il a déclaré que ce rejet par le tribunal était parfaitement correct.*

— C'est justement dans cette province de Chiriqui que l'opposition affirme que vos partisans ont fraudé.

— *Je puis vous assurer que l'on n'a pas voté à plus de 100 % dans cette région comme le prétend l'opposition. C'est absurde. C'est faux. Et puis, parlons nettement, croyez-vous que s'il y avait eu volonté de fraude délibirée de la part de mes amis, la marge finale entre les deux candidats serait aussi faible ? C'est parce que la bataille a été très serrée que les passions se sont déchaînées avec cette force.*

— Il reste qu'une notable partie de la population se sent frustrée et est amère ?

— *Sans doute. Je veux constituer d'ici au 11 octobre* (date de la prise de fonctions officielle) *un groupe de travail spécial pour accélérer la reconciliation indispensable. Je compte inviter tout le monde, des personnalités indépendantes comme des membres de l'opposition, pour étudier ensemble les solutions à nos problèmes, qui sont graves. Je préconise une « nouvelle ère » pour Panama. Il faut bâtir une vraie démocratie, sortir de la crise, construire une administration efficace et honnête, et défendre les intérêts de Panama dans le monde. La porte est ouverte pour un dialogue constructif. »*

— Quelles relations voulez-vous établir avec les Etats-Unis ?

— *Elles doivent être constructives et positives, comme d'ailleurs avec l'Europe et le Japon. Nous devons poursuivre en veillant à nos intérêts l'application des accords Torrijos-Carter sur la zone du canal. Nous devons utiliser les espaces libérés dans la zone pour les transformer en secteurs de développement industriel pour le plus grand bien de Colon et de Panama.*

— Que pensez-vous d'un éventuel cartel des pays endettés de l'Amérique latine ?

— *Je suis contre. chaque pays a ses propres problèmes, et des structures de dette extérieure différentes. Sans récupération économique mondiale, il sera bien difficile d'affronter cette redoutable question de la dette extérieure. Soyons au moins raisonnables. Nous avons besoin d'aide, mais les crédits doivent être plus modestes et mieux adaptés. Nous devons réduire les dépenses de l'Etat, mieux contrôler les investissements du secteur public. Nous efforcer de réduire le service de la dette par rapport à la valeur de nos exportations. En ce qui nous concerne, il faut rétablir la crédibilité financière de Panama... »*

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

## Etats-Unis

### La Chambre des représentants approuve une nouvelle aide au Salvador mais refuse les crédits aux « contras »

*La Chambre des représentants*, contrôlée par l'opposition démocrate, a approuvé, le jeudi 24 mai, par 267 voix contre 154 une aide au Salvador de 62 millions de dollars, mais a repoussé, par 241 voix contre 177, toute aide supplémentaire aux contre-révolutionnaires antisandinistes, que le président de la Chambre, M. Tip O'Neill, a qualifiés d' *« assassins »* et de *« violeurs »*. L'aide d'urgence au Salvador avait déjà été approuvée par le Sénat, à majorité républicaine, qui avait aussi voté les 21 millions de dollars demandés par le président Reagan pour les « contras » du Nicaragua.

Sur les 62 millions de dollars frais destinés au Salvador, 30 millions iront à l'armée salvadorienne, le reste allant au Pentagone, en remboursement de sommes qu'il avait engagées à la demande du président sans l'accord du Congrès.

La Chambre a, d'autre part, voté un amendement qui interdit les dépenses militaires à des fins de combat dans toute l'Amérique centrale.

### Les assassins des quatre religieuses reconnus coupables

L'annonce que les cinq anciens gardes nationaux salvadoriens soupçonnés du meurtre de trois religieuses et d'une missionnaire américaines, le 2 décembre 1980, avaient été reconnus coupables a été bien accueillie par l'opinion américaine. Après dix-huit heures de débats, le jury a déclaré les cinq hommes coupables d'homicides volontaires avec circonstances aggravantes. Cinq jurés seulement sur les dix désignés étaient présents dans la salle du tribunal de Zacatecoluca, à 57 kilomètres à l'est de San-Salvador, mais la compétence du tribunal ne paraît pas devoir être mise en doute par le juge, qui rendra sa sentence sous quinze jours. Les cinq inculpés risquent trente ans de prison. Les avocats de la défense avaient argué que, si leurs clients étaient réellement coupables, ils ne pouvaient avoir agi que sur ordre.

Les parents des quatre jeunes femmes qui avaient été arrêtées par une patrouille militaire sur la route de l'aéroport de San-Salvador, violées, assassinées et sommairement enterrées, ont estimé que ce verdict ne constituait qu'une première étape. MM. William Ford et Michael Donovan, frères de deux des religieuses, ont déclaré qu'il importait maintenant de savoir qui avait donné l'ordre d'assassiner les quatre femmes. M. Ford a indiqué que les familles des victimes avaient été soumises à des *« pressions subtiles ou brutales »* de responsables du département d'Etat pour *« accepter la thèse que les seuls responsables des assassinats étaient les cinq gardes nationaux »*. — *(AFP, AP).*

**[L'assassinat des quatre religieuses américaines, dont trois appartenaient à l'ordre de Maryknoll, avait fait un bruit énorme aux Etats-Unis et a souvent servi d'argument à l'opposition démocrate pour dénoncer la complicité de l'administration Reagan avec les régimes les plus brutaux d'Amérique centrale. La hiérarchie religieuse avait, à plusieurs reprises, protesté contre les lenteurs de l'enquête et, une fois les présumés coupables arrêtés — il y a plus de deux ans, — la répugnance visible du gouvernement salvadorien à les faire passer en justice. Les promesses que le nouveau président élu, M. Duarte, a faites dans ce domaine ont, sans nul doute, favorablement impressionné les milieux libéraux du Congrès. — N.B.]**

● *L'un des directeurs de la police salvadorienne*, le colonel Nicolas Carranza, soupçonné d'être l'un des dirigeants des Escadrons de la mort, va être nommé attaché militaire en Allemagne fédérale, a annoncé jeudi 24 mai un porte-parole officiel. Le colonel Carranza, qui a toujours nié les accusations de plusieurs journaux américains sur ses liens supposés avec les Escadrons de la mort, sera remplacé par le colonel Rinaldo Golcher, actuel directeur du Centre d'études des forces armées. — *(AFP.)*

● *Une nouvelle centrale électrique au Salvador.* — Le gouvernement salvadorien, avec l'aide des Etats-Unis, a fait construire une nouvelle centrale électrique pour alimenter en électricité les départements touchés par les sabotages de la guérilla. Cette centrale approvisionnera en énergie les départements de San-Miguel, Usulutan, Morazan, et La Union. D'un coût total de 10 millions de dollars, elle a été financée à 80 % par les Etats-Unis. — *(AFP.)*

● *Débat sur les disparus en Amérique latine.* — Un débat sur la question des enlèvements et des « disparus » en Amérique latine doit avoir lieu le samedi 26 mai, à 17 heures à la Maison des syndicats, 33, rue de la Grange-aux-Belles, Paris-10e (métro Château-Landon). Le débat organisé par la Fédération latino-américaine des associations de parents de disparus, sera animé par des juristes.




# A TRAVERS LE MONDE

## Afghanistan

● *MENACE DE FAMINE.* — Un demi-million d'Afghans meurent de faim ou souffrent de malnutrition grave, a révélé, jeudi 24 mai, un rapport du Comité britannique pour le développement outre-mer, un organisme d'Etat. L'auteur du rapport, l'anthropologue britannique Frances D'Souza, de la faculté de médecine tropicale de Londres, qui a coordonné les travaux de plusieurs équipes de chercheurs afghans en 1983, dans trente-neuf provinces du pays, a déclaré que *« la famine menace très sérieusement »* et que *« les dernières offensives de l'armée soviétique ont dû encore aggraver la situation depuis ces six derniers mois »*. — *(AP, Reuter.)*

## Danemark

● DEUX SOVIÉTIQUES EXPULSÉS. — Deux membres de la délégation commerciale soviétique à Copenhague ont été priés le jeudi 24 mai de quitter le Danemark dans les quinze jours, pour s'être livrés à des activités *« incompatibles avec leur statut de diplomates »*. Selon les services de renseignement danois, les deux hommes étaient particulièrement actifs dans le domaine de l'espionnage industriel. — *(AP, UPI).*

## Israël

● LE RABBIN WALDMAN PLACÉ EN GARDE A VUE. — Le rabbin Eliezer Waldman, numéro quatre du parti Tekhya (ultra-nationaliste) sur la liste des candidats de ce parti aux prochaines élections législatives du 23 juillet, a été placé, mercredi soir, en garde à vue pour quarante-huit heures, dans le cadre de l'enquête sur le réseau terroriste anti-arabe, indiquait-on jeudi 24 mai dans les milieux policiers.

Le numéro un du parti Tekhya est le ministre de la recherche scientifique, M. Yuval Neeman, suivi par l'ancien chef d'état-major Raphaël Eytan et le député Mme Geoula Cohen. — *(AFP.)*

## Yougoslavie

● GRÈVE DE LA FAIM DE TROIS INTELLECTUELS. — Les trois intellectuels arrêtés mercredi 23 mai à Belgrade ont commencé une grève de la faim. M. Pavle Imsirovic, traducteur, l'une des vingt-huit personnes arrêtées le mois dernier en compagnie de M. Milovan Djilas et relâchées quelques jours plus tard, et MM. Milan Nikolic et Vladimir Mijanovic, sociologues, entendent protester contre leur *« arrestation illégale »*. Avant d'être conduit par les policiers, M. Mijanovic, l'ancien leader du mai 68 étudiant yougoslave, a déclaré qu'il entendait poursuivre une grève de la faim jusqu'à ce qu'il *« établisse un contact avec les plus hauts dirigeants du pays »*. — *(AFP.)*

● CONDAMNATION DE SIX NATIONALISTES ALBANAIS. — Six nationalistes albanais, membres du Mouvement pour une république socialiste albanaise de Yougoslavie, accusés d'*« activités hostiles »* ont été condamnés, jeudi 24 mai, à Belgrade, à des peines de prison allant de quatre à treize ans. Les deux principaux accusés, MM. Ziah Shemsiu, trente-quatre ans, et Sami Kusteshi, vingt-trois ans, tous deux résidant en Suisse, ont été condamnés respectivement à treize et neuf ans de prison pour avoir *« organisé l'entrée illégale et le recel en Yougoslavie d'armes et de munitions, d'explosifs et de matériel de propagande hostile au régime »*. — *(AFP.)*

# AFRIQUE

# La Guinée en convalescence

## III. – *Un brin d'espoir*

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

**Combien de temps faudra-t-il à la Guinée pour se remettre de l'« héritage » catastrophique, tant sur le plan humain qu'économique, laissé par vingt-cinq années de régime Sekou Touré ? Après une phase d'euphorie, les nouvelles autorités de Conakry mesurent l'ampleur de leur tâche. La France, qui est prête à favoriser le « nouveau départ » de la Guinée, ne le fera que dans la mesure de ses moyens financiers, qui sont limités (*le Monde* des 24 et 25 mai).**

Conakry. – Conduits par leurs maîtres, des centaines d'écoliers ont balayé, dimanche 20 mai, les rues de la capitale de la Guinée, ramassant et brûlant les ordures amoncelées çà et là au fil des semaines. Les soixante minibus commandés par Sekou Touré pour le sommet de l'OUA – que les militaires ont sagement renoncé à accueillir pour l'instant – ont été affectés à des transports urbains, qui n'existaient pratiquement plus. Ces nouveaux autobus ne sont pas pris d'assaut, comme c'est le cas partout ailleurs en Afrique. Les gens font sagement la queue, en ordre, parfois pendant des heures. Il en va de même aux abords des pompes à essence. Les citernes étaient presque vides quand l'armée, le 3 avril, a pris le pouvoir, sans effusion de sang et dans la liesse populaire.

Après Sekou Touré, la Guinée en quête d'avenir se frotte à ce « *quelque chose* » d'insaisissable et difficile à assimiler qu'est la liberté. Les anciens prisonniers pleurent à la radio en revivant, sur l'antenne, l'épreuve de leur détention. Les intellectuels se renvoient la balle dans les colonnes de *Horoya*. Des délégations d'exilés, qui se compteraient deux millions, reviennent faire un tour au pays, embrasser leurs familles et hanter des antichambres de ministères, où elles déposent des motions de soutien aux militaires. Les murs des « maquis » – ces petits restaurants improvisés à l'africaine – doivent trembler à l'écoute de conversations enflammées, inconcevables voilà deux mois à peine.

### Une dévaluation de 700 % ?

Entre autres effets de son règne, Sekou Touré a dégoûté les Guinéens, pour un bon bout de temps, de la « *révolution* » et du recours à une phraséologie pseudo-progressiste. Les deux seuls généraux de l'ancien régime sont aux arrêts, au même titre que l'ancien ministre de la défense et quelques officiers proches du défunt président et exécuteurs de ses basses œuvres. Le seul dignitaire militaire – il était membre du comité central du PDG (Parti démocratique de Guinée) – encore au pouvoir est le colonel Diarra Traoré, premier ministre. Mais parce qu'elle n'a guère trempé dans les délices de l'ancien système et a moins participé que d'autres corps, comme la milice, aux répressions, l'armée bénéficie d'une image intacte et d'un précieux capital de sympathie, à l'instar du président Lansana Conté, un colonel d'une cinquantaine d'années – dont trente sous les drapeaux, – dont Sekou Touré se méfiait, ou du capitaine Facinet Touré, un peu plus jeune, promu ministre des affaires étrangères et qui passe pour l'un des animateurs du CMRN, le Comité militaire de redressement national.

« *Ne me parlez pas de priorités, tout est prioritaire* », dit ce dernier à qui veut l'entendre. Les militaires ont commencé par annoncer des mesures de libéralisation de l'économie. Importex, société d'Etat qui contrôlait le commerce extérieur, a été dissoute et ses services rattachés à deux ministères. Les barrages routiers ont été levés. Un nouveau code d'investissements, beaucoup plus libéral, est prévu pour attirer les capitaux étrangers. Plusieurs commissions travaillent déjà à la réorganisation de l'enseignement, dont de véritables « états généraux » s'ouvrent le 24 mai à Conakry, en présence d'experts français. Une fois un délicat contentieux réglé (1), les négociations s'engageront avec le FMI, pour tenter d'assainir la situation monétaire du pays.

Pour rétablir un climat de confiance, il va falloir procéder, dans de bonnes conditions, à une dévaluation du sily. On parle de 600 % à 700 %. Avant même que la négociation s'amorce, des Occidentaux ont décidé de demander au FMI de ne pas imposer « *de conditions trop draconiennes* ». Les experts internationaux venus enquêter sur place sont persuadés que, le cas échéant, le rééchelonnement de la dette extérieure par le Club de Paris ne poserait pas de problèmes insurmontables. Une remise sur pied, dans un délai de deux ou trois ans, de l'économie pourrait permettre d'envisager la réintégration de la Guinée dans l'UMOA (2), c'est-à-dire dans la zone franc.

Sur le plan économique, la Guinée a besoin, dans l'immédiat, de refaire fonctionner un certain nombre de circuits. Remettre en état quelques routes, commencer à reconstituer un parc automobile, relancer certaines productions agricoles afin de réduire les importations de céréales et reprendre, par exemple, l'exportation d'ananas. L'or et le diamant pourraient rapporter quelques devises supplémentaires, à condition qu'une dévaluation réussie du sily contribue à réintégrer des circuits parallèles, qui expliquent, en partie, pourquoi certains marchés paraissent déjà bien fournis.

Un mouvement de soutien se dessine déjà. Les Américains, qui ont de gros intérêts dans le secteur minier, semblent à la fois vouloir appuyer le régime et renforcer leurs positions commerciales. Leurs hommes d'affaires ont reçu des assurances. Ils auraient décidé de livrer deux vedettes aux Guinéens pour les aider à contrôler les eaux très poissonneuses que les Soviétiques continuent apparemment de piller. La diaspora guinéenne à l'étranger commence à réinvestir, fût-ce prudemment, car elle reprend un peu pied dans le pays. De nombreux représentants de sociétés – et quelques « requins » – viennent se renseigner. La Guinée pourrait-elle redevenir une bonne affaire ?

L'impression de flou tient – comme toujours dans les débuts d'un nouveau régime – au décalage entre les intentions, ici bien libérales, des gouvernants et l'arsenal législatif qui doit accompagner toute réforme. Dans certains secteurs, des premiers pas ont été accomplis. C'est le cas, par exemple, dans l'enseignement. Sept commissions ont déblayé le terrain. Face au marasme, les Guinéens auraient voulu, dès la prochaine rentrée, créer une cinquantaine de nouveaux CES, engager 2 500 instituteurs ainsi que 800 enseignants du secondaire.

Ils devront se contenter de réalisations plus modestes. Le français va être progressivement réintroduit dans l'enseignement primaire. Les « écoles du milieu » – écoles coraniques, du soir, dans la nature, qui avaient remplacé un enseignement public défaillant – seront utilisées d'une façon ou d'une autre. Interdite depuis 1961, l'école privée est de nouveau autorisée.

Le 13 mai, à l'occasion de la visite de M. Guy Penne, qui était accompagné de cinq de ses collaborateurs, les Français se sont engagés à aider la Guinée à préparer la rentrée scolaire d'octobre, dont l'éventuel succès est important pour les militaires. De dix à quinze experts français vont participer à l'étude des réformes, ce qui permettra de choisir les manuels de la rentrée – à l'achat desquels la France participera « *de façon significative* » – et de définir le nombre et la qualité des conseillers pédagogiques et des « formateurs » français destinés à opérer en Guinée.

En règle plus générale, la mission du conseiller à l'Elysée pour les affaires africaines et malgaches a eu non seulement un caractère exploratoire, mais elle a également contribué à faire comprendre aux Guinéens la juste mesure de l'aide que la France, dans la conjoncture actuelle, pourrait leur offrir. Le président Mitterrand aurait donné le « feu vert » à une aide substantielle, puisque la Guinée, au cœur de l'Afrique occidentale, constitue une « *chance* » qu'il ne faut pas laisser passer.

Faire aujourd'hui, sur le plan financier, un effort identique pour la Guinée à celui qui avait été entrepris, l'an dernier, sur le plan militaire, pour le Tchad ? Pour l'instant, il n'en est pas question. Paris n'en a pas les moyens. « *Cela pourrait se concevoir à l'échelle de l'Europe, pas à celui de la France* », explique-t-on à Paris, où l'on propose à Conakry « *un soutien et non un chèque* ». La coopération franco-guinéenne va recevoir une sérieuse impulsion, mais on est loin de la brutale injection dont l'économie guinéenne aurait besoin pour amorcer un nouveau départ.

Les militaires l'ont compris. Ils ont senti le danger que constitue le hiatus déjà sensible entre les aspirations populaires – l'euphorie des premiers jours, le rêve d'un monde meilleur – et les moyens à leur disposition pour améliorer le sort des populations. « *Nous allons payer Sekou Touré pendant encore quelques années* », nous ont dit plusieurs Guinéens. Face à l'absentéisme dans la fonction publique et à la démobilisation générale des esprits, devant les risques des divisions – ethniques, politiques, sociales – que Sekou Touré a renforcées et, en règle plus générale, le vide laissé par l'ancien régime, les militaires ont eu, dès le départ, une attitude sans ambiguïté : ils sont au pouvoir pour y rester.

Des institutions, il ne reste rien. La Constitution, le Parti-Etat, les fermes collectives et les organismes de l'ancien régime, qui ont été dissous, n'avaient pas vraiment besoin de l'être, s'étant effondrés comme un château de cartes. De vingt-six années d'un régime souvent qualifié, à Conakry, de « *démoniaque* », il ne reste que les cicatrices, qui seront longues à guérir.

### Le sort des tortionnaires

Au camp de Kindia, les anciens inquisiteurs – au premier rang desquels Ismaël Touré, le demi-frère, et Siaka Touré, le neveu de l'ancien dictateur – sont soumis, à leur tour, à l'interrogatoire. Les nouvelles autorités leur ont promis la vie sauve mais elles veulent, entre autres choses, savoir où sont passés les millions de dollars détournés et, si possible, en récupérer une partie. Les intéressés ont trop de « métier » pour être faciles à manier. Pour se défendre, ils vont tenter – ils le font même déjà – d'impliquer certains militaires dans les trafics et les méthodes de l'ancien régime. En outre, l'opinion publique interpréterait fatalement la clémence comme de la compromission. Que faire ? Un procès public promettrait d'éclabousser un bon nombre de gens dont les militaires ont besoin pour gouverner. « *Le seul espoir d'Ismaël et de Siaka ne peut être que de jouer les hommes au pouvoir les uns contre les autres* », nous a dit un Guinéen qui a bien connu l'entourage de Sekou Touré.

Le régime s'est durci, du moins apparemment, à l'égard de l'ancienne clique au pouvoir, aujourd'hui internée à Kindia. Après avoir promis qu'aucune exécution n'aurait lieu, puis annoncé que les condamnations ne seraient prononcées que pour corruption et malversations, le premier ministre a fait savoir à la télévision, le 13 mai, que les « *crimes de sang* » seraient châtiés. Mais le président Conté et les autres membres du Comité militaire de redressement national n'ont pas, à ce jour, donné leur aval à ces propos.

Pour éviter tout dérapage, les militaires ont adopté un ton relativement ferme. Sekou Touré avait privilégié les gens de son clan qui appartenaient à l'ethnie des Malinkés. Il avait, voilà quelques années, déclaré publiquement la guerre aux Peuls, qui forment, aujourd'hui, les gros bataillons des réfugiés au Sénégal, en Côte-d'Ivoire ou au Mali. Le président Conté, un Soussou de la côte, entend calmer les esprits et éviter toute tension ethnique. « *Pas d'Etat soussou* », tel paraît être le mot d'ordre dans son entourage.

Les politiciens, y compris ceux qui rentrent de l'étranger, ont donc été invités à consacrer leurs énergies à tenter de remettre la Guinée sur pied. On leur a demandé d'appuyer sans réserves l'action du comité militaire et de renoncer, pour l'instant, à toute ambition personnelle. Parallèlement, les activités d'anciens membres de l'entourage de Sekou Touré encore en liberté sont suivies de près. Des « barons » de l'ancien régime auraient été interpellés la semaine dernière à Conakry au cours d'une réunion clandestine. Enfin, l'armée entend mettre un peu d'ordre dans ses propres rangs. Trente-cinq jeunes officiers ont été nommés à la direction des sociétés d'Etat commerciales – sans doute condamnées à disparaître, – promotions que certains interprètent déjà comme des mises à l'écart. Le couvre-feu nocturne a été levé, mais l'armée continue de procéder, dans la capitale, à des contrôles d'identité après minuit.

La Guinée atrophiée après tant d'années d'incurie et de terreur se remet lentement en marche. L'espoir renaît. Mais les Guinéens ne peuvent pas se permettre de céder à la tentation du rêve. Le malade ne se sent pas encore à l'abri d'une rechute. Il avance en tâtonnant, et d'autres épreuves sans doute l'attendent avant qu'il ne retrouve équilibre et santé. Alors, son ancien maître lui paraîtra n'avoir été qu'un désastreux accident de l'histoire.

FIN

(1) Un administrateur, guinéen, du FMI, M. Sangaré, revenu de Washington pour assister aux funérailles de Sekou Touré, a été arrêté à Conakry après le coup d'Etat et y est toujours détenu. Les militaires le soupçonneraient, en effet, d'avoir participé – ou, plus simplement, d'avoir été mis au courant – de manipulations de sommes d'argent et de biens que l'ancien président et son entourage possédaient à l'étranger. De véritables négociations avec le FMI ne pourront s'engager qu'après sa libération.

(2) UMOA : Union monétaire ouest-africaine, qui regroupe, depuis 1962, la Haute-Volta, la Côte-d'Ivoire, le Niger, le Sénégal, le Bénin et le Togo et, depuis 1984, le Mali. Ces pays ont pour monnaie le franc CFA.



هكذا من الاصل

Le Monde

# politique

## LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

## Mme Veil à Rennes : la liberté contre le socialisme

De notre envoyée spéciale

Rennes. – Pour le premier meeting national de sa campagne européenne, que s'était chargé d'organiser à Rennes M. Raymond Marcellin, ancien ministre, député (UDF) du Morbihan, Mme Simone Veil a rassemblé, jeudi soir 24 mai, dans la salle omnisport de la ville, quelque deux mille personnes. Son habituel compagnon, M. Bernard Pons, retenu à Paris par un face-à-face télévisé avec M. Georges Marchais, l'avait, ce soir-là, abandonnée.

L'ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés européennes ne s'est pas pour autant retrouvée seule à la tribune. Outre M. Marcellin, y avaient pris notamment place MM. Pierre Méhaignerie, président du CDS, Christian Bonnet, ancien ministre, sénateur (RI) du Morbihan, Yvon Bourges, ancien ministre, sénateur (RPR) d'Ille-et-Vilaine, Guy Guermeur, ancien député RPR du Finistère, et Bernard Lemoux, qui, après avoir abandonné ses « pavillons », se retrouve en soixante-quatorzième place sur la liste de Mme Veil.

Si elle n'a pas manifesté un enthousiasme excessif et n'a pas transformé cette première réunion en une manifestation chaleureuse, l'assistance a su toutefois applaudir les plaidoyers en faveur de la liberté de l'enseignement ou de la défense de l'agriculture. Elle a su aussi siffler à l'évocation des noms de MM. Mitterrand et Mauroy. Deux incidents ont à peine distrait cette réunion. Lors de l'intervention de M. Guermeur, une première personne s'est levée, brandissant une banderole défendant *« le respect de la vie innocente »*. Une deuxième personne, militante de l'association Laissez-les vivre, déroulait à son tour une affiche sur laquelle on pouvait lire : *« Veil et gauche avorteuses : même crime. »*

Avant Mme Veil, les différents intervenants ont évoqué le débat sur l'enseignement. M. Marcellin a parlé du *« record d'incompétence gouvernementale »* atteint notamment avec la loi sur l'enseignement, *« prototype de la loi inapplicable qui menace tout le monde et ne satisfait personne »*. M. Méhaignerie a expliqué : *« Le 17 juin, nous avons besoin de l'écart le plus grand entre la liste Veil et les listes socialiste et communiste. Sanctionner le pouvoir, c'est d'abord sanctionner ce lamentable débat que nous venons d'avoir sur l'école libre. »* M. Lemoux a, de son côté, parlé d'*« assassinat au calibre 49-3 de la liberté de l'enseignement »*.

Mme Simone Veil a jugé pour sa part que *« la démocratie a été bafouée sur un problème essentiel »*, et a affirmé sa solidarité avec *« tous ceux qui se sentent concernés »*. Le chef de file de la liste de l'opposition a ensuite évoqué les questions européennes. *« Si l'Europe aujourd'hui veut survivre*, a-t-elle dit, *il faut qu'elle trouve un second souffle : un souffle politique. »* Evoquant l'intervention de M. François Mitterrand jeudi matin devant l'Assemblée de Strasbourg, Mme Veil a affirmé : *« Ce qui m'a inquiétée, c'est qu'il a semblé oublier qu'aujourd'hui la France a perdu la crédibilité nécessaire pour porter ce message et que, d'ores et déjà, pour cette présidence actuelle, l'Europe se trouve confrontée à de difficultés telles, que nous n'avons pas su résoudre, que les projets d'avenir de M. Mitterrand semblent bien utopiques. »*

La nécessité de renforcer l'Europe, à laquelle elle croit, va de pair, pour Mme Veil, avec une autre conviction : *« Pour construire une Europe forte, pour mobiliser les Français, il nous fallait nous, au sein de l'opposition, être unis et défendre notre projet par une liste commune de l'opposition. L'union de l'opposition face à une désunion d'une majorité au bord de l'éclatement démontre la capacité de l'opposition à se mettre d'accord sur les choix essentiels posés aujourd'hui au pays. Cette union est claire, elle ne repose sur aucune ambiguïté, aucune mollesse, aucun renoncement »*, a-t-elle affirmé. Elle a poursuivi : *« La liste d'union de l'opposition, c'est le réalisme contre l'utopie, l'avenir contre l'archaïsme, le courage contre la démagogie, la liberté contre le socialisme. »* A Rennes, Mme Veil devait aussi évoquer longuement la politique agricole actuelle, dénonçant *« la brutalité des mesures qui se sont abattues sur l'agriculture »*.

*« On a le sentiment que l'on a choisi toutes les mesures qui pénalisaient les agriculteurs français*, a-t-elle déclaré. (...) *La France voulait à tout prix obtenir un succès* [à Bruxelles], *quitte à brader les intérêts de nos agriculteurs. »* Estimant que l'agriculture *« n'est pas le seul secteur menacé par la politique actuelle »*, Mme Veil, élargissant son propos, a conclu : *« Contre cette gestion française ruineuse et incohérente, imprégnée de sectarisme et d'idéologie, l'Europe est une garantie. L'existence de la Communauté a permis déjà de freiner une dérive vers un système d'économie dirigiste. Elle a déjà sauvé la France du pire quand le gouvernement, par un sursaut, a décidé de rester dans le système monétaire européen. »*

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

## M. Le Pen s'élève contre « la violence et la haine »

De notre correspondant

Metz. – M. Jean-Marie Le Pen s'est élevé, jeudi 24 mai, à Metz, contre *« la violence et la haine que nous sommes seuls*, dit-il, *à avoir le droit de subir sans rien dire »*. Au moment de l'arrivée du président du Front national au Parc des expositions de Metz-Grigny, vers 21 heures, plusieurs dizaines de manifestants s'étaient réunis malgré une pluie battante. Ils ont lancé des pierres sur des membres du service d'ordre de M. Le Pen. L'intervention des gendarmes mobiles les a rapidement dispersés. Trois personnes portant des bouteilles vides et des pétards ont été interpellées.

M. Le Pen a pu ensuite tenir normalement sa réunion publique, à laquelle assistaient un millier de participants. Au cours de son intervention, il a répondu à la section de Moselle du conseil représentatif des institutions juives de France, laquelle avait affirmé que sa venue *« provoquait inquiétude, émotion et réprobation au sein d'une communauté juive profondément attachée à la démocratie et au pluralisme »*. *« Le Front national n'est pas raciste*, a-t-il déclaré. *Nous n'avons pas à nous justifier tous les jours. »*

J.-L. T.

## Propos et débats

### M. Edgar Faure : rien à voir avec ERE

*La liste ERE (Entente radicale écologiste) ne se place* « nullement dans l'inspiration ou dans le prolongement du projet des deux Faure (...). Bien au contraire, cette liste a été constituée à l'encontre de ce projet », *a déclaré, jeudi 24 mai, à Besançon, M. Edgar Faure, président du conseil régional de Franche-Comté, qui fut avec M. Maurice Faure l'auteur d'un projet avorté d'une liste placée au-dessus des partis* « avec des objectifs purement européens ». « Or, *estime M. Edgar Faure*, la liste ERE est en fait de tonalité MRG et se situe dans la mouvance de la majorité présidentielle. »

### ERE : vive la relance de l'union

« Nous ne pouvons que nous féliciter de la déclaration du président Mitterrand sur un *« nouveau traité »* en vue de l'union européenne », *ont déclaré, jeudi 24 mai, à Strasbourg, MM. Olivier Stirn et Brice Lalonde, têtes de liste de l'Entente radicale écologiste aux élections européennes. Les deux candidats de l'ERE ont également approuvé la proposition de M. Mitterrand de créer une chaîne de télévision européenne à partir du satellite franco-allemand, soulignant que* « l'Europe, déjà reconnue comme une entité dans le monde entier, doit être ressentie comme une nécessité intérieure ».

### Le PSU : pour une défense sans armes nucléaires

*M. Jacques Salvator, secrétaire national du PSU, a présenté, jeudi 24 mai, à la presse le* « manifeste » *européen de son parti, qui souligne, notamment, que* « seul un pari sur les capacités de l'Europe à se construire, à nouer de nouvelles solidarités, peut offrir une marge d'autonomie économique à la France de gauche ». *Il formule des propositions relatives à la paix, aux trente-cinq heures, une* « Europe des langues, des cultures et des régions », *aux droits des immigrés et une politique agricole plus solidaire des pays du tiers-monde. Il préconise une défense de l'Europe sans armes nucléaires, fondée sur* « l'impossibilité politique » *qu'il y aurait et la* « détermination des populations d'Europe à ne pas être conquises ou occupées ».

### Le PCF : contre une défense européenne

*Le PCF, dans une brochure présentée, jeudi 24 mai, plaide pour l'Europe de la croissance et de l'emploi, du progrès social et de la coopération, de l'indépendance, de la démocratie et de la paix. Ce document, intitulé* Réussir en France, faire du neuf en Europe, *définit les orientations principales du Parti communiste pour le scrutin du 17 juin.* « Nous sommes convaincus que la politique de croissance, d'emploi et de progrès social, pour laquelle nous luttons chez nous, que la France forte que nous voulons, peut contribuer à impulser les avancées économiques et sociales à l'échelle européenne, des coopérations et des relations nouvelles entre les peuples d'Europe et du monde entier », *indique l'introduction.*

*Le PCF est opposé à* « toute mise en cause de la règle de l'unanimité, comme aux tentatives de mettre sur pied une défense européenne ». *Il réaffirme son refus de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal,* « synonyme de chômage, de régression sociale et d'abandon national ».

## Le professeur Lalonde

Il se veut à la fois humble *(« Nous n'avons pas le monopole de l'écologie »)*, triomphant *(« Cette liste même est une victoire »)* et sincère *(« Il est désolant qu'on puisse mettre en doute notre engagement écologiste »)*. Mais assurément, il entre dans la catégorie des habiles de la politique : sur son affiche, déjà, Brice Lalonde apparaît entouré de MM. Stirn et Doubin, deux cautions patentées du « microcosme ». A sa conférence de presse du 23 mai, il se présente aux côtés d'une pléiade européenne : M. Tom Burke, Britannique ; Mme Delphine Brox, ancienne députée franco-allemande au Parlement de Brême ; seul manque à l'appel le militant italien de la Lega per l'ambiante, qui a raté son avion *(« en bon écologiste »*, ironise Brice Lalonde). Pas de doute : les véritables Verts européens soutiennent la liste ERE (Entente radicale écologiste).

*Pourtant*, le nouveau discours lalondien sonne peu « écolo ». Et il s'en vante : *« L'écologie des années 80 ne sera ni pleurarde ni gauchiste ; nous allons la mettre au cœur de nouvelles alliances. »* Et le professeur Lalonde d'asséner quelques aphorismes douloureux à entendre chez les nostalgiques de l'ivresse soixante-huitarde : *« L'écologie n'est pas le pacifisme... Ne soyons pas naïfs : l'Europe ne peut-être à la fois indépendante et dénucléarisée... L'économie européenne doit être compétitive. Nous sommes pour la productivité... »*

Poussé dans ses retranchements, l'ancien candidat à la présidence de la République introduit cependant quelques nuances : *« Pour la productivité, mais contre le productivisme. »* Les centrales nucléaires ? *« Il n'y a pas à être pour ou contre, elles existent. Il y en a même trop. »* Ce contre quoi lutte la liste ERE, c'est la dissémination, la prolifération nucléaire, lourde de dangers de guerre incontrôlables, qui échapperaient même à la logique du conflit Est-Ouest.

Les formules fleurissent : *« Nous ne sommes pas verts, mais ouverts »*, dit-il en manière de reproche à l'autre liste (les Verts), *« créée il y a trois mois »*, jugée dogmatique et sectaire, sur le modèle des Verts allemands *(« verdure stalinienne »*, selon Delphine Brox). Et puis, cette échappée, comme un cri du cœur : *« Pour un écologiste, l'Europe, ce n'est pas Bruxelles, ce sont les arbres qui meurent, l'air qu'on respire... »*. Sans doute. Mais Brice Lalonde candidat a surtout les yeux fixés sur Strasbourg.

ROGER CANS.

● *Le PS et les écologistes.* – L'Alliance écologique, que dirige M. Jean-Claude Delarue, considérant le *« bilan des avancées importantes réalisées depuis mai 1981 »* (décentralisation, droit du consommateur, radios libres, notamment), appelle à voter, aux élections européennes, pour la liste du Parti socialiste.

## LE DÉBAT MARCHAIS-PONS SUR TF 1

### Des préoccupations convergentes

*Comme pour sacrifier au rituel* qu'impose le scrutin du 17 juin, MM. Georges Marchais et Bernard Pons ont consacré les premières minutes de leur débat, au cours de l'émission *« Politiques »* de TF 1, jeudi 24 mai, à exposer, en résumé, leurs propositions pour l'Europe, se promettant d'y revenir plus tard. Cette formalité expédiée, le *dialogue* a *anticipé* un autre événement : les élections législatives de 1986. Les deux secrétaires généraux se sont livrés à l'assaut habituel qui précède ce genre de consultation intérieure, mais ils l'ont fait, l'un et l'autre, dans la bonne humeur.

M. Pons s'est employé à empêcher M. Marchais de se démarquer du gouvernement, afin de montrer que le seul vote-sanction possible vis-à-vis du pouvoir sera, le 17 juin, le vote pour l'opposition. Le secrétaire général du RPR n'a pas eu de peine à atteindre son objectif, car M. Marchais était visiblement décidé à faire la preuve que, comme il l'avait dit au début de sa campagne, le *« seul adversaire »* des communistes, *« c'est la droite »*, et à tenir un langage unitaire.

*La tactique* de M. Pons est donc apparue différente de celle de Mme Simone Veil, qui insiste volontier sur la division de la majorité. M. Marchais, de son côté, était loin du : *« Ne pas voter communiste, c'est dire que tout va bien »*, asséné sans relâche, *jusqu'à présent*, dans les meetings de sa campagne. Le *« débat serré »* qu'il a évoqué entre son parti et le PS, à propos de l'emploi et du pouvoir d'achat, paraissait presque secondaire...

Les deux interlocuteurs, comme pour conjurer les récents sondages qui attribuent une légère baisse d'audience à leur liste respective, ont insisté sur la portée nationale du scrutin du 17 juin. M. Pons a consacré sa longue conclusion à dissuader les électeurs de l'opposition de disperser leurs voix sur les listes « marginales ».

A. P. et P. J.

### M. Marchais : la gauche se présente avec un bilan déjà remarquable

M. Georges Marchais a évoqué les *« implications européennes »* des élections du 17 juin, mais il a souligné que cette échéance est *« avant tout nationale »*. *« La gauche*, a-t-il dit, *se présente avec un bilan déjà remarquable mais il y a aussi des problèmes, (...) en particulier le problème de l'emploi. Tous ceux qui sont concernés par cette question ne comprendraient pas (...) qu'au cours de cette campagne électorale les problèmes ne soient pas posés devant l'opinion publique, avec les propositions faites par chaque formation. »* Le secrétaire général du PCF a déclaré que l'union de la gauche *« est solide »*.

M. Marchais a exposé les *« quatre grands objectifs »* du Parti communiste pour l'Europe. *« Le premier de ces objectifs*, a-t-il dit, *c'est que l'Europe contribue à résoudre (...) le problème de l'emploi, le problème de la croissance. (...) La deuxième chose, c'est que nous voulons (...) une Europe du progrès social, et une des premières questions que nous posons, c'est d'examiner dans quelles conditions on peut avancer vers la semaine de travail à 35 heures sans diminution de salaire. (...) Troisième objectif (...) : l'Europe doit (...) développer sa coopération avec les pays en voie de développement, avec les pays socialistes. (...) Enfin, nous pensons que l'Europe peut jouer un rôle dans le domaine de la paix, dans le domaine du désarmement. Elle peut et elle devrait y contribuer. »*

Sur le plan intérieur, M. Marchais a déclaré : *« Le problème crucial, c'est le problème de l'emploi, et il est vrai qu'entre le Parti socialiste et nous, sur les moyens de résoudre cette question, il y a un débat. Nous pensons, nous, que l'on ne pourra résoudre le problème du chômage que par la relance de la croissance. (...) Les entreprises capitalistes ont réalisé, en 1983, 32 % de profit en plus. Elles ont eu des aides publiques, des prêts bonifiés, c'est-à-dire toute une série d'avantages. Or, nous constatons que, malgré cela, l'investissement est inférieur de 4 %. (...) Le grand capital ne veut pas investir dans l'industrie, dans la production française. Il exporte ses capitaux à l'étranger, pour spéculer sur le dollar, sur les taux d'intérêt américains. La discussion, avec nos partenaires, porte sur cette question. »* Le secrétaire général du PCF a souligné, ensuite, à ce propos : *« Ne vous faites aucune illusion. Nous sommes les hommes de l'union. Nous sommes engagés dans la majorité. Nous y resterons. Nous sommes les hommes de l'union au gouvernement, au Parlement et dans le pays, et nous ferons tout pour que les engagements pris soient tenus et pour que la gauche réussisse. »*

### M. Pons : Le bilan du gouvernement Mitterrand-Marchais-Mauroy est absolument catastrophique

M. Bernard Pons a indiqué que dans les élections au Parlement européen *« l'opposition unie considère qu'il y a un aspect très important de politique intérieure qui intéresse notre pays. Car, pour nous, la relance de la construction de l'Europe, c'est-à-dire une Europe forte, ne peut se concevoir qu'avec une France debout, avec une France forte. Or, le gouvernement constitué par les socialistes et par les communistes, en place depuis trois ans, a affaibli notre pays, a abaissé la France, et, par conséquent, nous allons profiter de cette campagne électorale pour attirer l'attention des Français sur le fait qu'il ne peut pas y avoir d'Europe dynamique, d'Europe ouverte, sans une France redressée (...). Le bilan du gouvernement Mitterrand-Marchais-Mauroy est absolument catastrophique. Ces élections seront le moyen pour les Français de donner le premier déclic avant les élections capitales de mars 1986, qui permettront de faire jouer l'alternance d'une façon démocratique. »*

A propos de la sécurité en Europe, M. Pons estime : *« Le parapluie américain risque de ne pas s'ouvrir dans les conditions prévues, et il serait bon d'envoyer à Strasbourg des hommes qui serviraient d'aiguillons pour les chefs d'Etat et de gouvernement afin de les inciter à se mettre autour d'une table pour réfléchir à ce problème très important de la sécurité de l'Europe et à la responsabilité de chacun des pays de l'Europe pour assurer cette sécurité. »*

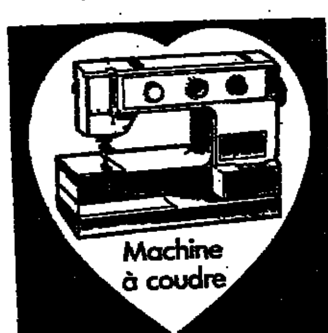
En conclusion, le secrétaire général du RPR, qui figure en deuxième position sur la liste de Mme Veil, a rappelé qu'il y aura le 17 juin *« trois listes, celle des communistes, celle des socialistes et celle des radicaux de gauche, qui soutiennent la politique du gouvernement et, pour compter les bulletins de vote qui auront véritablement sanctionné la politique du gouvernement, on comptera les bulletins de vote de la liste d'Union d'opposition nationale et républicaine et uniquement ceux-là. »* Il a ajouté : *« Je mets en garde tous les électeurs de ne pas se laisser abuser par les listes dites marginales. Car pour être prises en compte, il faudra que ces listes aient plus de 5 % d'électeurs, ce qui représente 1 500 000 électeurs. Ces bulletins seront doublement perdus (...). Ce ne sont pas les listes situées à l'un des extrêmes qui peuvent apporter l'alternance. En 1986, il faudra qu'il y ait dans un des plateaux de la balance tous les gros bataillons du RPR, des militants, des sympathisants, des amis ; de l'UDF, des militants, des sympathisants, des amis, et encore beaucoup d'autres électeurs. Et ça n'est pas à partir d'un extrême qu'on fera pencher le plateau de la balance. »*

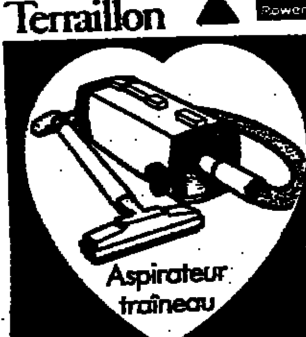




# Choisissez vos marques de tendresse.

*Fête des Mères*



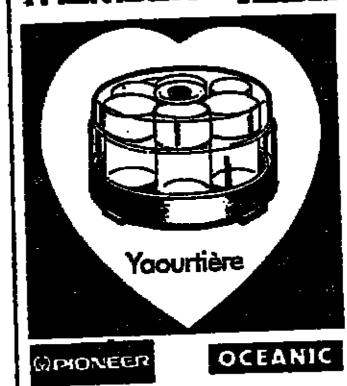


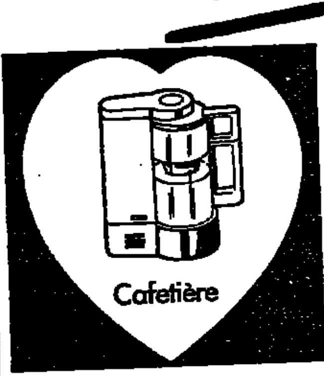
















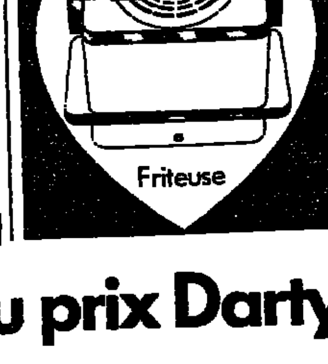






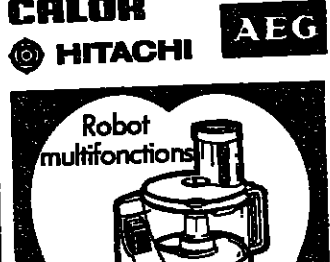






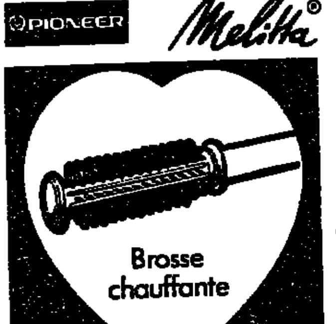













Ces illustrations ont un rôle purement indicatif et ne sont, en aucun cas, des reproductions des appareils.

## Des centaines d'idées-cadeaux au prix Darty.



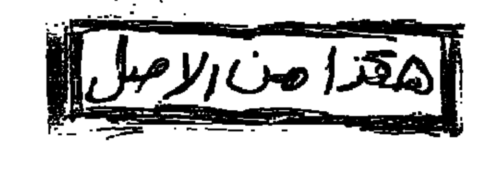

**PARIS**

8e : DARTY-sous-la-Madeleine
11e : 1, avenue de la République.
11e : 25 à 35, boulevard de Belleville
13e : Centre "Galaxie" - Niveau 3 - 30, avenue d'Italie
14e : C. Cial "Gaîté-Montparnasse" - 68-80, av. du Maine
15e : Front de Seine - Centre Commercial "Beaugrenelle" - 71, quai de Grenelle
17e : 8, avenue des Ternes
18e : 128, avenue de Saint-Ouen

**RÉGION PARISIENNE**

78 : Orgeval : Centre Commercial "Art de Vivre" - Sortie Poissy - Autoroute de l'Ouest
78 : Parly 2 : Centre Commercial "Parly 2" - Le Chesnay
78 : Vélizy : Centre Commercial Vélizy II
91 : Les Ulis : Centre Commercial "Les Ulis 2"
91 : Morsang-sur-Orge : 51, rue de Montlhéry (Autoroute du Sud - Sortie Savigny - Direction Sainte-Geneviève-des-Bois)
92 : Asnières : "Carrefour des 4 Routes" - 384, avenue d'Argenteuil - R.N. 309
92 : Châtillon : 151, avenue Marcel-Cachin - R.N. 306
92 : Boulogne : Pont de Sèvres - 122 bis, avenue du Général-Leclerc
92 : Puteaux : Centre Commercial "Les 4 Temps" Niveau 1 - "Grand-Place"
93 : Bagnolet : Porte de Bagnolet - Au pied du Novotel - 40, avenue Gallieni
93 : Bondy : 123-155, avenue Gallieni - R.N. 3
93 : Aubervilliers : Centre "Pariféric" - Porte de la Villette - 6 bis, rue Émile-Raynaud
93 : Noisy-le-Grand : Centre Commercial "Les Arcades" Marne-la-Vallée
93 : Pierrefitte : 102-114, avenue Lénine - R.N. 1
93 : Rosny-sous-Bois : Centre Commercial Rosny II
94 : Champigny : 10-12, avenue Roger-Salengro La Fourchette - R.N. 4
94 : Créteil : Centre Commercial Régional "Créteil Soleil"
94 : Fresnes : Zone Sofilic - Rue de l'Abreuvoir - R.N. 186
94 : Ivry : Centre Commercial "Ivry bords-de-Seine" - 16, rue Westermeyer
94 : Thiais-Rungis : Centre Commercial Régional "Belle-Épine" - R.N. 7
95 : Cergy-Pontoise : Centre Régional "3 Fontaines"

**ET 42 AUTRES MAGASINS EN PROVINCE.**



# POLITIQUE

## LE DÉBAT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## *Le projet de loi sur l'école est adopté en première lecture*

# Gauche contre droite

**En refusant de renverser le gouvernement, la majorité de l'Assemblée nationale a automatiquement adopté en première lecture le projet de loi sur l'*enseignement privé*. Ainsi le veut la Constitution. Bien-heureuse règle fondamentale qui a permis à de nombreux députés socialistes de ne pas avoir à se prononcer directement sur un texte qu'en fait ils continuent de critiquer, soit parce qu'ils ne le trouvent pas assez « laïque », soit parce qu'au contraire ils regrettent qu'il ne joue pas mieux la carte de la paix scolaire. Cette procédure a également offert aux communistes la possibilité de rester solidaires du gouvernement, tout en refusant le texte qu'il propose.**

**M. Alain Savary n'en a pas pour autant fini avec ce dossier empoisonné. D'abord parce que la Constitution permet aux sénateurs de débattre article par article de son projet. Nul ne doute que l'opposition fera le nécessaire pour obtenir, au palais du Luxembourg, les réponses du ministre de l'éducation nationale dont elle a été privée au Palais-Bourbon ; le bicamérisme jouera là tout son rôle. Ensuite parce que ce projet de loi devra encore revenir devant les députés avant d'être définitivement adopté. Enfin parce que le Conseil constitutionnel aura certainement lui aussi à se prononcer, et que les modifications qui ont été apportées par le gouvernement à son texte rendent plus aléatoire la décision que prendront les juges suprêmes.**

**L'opposition pourrait y trouver un appui. De toute façon, elle a réaffirmé jeudi, par la voix de M. Jacques Chirac, sa volonté d'abroger — quand elle sera revenue au pouvoir — certaines dispositions du texte actuel, mais non le texte lui-même. Elle aura probablement plus de mal à se mettre d'accord sur ce qui devra remplacer ces dispositions. Entre la réaffirmation du rôle essentiel de l'État en matière éducative faite par le président du RPR, la primauté que certaines personnalités de l'opposition, notamment à l'UDF, veulent voir reconnue à l'initiative privée, le souhait du conseil pour l'avenir de la France de M. Valéry Giscard d'Estaing de développer le rôle des collectivités locales dans le domaine scolaire, il y a plus que des nuances. Mieux valait donc pour les chefs de file du RPR et de l'UDF concentrer leurs attaques sur le gouvernement et son texte. Ils l'ont fait de telle façon que le débat autour de l'école est redevenu un des principaux thèmes de l'affrontement droite-gauche.**

**M. Pierre Mauroy est entré dans leur jeu. En menaçant de supprimer dans onze ans les subventions aux écoles privées si leurs responsables n'acceptaient pas de fournir une contrepartie à la gauche en échange du financement qu'elle leur accorde, en rangeant par avance tous ceux qui s'apprêtent à manifester pour la défense de l'école privée dans le camp de l'opposition, le premier ministre a clairement montré que le pouvoir avait changé d'attitude. Il est loin le temps où celui-ci cherchait à signer un armistice sans vainqueur ni vaincu. Certes M. Mauroy — visiblement excédé par la présentation erronée faite le plus souvent du projet gouvernemental — a expliqué que c'était faute de soutien des responsables de l'enseignement catholique qu'il avait durci son attitude. Mais c'est aussi pour lui l'occasion de renforcer son image d'homme de gauche.**

**Ce virage du pouvoir met mal à l'aise tous ceux qui dans un camp ou dans l'autre avaient parié — en public ou en privé — sur la possibilité d'une trêve durable. Il reste que ce texte est très loin des descriptions apocalytiques qui en étaient faites par l'opposition actuelle, avant les élections de 1978 et de 1981, et qu'elle maintient aujourd'hui.**

**THIERRY BRÉHIER.**

**La majorité des députés a refusé, le jeudi 24 mai, de renverser le gouvernement qui avait engagé sa responsabilité sur le projet qui réforme les rapports entre l'État et les collectivités locales d'une part, les établissements scolaires privés d'autre part. La motion de censure déposée par l'opposition n'a recueilli que 159 voix, c'est-à-dire celles des élus du RPR, de l'UDF et des non-inscrits qui sont proches de ces deux groupes (1).**

Premier orateur à défendre la censure, M. Jacques Chirac commence par expliquer que ce projet de loi est un des *« actes qui engagent le plus gravement la responsabilité* [du] *gouvernement devant l'histoire »*, car, dit-il, *« la paix scolaire régnait dans notre pays »*. Cherchant les raisons de la réforme voulue par la majorité, il explique que celle-ci a *« toujours tendance à unifier pour mieux contrôler »*, et il ajoute qu'elle ne peut pas *« supporter »* — et avec elle *« les syndicats politisés qui régentent l'éducation nationale depuis la guerre »* — *« que la vie de certains établissements scolaires ou la carrière de certains professeurs échappent à* [son] *contrôle »*. *« Vous ne serez satisfaits que le jour où la Fédération de l'éducation nationale et le Syndicat national des instituteurs auront étendu au secteur privé le pouvoir de nomination, de mutation et de promotion qu'ils exercent sans partage dans le secteur public »*, déclara-t-il.

Le président du RPR affirme que ce texte *« constitue un péril mortel pour la liberté des familles »*, car, *« partout où les collectivités territoriales seront aux mains de vos amis politiques, ce sera l'asphyxie lente et certaine des écoles privées »*. Il poursuit : *« J'adjure donc tous les Français qui ressentent la liberté de choisir l'école de leurs enfants comme un droit imprescriptible et sacré de combattre cette réforme. »* Quant à l'opposition, elle doit *« utiliser tous les moyens légaux pour faire obstacle à ce projet »*, et *« prendre l'engagement solennel (...) d'abroger toutes les mesures qui limitent le libre choix des établissements scolaires, leur caractère propre et leur autonomie de gestion »*.

### M. Chirac : « L'échec vous crispe dans l'intolérance. »

Le maire de Paris profite de cette occasion pour présenter son programme en matière éducative, expliquant que, pour l'opposition revenue au pouvoir, *« la rénovation de l'éducation nationale sera une tâche prioritaire »*. Il évoque *« le dévouement et la conscience professionnelle de la très grande majorité des maîtres »*, mais ajoute que *« la machine aujourd'hui ne tourne pas bien »*. Parlant de la dégradation de la qualité de l'enseignement, il explique *« l'une des causes les plus profondes du mal* [est] *la passion de l'égalitarisme »*. Il met en cause la création du collège unique, avant 1981, le contenu de *« certains manuels scolaires »*, la *« déformation marxiste de l'initiation économique »*, une *« entreprise d'endoctrinement »*.

M. Chirac souhaite donc que soient *« honoré le mérite, réhaussées les valeurs d'effort, de discipline, de rigueur intellectuelle, de contrôle des connaissances, bref de travail »*, car, pour lui, les *« bons sentiments »* qui ont cours depuis de nombreuses années dans l'éducation *« n'ont pas abouti aux résultats attendus »*. Il propose donc un développement de la *« responsabilité »* et de l'*« autonomie »* pour mettre fin au *« centralisme bureaucratique »* de l'éducation nationale, afin notamment que les chefs d'établissement puissent *« définir un projet éducatif spécifique »* et que les enseignants puissent échapper aux *« lobbies syndicaux »*. Il souligne aussi que la majorité veut *« un monopole d'Etat complètement unifié »*, alors que lui souhaite *« un service public de l'éducation nationale diversifié, dont l'Etat soit naturellement le garant, mais auquel puissent contribuer toutes les initiatives, qu'elles soient publiques ou privées »*. Il explique que la majorité, *« non contente d'avoir empêché cette évolution par des décennies de blocages syndicaux et d'opposition politique systématique »*, veut *« imposer aujourd'hui une loi, qui, au lieu de préparer l'avenir, règle des comptes »* et qu'il y va *« de la disparition d'une liberté »*, cela parce que, dit-il au premier ministre, *« l'échec vous crispe dans l'intolérance »*.

Répondant immédiatement, M. Pierre Mauroy commence par rappeler que *« le dualisme scolaire a été instauré par ceux qui choisirent la République et par ceux qui la refusèrent »*. Puis il explique que, *« si l'immense majorité des Français et des Françaises est attachée à l'école laïque, une minorité significative est non moins attachée à ses écoles privées. Le gouvernement le comprend et le respecte. Bien plus, il est disposé à permettre le financement de ces établissements sur des fonds publics dès lors qu'un accord existe sur des engagements réciproques »*.

Le premier ministre rappelle que le texte du gouvernement *« garantit la liberté de choix des parents »*, qu'il est fondé *« sur le pluralisme en matière d'éducation »* et qu'il ne détruit pas mais précise la notion de *« caractère propre »*. Il constate aussi : *« La réalité des propositions gouvernementales est dénaturée pour égarer les parents et obtenir la mobilisation politique recherchée. (...) Tout a été dit et fait pour pousser les parents du privé dans la rue. »* Il ajoute : *« Ceux qui mènent cette action politique prennent la responsabilité de diviser le pays. Ils ont choisi d'exacerber les passions plutôt que de rechercher la conciliation. »*

Expliquant qu'il refuse *« une concurrence qui oppose et qui isole »*, le chef du gouvernement, s'appuyant sur des déclarations de M. Michel Debré en 1959, rappelle que la loi que celui-ci avait fait voter *« préparait une intégration des établissements privés ; mais ceux-là mêmes qui l'avaient votée ont tout fait pour ne pas l'appliquer »*, et que, si *« la gauche a longtemps refusé toute idée de subvention à l'enseignement privé »*, elle *« a modifié son analyse »* en acceptant de *« s'inscrire dans la voie du rapprochement des écoles »*.

### M. Mauroy : « Les manifestants défileront pour la droite »

Abordant le problème de la titularisation des maîtres du privé, le premier ministre souligne *« les avantages que le statut de la fonction publique apportent à ceux qui en bénéficient »* et que son projet précise que *« les affectations des enseignants seront faites en accord avec les chefs d'établissement »* ; que cela ne porte donc pas atteinte à l'autonomie des écoles privées et *« à la spécificité des projets éducatifs »*. Pour lui, ce projet de loi est *« un pari sans danger, puisque le financement des écoles privées est garanti et que, si, au bout du compte, il n'y avait pas accord, la loi ne serait pas pérennisée »*. Puis il souligne que la majorité a, *« il y a trois ans, trouvé l'éducation nationale dans un véritable état d'abandon »*, et qu'elle a entrepris *« un effort général de rénovation »*. Il déclare au maire de Paris : *« Votre réquisitoire était un réquisitoire contre vous-même, contre les gouvernements de droite, contre les ministres de l'éducation nationale qui changeaient tous les ans. »*

Soulignant que les députés de la majorité sont *« des députés de la liberté »*, il affirme que *« M. Chirac dirige le parti bonapartiste »* et *« ne cesse de rêver à Brumaire »*.

Puis M. Mauroy reconnaît : *« Ce qui m'a poussé à éviter tout engagement financier sans limite de temps de l'Etat, c'est la décision prise avant même l'ouverture de notre débat d'organiser une grande manifestation en faveur de l'enseignement privé (...), car ceux qui organisent cette manifestation prouvent ainsi qu'ils n'acceptent pas l'esprit même de notre projet de loi, n'acceptent pas les perspectives que nous ouvrons, n'acceptent pas les titularisations. »* Confirmant son refus d'officialiser le *« dualisme scolaire »*, il ajoute que, si les responsables de l'enseignement privé *« refusent de s'inscrire dans la perspective de la loi (...), des neuf à onze ans de trêve que nous proposons, il faudra bien constater la séparation de corps. Et le vieux débat reprendra, et rebondira le problème de savoir s'il convient de subventionner les établissements privés »*. Menaçant, il ajoute : *« Si vous refusez la chance historique qui vous est offerte, vous aboutirez à la remise en cause du principe même de subventions dont vous bénéficiez. »*

S'adressant à ceux qui s'apprêtent à manifester, il leur dit : *« Vous défilerez pour l'opposition, contre la réconciliation. Vous défilerez pour la droite, contre les principes de notre Etat républicain »*, et rappelle : *« La règle, dans une démocratie, c'est ici qu'elle est fixée. C'est le Parlement qui en décide. Ce n'est pas la rue. »* Le premier ministre conclut : *« Je souhaite que la raison l'emporte sur les passions politiques. »*


Croquis de Cagnat.

Intervenant au nom du groupe socialiste, M. Bernard Derosier (Nord) affirme que la droite, durant les vingt-trois ans où elle était au pouvoir, a porté atteinte aux libertés et que dans le projet du gouvernement rien ne permet *« de parler d'intégration dans l'enseignement public des établissements privés »*. Il ajoute que ce texte ne va pas *« mettre un terme au financement public de l'enseignement privé, mais au contraire l'étendre »* et que la *« laïcité »* ne sera pas une *« obligation »* pour les établissements privés.

Pour l'UDF, M. Jean-Claude Gaudin affirme que ce projet de loi tient la promesse de M. Mitterrand de créer *« un grand service public unifié et laïque de l'éducation »*. Il ajoute : *« L'enseignement public est, au même titre que l'enseignement privé, une composante essentielle du système éducatif et de la liberté de l'enseignement »*, rendant hommage aux maîtres de l'un et de l'autre.

M. Gaudin affirme que la ligne du projet est de faire en sorte que les deux écoles *« se ressemblent comme deux gouttes d'eau »* : *« Pour les parents d'élèves, il n'y aura plus que le choix entre l'école publique avec ses maîtres et son projet éducatif et l'école privée, qui aura les mêmes maîtres et le même projet éducatif. Ce sera la liberté minimum, une liberté sans contenu, une liberté sans signification. »* Il ajoute : *« Votre texte n'est pas une simple étape, c'est un processus complet d'intégration. »*

Pour le président du groupe UDF, ce projet de loi est *« une diversion idéologique »* qui prouve que *« le recentrage est une comédie »* et *« inflige un réveil brutal à tous ceux qui jusqu'au bout ont rêvé d'un baptême de gauche pour l'enseignement privé »*. Il conclut : *« Craignez, monsieur le premier ministre, que les électeurs ne votent le 17 juin prochain et par la suite avec leur cœur de parents ! »*

Au nom du groupe communiste, M. Guy Ducoloné, député des Hauts-de-Seine, déclare à la droite qu'elle n'est pas *« qualifiée pour invoquer la liberté à l'appui de* [ses] *manœuvres procédurières »* : *« Vos propos ne peuvent faire oublier que vous n'avez cessé, lorsque vous étiez au pouvoir, de vous attaquer au droit à l'éducation en tentant de casser l'enseignement public, la seule école accessible à tous. »*

Pour lui, *« la droite se sert du débat sur l'école privée non pas pour défendre une quelconque liberté qui serait menacée, mais pour remettre en cause l'école publique elle-même »*. Il rappelle que les députés communistes sont intervenus pour que le projet gouvernemental *« s'inscrive bien dans la perspective du développement progressif, et par la concertation, du grand service public unifié, gratuit et laïque de l'éducation nationale »*. Mais il ajoute que les amendements proposés par le gouvernement *« ne lèvent pas les craintes que nous avons exprimées de voir se pérenniser le dualisme scolaire voulu par la droite »*. Face à la mobilisation de l'opposition, il estime que *« l'heure est à la levée en masse de toutes les forces attachées au développement de l'école publique »*.

Th. B.

(1) N'ont pas voté la censure, les trois députés lorrains qui ont démissionné du groupe socialiste, M. Jean Juventin (Polynésie française) et M. Olivier Stirn (Calvados).

## M. Pons : nous nous battrons !
## M. Marchais : c'est une opération politique

Au cours du débat qui l'a opposé à M. Georges Marchais, jeudi 24 mai, sur TF 1, M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, a déclaré : *« Pendant deux ans et demi, vous avez amusé toutes celles et tous ceux qui sont les représentants de l'enseignement privé et vous leur avez laissé croire qu'ils trouveraient le « compromis historique » avec vous. Et ils y ont cru. Malheureusement, aujourd'hui, ils s'aperçoivent que le gouvernement vient de passer, depuis quarante-huit heures, un pacte avec sa majorité socialo-communiste. C'est l'étranglement et la mise à mort de la liberté de l'enseignement qui a sonné, aujourd'hui dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale. (...) Nous nous battrons par tous les moyens légaux, avec opiniâtreté, avec fermeté, pour rétablir cette liberté de l'enseignement que vous foulez aux pieds. J'ai appris hier que les associations de parents d'élèves allaient appeler à une grande manifestation nationale au mois de juin. Eh bien, depuis plusieurs mois j'avais dit (...) que si, soit directement, soit indirectement, votre gouvernement portait atteinte à la liberté de l'enseignement, j'appellerais tous les militants du RPR (...) à s'associer à la manifestation nationale qui sera organisée par les associations de parents d'élèves. »*

M. Marchais a répondu : *« C'est un mensonge que de dire que le projet sur l'enseignement privé met en cause cet enseignement lui-même. Rien, dans le projet, ne menace l'enseignement privé. Les établissements privés continueront d'être financés, les pouvoirs des chefs d'établissement ne sont pas menacés, les familles gardent le libre choix d'envoyer leurs enfants là où ils veulent, et la titularisation des maîtres se fera selon le volontariat. Par conséquent, rien ne justifie l'appel, que vous venez de lancer, à des manifestations. En réalité, voyez-vous, c'est une opération politique à laquelle vous vous livrez, dans la perspective des élections européennes. Vous voulez récupérer le débat sur cette question pour essayer de retourner la situation contre la gauche. Voilà la vérité ! »*

● *Trois députés PS dénoncent l'utilisation du « 49-3 ».* — Trois députés socialistes, MM. Georges Colin (Marne), Jean-Louis Dumont (Meuse) et Job Durupt (Meurthe-et-Moselle), ont dénoncé le jeudi 24 mai, dans un communiqué, l'engagement de responsabilité du gouvernement en vertu de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, qui *« ne laisse plus aux laïcs le moyen de dessiner leurs objectifs »*. *« Le but poursuivi par le ministre de l'éducation nationale, la paix scolaire et le dépassement du conflit n'étant pas assurés, disent-ils, nous souhaitons, si la droite mobilise les sectarismes, que la gauche défende la laïcité du service public. »*

● ERRATUM. — Une erreur de composition a déformé le nom de l'un des auteurs de la proposition de loi adoptée le mardi 22 mai par le Sénat et instaurant un seuil de 5 % des suffrages exprimés, en deçà duquel les listes (et non les « textes ») ne pourront accéder à la répartition des sièges pour l'élection de l'Assemblée de Corse (*le Monde* du vendredi 25 mai, page 11). Au lieu de Roger Romain (RPR, Paris), il convenait de lire : Roger Romani (RPR, Paris).

## SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

# Le gouvernement peut encore revenir sur ses amendements

## nous déclare le président de l'UNAPEL

**M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), a été reçu pendant plus d'une heure, vendredi matin 25 mai, par le président de la République. A sa sortie de l'Elysée, il a estimé que la loi adoptée la veille, en première lecture, par les députés avait été *« considérablement aggravée »*.**

**M. Daniel a ajouté : *« Le président de la République peut penser qu'un certain point d'équilibre aurait été trouvé. Pour nous, il s'agit de points graves de déséquilibre. »***

**A propos de la manifestation nationale, prévue à Paris, pour laquelle une décision définitive doit être prise au cours du week-end, le président de l'UNAPEL a précisé : *« Toute manifestation ayant pour objet de défendre une liberté essentielle doit se dérouler avec une très grande dignité et un grand sang-froid. Jamais nous n'admettrons que certains veuillent la traduire pour d'autres causes que la liberté des parents. »***

**Dans un entretien qu'il nous a accordé avant cette visite à l'Elysée, M. Daniel estime que le gouvernement peut encore revenir sur certains amendements introduits.**

*« Que pensez-vous du texte adopté en première lecture par les députés ?*

— Le projet ne nous avait jamais vraiment donné satisfaction. Il comportait des aspects positifs et des aspects négatifs. Nous regrettions que la titularisation y figure, car ce n'est pas une solution qui respecte nos différences. De même, la lourdeur administrative qui risque de tomber sur nous comme une chape de plomb n'était pas en mesure de nous rassurer. Et voilà que des amendements de dernière minute ont dénaturé le sens de toutes les discussions que nous avions eues avec le ministère de l'éducation nationale.

» Ces amendements incluent la titularisation des enseignants dans six ans, en laissant, il est vrai, la liberté de choix entre deux statuts. Mais les maîtres sauront que, s'ils renoncent à la titularisation, ils pourront mettre en péril la vie de nos écoles puisque leur nombre déterminera l'obligation des communes de payer ou de ne pas payer, et puisque l'Etat ne suppléera les communes que pendant neuf ans. Parler de liberté dans ces conditions...

*— Sous les lois Debré et Guermeur, les communes n'étaient pas non plus obligées, dans le cas du contrat simple, d'aider financièrement les écoles privées...*

### « Nous sommes ramenés à un combat partisan »

— ...Autrement dit, nous restons dans la situation actuelle, celle d'une législation incomplète qui a provoqué de nombreux procès, sans jamais obtenir de solution définitive. Alors que nous luttions depuis des années pour faire échapper ce problème à la politique partisane, nous sommes ramenés à un combat partisan où la politique continue de s'immiscer dans l'éducation.

» Sur un autre sujet, une situation nouvelle est créée par l'introduction des amendements : une école maternelle privée ne pourra s'ouvrir s'il n'existe pas de maternelle publique dans la commune. C'est un exemple typique de ce texte de loi qui, tout en soulignant la liberté de choix des parents, la réduit considérablement sur ce point précis. Pourtant, l'ouverture d'une maternelle privée aurait pu ne coûter à la commune qu'un franc symbolique ; au nom de ce franc symbolique on nous interdira d'ouvrir.

*— Que vouliez-vous dire à M. François Mitterrand ce vendredi 25 mai à l'Elysée ?*

— Il est de mon devoir de lui transmettre la colère d'une grande majorité de parents. La coupe a versé. Je regrette que l'on ne soit pas parvenu à un accord, au-delà des passions des uns et des autres. Cet accord aurait permis de se consacrer aux vrais problèmes de l'éducation et dans l'enseignement privé et dans l'enseignement public.

» J'essaierai de convaincre le président de la République de ne point nous contraindre dans l'exercice de nos responsabilités de parents.

*— Qu'attendez-vous qu'il vous réponde, maintenant que la loi est votée ?*

— Le gouvernement a encore la possibilité de revenir sur ses amendements, de prendre en compte ceux que le Sénat présentera, je l'espère, et qui rétabliraient un équilibre.

*— Il perdrait la face.*

— A qui la faute ? Il s'agit de savoir ce qui doit l'emporter : la recherche de la paix ou cette lutte continuelle dont beaucoup de Français ne veulent plus ?

*— M. Mauroy a déclaré, jeudi, devant les députés, que dès le week-end dernier, donc avant l'examen du projet de loi, des responsables catholiques étaient décidés à organiser une grande manifestation à Paris.*

— Qui peut prendre la responsabilité d'une grande manifestation nationale ? Je réponds : ceux qui en prendraient la tête. Or l'immense majorité de ceux qui se rassemblent, ce sont les parents. Et j'ai toujours tenu le langage de la raison aux parents. Je n'ai jamais accepté une telle grande manifestation si l'on pouvait arriver à un *modus vivendi* avec le gouvernement. Je reste rigoureusement fidèle à ce que j'ai toujours proclamé haut et fort en répétant que, si l'on y était arrivé, il n'y aurait jamais eu de ma part la volonté de cette manifestation nationale. De cela le pouvoir était averti. Il ne pouvait pas ignorer à quoi il s'exposait.

» Je sais bien qu'un syndicat de maître, du privé réclame une telle manifestation depuis deux ans. Si nous l'avions écouté, quelles actions nous resterait-il aujourd'hui ?

### S'opposer à un « climat d'insurrection »

*— La manifestation à Paris est-elle décidée maintenant ?*

— Non. La décision ne sera prise que samedi 26 mai par les présidents académiques et départementaux de l'UNAPEL. La commission permanente de l'enseignement catholique se réunit la veille, mais elle ne peut trancher sans l'accord de toutes les parties prenantes.

*— Quelle en serait la date : avant ou après les élections européennes ?*

— Je me refuse à lier période électorale et manifestation de rue. Nous n'avons pas à nous situer par rapport à une période électorale.

*— Un ou plusieurs jours ? Sur quel parcours ?*

— Je trouve qu'un jour est bien suffisant. Plusieurs parcours ont été étudiés dans Paris, mais nous les mettrons au point avec les pouvoirs publics, car il n'est pas question de laisser faire une manifestation qui ne serait pas autorisée.

*— Vous savez qu'il y a des risques de débordement ?*

— Ces risques existent, je les mesure, mieux probablement que ceux qui appellent à des actions inconsidérées. Je sais que certains souhaitent instaurer un climat d'insurrection, ce que je réprouve catégoriquement. Nous prendrons toutes les dispositions, y compris les filtrages nécessaires pour éliminer ces risques, pour que la manifestation, si elle a lieu, se déroule dans le calme et le respect des personnes et des biens.

*— Et après la manifestation, que se passera-t-il ?*

— C'est vers un long combat que nous nous engageons. Pressions et raison devront se conjuguer pour modifier la loi et peser sur les décrets, de sorte qu'ils tiennent compte de notre volonté. Certains points pourront aussi être remis en cause par le Conseil constitutionnel, celui notamment qui subordonne l'obligation de paiement par les communes à la titularisation de 50 % des maîtres. Au cours de l'été, nous aurons beaucoup de travail, l'examen des projets de décrets entre autres.

*— Ces décrets pourraient-ils, à votre avis, être publiés pendant les vacances ?*

— On ne sait jamais ; je ne l'écarte nullement.

*— Que pensez-vous de la position des évêques dans la période actuelle ?*

— Ils n'ont pas à s'engager comme les parents, mais à rappeler les principes qui fondent l'enseignement catholique.

*— L'enseignement catholique porte-t-il une responsabilité dans le climat de combat que l'on voit se développer ?*

— Qui peut se dire exempt de fautes ? Si nous méritons quelques petits reproches, il n'en reste pas moins que l'accentuation des défauts de cette loi par les amendements crée une colère qui m'apparaît difficilement maîtrisable. Je constate qu'à l'extérieur de l'enseignement catholique on a cherché à tirer profit de cette querelle en se livrant à des surenchères et en essayant de tromper l'opinion publique. Je ne trouve pas cela très noble. »

Propos recueillis par
**CHARLES VIAL**

## Des laïques « soulagés » en visite à l'Elysée

Ils sont quasiment venus féliciter le président de la République d'avoir sauvé l'école de la République.

Ils sont tous là, jeudi 24 mai, sur le seuil de l'Elysée, ces militants parmi lesquels on reconnaît MM. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, et Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL). C'est M. Jean Andrieu, président du CNAL, qui exprime la satisfaction feutrée dont ils ont fait part à M. Mitterrand : *« Nous ne sommes toujours pas ravis, mais nous nous trouvons un peu plus soulagés. On a évité le pire. »* Le pire était, bien sûr, la pérennisation de la division scolaire que les amendements socialistes à la loi sur l'école privée contribueront à mettre doucement à bas.

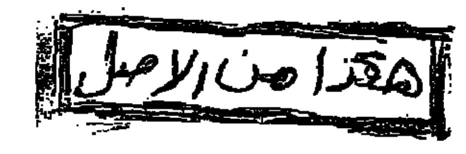
*« Ce n'est pas une victoire, mais ce n'est plus une défaite. Cette loi permet d'envisager, au bout du chemin, un grand service public de l'enseignement. Il est maintenant nécessaire d'engager une deuxième étape, celle de la transformation attendue du service public proprement dit. »* Le président aurait exprimé son intérêt pour une telle perspective.

Les dirigeants laïques lui ont dit aussi qu'il avait bien fait de ne pas s'appuyer sur les partisans de l'école privée dont les réactions actuelles prouvent, selon eux, qu'ils n'auraient, de toute façon, jamais été satisfaits. Ils lui ont démontré que la droite s'était servie et se servirait encore de l'école pour reconquérir le pouvoir et lui ont promis aide et protection au moment de ces assauts prévisibles.







Le Monde

# société

## Le secrétariat d'Etat à la santé va restreindre l'usage de certains anti-inflammatoires

L'Union fédérale des consommateurs (UFC) demande *l'interdiction* en France de neuf médicaments à base de phénylbutazone et d'oxyphenbutazone, deux puissantes substances anti-inflammatoires que *l'UFC accuse d'être toxiques. Il* s'agit de produits qui ne sont vendus en France que sur ordonnance.

Au secrétariat d'Etat à la santé, on indiquait, le 25 mai dans la matinée, que les spécialités qui contiennent ces substances seront effectivement retirées du marché mais seulement sous leur forme injectable. Pour les autres formes, des restrictions seront édictées. *Il ne sera* plus possible, en particulier, aux médecins de prescrire ces produits sur des *ordonnances renouvelables* : une nouvelle consultation sera nécessaire pour chaque prescription.

La polémique sur la toxicité des médicaments contenant de la phénylbutazone et de l'oxyphenbutazone ne date pas d'hier (*le Monde* du 31 décembre 1983). Ces substances, qui sont les premiers anti-inflammatoires non stéroïdiens, ont été *mises au point il y a plus de* trente ans. Elles figurent, nous a déclaré le professeur Marcel-Francis Kahn (*hôpital Bichat, Paris*), *parmi* les plus efficaces de la série des anti-inflammatoires, mais aussi parmi les plus difficiles à manier. Il s'agit de médicaments majeurs dans le traitement *de la spondylarthrite*, qui est l'un des plus fréquents des rhumatismes inflammatoires. Mais ils comportent des risques de toxicité dans les domaines sanguin, hépatique, digestif et rénal.

L'erreur a donc été de les prescrire de manière trop large, par exemple dans les cas de traumatismes sportifs et même dans les *infections les plus diverses (le dictionnaire* Vidal de 1983 citait parmi les indications les « *inflammations de toute nature* », y compris les « *maladies virales et infectieuses, comme adjuvant du traitement spécifique*). En réalité, il conviendrait de réserver l'usage de ces substances à des indications bien précises. « *Les rhumatologues*, conclut le professeur Kahn, *jugent ces produits indispensables. En restreindre l'usage est sans doute nécessaire. L'interdire serait excessif.* »

C. B.

### MALGRÉ L'EMBARGO

## Un Mirage-III pour le Chili

La France a accepté de livrer au Chili un avion Mirage-III dans sa version biplace, pour l'entraînement des pilotes de combat. *Officiellement*, à ceux qui s'étonnent de cette livraison d'un matériel militaire à un pays placé sous embargo français depuis mai 1981, il est répondu qu'il ne *s'agit pas de l'exécution* d'un nouveau contrat d'armes entre les deux pays, mais de l'acceptation, par la France, de remplacer, nombre pour nombre, un avion-école dont un exemplaire a été perdu par les Chiliens.

C'est en 1980 que le Chili du général Pinochet a commandé à la France seize intercepteurs *Mirage-50 de défense aérienne*, parmi lesquels deux Mirage-III B (B, pour biplace), servant à l'entraînement des pilotes de guerre chiliens. Le Mirage-50 est un avion supersonique de combat, dérivé du classique Mirage-III auquel a été ajouté *le réacteur* Atar 9 K-50, plus puissant, normalement en service sur l'intercepteur Mirage F-1 de Dassault.

Après l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République en 1981, le Chili a été placé sous embargo, *c'est-à-dire que la France a re*fusé de négocier la conclusion de nouveaux contrats – tout en concédant *qu'elle* continuerait d'exécuter les accords déjà signés – et qu'elle a suspendu la *livraison de matériels* susceptibles de servir dans des opérations de contre-guérilla ou de maintien de l'ordre public. Ainsi, la France a interrompu ses livrai*sons de chars* AMX-30.

L'armée de l'air chilienne ayant perdu, récemment, l'un de ses deux Mirage-III B d'entraînement, la France a accepté de remplacer l'avion disparu, en faisant valoir qu'il ne s'agissait pas d'appliquer un nouveau contrat. *Cette décision française* concerne un appareil démuni notamment de radar et de moyens de lancement de ses charges militaires pour l'interception ou le *bombardement. Officiellement*, on affirme que l'appareil de remplacement n'est pas aisément transformable en avion de combat.

*Même si c'était le cas, le gou*vernement français donne, à l'extérieur, le sentiment de se livrer à des contorsions politiques et juridiques pour expliquer une fourniture d'armements à un pays dont il condamne le régime en place.

J. I.

### NOMINATIONS MILITAIRES

## Le vice-amiral d'escadre Fages reçoit sa cinquième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 23 *mai* a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● MARINE. – Est élevé au rang et à l'appellation d'amiral le vice-amiral d'escadre Henri Fages.

[Né le 28 juin 1925 à Toulouse, ancien élève de Navale, Henri Fages a successivement commandé les sous-marins *Bouan* (1955), *Marsouin* (1956) et *Daphné* (1961) avant d'occuper plusieurs postes d'état-major et de commander l'escorteur d'escadre *Maille-Brézé* (1969). En 1971, il est adjoint au général chef de l'état-major particulier à la présidence de la République. Spécialiste de l'armement nucléaire, il commande la base des sous-marins stratégiques de l'île Longue (1973) et s'occupera, ensuite, à l'état-major de la marine et à l'état-major des armées, des programmes d'armement nucléaire. Vice-amiral d'escadre depuis 1982, Henri Fages est aujourd'hui direc*teur des centres d'expérimentations* nucléaires du Pacifique.]

Sont nommés : commandant la zone maritime de l'océan Indien le contre-amiral Gilbert Le Meledo; commandant l'arrondissement maritime de Lorient le contre-amiral *Bertrand Bonavita* : *chef de la division* « plans, programmes, budget » à l'état-major des armées le contre-amiral Alphonse Roitel; directeur du commissariat de la marine à Tou*lon le commissaire général de* deuxième classe Francisque Griot.

● TERRE. – Sont promus : général de division les généraux de brigade André Mathé (nommé directeur de la section technique de l'armée de terre) et Jean Maison.

Sont nommés : commandant *supérieur des forces françaises* de Nouvelle-Calédonie le général de brigade Michel Franceschi; inspecteur des transmissions le général de division Jacques Deygout; inspec*teur du train, le général* de division Norbert Molinier; adjoint au général commandant la I^re armée et gou*verneur militaire* de Strasbourg le général de brigade Pierre de Quengo de Tonquedec; commandant la 8e division d'infanterie et la 22e division militaire territoriale le général de *brigade Guy Bonduelle*; directeur de l'école d'état-major le général de brigade *Jean Grenouilleau*; commandant la 52e division militaire territoriale le général de brigade Pierre Fayard; commandant la 23e division militaire teritoriale le *général de brigade Jean-Marie* Moreau; commandant l'Ecole nationale des sous-officiers d'active le général de brigade Serge Douceret; adjoint au général commandant, la 5e division blindée le général de brigade Hervé Zwingelstein; commandant et directeur du génie de la III^e région militaire le général de brigade Robert Cressenville.

● AIR. – Sont promus : général de division aérienne le général de brigade aérienne François Chevrier; général de brigade aérienne les colo*nels Georges Lacaze et Denis Letty*.

Sont nommés : commandant le génie de l'air le général de brigade aérienne Yves Cazaux; commandant l'école technique de l'armée de l'air et la base aérienne de Rochefort le général de brigade aérienne Bertrand Gouyon.

● ARMEMENT. – Sont promus : ingénieur général de première classe les ingénieurs généraux de deuxième classe Jacques Le Roy, Jacques Bousquet et André *Comolet-Tirman*.

● CONTROLE GÉNÉRAL DES ARMÉES. – Sont nommés : *contrôleur général de la I^re région* maritime (Cherbourg) le contrôleur général Jean Fouché; contrôleur général de la III^e région maritime à Toulon le contrôleur général Philippe Meniolle d'Hauthuille.

● GENDARMERIE NATIONALE. – Est promu : magistrat général le magistrat militaire de première classe Claude Ors, nommé sous-directeur des affaires pénales militaires à la direction générale de la gendarmerie nationale.



### TOURNANT DANS LA JURISPRUDENCE DE LA COUR DE CASSATION

## Un pourvoi est déclaré recevable en matière d'extradition

La chambre criminelle de la Cour de cassation, réunie pour la dernière *fois* sous la présidence de M. André Braunschweig avant son départ à la retraite, a rendu un arrêt qui marque un tournant dans la jurisprudence en matière d'extradition. Jusqu'à *présent*, les pourvois formés contre des arrêts de chambres d'accusation donnant des avis sur des demandes d'extradition présentées par des pays étrangers, étaient systématiquement déclarés irrecevables en application stricte de l'article 16 de la loi du 20 mars 1927 suivant lequel l'avis motivé *de la chambre* d'accusation est rendu « *sans recours* ».

Appelé à examiner le pourvoi de Pietro Doré contre un arrêt de la chambre d'accusation de la cour *d'Aix-en-Provence* du 27 avril 1983 ayant donné un avis favorable à une demande d'extradition le concernant présentée par le gouvernement italien pour association de malfaiteurs, fabrication clandestine et détention illégale de stupéfiants, *les magistrats l'ont* déclarée recevable en précisant : « *Il résulte des principes généraux du droit que cette disposition* (l'article 12 de la loi de 1927) *n'exclut pas le pourvoi en cassation lorsque celui-ci est fondé sur une violation de la loi qui, à la supposer établie, serait de nature à priver la décision rendue des conditions essentielles de son existence légale* ».

En l'espèce, la chambre criminelle *statuant* sur le rapport de M. Jacques Cruvellié, conseiller, et les conclusions de M. Pierre Clerget, avocat général, a soulevé d'office les moyens de cassation fondés sur des violations de règles de procédure prévues par les articles 197 et suivants du code de procédure pénale. En premier lieu, l'arrêt du 27 avril 1983 ne constate pas qu'un conseiller ait été entendu en son rapport. Or l'accomplissement de cette *formalité* est *prescrit* à peine de nullité de la décision. En second lieu, l'arrêt de la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence ne constate pas davantage que Pietro Doré, ou son conseil, ait eu la parole après les réquisitions du représentant du *ministère public*, ce qui est contraire aux principes généraux du droit dans tous débats se terminant par un jugement ou un arrêt.

*Pour ces deux raisons*, l'arrêt de la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence a donc été cassé et le dossier renvoyé devant la chambre d'accusation de la cour de Lyon, qui devra examiner de nouveau le cas de Pietro Doré.

[La décision que vient de rendre la Cour de cassation en matière d'extradition aurait paru inconcevable il y a quelques années. Dès l'entrée en application de la loi de 1927, c'est-à-dire dès 1931, la chambre criminelle avait refusé d'examiner les pourvois engagés contre les arrêts rendus par les chambres d'accusation, en s'en tenant à une application stricte de l'article 16 de cette loi.

*En 1978*, une polémique avait éclaté après l'extradition vers l'Allemagne fédérale de Klaus Croissant. L'avocat de la « bande à Baader » avait été livré aux autorités de son pays quelques heures à peine après la décision de la chambre d'accusation de Paris de donner son feu vert à son extradition. Cette procédure avait été dénoncée comme expéditive, car elle privait Klaus Croissant d'une voie de recours essentielle.

Désormais, les personnes menacées *d'extradition savent qu'elles disposent*, avant un recours non suspensif devant le Conseil d'Etat, d'un autre recours, suspensif celui-là, devant la Cour de cassation. Autrement dit, elles pourront rester en France jusqu'à ce que cette dernière se prononce.]

### AUX ASSISES DE L'ISÈRE

## Le crime d'un homme tranquille

De notre correspondant

*Grenoble*. – Un ouvrier maçon portugais âgé de trente-sept ans, qui avait tué d'un coup de revolver un jeune Algérien de seize ans alors qu'il jouait dans un quartier populaire du centre de Grenoble, a été condamné à cinq ans d'emprisonnement, jeudi 24 *mai*, par les assises de l'Isère.

Armando Francisco Domingues n'avait pas *supporté* le bruit que faisait un groupe de garçons qui stationnaient sous les fenêtres de son appartement, situé au deuxième étage d'un immeuble...

*Ceux qui pensaient assister* au procès d'un crime raciste auront été déçus. Le mot fut à peine prononcé par la partie civile, et il fut omis au long du réquisitoire de l'avocat géné*ral, qui devait requérir* contre le meurtrier sept années de réclusion.

### « Vous pouviez tirer en l'air »

*Quels étaient les sentiments* qu'éprouvait pour ses voisins, en majorité d'origine maghrébine, Francisco Domingues ? Essentiellement de l'indifférence. Il était trop occupé par son travail, souvent harassant, sur les chantiers, et par ses cinq enfants. Il vivait avec sa famille dans un modeste appartement de la rue Très-Cloître.

Depuis plus d'un mois, Grenoble était transformé en une véritable fournaise. La chaleur moite du mois *de juillet rendait difficilement sup*portable la vie à l'intérieur des immeubles, et les jeunes aimaient profiter, dans la rue, des premiers moments de fraîcheur de la nuit. De nombreux *foyers voisins* de la famille portugaise célébraient parfois avec quelques éclats le ramadan. Par moments, le bruit d'une mobylette, dont le pot d'échappement avait été percé de quelques trous pour accroître la présence sonore de son conducteur, se rapprochait des fenêtres du maçon.

Une première fois, il avait réclamé le silence à la douzaine de garçons attroupés près de chez lui. Des propos véhéments furent échangés, mais on en était resté là. Quelques minutes plus tard, un nouveau passage de la mobylette acheva d'exaspérer Francisco Domingues, qui alla chercher son pistolet automatique, entrouvrit la fenêtre de sa chambre, tira sur l'un des membres du groupe, le blessant mortellement au cœur, puis se recoucha.

« *Vous pouviez tirer en l'air, vous contenter de faire du bruit avec votre arme* », a lancé le président, qui n'obtint, en guise de réponse, qu'un long silence. La chaleur, le bruit, la fatigue, mais aussi l'intolérance d'un homme qui n'admettait *pas l'oisiveté de ses jeunes voisins*, ont conduit celui-ci – pourtant tranquille, sans histoire, honorablement connu dans son quartier – à tuer. Francisco Domingues a craqué et tiré. *Le priver de sommeil, c'était* à ses yeux, mettre gravement en cause son travail, et donc sa famille, les deux seuls piliers de sa vie.

Dans ce procès calme, digne, c'est finalement encore la famille qui a *provoqué* les seuls moments de grande tension. Lors d'une suspension d'audience, à l'extérieur du tribunal, les Domingues et la famille de la jeune victime en sont venus *aux mains. La mère et l'oncle de* cette dernière ont dû recevoir des soins à l'hôpital.

CLAUDE FRANCILLON.

## EN BREF

### La SEMIP de Pantin pourrait être bénéficiaire

« *Non seulement notre société d'économie mixte n'est pas en difficulté, mais elle pourrait même enregistrer un léger excédent.* » En faisant cette révélation, M. Jacques Isabet, maire communiste de Pantin (Seine-Saint-Denis) et président de la Société d'économie mixte de construction et de *rénovation* de Pantin (SEMIP), dont la gestion a été mise en cause par un récent rapport officiel (*le Monde* des 18 et 19 avril), a beaucoup surpris les *membres de son conseil municipal*, réunis jeudi 24 mai.

En effet, selon diverses estimations, dont certaines ont été faites par *le maire lui-même*, le *déficit* de la SEMIP évoluait jusqu'ici entre 7 et 75 millions de francs. C'est la première fois que l'éventualité d'un bilan positif est évoquée. *Néanmoins, cette affaire est encore loin* d'être claire. On a même parlé, à son propos, d'un règlement de comptes politique entre les élus socialistes et communistes. C'est pourquoi le *maire a dû s'engager à fournir au* commissaire de la République de Seine-Saint-Denis un certain nombre de documents sur sa gestion, et cela avant le 19 juin. En outre, la *question sera de nouveau évoquée* par le conseil municipal de Pantin, le 26 juin prochain.

### Affaire Lucet : nouvelles incarcérations

Marseille. – Huit nouvelles inculpations ont été prononcées par Mme Françoise Llaurens-Guérin, juge d'instruction à Marseille, dans *l'affaire des fraudes concernant* la Caisse primaire centrale d'assurance-maladie (CPCAM) des *Bouches-du-Rhône*. Le chef d'inculpation retenu est le même : faux, usage de faux et complicité, ce qui porte à vingt le nombre de personnes incarcérées aux Baumettes (*le Monde* du 25 mai). Parmi elles, M. Bernard Hollassian, directeur-adjoint du service des enquêtes, qui, précisément, était chargé de veiller à la conformité des dossiers administratifs et à la validité des presta*tions*.

Les enquêteurs ont découvert des dizaines de dossiers falsifiés permettant d'attribuer des remboursements ou des pensions d'invalidité à des assurés sociaux à qui ils n'étaient pas dus. Parmi les personnes ayant *indûment* perçu des prestations figurent plusieurs repris de justice dont l'un est en fuite.

Les enquêteurs vérifient actuelle*ment la validité des attestations* médicales contenues dans les dossiers litigieux. Il semble qu'ils aient l'intention de faire la lumière sur d'éventuelles complicités dans le milieu médical. – (*Corresp.*)

### Les internes en psychiatrie bloquent les admissions à Paris

Les internes en psychiatrie de la région Ile-de-France ont décidé, à l'appel de trois syndicats de psychiatres, de se mettre en grève le 28 mai. Au cours de cette journée, les admissions seront bloquées dans l'ensemble des hôpitaux psychiatriques de *la région, y compris les admissions* en urgence réalisées par le Centre psychiatrique d'orientation et d'accueil (CPOA), qui répartit nombre de malades vers les établissements de la région.

Le mouvement des internes est dû à l'intention qu'ils prêtent au gou*vernement de réduire d'un tiers* leurs rémunérations, en attendant la mise en place du nouvel internat. Plus globalement, les jeunes psychiatres redoutent une diminution des moyens financiers affectés à leur discipline, notamment de ceux qui sont alloués aux traitements extra-hospitaliers, et la ségrégation des malades chroniques dans des « MAS » (maisons d'accueil spécialisées), où l'encadrement sera réduit, disent-ils, donc moins onéreux.

### Six à seize ans de prison pour des trafiquants de drogue

*Sept personnes* accusées d'avoir installé, en 1981, un laboratoire à Saint-Maximin (Var) ont été condamnées, le 24 mai, par le tribunal correctionnel de Marseille, à des peines de six à *seize* ans *de prison* ferme. La découverte de ce laboratoire clandestin dans une villa isolée avait été le sixième et dernier succès du juge Pierre Michel, qui devait être assassiné trois mois plus tard. Dix-sept kilos de morphine-base avaient été saisis (*le Monde* du 24 mai).

La peine la plus lourde a été infligée au commanditaire présumé. Mitzigar Nazarian, cinquante-sept ans. Son « maître d'œuvre », Marc *Chambault, quarante-huit ans*, et les deux « chimistes », André Malvainti, cinquante ans, et Louis Cassani, *trente-sept ans, ont été* condamnés à onze ans de prison.




### Un jeune homme avoue le meurtre d'un garçonnet

Le meurtrier présumé de François Gérard, neuf ans et demi, dont le corps avait été retrouvé *le 5 février* dans un jardin public à proximité de la gare de Valence (*le Monde* du 9 *février*), a été arrêté jeudi 24 mai, à Carcassonne. Il s'agit de Patrick Thomas, dix-neuf ans, qui accomplissait son service militaire au 71e RI au moment des faits.

*Les enquêteurs* de la sûreté urbaine de Carcassonne ont trouvé dans le portefeuille de Patrick Thomas plusieurs coupures de presse relatant le drame. Interrogé par le SRPJ de Valence chargé de l'enquête sur la mort de François Gérard, Patrick Thomas a reconnu *le meurtre. Ramené à Valence, il a* été inculpé ce 25 mai de meurtre et de viol aggravé par M. Jean-Paul Robbe, juge d'instruction. François Gérard avait disparu dans la gare de Valence, où une amie de ses parents l'avait accompagné. L'enfant était resté seul sur le quai pendant que cette amie cherchait à garer sa voiture.

● *Injure au poste de police du Grand Palais*. – Pour avoir qualifié de « truand » le sous-brigadier André Clément, le 3 septembre 1983, à l'intérieur du poste central du Grand Palais, le gardien Stéphane Gagda, qui a comparu le 17 mai à la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, a été condamné à *500 francs* d'amende ainsi qu'à 1 000 francs de dommages et intérêts envers la partie civile (*le Monde* du 19 mai).

### UN HOMME D'AFFAIRES SÉQUESTRÉ A PARIS

Des employés d'un service de désinfection ont découvert, enchaîné, le 22 mai, dans un appartement de la tour Avant-Seine, *rue Robert-de-Flers, à Paris* (15e), M. Gérard Gauthier, un homme d'affaires de trente-trois ans. M. Gauthier leur a expliqué qu'il était séquestré depuis dix jours, après avoir *été enlevé* le 11 mai à Londres, et qu'un inconnu lui apportait de la nourriture. Ce dernier a été interpellé, lorsqu'il s'est présenté devant la porte de *l'appartement*, par les policiers qui s'étaient dissimulés pour l'attendre. Il s'agit de M. Jean-Eric Souvant, trente-quatre ans, photographe, sans emploi. Peu après, deux autres personnes ont été arrêtées : un ancien associé de M. Gauthier, M. Joseph Vivès, cinquante-huit ans, gérant de société, et M. James Mongin, trente-quatre ans, motocycliste de presse.

M. Gauthier a indiqué que, pendant sa séquestration, ses ravisseurs avaient soutiré à sa femme plusieurs chèques pour un *montant de 500 000 F.*

Les trois individus, qui auraient vivement protesté contre *ces accusations, n'en ont pas* moins été conduits devant M. Bruno Laroche, juge d'instruction. Ils ont été inculpés d'« *arrestation illégale, de séquestration de personne et d'extorsion de fonds* » et écroués.

## D'un sport à l'autre

● *BASKET-BALL : Défaite française au tournoi de Bercy.* – L'Espagne a battu la France (117 à 102), jeudi 24 mai au Palais omnisports de Bercy, au cours de l'avant-dernière journée du tournoi préolympique. Pour leur part, la RFA, la Grèce et l'URSS ont gagné respectivement leur match contre la Suède (82-58), Israël (120-95) et la Grande-Bretagne (104-91).

● *CYCLISME : Grève des coureurs au Tour d'Italie.* – Le Suisse Urs Freuler a été déclaré vainqueur de la septième étape du tour d'Italie, qui a été marqué par la décision de certains coureurs italiens d'imposer une grève à l'ensemble du peloton. Ce mouvement de protestation a eu pour origine la chute d'une cinquantaine de coureurs dans une descente qui, selon les contestataires *n'offrait pas les conditions souhaitables de sécurité*. L'Italien Francesco Moser est toujours le premier du classement général provisoire.

● *TENNIS : Coupe du monde.* – La troisième journée de la Coupe du monde disputée, le 24 mai, à Düsseldorf, a donné les résultats suivants :

GROUPE BLEU

Etats-Unis 2 ; Argentine 0.

McEnroe (EU) b. Clerc (Arg.), 6-3, 6-3 ; Arias (EU) b. Gattiker (Arg.), 6-2, 6-3 ; McEnroe-Fleming (EU)-Clerc-Gattiker (Arg.), 6-1, 5-0 match interrompu par la pluie.

RFA 2 ; Espagne 0.

Gehring (RFA) b. Aguilera (Esp.), 7-5, 2-6, 6-3 ; Maurer (RFA) b. Higueras (Esp.), 6-4, 6-4.

# Livres : la Fnac s'explique.

A 4835

**Le vrai débat.**

En important légalement des livres de la Communauté Européenne, la Fnac a été violemment attaquée de toutes parts - injustement - alors que ses adhérents et ses clients ont plébicisté son initiative.

La Fnac ne s'est pas mise hors la loi.

Au contraire, l'article 55 de la Constitution dispose que les traités ont une valeur supérieure aux lois.

La Fnac est fidèle au Traité de Rome. Elle estime que deux dispositions de la loi du 10 Août 1981 instaurant le prix unique du livre, sont en infraction avec l'article 30 du Traité.

La Cour de Justice Européenne est saisie de ce problème. La Fnac a souscrit aux idées généreuses de la loi du 10 Août 1981, mais elle en redoutait les conséquences. Or, deux ans et demi après, on constate :

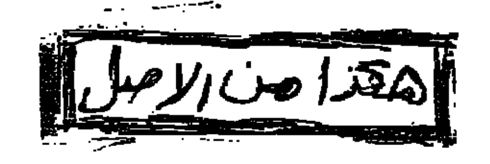
- une baisse du chiffre d'affaires de l'édition, de trois points, en francs constants.
- le déclin des nouveautés littéraires et de la création de qualité.
- un effet inflationniste : hausse de 25,6 % des livres non scolaires depuis le 1er janvier 1982 contre 19,8 % pour l'indice général des prix (source I.N.S.E.E.).
- de multiples entorses à la loi.

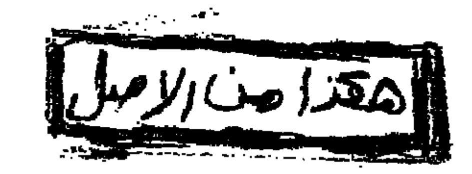
La Fnac - 1er libraire de France - se bat pour un livre moins cher et pour les grands oubliés de la loi : les lecteurs.

Là est le vrai débat.

Par cette action, la Fnac souhaite, elle aussi, contribuer à son échelle, à "étendre le territoire du livre" et promouvoir "l'espace culturel européen".

**fnac**







# HISTOIRE

*SUR LES PLAGES DE NORMANDIE, LE MERCREDI 6 JUIN*

## Plusieurs chefs d'Etat assisteront à la célébration du quarantième anniversaire du débarquement

*Les cérémonies sur la plage* d'Utah-Beach (Calvados) marqueront, le mercredi 6 juin, le point culminant de la célébration du quarantième anniversaire du débarquement des forces alliées sur les côtes de Normandie.

Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, M. Jean Laurain, a présenté mardi à Caen le programme officiel des cérémonies, auxquelles assisteront six chefs d'Etat, dont MM. François Mitterrand et Ronald Reagan, la reine Elizabeth, des ministres étrangers de la défense et l'ensemble du corps diplomatique.

M. Mitterrand arrivera vers 15 h à l'aéroport de Caen-Carpiquet où l'attendra un hélicoptère. Tout au long de son parcours, il sera accompagné du premier ministre, M. Pierre Mauroy, du ministre de la défense, M. Charles Hernu, de M. Laurain ainsi que de MM. Louis Mexandeau et Laurent Fabius.

Le président de la République se rendra immédiatement à Bayeux pour une cérémonie devant le monument commémoratif rappelant la libération du territoire national et la première intervention officielle du général de Gaulle (discours de Bayeux) dans la France libérée.

La reine Elizabeth, arrivée à bord du *Britannia*, participera, le matin, à une visite privée à la mairie de Caen, qui sera suivie d'un déjeuner à bord du yacht royal où ont été conviés tous les souverains régnants présents aux cérémonies. Elle accueillera, en début d'après-midi, M. Mitterrand au cimetière britannique de Bayeux, qui, comme les autres cimetières étrangers, est concédé à perpétuité par la France. Ces cimetières sont considérés comme territoires extranationaux.

Le président français se rendra ensuite au cimetière américain de Colleville-sur-Mer, où il sera reçu de la même façon par le président Ronald Reagan. Celui-ci arrivera de Londres le matin en hélicoptère. En fin de matinée, il interviendra en direct sur les chaînes de télévision américaines depuis la pointe du Hoc et regagnera Londres, après s'être rendu à Utah-Beach, où se déroulera – vers 16 h 50 – la principale cérémonie de la journée.

Lors de cette cérémonie, seront présents, outre MM. Reagan et Mitterrand et la reine Elizabeth, la reine Béatrix des Pays-Bas, le roi Olav de Norvège, le roi Baudouin de Belgique, le premier ministre canadien, M. Pierre Eliott Trudeau, et le grand-duc de Luxembourg. Les ministres de la défense de pays ayant participé au débarquement (Danemark, Grèce, Tchécoslovaquie), le ministre des anciens combattants polonais, ainsi que de nombreux ambassadeurs de tous les pays représentés diplomatiquement à Paris y assisteront également.

Une importante cérémonie militaire aura lieu, au terme de laquelle seul le président français prononcera une allocution.

M. Mitterrand se rendra ensuite au cimetière militaire canadien de Beny-Reviers, où il sera reçu par la reine Elizabeth et M. Trudeau. La reine se rendra également à Arromanches, où elle présidera une cérémonie britannique.

Enfin, M. Mitterrand inaugurera à Ouistreham un monument dédié au Commando nº 4, dont faisaient partie les cent soixante dix-sept soldats français aux ordres du lieutenant de vaisseau Philippe Kieffer. A cette occasion, le président saluera des survivants anglais et français de ce commando. Rappelons que 37 217 soldats de toutes nationalités reposent en Basse-Normandie.

## Trente mille vétérans d'« Overlord »

De notre correspondant

Caen. – Les divers responsables des cérémonies commémoratives du débarquement s'accordent au moins sur deux points : le caractère hors du commun des manifestations prévues et la venue d'une foule considérable d'anciens combattants et de visiteurs. Comme l'a voulu M. François Mitterrand, 1984 ne sera pas tout à fait un anniversaire comme les autres. Il a souhaité que le quarantième du nom soit célébré avec « *un faste exceptionnel pour bien montrer que les Françaises et les Français se souviennent ensemble et témoignent qu'ils savent ne pas oublier* ».

Trente mille anciens combattants, principalement des Anglais, des Américains et des Canadiens, tous vétérans de l'opération Overlord, ont souhaité être présents à nouveau sur les plages. Pas une chambre d'hôtel n'est disponible depuis plus d'un an dans la région, entre les 5 et 11 juin prochain. La saison touristique s'annonce fructueuse et chargée. Agences de voyage, hôteliers, restaurateurs et responsables des offices de tourisme se frottent les mains, sans parler des opportunistes, vendeurs de souvenirs d'un goût douteux (sachets de sable des plages du débarquement, crus du quarantième anniversaire, éclats d'obus garantis d'époque), vendeurs qui ne manquent pas de frapper leurs marchandises au label « Normandie 44 ».

Cependant, cette commémoration *ne fait pas que des heureux. Ainsi*, pour la première fois depuis 1944, le Comité du débarquement que préside M. Raymond Triboulet, ancien ministre du général de Gaulle, s'est vu retirer l'organisation des manifestations nationales et internationales. Elles sont devenues l'affaire de M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, de l'Elysée, du Quai d'Orsay, et d'un Comité exécutif régional que préside le commissaire de la République de Basse-Normandie, M. Yves Dentegeac. Dès le 9 avril dernier, une antenne spéciale permanente avait été créée à Bayeux, *afin de coordonner* les préparatifs entre les municipalités et les administrations centrales.

*L'affaire a fait* du bruit jusqu'en Grande-Bretagne. La *Royal British Legion*, principale association des anciens combattants britanniques, a déploré que le premier sous-préfet de la France libérée, M. Raymond Triboulet, ait été dépossédé de cette prérogative par le gouvernement, *« qui a voulu faire de la commémoration une cérémonie d'Etat »*.

### La chronologie et l'histoire

Les lieux mêmes des rencontres binationales et internationales sont contestés. Le sénateur (R.I.) et maire de Caen, M. Jean-Marie Girault, qui prépare un impressionnant programme de manifestations (meetings aériens, expositions diverses, spectacles militaires, « Dossiers de l'écran » en direct de Caen, Festival de cinéma, colloque national du Comité d'histoire de la seconde guerre mondiale...) et qui est en passe de réaliser l'un de ses projets les plus chers en posant, le 5 juin, la *première pierre du musée-mémorial* de la bataille de Normandie, a vivement protesté contre le fait que la ville n'ait pas été associée aux cérémonies officielles.

*« Je sais bien que le 6 juin, c'est, dans la chronologie, les plages du débarquement, mais c'est aussi la destruction de la ville de Caen, qui allait servir de pivot à la bataille engagée par les Alliés. Cet ensemble est un tout indissociable (...). » « Ne pas l'admettre, c'est ne pas reconnaître l'histoire »*, a-t-il écrit au commissaire régional de la République.

Le 1er mars dernier, toujours en Angleterre, on pouvait lire à la une du *Daily Mail* cette étonnante interprétation : *« Le leader socialiste* (il s'agit de M. Mitterrand) *a décrété qu'il ne visiterait pas les villes des régions envahies dirigées par des municipalités non socialistes, évitant de cette façon la contamination pouvant venir de la rencontre avec des gaullistes ou des personnes à forte tendance conservatrice. »*

Reste, enfin, la « couverture » de l'événement en direct par les chaînes de télévision (CBS, NBC, BBC, Antenne 2, TF 1 ...), importante pour M. Ronald Reagan, candidat à un second mandat présidentiel, mais aussi pour les élus locaux qui veulent saisir l'occasion de promouvoir la Basse-Normandie.

BERNARD LE BRUN.

IL Y A QUARANTE ANS
EN HAUTE-SAVOIE

## Les maquisards des Glières

**Une cérémonie nationale se déroulera, en présence de M. François Mitterrand, le dimanche 27 mai, sur le plateau des Glières, en Haute-Savoie, pour commémorer les combats qui s'y déroulèrent au début de l'année 1944 entre les maquisards, d'une part, et, de l'autre, les miliciens et les gardes mobiles de réserve aidés par les troupes allemandes.**

Le plateau des Glières est situé dans le massif des Aravis, à 1 500 *mètres d'altitude, à une* vingtaine de kilomètres d'Annecy. Le 30 janvier 1944 s'y installent environ cent cinquante hommes sous les ordres du lieutenant Théodose Morel, dit Tom, vingt-huit ans, ancien *instructeur à Saint-Cyr. L'encadrement* comprend des officiers et des sous-officiers qui viennent, comme lui, du 27e bataillon de chasseurs alpins d'Annecy et des résistants locaux. Sous leurs ordres, des réfractaires montés *des vallées, auxquels se joignent* cinquante-six républicains espagnols du groupe Ebre. Quinze jours *plus* tard, *quatre* cent soixante-cinq hommes sont rassemblés sur le plateau.

Depuis le 24 janvier, Vichy a mis la Haute-Savoie en état de siège. *La milice de Darnand*, les gardes mobiles (rebaptisés GMR : groupes mobiles de réserve) et la Gestapo française de Charles Ditmar y traquent une Résistance qu'appuie massivement la population : *« Il y a trois pays qui résistent en Europe,* dit la BBC, *la Grèce, la Yougoslavie et la Haute-Savoie. »* Dangereuse publicité.

Le plateau des Glières a été choisi comme « sanctuaire », en accord avec les services français de Londres, les Britanniques et les Américains de l'OSS (ancêtre *de la CIA), qui y ont envoyé des* missions. Sur les instances de Yeo Thomas, ancien directeur de Molyneux, qui, sous le pseudonyme de Lapin blanc, est un des principaux agents anglais en France, Churchill acceptera de faire *parachuter, à partir du* 13 février, des armes et du matériel.

L'intendant de police d'Annecy, Georges Lelong, organise l'encerclement des Glières par la milice et les GMR. Il fait mine de négocier avec les chefs du maquis, qui veulent éviter un combat *entre Français, mais* ne tient pas ses engagements. Le 9 mars, Tom, qui veut délivrer un de ses camarades arrêté par les *hommes de Lelong, descend à* Entremont, s'empare du PC des GMR. Leur chef, capturé avec *ses hommes, demande à* conserver son pistolet *« pour l'honneur »*. Il s'en sert aussitôt pour tuer le lieutenant Morel.

Le 10 mars, nouvelle attaque des GMR, les 12 *et* 17, *bombardements* de l'aviation allemande. Un autre officier du 27e BCA, le *capitaine Maurice Anjot, bien* qu'il juge la situation désespérée, monte au plateau et, en uniforme, prend le commandement.

Joseph Darnand, secrétaire d'Etat au *maintien* de l'ordre, demande, pour ses hommes, la mission de détruire le maquis. *Son représentant, d'Agostini,* envoie deux prêtres porter un ultimatum, qui est repoussé par Anjot.

Le 25 mars, *l'artillerie allemande bombarde les Glières* et brûle les derniers chalets. Le lendemain, la milice attaque, aussitôt *suivie par les sept bataillons* de la 157e division alpine de la Wehrmacht. Trois cents Allemands sont tués, mais il est impossible de résister plus longtemps. Anjot ordonne la dispersion. Officier catholique et traditionaliste, il tombe à *son tour*, aux côtés des derniers républicains espagnols.

Milice et Allemands traquent *les survivants. Les GMR* fusillent *les rescapés*. La *milice* exécute, notamment, sept maquisards devant les élèves rassemblés du *collège de Thônes*.

*Cent* vingt *maquisards* des Glières sont morts au combat, au poteau d'exécution ou sous la torture. Des dizaines de ceux qui les ont aidés subirent un *sort* identique ou furent déportés. Le 1er mai 1944, le plateau est *réoccupé par le maquis. Le* 1er août, mille neuf cents maquisards y reçoivent un dernier parachutage.

J. P.

## DANSE

### LE GROUPE ÉMILE DUBOIS AU THÉATRE DE LA VILLE

## Nouvelle aventure d'Ulysse

Lorsque le rideau s'ouvre sur la scène du Théâtre de la Ville, on ne retrouve pas le *climat de la création* à Grenoble, l'effet panoramique, la fresque en à-plat de vingt-sept mètres, véritable toile blanche, crue, qui allait se charger de lignes et de rythmes.

*Ulysse* ici est vu en profondeur, en volume, et perd de sa dimension mythique, d'antant plus que Jean-Claude Gallotta a modifié la chorégraphie un peu comme un peintre qui aurait repris un tableau quelques années après en l'enrichissant de son expérience, de son acquis.

Pour ceux qui découvrent le ballet, cela importe peu. Cependant *Ulysse* est la matrice d'où sont sorties ses autres œuvres, et la version *originale, encore marquée de* l'influence de Cunningham, possédait une innocence, une linéarité aujourd'hui perdues. L'hommage à Yvonne Rainer en particulier, que le *chorégraphe* lance au porte-voix, ne se justifie plus.

*Ulysse* n'en demeure pas moins une belle aventure du mouvement qui a mené le groupe Emile Dubois à la découverte de son identité. En une heure et demie de traversée scénique les danseurs, portés par les vagues répétitives d'une musique insinuante d'Henri Torgue, s'envolent dans de grandes diagonales, *s'éparpillent, se retrouvent, se perdent*, dans un flot continu que Jean-Claude Gallotta cadre et découpe en séquences variées. Parfois il pénètre dans le champ, le temps d'un gag ou d'une retouche.

On pense d'abord à Homère, à cause des mots grecs qui roulent comme des cailloux et à cette sirène de foire qu'Ulysse serre dans ses bras. Mais peu à peu la lecture s'oriente vers Joyce. A travers des enchaînements de pas inattendus, des attitudes bizarres, Gallotta *forge* un langage original, qui lui ressemble, *avec de petits gestes frileux des* mains ou des pieds, des ruades de faune le cou cassé, des attouchements tendres et sensuels, une occupation de l'espace dans de larges chorégaphies *qui viennent* interrompre des histoires ponctuelles de couples. Tout un ensemble cohérent dont l'exotisme est souligné par les costumes de Léo Standard qui accentuent la différence de taille, de tempérament entre les danseurs et la particularité du champ imaginaire exploré.

L'exactitude du détail recouvre l'arbitraire d'une structure compliquée. *Il faut garder l'œil en alerte* pour ne rien perdre de cette activité ludique, les vibrations de l'espace, les changements de rythmes, les prises de regards et les chuchotis. Parfois toute l'énergie se concentre dans le solo calme et précieux d'une fille ; un dindon somnole dans sa cage : l'*humour* casse *tout risque* d'emphase.

*Ulysse* est une sorte de rhapsodie chorégraphique d'où Jean-Claude Gallotta a tiré *Grandeur nature*, qui en est l'antithèse, le zoom de *Daphnis & Chloé*, *l'Hommage à Yves P.* (1) où il pèse sa propre manière, la grande glaciation des *Survivants* et la tribu d'*Ivan Vaffan* que l'on retrouvera à la Biennale de Lyon. A travers des références biaisées, il ne vise à rien moins qu'à reproduire la saga de l'aventure *humaine*.

**MARCELLE MICHEL.**

(1) *Les Survivants*, jeudi 24, vendredi 25, *Hommage à Yves P.*, samedi 26 mai.

★ **Théâtre de la ville, 20 h 45.**

### JENNIFER MULLER au Théâtre de Paris

## *Les jupes-culottes*

Vitesse, goût sauvage, tonique et *pétillant*, *ce sont les qualificatifs* qu'inspire spontanément la danse de Jennifer Muller. On aime bien la retrouver avec son sourire carnassier, son goût pour les jupes-culottes *et les couleurs agressives*, *sa générosité* de mouvement qui emporte l'adhésion.

Jennifer Muller chorégraphe est assez imprévisible. On peut aimer pleinement un ballet bien construit, *plein d'énergie*, *d'insouciance*, de joie comme *Kite*, où les danseurs ressemblent à des cerfs-volants multicolores projetés dans l'espace ; et se cogner le nez sur *Souls*, démonstration laborieuse sur les relations de couple dans un style expressionniste torturé. La musique asthmatique de Jim Mac Neely *n'arrange pas* ce roman-photo aux poses vieillottes, qui date de 1984.

Grande fille toute simple, Jennifer Muller est surtout à l'aise dans les choses de la vie, les rapports quotidiens entre les gens, les changements d'humeur où l'on passe du rire aux larmes. *Tub*, un de ses *premiers ballets* (1973), *sur une musique* mouillée de Burt Alcantara, n'a rien perdu de son charme. Son rituel du bain avec des vêtements plaqués sur les corps, des envolées d'eau perlées et *le* passage d'un nageur avec ses palmes est plein de poésie et d'humour.

Il est intéressant de comparer la manière directe, physique, dont Jennifer Muller traite le thème de la baignoire avec l'approche plus *aiguë*, *plus intériorisée*, qu'en donne Suzan Linke.

**M. M.**

★ Théâtre de Paris, 20 h 30.

## VARIÉTÉS

### KOUYATE, DIABATE, MALAVOI, ALLISON

## Paris a le blues

Blues « électrique » de Chicago ou de *Bamako, vertiges des violons* créoles, reggae DOM-TOM, funk dangereux et urgent du prince Charles, jazz élaboré de George Lewis... On ne sait plus où donner de *la tête à Paris*. Du Phil'One à l'Eldorado en passant par le Théâtre de la Ville, le Palais des glaces, Bobino, l'IRCAM etc... ce n'est plus l'effervescence c'est le déferlement insensé et festif des genres et des courants. Les musiques noires nous font passer des nuits blanches. La plus longue étant très nettement celle de mercredi où le Phil'One, pour fêter son premier anniversaire, avait invité *tous les musiciens noirs qui ont* passé chez lui l'année dernière à faire le « bœuf », carrément.

De 23 heures à l'aube, Sénégalais, *Américains*, *Antillais*, Congolais, Guinéens se sont mêlés sur scène. Youssou Ndour est venu prêter sa *voix aux deux frères* Toure Kunda. Richard Raux a joué du saxo avec Aminata Fall au piano, Edga Kungali, Ray Lema, Ghetto Blaster, Xalam, Alafia, Ganja, Konket, les Salseros, Son Caribe, 6th Continent... Une vraie folie, comme on n'en a pas vue depuis longtemps à Paris : *la* musique redevenue festin, grand jeu, rencontre. Nuit mémorable et gloutonne !

Grâce au prochain Festival de jazz d'Angoulême, on a la chance de voir, dans la capitale, en avant-première si l'on peut dire, quelques-uns des groupes africains ou caribéens qui sont invités là-bas. Kandja Kouyate et Zani Diabate, du Mali, par exemple, tous deux pour quelques jours au Palais des glaces. Kandja Kouyate appartient à une *grande famille de griots. Cette musi*cienne, très populaire déjà à vingt-cinq ans, a appris, depuis l'enfance, *en accompagnant son père ou sa* mère, l'histoire de toutes les familles du Mali – celle de Soundjata Keita, *fondateur* au douzième siècle de l'empire du Mali ; de Biton Mamari Coulibaly, roi de Ségou au seizième siècle ; l'épopée de El Hadj Omar, grand conquérant toucouleur, résistant à la colonisation française au dix-neuvième siècle, – qu'elle chante d'une voix puissante, pétulante, qui fait venir comme des petits pains les billets de banque des mains des Maliens.

Zani Diabate, qui appartient lui *aussi à une grande famille de griots* malinkés, est très connu au Mali. Ce très mince guitariste, qui a un petit côté lutin, a été parmi les premiers musiciens à utiliser les rythmes peuls, malinkés, les chants des chasseurs bambaras et des pêcheurs bozos, en les électrifiant. Cela donne *une musique débridée, un peu désor*dre, mais étonnamment « nature ». Elle dégage une chaleur, une vitalité qui évoquent bien l'entrechoc des cultures et des paysages, ces banlieues mi-campagne mi-urbaines, bitume et savane, de Bamako.

Au Théâtre de la Ville, ce sont les violons de Malavoi qui font chavirer l'âme du public. Ce groupe martiniquais a déjà une longue histoire. Copains de lycée, ils ont monté un « band » pour s'amuser, puis pour faire de la musique de bal. Ils se sont arrêtés plusieurs fois avant de *se lancer dans la « recherche »*. Puis le groupe a littéralement explosé l'année dernière à l'occasion de leur *passage au Festival d'Angoulême*. Les quatre violons – placés là où on attend habituellement les cuivres – *donnent à Malavoi leur originalité et* ce son très particulier, brillant, chaviré qui monte à la tête. Les valses, les mazurkas, les biguines sont sucrées (presque trop), on dérape de demi-tons en demi-tons dans de *langoureux vertiges*, et on retrouve l'atmosphère des grandes demeures coloniales, de cette bourgeoisie martiniquaise très métissée, évoquée avec sensualité.

Un mot enfin de Luther Allison, le grand « blues-man » américain. On ne l'avait pas entendu depuis *1981. Il vient de sortir un disque* (*Life is a Bitch*) aussi fabuleux que le concert qu'il donne en ce moment à Bobino. Il a cette *voix « déchirée »* du blues. Il a le blues, cette connaissance de la vie qui n'empêche pas d'aimer la vie. Il fait tout avec sa guitare, il joue même avec sa langue (*« the french way! », dit-il avec un* clin d'œil). « *Are you in love ?* » demande-t-il au public. « *Etes-vous amoureux* ? » Guitares, piano, batterie, il y a des moments où les sons se mettent à tourner. Cercles sonores en ébullition qui nettoient définitivement la tête.

**CATHERINE HUMBLOT.**

★ Kandja Kouyate et Zani Diabate, jusqu'au 26 mai, 21 heures, au Palais des glaces (les 8 et 10 juin au Festival de jazz d'Angoulême). Malavoi, jusqu'au 30 mai, 18 h 30, au Théâtre de la Ville (le 10 juin à Angoulême). Luther Allison, jusqu'au 26 mai, 20 h 45, à Bobino. George Lewis, *jusqu'au 25 mai, 20 h 30, à l'espace de* projection de l'IRCAM, à Paris.

## EXPOSITIONS

## La Girafe de l'Orangerie

Il était une fois, sous le règne de Charles X, une girafe qui traversa la France et que les foules rurales s'empressaient d'aller voir à son passage. C'est en 1826 que le pacha d'Égypte en fit don à la couronne de France. Geoffroy Saint-Hilaire la conduisit à pied, *par petites étapes*, de Marseille à Paris, où en quatre mois, elle devait attirer 600 000 visiteurs.

Une girafe pour le roi est le thème de l'exposition présentée à l'Orangerie du château de Sceaux. Elle rassemble une collection d'objets, assiettes, presse-papier, tableaux, *inspirés* à l'époque par l'*animal* venu d'Abyssinie. Le sentiment qu'elle a suscité – c'était la première girafe jamais vue en France – par sa taille, son allure, ses goûts (elle aimait le mimosa et ne buvait que du lait) tient de l'hébétude et de la fascination. La classe bourgeoise et l'aristocratie, comme les classes populaires, adoptèrent la bête. De cette époque datent le nœud de cravate, les coiffures, les robes *à la girafe*. L'exposition contient nombre de souvenirs intéressants de cette période mais elle *déborde largement son thème* initial, en particulier par une longue rétrospective sur la girafe dans la peinture et la tapisserie des seizième et dix-septième siècles.

Sujet passionnant pour la « nouvelle histoire » qui s'intéresse à la vie quotidienne et aux mentalités des peuples, la girafe de Charles X à l'Orangerie de Sceaux, est avant tout destinée aux enfants. Ils sont *tout aussi émerveillés que les provin*ciaux d'alors qui, voyant l'animal, baptisaient leur auberge, leur boutique « A la girafe ». – S.G.

★ Jusqu'au 15 juillet.

**■ DYLAN ET SANTANA EN FRANCE. – Bob Dylan et le groupe Santana donneront prochainement trois ou quatre concerts en France (le 17 juin, à Nice, le 30 juin à Nantes, le 1er juillet à Paris au parc de Sceaux et une quatrième ville de province semble prévue). Les deux formations qui ont le même manager, Bill Graham, également agent des Rolling Stones, se produiront quatre-vingt-dix minutes chacune avant de se retrouver pour une troisième partie en forme de « *jam session* », où l'on verra apparaître la chanteuse Joan Baez – autre star des années 60. (*le Monde* du 10 mai).**

## MUSIQUE

### « PELLEAS », à Angers

## L'âge des cavernes

Après les interprétations passablement délirantes de ces derniers temps, le *Pelléas et Mélissande*, de Claude Debussy que joue le Théâtre musical d'Angers a le mérite de la sincérité et de l'émotion. L'élan et la flamme de Marc Soustrot, les accents directs de *la* beauté et de l'angoisse, de l'amour fragile, de la jalousie torturante, qu'il retrouve avec l'Orchestre des Pays de la Loire, la simplicité et la dignité des personnages, expriment la grandeur nue de l'ouvrage pris au sérieux dans sa littéralité.

La présentation scénique est beaucoup plus contestable, évoquant quelque drame préhistorique de l'époque des cavernes. L'unique décor de toiles grises mouvementées, *descendant jusque dans l'orchestre*, suggère un espace flou de rochers, de monticules périlleux (et une forêt bombardée de la guerre de 1914 au premier tableau), ou bien l'intérieur d'un grenier où l'on dort sur des coussins au milieu de housses poussiéreuses recouvrant les meubles. Arkel *figure une sorte* de Vercingétorix barbu et chevelu, vêtu de peaux de bête, alors que Golaud ressemblerait plutôt à un mousquetaire et Pelléas à un damoiseau de la Renaissance. *Tout* un monde vague, terne, qui jure avec la qualité unique de l'œuvre.

*Mélisande* pourrait être le rai de lumière dans ce monde sinistre, mais Michèle Command n'en a ni le physique, *ni le mystère, et son timbre* trop franc, sa diction peu subtile, ne reflètent guère l'ambiguïté du personnage. Avec une bonne voix, une apparence sympathique, Malcolm Walker reste un *Pelléas* assez falot, mais honorable. Et Monique Pouradier-Duteil dessine un Yniold délicieux.

Ce sont Golaud et Arkel qui donnent de l'ampleur et de la majesté au drame : Frédéric Vassar, à la manière de Gabriel Bacquier, paternel, fervent, puis terrible, tonitruant, taraudé par cette plaie intérieure qui ne peut se refermer, jusqu'à la *folie meurtrière*, et Gérard Chapuis, chef de tribu, imposant Moïse, qui espère en la beauté du monde au *milieu de la pire tragédie*, d'une tendresse poignante.

Yvan Rialand a su donner leur stature à ces personnages ; dommage que Diego Etcheverry et Isabel Echarri se soient fourvoyés dans des décors et des costumes aussi quelconques. Ajoutons que l'idée de *faire de la petite fille de Mélisande* une gamine de cinq ans est pour le moins étrange, même si c'est pour la faire revenir, à la fin, au bord de la fontaine où Golaud avait découvert sa mère.

**JACQUES LONCHAMPT.**

★ Dernière représentation le 26 mai (20 h 30).

## MORT DE MARYSE MARTIN

On apprend la mort, le 18 mai, de la *chansonnière* Maryse Martin qui avait acquis la célébrité avec des numéros de comique paysan, en particulier grâce à une *série* quotidienne sur Radio-Luxembourg avec Ded Rysel : « Marie Piedalu ». Elle a également fait du music-hall, du cinéma, de la télévision – la série des « Claudine », – et elle apparut récemment dans une publicité pour une marque de pâtes.

**■ *LA REPRÉSENTATION DE* « NORMA », de Bellini, en version concert qui devait avoir lieu ce vendredi 25 mai au Théâtre des Champs-Élysées pour la saison lyrique de Radio-France est annulée, le ténor Francisco Ortiz, qui devait interpréter le rôle de Pollione, étant malade. Les billets seront remboursés soit sur place dans la soirée de vendredi, soit les jours suivants – sauf dimanche – à la caisse de Radio-France, de 11 heures à 18 heures.**



(Suite de la page 7)

# CULTURE

# Le triomphe de l'arc

*(Suite de la première page)*

Un établissement public à caractère industriel vient d'être créé et succède à l'Association pour l'étude et la mise en place du Carrefour international de la communication (ASCOM), présidée, depuis un an, par M. Robert Lion, qui assurait jusqu'à maintenant la mise en œuvre du projet.

Le gouvernement s'est engagé, de son côté, à financer, à hauteur de 870 millions de francs, la réalisation du cube, dont le coût total de construction et d'équipement devrait s'établir à 1,5 milliard de francs. Le carrefour de la communication et les maîtres d'ouvrage appelés à s'associer à lui devront trouver les 630 millions de francs restants. Il s'agit, mais la liste n'est pas close aujourd'hui, du ministère de l'urbanisme et du logement, qui pourrait déménager à la Défense – il semble que cela ne soit plus une certitude, – de la SCIC, filiale de la Caisse des dépôts, qui s'apprête à jouer auprès d'éventuels futurs partenaires le rôle de promoteur immobilier et, bien sûr, de l'Etablissement public d'aménagement du quartier de la Défense (EPAD), qui prendra en charge l'aménagement du site de l'arc de triomphe et de la voirie.

Le projet de M. von Spreckelsen arrive donc, aujourd'hui, à maturité. Le programme initial du concours organisé pour achever la Défense exigeait que le bâtiment et ses annexes offrent une surface utile de 123 250 mètres carrés. Le dessin de l'architecte danois passé au crible de l'analyse ne permettait pas de les retrouver dans le cube. M. Spreckelsen a dû reprendre règles et crayons pour affiner ses propositions et, au-delà de l'incontestable beauté de son projet, proposer des solutions adaptées.

## Un bâtiment annexe en gradins

Pour ces raisons, l'arc sera un petit peu plus grand que prévu : 110,60 mètres de côté à l'extérieur, 74,60 mètres à l'intérieur. Les deux arches auront une largeur de 18,70 mètres. La surface utile du cube ainsi remanié sera de 82 000 mètres carrés, auxquels s'adjoindront les 40 000 mètres carrés qu'abritera un bâtiment annexe construit au nord du site. Les proportions exactes de ce bâtiment ne sont pas encore arrêtées précisément, mais on sait déjà qu'il aura une silhouette en gradins, formant un V ouvert en direction de Paris. C'est bien là la grande nouveauté du projet remanié, puisque, à l'origine, il ne devait s'agir que de petites constructions annexes, peu élevées.

Les « nuages » qui doivent relier les deux piliers de l'arc et se prolonger jusqu'au-dessus du bâtiment annexe seront faits de verre et de poutrelles métalliques et seront arrimés au sol par cinq piliers entre les deux pieds de l'arc.

L'accès au cube se fera par deux escaliers monumentaux d'une centaine de marches, à l'est et à l'ouest traversés par quatre escaliers roulants. Une batterie de plusieurs ascenseurs rapides permettra de s'élever de la dalle vers le sommet de l'arche, où seront aménagés quatre jardins suspendus, un restaurant, un foyer et des belvédères permettant de découvrir Paris et sa banlieue. Ces belvédères seront couverts, mais on pourra accéder, au centre du toit, à une terrasse ouverte en plein ciel.

Les deux piliers de l'arc abriteront, côté nord et pour moitié, la cité des affaires du centre de la communication et, pour l'autre moitié, les organismes ou institutions associées à l'investissement ou à l'équipement du projet. Ces organismes pourraient être une ou deux chaînes de télévision, des « antennes » d'entreprises nationales spécialisées dans la communication et la télévidéothèque qu'a décidé de créer le conseil régional d'Ile-de-France.

Côté sud, le ministère de l'urbanisme et du logement devrait installer ses nouveaux bureaux. Mais le coût d'un déménagement éventuel de ce ministère est estimé à 400 millions de francs, ce qui laisse planer de nombreuses incertitudes sur une décision qui n'est toujours pas prise. Le ministère de l'environnement devait initialement s'installer, lui aussi, dans le cube : il restera vraisemblablement, pour les mêmes raisons, là où il est.

Le toit, outre les équipements publics et la promenade, pourrait recevoir « l'Europe de la communication », centre de rencontres associé à la CEE. Aucune décision n'a, pour l'instant, été prise. Le jardin de la communication s'installera dans le socle du cube, dont 6 mètres seront visibles et 6 mètres enterrés.

## Un cube de marbre blanc

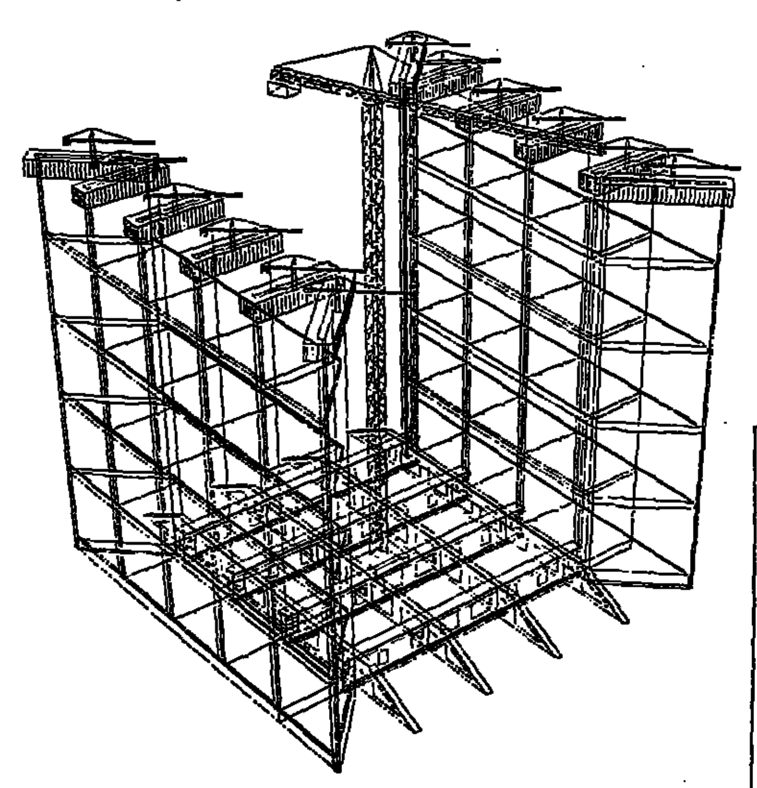
L'immeuble en gradins accueillera la partie publique de la cité des affaires, le centre de ressources et les ateliers de la communication. D'autres équipements, qui n'appartiennent pas au projet de M. Spreckelsen, devraient achever cet ensemble. Il s'agit principalement d'un marché permanent du matériel de la communication qui serait bâti au-delà du boulevard circulaire et créé par la direction générale des télécommunications. Le petit cube situé au sud de l'arc de triomphe, dans le projet initial de l'architecte, sera réduit à sa plus simple expression. De petite taille, il pourrait accueillir des équipements sociaux et sportifs... à usage du ministère de l'urbanisme.

Vu de face, l'arc de triomphe apparaîtra comme un cube fin recouvert de marbre blanc. Les faces intérieures et extérieures des piliers seront formées par de très nombreux cubes en béton vitrés de brun. La technique de construction, simple et qui devrait s'avérer économique, consistera en l'assemblage de ces petits cubes qui formeront le grand. Pas une rondeur, pas une ellipse, l'architecture de M. von Spreckelsen se conjugue au carré. Seules les arches bisautées à l'est et à l'ouest font exception.

Le calendrier de la construction est presque arrêté. Les travaux d'aménagement du site menés par l'EPAD commenceront au mois de septembre et devraient durer trois mois. La pose de la première « pierre » aurait lieu au mois de février prochain. La mise en place du gros œuvre doit durer dix-huit mois et être terminée à l'automne 1986. Il faudra dix-huit mois de plus pour équiper entièrement le cube, qui ouvrira ses portes en 1988. La construction du bâtiment annexe ne sera entreprise qu'à la fin de 1986. Au mois de septembre prochain sera lancé l'appel d'offres des maîtres d'ouvrage. M. von Spreckelsen, maître d'œuvre de l'ensemble du site, sera assisté par M. Paul Andreu, architecte de l'Aéroport de Paris, qui a réalisé, entre autres œuvres, l'aéroport de Roissy.

On s'aperçoit, à la vue de l'énorme travail accompli en quelques mois par Johan Otto von Spreckelsen, que ceux qui mettaient en doute ses capacités à mener son ouvrage en seront pour leurs frais. N'avait-il pas construit « que » quatre églises et sa propre maison au Danemark ? Le voilà parti pour les sommets... A 110,60 mètres.

OLIVIER SCHMITT.



**Le principe de construction de la « mégastructure » du cube consiste en l'assemblage entre des piliers de béton de dalles carrées sur lesquelles seront posés les milliers de petits cubes qui abriteront les bureaux et les équipements publics des maîtres d'ouvrage : le Carrefour international de la communication principalement, et peut-être le ministère de l'urbanisme et du logement (document *Carrefour international de la communication*).**

### Le Palais du CNIT transformé en hôtel ?

La proximité d'un nouveau voisin aussi prestigieux que le cube de M. Spreckelsen a conduit les responsables du Centre national des industries et techniques (CNIT), qui gèrent les activités du Palais des expositions du même nom, à se poser des questions sur son utilisation future.

Gestionnaire également du palais de Villepinte en Seine-Saint-Denis, équipement ultra-moderne qui concurrence le CNIT, ils ont mené plusieurs études pour moderniser le palais de la Défense. Rien n'est décidé pour l'instant. Mais la possibilité de convertir le bâtiment qui ferme le parvis de la Défense dans sa partie nord en un complexe moderne rassemblant une sorte de World Trade Center, marché commercial des techniques de pointes permanent, des salles de congrès, des commerces et un hôtel, est sérieusement envisagée. La réponse dans quelques semaines.

## M. Jack Lang veut encourager l'insertion des handicapés dans la vie culturelle

Un aveugle, un sourd, un paraplégique, un infirme moteur cérébral, déjà coupés d'un tissu de relations qui leur échappe et d'activités qui les excluent, doivent-ils, en outre, être rejetés des activités culturelles ? Cette question, bien des associations se la posaient depuis longtemps qui ont élaboré l'écriture braille pour les aveugles, la « langue des signes » pour les sourds, l'expression picturale ou théâtrale pour les handicapés mentaux, etc... *Le gouvernement souhaite aller plus loin*, a déclaré le 23 mai M. Jack Lang, ministre délégué à la culture devant le conseil des ministres. Ce sont plus de trois millions de personnes handicapées et malades qui, en France, sont *laissées en marge de la vie culturelle*; l'hébergement en institution favorise d'ailleurs, pour nombre d'entre eux, cette marginalisation.

Pour lutter contre cette exclusion, le Fonds d'intervention culturelle, qui agit en coopération avec d'autres *ministères, surtout celui de la solidarité nationale*, apporte une aide aux bibliothèques publiques, notamment pour la reproduction d'ouvrages en braille et la lecture de livres sur cassettes. De nombreuses initiatives ont été prises par des musées, telles que l'*exposition de pièces accessibles au* toucher pour les aveugles, l'édition de plaquettes en braille ou, pour les sourds, des traductions en « langue des signes ». Une langue que le milieu scolaire a longtemps rejetée au profit de la lecture sur les lèvres, mais qui se développe depuis une dizaine d'années, grâce aux efforts des intéressés.

*Dans le même temps*, le ministère de la culture encourage la copie de films français sous-titrés à l'usage des sourds. Il souhaite donner une forte impulsion à l'accessibilité des équipements culturels, y compris les cinémas, pour les handicapés moteurs. Les futures réalisations, telles que l'Opéra de la Bastille, le *Grand Louvre*, le *parc de La Villette*, s'attacheront à développer cet aspect dans leur conception architecturale.

M. Jack Lang souhaite *enfin* encourager deux secteurs de la vie culturelle au profit des handicapés : favoriser leur insertion professionnelle dans des domaines en pleine expansion, tels que les métiers du son par exemple. Encourager, *notamment* par le biais d'un *soutien* à de très actives associations qui militent en ce sens, l'expression directe de handicapés par la réalisation artistique. Le théâtre et le cinéma offrent à cet égard quantité de possibilités. Ainsi un spectacle dénommé *Corps et graphie*, inspiré de textes et de dessins d'Henri Michaux, est représenté à la Cartoucherie de Vincennes par l'Atelier du chaudron, mettant en scène trois infirmes moteurs cérébraux et deux acteurs valides. L'association Crayons de couleurs réalise, avec la maison de la culture de Bobigny, un film intitulé *Horus – le dieu du silence* – sur la « langue des signes ».

L'association Voix musicale, créée à l'Institut des jeunes aveugles, organise concerts et « ateliers de musique ». Une troupe de théâtre, la Compagnie du hasard est dirigée à Blois par un handicapé moteur victime, il y a plusieurs années, d'un très grave accident, et qui poursuit son œuvre d'auteur-metteur en scène. « *Admirable retour*, écrit Henri Michaux, *c'est donc à de graves handicapés, apparemment incapables, qu'il revient d'exprimer un art interdit aux autres, où ils se montrent mieux que capables, éminents, uniques* ».

C. B.

### MAURICE SARRAZIN RESTE A TOULOUSE

Après avoir consulté la mairie de Toulouse, le conseil régional de Midi-Pyrénées, le conseil général de Haute-Garonne, la direction du théâtre et des spectacles au ministère de la culture, renonce à son intention de ne pas renouveler le contrat de Maurice Sarrazin, fondateur et directeur du centre dramatique – *Grenier de Toulouse* – à qui elle rend hommage et dont elle souligne les « *mérites exceptionnels au service de la décentralisation* ».

Aux termes des accords entre l'Etat et les collectivités locales, le contrat de Maurice Sarrazin est prolongé jusqu'au 31 décembre 1985, puis un poste de « haute responsabilité » – non précisé – lui sera proposé.

Le successeur de Maurice Sarrazin doit être désigné dans les semaines à venir. Il sera chargé d'une « mission de réflexion » sur l'impulsion nouvelle à donner au centre dramatique.

Toutefois, le Grenier de Toulouse reste, avec son personnel, le support du centre dramatique. La convention qui le lie à la ville n'est pas remise en cause.

### LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL EST RÉORGANISÉE

La direction du développement culturel au ministère de la culture fait l'objet d'une réorganisation dont les termes sont fixés par un décret paru au *Journal officiel* du mercredi 23 mai. Si la mission de la direction reste d'assurer l'impulsion et la coordination de la politique du développement culturel, en relation avec les directions régionales des affaires culturelles, elle comportera désormais deux sous-directions, l'une pour l'action culturelle (maisons de la culture et centres d'action culturelle) et l'autre pour la décentralisation et le développement confiée à M. Michel Ricard, où seront rassemblés notamment tous les dossiers concernant les nouvelles technologies et la culture scientifique et technique, jusque-là dispersés.

# SPECTACLES

# théâtre

**LES SPECTACLES NOUVEAUX**

NAIVES HIRONDELLES – A. Déjazet (887-97-34), 20 h 30.
*PAROLES DE NEGRES* – *Bastille* (357-42-14), 20 h.
VOIX MAGIQUE-VOIX MUSIQUE-METAMORPHOSE D'UNE ACTRICE – Centre G.-Pompidou, 20 h 30.
TRAVAUX D'ORNITHOLOGIE – Péniche (245-18-20), 21 h.
LA BOITE A FRISSONS – Petit TEP (364-80-80), 21 h.

HORS PARIS

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe – *(243-00-59), 20 h 30* : le Dîner de Lina.

## *Les salles subventionnées*

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), *20 h 30* : Spectacle Courteline.
CHAILLOT (727-81-15) Grand Foyer : 18 h 30 : la Dernière Bande ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : Mariage.
ODÉON (325-70-32) 20 h 30 : le Suicidé.
PETIT ODÉON *(325-70-32) 18 h 30* : Revoir la mer.
TEP (364-80-80) 20 h 30 : 325 000 francs.
PETIT TEP (364-80-80), 21 h : Gust.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats/Conférences-musées : 18 h 30 : Regard sur les françaises, avec M. Sarde, M. Perrot et A. de Gaudemar ; 21 h : Pour Jean Laude ; Concerts-animation : 20 h 30 : Ateliers de l'IRCAM (création de G. Lewis) ; Cinéma/vidéo : *16 h* et 19 h : nouveaux films BPI ; 18 h : Thierry Kuntzel (vidéo) ; 17 h : L'architecture vue par les cinéastes.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS *(261-19-83), Danse : 20 h 30 : Ballet de Marseille* : la Vie brève.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Malavoi ; 20 h 45 : Groupe Emile Dubois.

## *Les autres salles*

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71), *20 h 45* : Nos premiers adieux.
ARCANE (272-81-00), 20 h 30 : Sade-Français, encore un effort.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : le Nouveau Testament.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Dom Juan.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Mam'zelle Nitouche.
CALYPSO (227-25-95), 20 h : le Suicidaire.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 20 h : Ferdaous, une voix en enfer.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : la Nuit des rois ; Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Antigone ; II. 21 h : Monet ou la passion de la *réalité* ; Chandron (328-97-04), 20 h 30 : Dans la Jungle des villes ; Epée de Bois (808-39-74), 20 h : le Prince travesti.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : l'Art de la fugue ; La Resserre, 20 h 30 : l'Ecole des mères.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Sigmund's follies ; *22 h* : le Prince.
18 THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : les Sincères - le Legs.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : la Mouche et le Pantin.
ESPACE KIRON (375-50-25), *20 h 30* : le Triomphe de l'amour.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : les Biscuits d'Alice.
ESSAION (278-46-42), 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : les Aventures de Dieu.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (534-87-25), 21 h : Colas Breugnon.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : la Place au soleil.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; *21 h 30* : Bonsoir Prévert.
JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : la Waldstein - les Orphelins.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Top Girls.
LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 21 h : *Nina, c'est autre chose.*
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Fando et Lis ; 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : L. Kourilski. II. 18 h 30 : la Ville à voile ; 20 h 15 : l'Ambassade ; 22 h 30 : la Panthère bleue ; Petite salle, 22 h 30 : la Répétition de Jeanne.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.
MAISON DE L'ASIE (580-04-73), *20 h 45* : Madres, la nuit ou...
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Madame Benoit ; 22 h : l'Echo du silence.
MARIGNY, grande salle (256-04-41), 21 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Fool for love.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
*MICHODIÈRE* (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Exercices *de style* ; *petite salle*, 21 h : la Salle à manger.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une *mère juive en dix leçons.*
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Marivaux et Marivaux.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la folie.
*POCHE* (548-92-97), *20 h* : *Gertrude* morte cet après-midi.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 45 : le Pain dur.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 30 : la Salle *des profs.*
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Noix de coco.
SALLE DU BATEAU IVRE (297-48-89), 20 h 30 : Antigone.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES *CHAMPS-ÉLYSÉES* (723-35-10), 21 h : Bataille navale.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 h 30 : l'Homme cassé ; II. 22 h 30 : Fando et Lis.
TEMPLE DE BELLEVILLE (365-15-73), 20 h 30 : Œdipe et Créon rois.
TEMPLIERS (306-76-49), 19 h : la Ballade de Monsieur Tadeuz.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.
THÉATRE D'EDGAR *(322-11-02)*, 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : le Zoulou.
THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Drôle de programme.
*THÉATRE DU ROND-POINT* (256-70-80) Petite salle, 20 h 30 : Enfance.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Mon cœur dans les *Highlands.*
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : la Pêche à la mouche ; 22 h : Laissez-les rire.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

## *Les cafés-théâtres*

*ATHLETIC (624-03-83), 21 h* : *Une poule* sur un mur.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : la Troisième Jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.
*BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19h30:* Odd Numbers sur un air de jazz.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés *Monstres* ; II. 20 h *15* : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 22 h 30 : Limite !
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : Plus la peine de frimer.
*CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15* : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
DIX HEURES (606-07-48), 20 h : la Vie du gars qui naît ; *22 h 30 : Coup de folie* sur les assiettes en faïence.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.
POINT-*VIRGULE (278-67-03), 20 h 15* : les Surgelés ; 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 21 h : Téléphonosolo.








**Le Monde Informations Spectacles**
**281 26 20**
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
**Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club**

## *Vendredi 25 mai*

RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Les orties ne poussent que dans le fossé.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : les Dames de cœur qui piquent ; *21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo* et Juliette ; 22 h 30 : Acide.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : *Phèdre ; 21 h 30 : le Céleri jaune.*
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : le Livre entre les dents.

## *Les chansonniers*

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), *21 h : On perd les pétales.*
DEUX ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

## *La danse*

ATELIER DES QUINZE-VINGTS (807-19-29), *21 h : J.-Cl. Ramseyer.*
BASTILLE (357-42-14) 21 h : Le rêve d'Helen Keller.
CENTRE MANDAPA (589-01-60) 20 h 30 : C. Gordons.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Chorégraphie J. Patarozzi.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Ballets Moisseiev.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : Cie Magenia.
SQUARE DE CHOISY, sous chapiteau *(585-88-93), 20 h 45 : Cie S. Keuten.*
THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), 20 h 45 : G. Thesmar, M. Renard, Ballets E. Pagava.
THÉATRE DE PARIS, (874-10-75), 20 h 30 : Jennifer Muller and the Works.

## *Opérettes*
## *Comédies musicales*

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), *20 h 30 : l'Amour à Tahiti.*

## *Le music-hall*

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), 20 h : Danses du Kinnaur ; 22 h : musique du Cachemire.
AMANDIERS (366-42-17), 20 h 45 : B. Gutmacher.
BATACLAN (700-30-12), 20 h 30 : Mezz, la rage de vivre.
BOBINO (322-74-84), 20 h 45 ; L. Allison.
CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 45 : Hair 84.
*CINQ DIAMANTS (580-18-62), 20 h 30* : Théophile, D. Vachée, D. Borano.
CITHEA (357-99-26), 22 h : Boses Guilleton.
ESPACE GAITÉ (327-53-47), 22 h : P. Pechin.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : B. Lavilliers.
PORTE DE PANTIN (sous chapiteau) (387-71-31), 21 h : Clown Kompanie.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : la Villette en chansons.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h : R. Anselmi, C. Perez, R. Lopez ; 24 h : René et Daniel.

## *Les concerts*

**Salle Gaveau**, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : *J.-P. Wallez* (Rameau, Haendel).
**Th. des Champs-Elysées**, *20 h* : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : A. Ceccato (Bellini).
**Agora-Sèvres**, 20 h 30 : J.-P. Santos (Mendelssohn, Chopin, Brahms).
**Salle Adyar**, *20 h 30 : V. Bellas* (Beethoven).
**Hôtel de Saint-Aignan**, 21 h : J. Lavielle, J.-P. Lacour, M.-Ch. Witerkoer, G. Besnard, P. Moragues (Mozart, Brahms).
***Eglise Saint-Julien-le-Pauvre***, *20 h 45* : M. Giardelli, J.-L. Charbonnier (Telemann, Bach, Haendel).
**Salle Marchal**, 21 h : J.-M. Luisada (Beethoven, Schubert, Chopin).
***Eglise Saint-Médard***, *20 h 45 : Orchestre* et Chœur Orphée, dir. : F. Vellard (Bach).
**CC de Belgique**, 20 h 45 : J. Baert, R. Stantcheva (Reichardt, Zelter, Beethoven).
***Eglise des Billettes***, 21 h : *Ensemble Fitz*william (Hotteterre, Marais, Babell).
**Lucernaire**, 19 h 45 : Ch. Karajeva-Schmidt (Moussorgsky, Scriabine, Chostakovitch) ; 21 h : Trio d'Aix (Beethoven, Schubert).
**American Center**, 21 h : B. Molia (Chopin, Mozart, Albeniz).
**Couvent de l'Annonciation**, 20 h 45 : Vetera et Nova.
**Centre Mathis**, 20 h 30 : E. Hehr (Bach, Hasse, Couperin).
**Foyer des Finances**, 18 h 30 : Ensemble Ars Nova (L. Berio ; M. Constant ; M. Carles ; P. Urba).

## *Jazz, pop, rock, folk*

ATMOSPHÈRE (331-90-76), 21 h : B. Greene ; 23 h : Soukous Congo.
BOBINO (322-74-84), *20 h 45* : Luther Allison.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Holy Twenties Orchestra.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Charanga Sazon.
CITHEA (357-99-26), 20 h : Moi et les autres.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Schtarb Combo.
ELDORADO (208-23-50), 20 h 30 : Satan Jokers.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Jo Walter Negro.
OPÉRA NIGHT (296-62-56), 20 h 30 : Bo Diddley.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), *21 h : Kandja Kouyate, Zani Djabate* et Super Djaja Band.
PHIL'ONE (776-44-26), 20 h 30 : 6th Continent.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Tin *Pan Stompers.*
RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (524-15-16), 19 h : J. Querlier Quartette.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : S. Guérault/B. Vasseur.
SUNSET (261-46-60), 23 h : J.-L. Roques, L. Cokelaere, T. Rabeson, P. Mimran, F. Lockwood.
TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : G. Hunter.

# cinéma

## *La Cinémathèque*

**CHAILLOT (704-24-24)**

15 h, Fantomas, de J. Sacha ; Perspectives du cinéma français – Cannes 1984 : 19 h, Territoire intime, de S. Zade-Routier ; Ganga Maya, de L. Segarra ; 21 h, Ballade sanglante, de S. Madigan ; le *Thé à la menthe, de B. Bahloul.*

**BEAUBOURG (278-35-57)**

15 h, *Le Tireur de pousse, de L. Zifeng* ; 17 h : Cinéma israélien : le Vautour, de Y. Yosha ; 19 h., cinéma japonais 1900-1970 : la Station thermale d'Akitsu, de Y. Yoshida.

## *Les exclusivités*

L'ADDITION (Fr. (*) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) : UGC Danton, 6e (329-42-62) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).
L'AFFRONTEMENT (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; George V, 8e (562-41-46).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
A NOS AMOURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BIQUEFARRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

**LES FILMS NOUVEAUX**

L'HOMME AUX FLEURS (*), film australien de Paul Cox : (v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-46-18) ; Elysées *Lincoln*, 8e (359-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11).
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE, film américain de Sergio Leone : (v.o.) : Gaumont Halles, 1er *(297-49-70)* ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) : UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; *Gaumont Ambassade*, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Grand Rex, 2e (239-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) : *Gaumont Sud*, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) : Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
L'INVASION DES PIRANHAS, film américain d'Anthony M. Dawson : (v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) : Paramount Opéra, *9e (742-56-31)* ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) : *Clichy Pathé, 18e (522-46-01).*
JEANS TONIC, film français de Michel Patient : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC *Danton, 6e (329-42-62)* : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, *13e (580-18-03)* ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).
LA PIRATE (*), film français de Jacques Doillon : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, *8e (561-10-60)* ; *Français*, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; *7 Parnassiens, 14e* (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
VIDÉODROME (*), film américain de David Cronenberg : (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : Paramount *Marivaux*, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e *(307-54-40)* : Escurial, 13e (707-28-04) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e *(540-45-91)* ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) : Images, 18e (522-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).
LE SUCCÈS A TOUT PRIX, *film* franco-britannique de Jerzy Skolimowski : (v.o.) : Gaumont Halles, *1er (297-49-70)* ; *Gaumont Berlitz*, 2e (742-60-33). Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) : *Élysées* Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).













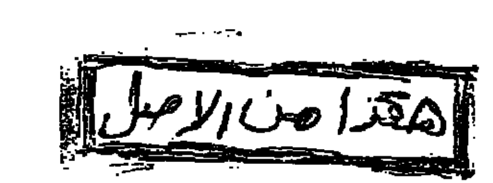












هكذا من الأصل



# SPECTACLES

CELESTE (All., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CORRIDA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e, mer., jeu. (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ETOFFE DES HEROS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Ambassades, 8e (359-19-08) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e, mer., jeu. (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FORTERESSE NOIRE (A., v.o.), Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE FOU DU ROI (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES GLADIATEURS DU FUTUR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (534-20-12).

LE JUGE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES MORFALOUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

NEW YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : Cluny Ecole, 5e (354-20-12) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Ritz, 18e (606-58-60).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES NOUVEAUX BARBARES (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Cigale, 18e (606-11-75) ; Images, 18e (522-47-94).

ON PREND LA PILULE ET ON S'ÉCLATE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

OSTERMAN WEEK-END (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Arcades, 2e (233-54-58).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp), 15e (554-46-85).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RISKY BUSINESS (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

SAHARA (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

LE SANG DES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

SCARFACE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque : le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

STRYKER (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Rex, 2e (236-83-96) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

THE WIZ (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

TO BE OR NOT TO BE (Brooks, v.o.) : Saint-Lambert (H. sp), 15e (532-91-68).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V. f. : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

UN NID AU VENT (Sov., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIVA LA VIE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; St-Ambroise, 11e, (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES VOLEURS DE LA NUIT (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

WILLIAM BURROUGHS (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

## *Les grandes reprises*

LES ANNÉES DE PLOMB (All., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

LA BIBLE (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

FARREBIQUE (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LE FLEUVE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'HOMME AUX BRAS D'OR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

L'HOMME QUI VOULUT ETRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (227-95-94).

L'HONNEUR PERDU DE KATARINA BLUM (All., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

IL POSTO (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'IMPERATRICE ROUGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

JULES CESAR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA MALLE DE SINGAPOUR (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

LA NUIT (It., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

L'ŒUF DU SERPENT (Suéd., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Monte-Carlo 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE TAMBOUR, (All., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

TESS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ciné Beaubourg, 3e (H. sp.), (271-52-36).

UN CONDAMNÉ A MORT S'EST ÉCHAPPÉ (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

# COMMUNICATION

NEUF MOIS APRÈS L'EXTENSION DES PROGRAMMES

## M. Serge Moati veut accentuer la régionalisation de FR 3

**Le sondage effectué par ISL, sous contrôle du CESP, sur un échantillon représentatif de 11 760 personnes en mars et avril derniers, confirme la bonne tenue de la télévision régionale. L'audience moyenne cumulée des douzes stations de FR 3 est de 14,4 %, soit un léger tassement de 2,2 % sur les sondages d'il y a six mois, dû essentiellement à la baisse saisonnière habituelle de l'audience. Dans la tranche horaire de 17 heures à 19 h 30, les télévisions régionales arrivent en seconde position, derrière Antenne 2 (26 %) mais devant TF 1 (9 %). Les stations d'Alsace et de Bourgogne-Franche-Comté sont toujours en tête du palmarès mais celles du Limousin, Nord-Picardie, Aquitaine, Normandie, Lorraine progressent sensiblement.**

Ainsi donc, contre vents et marées, en dépit du scepticisme général, la télévision régionale a tenu le coup. Pourtant, la grande ambition décentralisatrice de la loi de juillet 1982 s'est vite heurtée aux réalités : rigueur budgétaire et difficultés politiques semblent avoir repoussé *sine die* la création des fameuses sociétés régionales de télévision (*le Monde* du 7 avril). Cela n'a pas empêché le directeur général de FR 3, M. Serge Moati, en accord avec le président, M. André Holleaux, de jouer, le 5 septembre 1983, le tout pour le tout en faisant passer brutalement les émissions régionales de trente-cinq minutes à trois heures par jour. « *C'était un coup de poker, injustifiable d'un strict point de vue technocratique*, reconnaît-il aujourd'hui. *Mais si nous avions attendu, écouté les conseils de prudence de l'autorité de tutelle, la télévision régionale n'existerait pas.* »

Cette nouvelle télévision, M. Moati la soutient à bout de bras. A coups de discours, diront certains qui reprochent au directeur général sa faconde et des enthousiasmes socialistes qu'il ne cache pas. Mais le discours a du bon quand il remet à la tâche 3 300 employés dans des conditions souvent difficiles et qu'il parvient à donner une identité, un projet à ce qui aurait pu n'être qu'une télévision au rabais. Plus que les chiffres d'audience, c'est l'indice de satisfaction – 97,3 % – qui est spectaculaire. « *Un vrai référendum à l'africaine*, plaisante M. Moati, pour reprendre aussitôt : *les téléspectateurs ont été séduits par une télévision plus proche de leur réalité et de leurs préoccupations, et qui restait néanmoins une télévision comme les autres, distrayante, bien faite.* »

### 11 000 heures de programmes régionaux

Au-delà du discours, le directeur général de FR 3 peut aussi opposer des chiffres à tous ceux qui mettent en cause la réalité de la régionalisation. Pour 1984 : 11 185 heures de programmes régionaux face aux 1 785 heures de programme national. Sur cette diffusion totale, 58 % sont produits directement par FR 3, qui consacre 30 % de son budget aux programmes nationaux et 59 % aux programmes régionaux. A un moment où l'on s'alarme de la baisse de la création sur les deux premières chaînes, la troisième peut se prévaloir de 387 heures de création en 1984 contre 296 heures en 1982.

« *Pour comprendre cette situation*, explique M. Moati, *il ne faut pas oublier qu'à l'inverse des deux premières chaînes, FR 3 n'est pas un simple programmateur mais est doté d'un outil de production équivalent à celui de la Société française de production.* » Il fallait marier ce remarquable potentiel avec la liberté de programmation accordée à chacune des stations régionales à partir de septembre 1983. Ce fut d'abord la création de l'API (Agence de production inter-régionale), véritable pot commun des moyens techniques et financiers qui permet à chaque station, à chaque créateur, de disposer de ressources bien plus importantes que celles d'une simple télévision régionale.

*Mais c'est aussi, depuis peu, la volonté de chaque station de se spécialiser dans un type particulier* de programmes au service des autres régions. Ainsi, Lille, Lyon et Marseille ont développé leur vocation dans la production lourde de fictions. Nancy et Rennes s'intéressent aux nouvelles images, Toulouse aux variétés.

Fait significatif, ces initiatives débordent l'Hexagone vers les coproductions internationales. Ne voit-on pas les télévisions régionales de Bordeaux et de Dijon s'associer avec la chaîne américaine PBS et la japonaise NHK pour réaliser « La cuisine et les vins de France », ou Nancy retrouver les mêmes partenaires étrangers pour une histoire de l'informatique : « La puce et les géants ? ».

Malgré ces efforts et ce bilan encourageant, M. Moati doit bien reconnaître que FR 3 vit aujourd'hui un tournant critique. D'abord parce que les douze télévisions régionales tournent à 110 % ou 120 % de leur potentiel, à la merci d'un incident, d'une retombée brutale de l'enthousiasme devant l'ampleur des problèmes. Le projet de budget pour 1985, en réduction de 3,5 %, la stricte limitation des personnels, n'offrent aucune perspective de détente. Bien plus, la création de Canal Plus, « chaîne du cinéma », attaque directement l'image de FR 3 et risque de la priver d'un des premiers facteurs de son audience.

### Un « network » français

*Pris dans l'étau, M. Moati* ne cache pas son irritation : « *Les pouvoirs publics croient-ils encore à la mission du service public ou la réduisent-ils aux strictes contraintes des cahiers des charges ? On ne m'a jamais dit si je devais faire de l'audience à coups de films et de vedettes ou si je devais favoriser la création quitte à sacrifier l'audience. On ne m'a jamais expliqué comment développer une entreprise de communication avec un budget annuel et des ressources limités par la stagnation de la redevance et le plafond de la publicité.* » Las d'attendre une réponse à ses questions, le directeur général de FR 3 a choisi l'offensive : un plan de développement sur cinq ans, consacrant de manière irréversible le tournant de septembre 1983.

Première étape, le 25 juin prochain à Lyon, les douze stations régionales, réunies en convention, définiront elles-mêmes le programme national pour l'année prochaine. « *Tout sera mis sur la table*, précise M. Moati, *les contraintes comme les ressources. Il s'agit de renverser les priorités, d'aboutir à une co-propriété totale du programme national.* » Deuxième étape, dès 1986, les programmes de FR 3 après 20 heures seront mis en libre-service à la disposition des télévisions régionales. Chaque station sera libre d'utiliser ce créneau pour une production régionale, sous réserve de programmer l'émission nationale dans les jours suivants. Cette plus grande souplesse permettrait le développement de la publicité régionale à des heures de grande écoute, accroissant ainsi les ressources des stations. A l'horizon 1990, FR 3 devrait fonctionner comme un « *network américain* » : douze stations totalement autonomes décidant ou non de relayer le programme national diffusé sur un autre support technique.

Un plan ambitieux mais cohérent. Ne va-t-il pas dans le même sens que le développement des réseaux câblés ? Il appelle aussi de nouvelles ressources financières, et le directeur général de FR 3 suggère l'entrée dans cette nouvelle télévision de partenaires financiers extérieurs. Une petite révolution qu'il présente comme une alternative aux récents propos des leaders de l'opposition sur la privatisation de la télévision.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

## L'écran des Narcisse

Vous avez un message important à transmettre, quelque chose à vendre ou à troquer... Entrez à l'intérieur du « vidéomaton » de Pascale Breugnot et Bernard Bouthier, installé pendant trois jours sur l'esplanade de la gare Montparnasse.

N'ayez pas peur ! Un vidéomaton, c'est simple, c'est une télévision de poche emballée dans une fourgonette aménagée en studio, juste un peu plus grand et aussi facilement utilisable qu'un Photomaton. Asseyez-vous donc, fixez votre cravate, pressez le bouton, la loupiote clignote. C'est parti. La caméra est en branle, le magnétoscope suit automatiquement.

Une minute pour lancer un appel solennel à la France entière, ou pour retrouver votre caniche en fugue. Une quarantaine de personnes – des passants curieux ou des téléspectateurs attentifs aux spots diffusés sur Antenne 2 la veille – se sont prises à ce petit jeu cathodique, pour le premier jour d'enregistrement, jeudi 24 mai. Qui ? De simples citoyens pour la plupart, un homme qui voulait vendre une caravane, une ancienne reine de beauté soucieuse de retrouver l'une de ses copines, bref, nous, téléspectateurs, avec nos petites préoccupations quotidiennes. Mais pornographes s'abstenir, précise-t-on.

Une fois filmé, cadré à l'américaine, vous aurez le suprême privilège de passer à l'écran (sur Antenne 2) à la mi-juin, dans une émission d'un quart d'heure. Cette expérience-gadget est gratuite, et totalement libre : mise en scène à votre guise. Le réalisateur Richard Rein vous donne quelques conseils pour soigner votre « *look* », va même jusqu'à faire deux, trois prises. Et puis vous passez de l'autre côté du miroir.

La télévision à tout le monde, non seulement comme spectateur, mais comme acteur. Un rêve réalisé. Narcisse tombe à l'eau.

MARC GIANNÉSINI.

## Vendredi 25 mai

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**20 h 35 Variétés : Formule 1.**
Emission de Maritie et Gilbert Carpentier.
*Autour de Jacques Villeret, Mireille Mathieu, Françoise Hardy, Jacques Dutronc, Jane Birkin, Louis Chedid, Alain Souchon...*

**21 h 50 Haroun Tazieff raconte « sa » terre.**
Réal. : J.-L. Prévost.
*Les volcans (2e partie).*

**22 h 45 Corde raide-piano volant.**
Emission de Nicole Courtois-Higelin et Béatrice Soulé. Avec Philippe Petit, Jacques Higelin, le Quatuor de saxophones Jean-Louis Chautemps, Jacques Di Donato, François Jeanneau et Philippe Maté.
*Un truc fou et la foule – une mer immense – venue voir ce spectacle entre ciel et terre, lundi dernier, au Trocadéro. Philippe Petit dansant sur un fil – un câble suspendu à 30 mètres du sol, – Higelin jouant sur un piano suspendu... le tout pour Paco Ibanez, dont le projet est de construire un chapiteau qui servirait aux peintres, aux musiciens, financé par le mécénat populaire et privé. Un appel, donc – par la folie et par la poésie, – à la générosité du public.*

**23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Série : Les Cerfs-Volants.**
D'après le roman de Romain Gary, adapt. Ch. Rémy et P. Badel. Avec A. Gautier, J. Penot, R. Varte, J.-M. Thibault...
*1940. L'armée allemande occupe la France et l'état-major prend pension au « Clos joli ». La distribution sert admirablement l'adaptation de l'œuvre de Gary, un hymne à la vie.*




**21 h 40 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème : de la maladie considérée comme un des beaux-arts, sont invités : Ferdinando Camon* (la Maladie humaine), *Lucette Desvignes* (Clair de nuit), *Claudine Herzlich (coauteur de :* Malades d'hier, malades d'aujourd'hui), *François-Bernard Michel* (le Souffle coupé), *et Françoise Ducout (pour :* Jackie. La souffrance et la gloire, *d'Irving Mansfield).*

**22 h 50 Journal.**

**23 h 5 Ciné-club** (cycle : le cinéma dans l'histoire) : **Les bourreaux meurent aussi.**
Film américain de F. Lang (1942), avec B. Donlevy, H. von Twardowski, W. Brennan, A. Lee, A. Granach (v.o. sous-titrée. N.).
*En mai 1942, un patriote tchèque abat, à Prague, Heydrich, bourreau hitlérien de la nation démembrée. Des résistants l'aident à échapper à la Gestapo et font endosser la responsabilité de l'attentat à un collaborateur. Cette œuvre rigoureuse et tragique, dont Brecht écrivit le scénario, fut une puissante contribution de Fritz Lang à la lutte contre le nazisme. Elle montra aux Américains les horreurs de l'Occupation en Europe.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Vendredi, grand public : Ils auront trente ans en l'an 2000.**
Emission d'A. Campana, J.-Ch. Eleb et P. Camus.
En direct du lycée Edouard-Vaillant de Saint-Martin-d'Hères (près de Grenoble).
*Géraldine, Eric, Xavier, Nicolas, Rose, Philippe... Ils ont entre dix et quinze ans. Pendant six semaines, Christine Mital, Jean-Marie Perthuis et Laurent Sablic ont écouté les confidences, les espoirs, les craintes de ces adolescents dans un collège près de Grenoble. Divorce, sexualité, chômage, drogue, avenir, tiers-monde, parents, professeurs et hommes politiques, ils ont un avis sur tout, et personne n'en sort indemne. Une des formules préférées d'André Campana avec les habituels « clips », variétés et invités surprises.*

**22 h 35 Journal.**

**22 h 55 Dernier vol de synthèse.**
Création d'images à partir de l'informatique. Réal. : J.-F. Jung. Les coulisses de l'image de synthèse et des simulateurs de vol utilisés pour la formation des pilotes.

**23 h 15 Prélude à la nuit.**
*Ouverture de* Guillaume Tell *de G. Rossini, interprétée par l'Orchestre philharmonique de Berlin sous la direction de Herbert von Karajan.*

### FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

**17 h 5 L'histoire de France en BD.**
**17 h 10 Un musicien, un instrument.**
**17 h 20 Big Nose.**
**17 h 22 Voiles au travail : la chaloupe.**
**17 h 35 Magazine : Thalassa.**
**18 h Olympia.**
**18 h 30 Bandes de femmes.**
**18 h 55 Atout PIC.**
**19 h Informations.**
**19 h 35 Feuilleton : l'Enéide.**
**19 h 50 L'ours Paddington.**

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30 Poème radiophonique** : portrait d'un immortel, banni sur terre, le poète chinois Li Po.
**21 h 50 Jazz à Avignon**, création pour sextet.
**22 h 30 Nuits magnétiques** : l'orchidée.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 20 Concert** (émis de Baden-Baden) : *Symphonie n° 102 en mi bémol majeur*, de Haydn ; *Concerto pour flûte et orchestre n° 2*, de Mozart ; *Symphonie n° 3 en ré*, de Nielsen, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. H. Blomstedt, sol. D. Becker, flûte.
**22 h 20 Les soirées de France-Musique** : Clin d'œil : œuvres de De Falla ; à 23 h 10, soirée classique : œuvres de Bach, Mozart, Beethoven, Schubert ; à 1 h, musique traditionnelle de Moravie et de Slovaquie.

Les programmes du samedi 26 et du dimanche 27 mai se trouvent dans « le Monde Loisirs »

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE AU SÉNAT

## Confrontation sans tension

« *Je ne me dissimule pas l'étendue de la distance à parcourir pour que* [mes] *convictions rejoignent les vôtres... ou vice versa* », confiait M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, jeudi matin 24 mai, à l'ouverture, au Sénat, du débat sur le projet de loi adopté à l'Assemblée nationale, le 13 février dernier, « *visant à limiter la concentration et à assurer la transparence financière et le pluralisme des entreprises de presse* ». Après un peu plus de six heures de discussion générale (qui devait s'achever le vendredi 25, l'examen des articles commençant le 28), M. Fillioud aurait pu observer que ses points de vue sont décidément bien éloignés de ceux de l'opposition, majoritaire à la Haute Assemblée.

Les dix-neuf porte-parole de cette dernière n'ont guère avancé d'arguments nouveaux pour justifier leur hostilité au projet, ni innové pour le qualifier. « *Improvisé, inadéquat, inquiétant* », selon le jugement global de la commission spéciale ; « *dangereux et ambigu* », aux yeux de M. André Fosset (Un. cent., Hauts-de-Seine) ; « *nocif et archaïque* », à ceux de M. Roger Romani (RPR, Paris) ; « *flou* », pour M. Jacques Mossion (Un. cent., Somme) ; « *malthusien* », pour M. Pierre Brantus (Un. cent., Jura)...

En résumant l'ensemble des critiques par trois adjectifs – « *antiéconomique, antisocial et anticonstitutionnel* » – M. Charles Pasqua (RPR, Hauts-de-Seine) a donné, du même coup, les trois axes sur lesquels reposent les propositions de la commission spéciale dont il est le président. M. Fillioud, dans son discours introductif, a évoqué ces « contre-propositions » et a relevé que la commission spéciale n'avait pas toujours résisté à la tentation de « *tout mettre* », et « *surtout l'accessoire* », dans la loi.

C'est, alors, un double débat qui s'engage, à la fois sur le texte gouvernemental et sur celui que propose la commission. Pour les orateurs socialistes et communistes, il s'agit là d'un « *contre-projet* », « *d'une caricature de statut* », selon l'expression de M. Louis Perrein (PS, Val-d'Oise), « *d'autant plus dangereux*, observe M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne), *qu'il se veut ambitieux puisqu'il concerne l'ensemble de l'information, et pas seulement la presse écrite* ». Il se trouvera, dans les rangs de la majorité sénatoriale, un sénateur, M. Raymond Bourgine (app. RPR, Paris), PDG de la Compagnie française de journaux, qui édite notamment *Valeurs actuelles*, pour, tout en repoussant le dispositif proposé par le gouvernement, juger « *bien mauvais* » le texte élaboré par la commission.

Rapprocher les points de vue, tenter d'établir un consensus, établir le dialogue entre les deux Assemblées : les propositions faites dans l'hémicycle de la Haute assemblée n'ont pas démenti ces objectifs et la démarche de la commission spéciale. Et ce ne sont pas une suspension de séance, intervenue pour faire suite à une observation de Mme Brigitte Gros (Gauche dém., Yvelines) – qui « s'étonnait » de l'absence de la télévision et qui a permis à M. Pasqua de téléphoner à la présidente de la Haute Autorité, Mme Michèle Cotta, pour lui en fait part, – ni une brève algarade entre MM. Pasqua et Lederman à propos de l'atitude du PCF pendant la guerre, ni deux rappels au règlement ayant trait à l'ordre de passage des orateurs, qui auront réveillé le souvenir des incidents qui avaient émaillé les cent quarante heures de débat à l'Assemblée nationale.

Même le rappel, par M. Fillioud, de la « *velléité* » de l'ancienne majorité qui avait renoncé à donner suite tant au rapport Vedel qu'au projet de loi de M. Lecat, et à la proposition d'un sénateur centriste, M. Henri Goetschy n'a suscité que des sourires.

ANNE CHAUSSEBOURG.

### Publicité

### A LOIS LE PRIX DE « STRATÉGIES »

La revue *Stratégies* vient d'accorder son grand prix annuel de la publicité aux jeans Loïs et à la désormais fameuse image « *Sur sa peau était marqué Loïs* ». Alors que les budgets publicitaires augmentent sans cesse, que les grandes firmes présentent des séquences grand spectacle, comme la BX Citroën qui décolle du sol pour éviter les accidents de la route, c'est une publicité dans le plus pur style romantique, doucement érotique, avec colombes de la paix et beaux adolescents à l'appui, qui a été primée.

L'humour noir – chacun connaît les vautours dévorant la voiture d'un infortuné automobiliste qui n'avait pas eu la bonne idée de s'adresser à Hertz – n'obtient que des récompenses secondaires. Recherche de la pureté, d'une simplicité largement compromise par un déferlement d'annonces sophistiquées, de clips, de rabâchage de bandes sonores ? Ou timidité du jury, perdu, comme nous, devant l'avalanche des talents et une créativité incontestable ?

S. G.

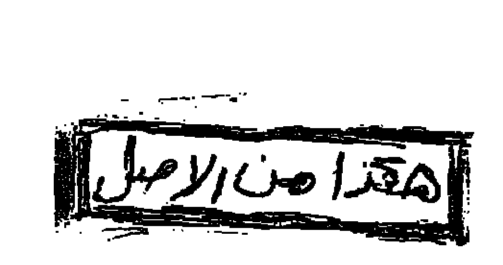
● *Les licenciements à « France-Soir »*. – Au cours d'une assemblée générale réunie jeudi 24 mai, la rédaction de *France-Soir* a été informée que la direction entendait remettre en cause l'avis de l'inspecteur du travail qui lui avait refusé trente-neuf licenciements sur les cent quarante et un demandés (toutes catégories confondues) dans le cadre d'un plan de restructuration. Dans un texte voté à l'unanimité des journalistes présents, la rédaction estime ce « *retournement imprévisible et injustifié* ». En conséquence, la rédaction, dans une motion présentée à M. Jacques Hersant, PDG de Presse alliance, « *affirme solennellement qu'elle n'accepte, aidée en cela par le comité d'entreprise, plus aucun licenciement parmi les journalistes de moins de cinquante ans et s'y opposera par tous les moyens* ».

● *Lancement de « City »*. – Un nouveau magazine, *City*, qui se veut international, a été lancé le 23 mai (25 F). Tiré à 40 000 exemplaires, comportant 84 pages (grand format), *City* se veut le miroir des grandes métropoles. Vingt pages de guide pratique fournissent aussi les meilleures adresses.

★*City*, 33, rue Verneuil, 75007 Paris. Tél. : 261.82.66





# CARNET DU Monde

## Décès

– Le docteur Lucien Koubi,
son père,
Mme Suzanne Speck,
sa mère,
Paule et Marie-Claude,
ses sœurs,
Jean-Charles et Fulvio,
ses frères,
Toute sa famille et ses nombreux amis,
ont la douleur d'annoncer le décès du

**docteur Georges KOUBI,**

survenu le 23 mai 1984.

Nous nous rassemblerons une dernière fois autour de lui, le 26 mai 1984, à 10 h 45, au cimetière ancien de Charenton, avenue de Gravelle, Charenton-le-Pont (94).

5, avenue du Général-de-Gaulle,
94550 Chevilly-Larue.

---

– Mme veuve Raymond Marx,
Mme et M. Maurice Israël,
Mme veuve Alex Mayer,
Mme et M. Louis Lévy,
Mme et M. Théodore Haddad,
ses enfants,
Mme et M. René Lévy,
son frère et sa belle-sœur,
Ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ses parents, alliés,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme veuve Gaston LÉVY,**

survenu à Vitry-le-François, le 20 mai 1984, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées au cimetière israélite de Saint-Mihiel (55), le mardi 22 mai.

5, rue des Minimes,
51300 Vitry-le-François.
10330 Chavanges.
59700 Marc-en-Barœul.

---

– M. et Mme Henri Loriers,
ses parents,
Mme Simone Loriers,
son épouse,
Danièle, Jean-Marc et Marie-Christine Loriers,
ses enfants,
MM. Henri et Jean Loriers,
ses frères,
Et leur famille,
Ainsi que tous ceux qui lui ont donné leur affection,
ont la grande tristesse de faire part de la mort de

**M. Antonin LORIERS,**
docteur en droit,

décédé le lundi 21 mai 1984, dans sa soixante-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mercredi 23 mai.

---

– *Le docteur Jacques Robin et Mme,*
Françoise Morice
et ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès subit de

**M. Jean ROBIN,**
*ancien maire de Villennes-sur-Seine,*
dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Le deuil se réunira le samedi 26 mai 1984, à 10 heures, à l'église de Villennes-sur-Seine (Yvelines).

495, avenue des Bigochets,
78670 Villennes-sur-Seine.

## Anniversaires

– Il y a quarante ans, le 27 mai 1944,

**Marcel et Pierre GOLTMAN**
étaient arrêtés par la *Gestapo*.

Marcel devait périr dans la chambre à gaz d'Auschwitz-Birkenau.

---

– A l'occasion du deuxième anniversaire du décès de

**Charles PAPIERNIK,**

sa veuve, ses fils, ses parents et amis se réuniront au cimetière de Bagneux.

*Réunion entrée principale*, à 11 heures, le dimanche 27 mai.

## Communications diverses

– L'organisation *Liaison* et action contre la faim (LIA-CO-FA), 25, square du Nouveau-Belleville, *75020 Paris, organise son dix-septième* colloque le samedi 26 mai, à 9 h 30, à l'université de Jussieu (métro Jussieu, bus 67-89).

Ordre du jour : lutte contre la faim, reconnaissance d'utilité publique.

---

– L'Association nationale des anciens combattants de la *Résistance* (ANACR) de Paris organise, le dimanche 27 mai, une cérémonie commémorative *devant* l'immeuble où se tint la première réunion constitutive du Conseil national de la Résistance. Les anciens clandestins sont invités à se retrouver, dimanche prochain, à 11 heures, devant le 48 de la rue du Four, à *Paris-6e*, où M. Jacques Debû-Bridel, membre fondateur du CNR, président de l'ANACR, prendra la *parole en présence* notamment de MM. Pierre Bas, député, maire du sixième arrondissement, et Georges Bonnet, chef du cabinet du secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

# INFORMATIONS « SERVICES »

## WEEK-END D'UN CHINEUR

**Samedi 26 mai**

ILE-DE-FRANCE

**Evreux**, 14 h 15, petits et grands vins ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30, dentelles, linges ; **Pontoise**, 14 h 30, argenterie, objets d'art, meubles ; **Torcy**, 14 h 30, mobilier de bureau et matériel de stockage des vins.

**Dimanche 27 mai**

**Enghien**, 14 h 30, tableaux modernes ; **Meaux**, 14 h 30, horlogerie ; **Rambouillet**, 14 heures, Extrême-Orient, tableaux, meubles, objets d'art, argenterie, bijoux ; **Versailles**, Chevau-Légers, 14 heures, céramique, tableaux, objets d'art, Extrême-Orient ; 14 h 15, livres anciens et modernes.

PLUS LOIN

**Samedi 26 mai**

**Bourges**, 14 heures, meubles, *tableaux, objets d'art* ; **Fontenay-le-Comte**, 15 heures, véhicules anciens de collection ; **Orléans**, 14 heures, meubles, tableaux, objets d'art ; Reims, 14 heures, meubles, bronzes, tableaux ; **Tourcoing**, 14 h 30, céramiques, objets d'art, meubles, tableaux ; **Vendôme**, 14 h 30, véhicules ; **Verdun**, 14 heures, meubles, objets d'art ; **Vichy**, 14 heures, bijoux, argenterie, objets de vitrine.

**Dimanche 27 mai**

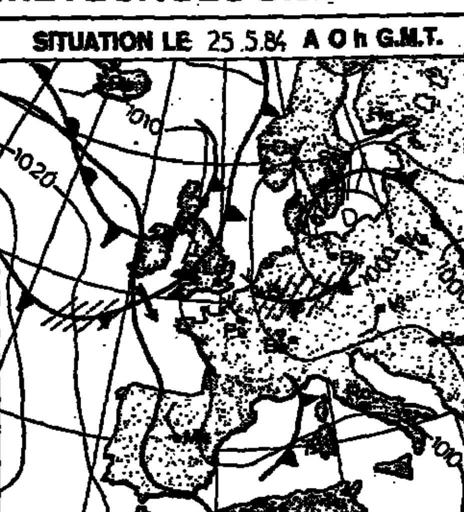
**Arles**, 14 h 30, tapis d'Orient ; **Brive-la-Gaillarde**, 14 heures, meubles, *objets d'art*, tableaux Extrême-Orient ; **Cornas**, 14 h 30, vente de succession ; **Granville**, 14 heures, *meubles, dentelles* ; ***Honfleur***, 14 h 30, atelier de Lucien Bessonat ; **Limoges**, 14 heures, bijoux, argenterie, tableaux, objets d'art ; **Monaco**, 15 heures, collection d'un grand amateur ; **Nogent-le-Rotrou**, 10 heures, atelier de Edmond Platon, 14 heures, meubles, tableaux, armes, objets d'art, tapis ; **Rouen**, 16 heures, art automobile (catalogues, affiches, gravures, jouets *sur* le thème de l'automobile) ; **Saint-Omer**, 14 h 30, meubles, bibelots, tableaux ; **Vendôme**, *14 h 30*, timbres.

**FOIRES ET SALONS**

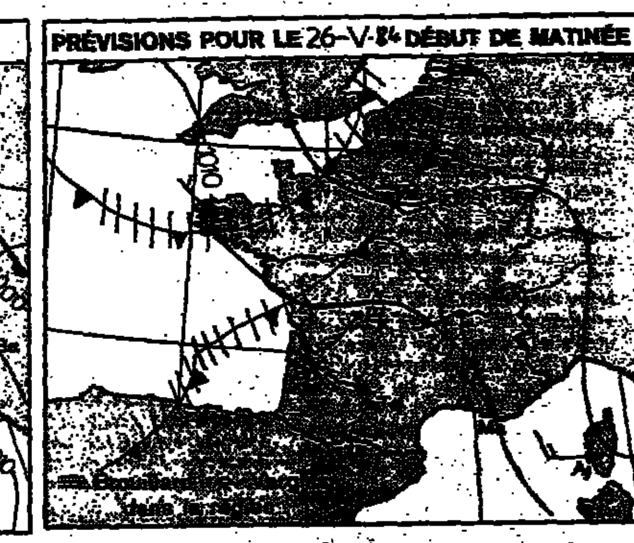
**Chambéry (73) ; Eauze-en-Armagnac (32) ; Niort (79) ; Paris, brocante avenue du Maine ; Senlis (60) ; Tournus (71) ; Versailles (78).**

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25.5.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 26-V-84 DÉBUT DE MATINÉE



**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 25 mai à 0 heure et *le samedi 26 mai à 24 heures.***

Autour de la dépression des îles Britanniques et de la mer du Nord circulent des perturbations *qui* vont à partir du vendredi soir pénétrer sur le nord-ouest de la France.

Samedi : *beau temps le* matin sur la moitié sud-est du pays. Les nuages venant de l'océan commenceront à envahir l'autre moitié. Il fera en début de matinée entre 7 et 9° sur la moitié nord et 10 et 11° sur la moitié sud.

Au cours de la journée, le beau temps regressera vers le Sud-Est, seules les régions méditerranéennes, *le sud* des Alpes, la basse vallée du Rhône et le sud du Massif Central conserveront un ciel lumineux et du soleil. Sur une bande allant des Pyrénées au Morvan et à l'Alsace, nuages orageux lâchant des ondées locales parfois accompagnées de tonnerre.

La bande pluvieuse arrivée en Bretagne le matin touchera l'après-midi les Charentes, l'Orléanais, la Champagne et les Ardennes. Au *nord* de la Loire et sur la Vendée, retour d'éclaircies alternant avec quelques ondées. Les températures toujours très basses pour la saison seront souvent comprises entre 13 et 15° atteignant *tout de même 17°* en Alsace et 18 à 19° près de la Méditerranée.

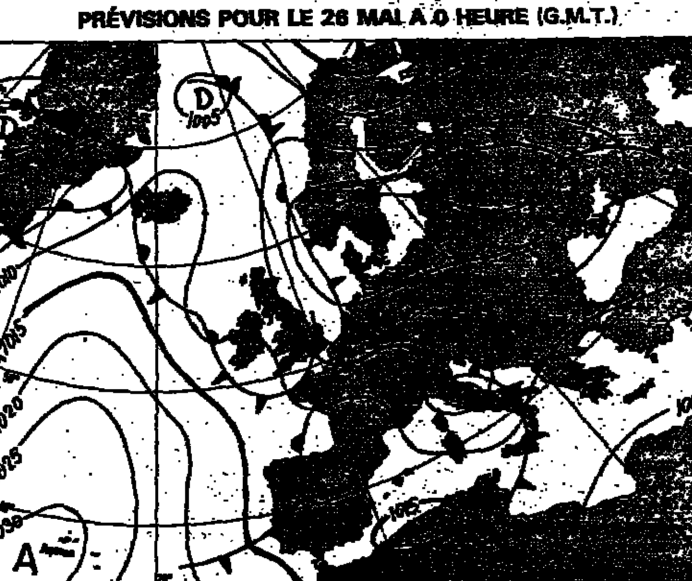
La pression atmosphérique *réduite au* niveau de la mer, à Paris, le 25 mai, à 8 heures, était de 1006,1 millibars, soit 754,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours *de la journée du 24 mai*; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25 mai) : Ajaccio, 19 et 12; Biarritz, 14 et 12; Bordeaux, 17 et 11; Bourges, 18 et 9; Brest, 16 et 10; Caen, 18 et 9; Cherbourg, 17 et 10; Clermont-Ferrand, 17 et 10; *Dijon*, 19 et 10; Grenoble-St.-M.-H., 22 et 10 ; Grenoble-St-Geoirs, 18 et 8; Lille, 14 et 9; Lyon, 19 et 10; Marseille-Marignane, 19 et 12; Nancy, 13 et 10; Nantes, 19 et 11; Nice-Côte d'Azur, 18 et 11; Paris-Montsouris, 19 et 11; Paris-Orly, 18 et 11; Pau, 16 et 11; Perpignan, 18 et 13; *Rennes, 19 et 10; Strasbourg, 14 et 10*; Tours, 18 et 9; Toulouse, 20 et 10; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 degrés (mini) ; Amsterdam, 16 et 8; Athènes, 29 (maxi) ; Berlin, 16 et 11; Bonn, 13 et 10; Bruxelles, 16 et 9; Le Caire, 36 (maxi); Iles Canaries, 22 et 18; Copenhague, 20 et 11; Dakar, 28 et 23; Djerba, 30 et 15; Genève, 18 et 9; Jérusalem, 29 et 15; Lisbonne, 18 et 12; Londres, 23 et 9; Luxembourg, *10 et 8; Madrid, 17 et 5; Moscou*, 26 et 17; Nairobi, 27 et 13; New-York, 24 et 17; Palma-de-Majorque, 21 et 9; Rome, 20 et 14; Stockholm, 20 et 9; Tozeur, 28 et 17; Tunis, 24 et 13.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

PRÉVISIONS POUR LE 26 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 25 mai :

UNE LOI

● Portant règlement définitif du budget de 1982.

*DES DÉCRETS*

● Portant publication de la convention internationale de 1978 sur les normes de formation des gens de *mer*, de *délivrance* des *brevets* et de veille (ensemble une annexe), faite à Londres le 7 juillet 1978.

● Relatif à la taxe parafiscale des industries textiles, des industries de l'habillement et de la maille.

**Les mots croisés se trouvent dans le « Monde Loisirs » page XII**



## PARIS EN VISITES

**DIMANCHE 27 MAI**

« *Saint-Germain l'Auxerrois* », 15 heures, métro Louvre, Mlle Lemarchand.

« *De l'Hôtel de Sully à la place des Vosges* », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Oswald.

« Le drame de Port-Royal », *15 heures, entrée, Mme* Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« *Quartier Mouffetard* », *10 h 30*, métro Place-Monge (M.-C. Lasnier).

« Le Marais », 15 heures, métro Pont-Marie (M. Pohyer).

« Saint-Germain des Prés », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du Passé).

## CONFÉRENCES

14 heures : Salon Readapt, Porte de Versailles, Symposium : « La surdité : handicap culturel ? »

60, boulevard Latour-Maubourg, M. H. Brumfeld, 14 h 30 : « La Sicile et Naples » ; 16 h 30 : « La Malaisie » ; 18 h 30 : « *La* Thaïlande » (Rencontre des peuples).

## EN BREF

**RÉCITAL**

**A LA FONDATION CZIFFRA.** – Michèle Paris et Claudine Zevaco, élèves de Michel Sogny, fondateur *du Centre de recherche psycho*-pédagogique et musicale, interpréteront Albeniz, Beethoven et Liszt, lors d'un récital, le 26 mai à 16 heures à la fondation Cziffra, à Senlis. Ce concert public, après quatre ans seulement d'études *musicales*, illustre la *méthode* de Michel Sogny, qui veut rendre accessible la musique aux adultes.

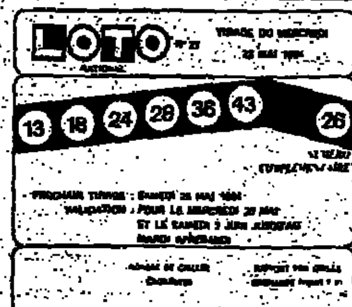
★ **Centre Michel Sogny, 5, rue Drouot, 75009 Paris, tél. : 770.45.00.**

★ **Fondation Cziffra, 1, place Saint-Framboug, 60300 Senlis.**

**EXPOSITIONS**

**AU MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE.** – Les sept cent trente-huit grandes planches de botanique – *le Banks' Florilegium* – gravées à la fin du dix-huitième siècle d'après les dessins et aquarelles exécutés au cours du *premier voyage de* Cook (1768-1771) sont enfin en cours de publication. Limitée à cent exem*plaires, dont un a été souscrit par* le Muséum, cette édition, unique en son genre, comportera trente-*quatre cartons. Douze de ceux-ci* concernant la flore australienne sont déjà parus, et le muséum expose *jusqu'au 17 juin* quelques-unes de ces superbes planches colorées selon un procédé ancien. L'exposition est complétée par des planches des « Plantes du Roy » (du dix-septième siècle) et par des velins anciens ou modernes.

★ **Hall de la bibliothèque centrale du Muséum, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris 5e. De 10 heures à *17 heures*, sauf le mardi ; entrée 7 F.**



# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne* | La ligne T.T.C |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 83,00 | 98,44 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 25,00 | 29,65 |
| IMMOBILIER | 56,00 | 66,42 |
| AUTOMOBILES | 56,00 | 66,42 |
| AGENDA | 56,00 | 66,42 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 164,00 | 194,50 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col.* | Le mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 47,00 | 55,74 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14,00 | 16,60 |
| IMMOBILIER | 36,00 | 42,70 |
| AUTOMOBILES | 36,00 | 42,70 |
| AGENDA | 36,00 | 42,70 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

## OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Distribution de radio, télé, HIFI, Electroménager
• **CHEF DE PRODUITS**
Senior — Réf. VM 2344 W

Morey — Cuiseaux - Saône et Loire
• **CHEF DE PROJET**
Organisation comptable — Réf. VM 15/1093 A

BDF Nivéa s.a.
• **INGENIEUR**
Responsable atelier de conditionnement — Réf. VM 2/1100 A

Paris 8e - Cabinet de Brevets et d'Invention
• **INGENIEURS BREVETS** — Réf. VM 11/1107 A

*Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser* un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

**GROUPE EGOR**
8, rue de Berri 75008 Paris.

média-system

egor — PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

Le centre d'informations Financières organise un stage pour recruter à Paris ou agence de Versailles
DES CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
● bonne présentation, goût des contacts à haut niveau, *sens des responsabilités.*
● Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion.
Tél. : 500-24-03, poste 42.

### représentation demandes

COMMERÇANT DYNAMIQUE cherche
**REPRÉSENTATION**
Pour la SUISSE
Vendeur passionné, bilingue allemand/français. Si vous désirez étendre votre impact au territoire SUISSE.
Ecrivez-moi sous référence 19.115.088 PUBLICITAS CH - 8750 GLARUS.

### travail à domicile

Jeune femme ferait à domicile travaux dactylographie (machine électrique). BOBILLART (37) 21-82-01 (14 h-20 h). Peut se déplacer à PARIS.

**DACTYLO IBM**
de vos manuscrits. 587-37-64.

Artisane effectue tous travaux de traitement de texte et dactylographie. 051-44-49.

### propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER *sont nombreuses* et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM)B.P. 402-09 PARIS.

## DEMANDES D'EMPLOIS

# MON C.V. EST DÉCOUSU

**Hétéroclite, il comporte aussi de nombreux trous... mais s'il ne vous fait pas dresser les cheveux sur la tête, nous pourrions peut-être travailler ensemble.**

En dix ans, j'ai passé mon bac, géré un club *d'équitation, échoué* en *médecine, été* animateur dans un centre de vacances, été exempté de mes obligations militaires, fait de la promotion de vins du Languedoc, obtenu ma licence de sciences économiques, effectué des enquêtes socio-économiques dans le tiers-monde, présenté une émission sur une radio privée, organisé un festival de cinéma, élaboré une stratégie d'implantation pour un groupe de distribution, fait des débuts peu convaincants dans la publicité, perdu du temps et eu 29 ans...

Le goût de faire quelque chose hors du commun, l'enthousiasme, la capacité d'adaptation, le plaisir du travail bien fait, une mémoire utile, l'impossibilité de me réaliser dans le train-train quotidien et l'envie d'y arriver font partie de mes traits dominants.

Mon objectif ? Collaborer avec une entreprise de communication, quel que soit son secteur d'activité (médias, tourisme, loisirs, culture...), sans préciser davantage car j'aimerais provoquer des réactions très différentes, quitte à devoir aborder dans mon travail des domaines encore méconnus... Tout m'intéresse et j'apprends vite.

Si cette offre retenait votre attention, écrivez sous nº 3.333 *le Monde Pub.* services *annonces classées; 5, rue des Italiens, 75009* PARIS.

## automobiles

### ventes

**de 5 à 7 C.V.**

R 12 BREAK
1971, embrayage, peinture neufs. Bon état général. 6.000 F. Tél. : 547-15-20, jusqu'à 23 h 30.

**de 8 à 11 C.V.**

A VENDRE, BMW 2002 touring, année 73, moteur boîte 42.000 km, options. Jantes *alu. Spoiler. Glaces* teintées. Peinture métall. Px : 22.000 F. T. 996-47-32.

**de 12 à 16 C.V.**

**BMW 520 i 1983**
bleu métal., ttes options, état *impecc. Créd.-ger.*, 328-08-95.

**plus de 16 C.V.**

URGENT A VENDRE
BUICK REGAL 75
Coupé 6 cyl., excellent état
Tél. : 636-91-45
à partir de 19 heures.

*Part. vd Ferrari 400 I, boîte mécan.,* année 1983, bleue, 34.000 km, comme neuve. *390.000 F. Cause urgent.* T. ap. 19 h (20) 89-26-57.

**Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.**

# l'agenda du Monde

### Animaux

**LE CONTRAIRE d'un CHENIL**
*Vie de famille. 731-36-11.*

### Artisans

IMPRIMERIE Beraud et Cie
Tous trav. commerc. et publicit.. ÉDITION. PHOTOGRAV.
*Tél. : 272-96-19.*

### Bijoux

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc. ne faites rien sans téléphoner 588-74-35.

### Carrelages

**DIRECT USINES**
*grand choix toutes marques*
BOCAREL 357-09-46 +
113, av. Parmentier, Paris-11e.

### Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + *frigo + robinetterie)* en 1 mètre, 2.600 F PARIS. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi. Téléphone : 222-44-44.

### Cours de danse

Paris 15e *nouveau centre de*
**DANSE**
ORGANISE STAGE
les 2 et 3 JUIN 1984
● Danses africaines.
● *Initiation stretching par* Claire ROUSSIER et Claire MOREAU.
*E.S.M. 152, rue de Javel, 15e*
Renseignements : 557-09-29.

### Détectives

**A.F.I. J.B. KINSON**
**538-70-09**
3, rue de l'Arrivée, PARIS-15e
*TOUTES MISSIONS*
RAPPORTS UTILISABLES DEVANT LES TRIBUNAUX.
*FACILITÉS DE PAIEMENT*
CORRESPONDANTS :
CHAMBÉRY (16) 79-62-29-11. ALBERTVILLE (16) 70-32-02-40. ANNECY (16) 50-23-64-64. CHARTRES (37) 36-70-82. POITIERS (49) 58-17-97.

### Instruments de musique

A vendre épinette, fabric. franç. 1983, état neuf. 15.500 F. Tél. Luc Bennoun, 557-83-16.

### Literie

**MATELAS DE DEUX CHOSES L'UNE**

Ou vous achetez un matelas *de grand luxe à 3.500 F*
ou vous achetez un matelas de grand luxe à 1.690 F (deux places 140 cm).

Le PLAZA est un matelas de grand luxe GARANTI 8 ANS qui se taille aussi à vos mesures en deux semaines.
– le 160 cm : 2.056 F
– le 180 cm : 2.389 F
Sommiers et dosserets assortis,
couvertures piquées, couettes.

Votre sommeil mérite cette visite.

**CAP** 37, rue de CITEAUX 75012. T. 307-24-01 et 47, cours de la LIBERTÉ *63983 LYON (7) 860-02-54.*

### Moquettes

A SAISIR
**MOQUETTE 100 %** pure laine
**PX POSÉE 79,50 F** TTC m²
TÉL. : 658-81-12.

### Photo

STAGE PHOTO AVEC JOHN BATHO 16 au 21 juillet 1984 1.500 F MAS DE L'ENFANT 13570 BARBENTANE. Téléphone 16-90 95-60-21.

### Enseignement

ANGLOSPEAK SCHOOL OF *ENGLISH STUDIES* vous souhaite la bienvenue à ses cours d'été et d'automne en spoken *english. Enseignement spécialisé* et progrès rapide. Pour toute information, s'adress. à : Anglospeak, 18 Eyre Crescent, EDINBURGH, SCOTLAND.

### Pour les jeunes

**VACANCES INTERNATIONALES**

Les meilleures vacances possibles seront pour cet été à l'Institut Bois-Robert, dans la vallée de la Loire, en France.
*Activités prévues : équitation, bateau à voile, tennis, tir à l'arc,* judo, canoë, mime et théâtre, instruction informatique, conversation anglaise et excursions dans la région.
Pour jeunes garçons et filles de 9 à 16 ans.
SÉJOUR : 1 SEMAINE 1.950 FF.
2 SEMAINES 3.400 FF.
3 SEMAINES 5.000 FF.
Pour notre brochure en couleur, s'adresser à :
Natalie, INSTITUT BOIS-ROBERT, Bécon-les-Granits, 49370 LEROUX-BÉCONNAIS. Tél. : (41) 41-90-14.

GDES VACANCES Yonne Les LUTINS 3/12 ans, poney, *poterie, vie familiale, petit effectif* 3-5 ans, 30 % remise. Mai, juin (86) 66-05-52.

### Au pair

Etudiants (es) américains (es) ch. travail au pair pour l'été. Centre Etudes Franco-Américain, B.P. 176, 14104 Lisieux. Tél. : (31) 31-22-01.

### Maroquinerie

**VENTE au PRIX DE GROS**
Sacs, bagages, cadeaux.
VISCONTI, 5, r. M.-le-Comte
272-16-88. Mº Rambuteau.

### Papyrus

PAPYRUS D'ÉGYPTE
Peint main, gros, 1/2 gros, *particuliers à partir de 55 F.* 85, r. M.-Ange, 75016. 651-51-67.

### Papiers japonais

**PAPIERS JAPONAIS**
Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier japonais de première qualité
**A PARTIR DE 180 F**
le rouleau
(7,80 m × 0,91 m).
Gd choix de coloris et de pailles disponibles sur stock. Nouvelle collection de liège en rouleaux sur papier de couleurs.
MAGASINS D'EXPOSITION :
CAP, 37, rue de Citeaux, 75012 Paris.
Tél. 307-24-01.
CAP, 27, av. Rapp, 75007 Paris.
Tél. 555-88-22.
CAP, 47, Cours de la Liberté, *69003 Lyon.*
Tél. (7) 860-02-54.
Vente par correspondance.
Documentation complète et échantillon contre 10 F par chèque.

### Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE EUROPE OUTREMER. TÉL. 358-76-98.

### Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue *élégante et impeccable !*
Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE, 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS. Téléphone : 265-12-28.

### Services

**POUR VOS PROBLÈMES DE**
RAVALEMENT, RÉNOVATION
RÉPARATION, DÉPANNAGE
ASSURANCE, SECRÉTARIAT
DOMICILIATION, LOISIRS
RÉSERVATION, TRANSPORT
COMMUNICATION, CONSEIL
PUBLICITÉ, TEINTURERIE
ENTRETIEN ET DIVERS
**SERVIRAMA**
**(1) 508-13-27.**

### Stages

La re-centration corporelle pour vivre, aujourd'hui, le corps et l'esprit en harmonie. Stage à Paris et en province J.-C. DENIS, 29, quai Vauban, *66000 Perpignan.* (68) 34-90-15 ou 98-41-43.

### Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES 10' porte d'Italie, Paris tourisme, repos retraite reçoit toutes personnes, tous âges, valides semi-valides, handi*capés. Soins assurés, petits* animaux familiers acceptés. 33 avenue de Vitry, 94800 VILLEJUIF (1) 726-89-63 (1) 638-34-14.

### Vacances Tourisme Loisirs

**VACANCES BRETAGNE**
2 LOCATIONS
*pour grande famille ou couples/enfants.*
Ferme restaurée : 7/8 pers., *cheminée, tt cft, terrain, etc.* Poss. quinz. loc. Sept. 5.000 F. *Gîte rurale : 5/6 pers., équipé,* tt cft. A louer 950 F/sem. en sept., campagne, produits à la ferme, 2 km mer. Kergastel Ploudalmezeau (Finistère). Juillet et août 8.000 F. Septembre 5.000 F.
Tél. : 16-98/42-09-08 le soir. 89-93-84

**PROMOTIONS D'ÉTÉ**
RÉSIDOTEL - LOISIROTEL Mer, Montagne, Campagne. 37 hôtels ou résidences hôtelières, cadre exceptionnel. Brochure, réservations, *10, place Charles-Dullin,* 75018 PARIS. 223-44-44.

*Loue 12 km de la Méditerranée belle maison campagne 15 personnes,* tout confort. 15-31-7 4.000 F. 1-15-8 4.000 F. Tél. : (67) 42-57-76.

BRETAGNE - AQUITAINE LANGUEDOC - MÉDITERRANÉE ESPAGNE
2.000 belles villas à louer. Catalogue gratuit.
Location : unité semaine.
Jean Jacq sélection S.A.R.L. Centrale européenne 16, r. du Fg-de-Pierre F 67000 *Strasbourg.* T. (88) 32-77-10.

CENTRE VACANCES 6-13, 13-18 ans, tous sports ski été et vidéo, lac gardé. Séjour linguistique AUTRICHE. Tél. (29) 41-46-63 le soir.

NORMANDIE : 30 km Deauville, 165 km Paris, chaumière tt cft, 6 pers., *août 7.000 F.* Bureau : (1) 628-95-24. Domicile : (1) 588-33-23.

Particulier, loue à Deauville 2 pièces tout confort, 35 m², balcon, proximité casino, champs de courses, quinzaine juin et sept. Mois de juillet. Tél. le soir : 368-29-40 ; week-end : (16-31) 98-30-59.

Sud-Ouest : Lac de St-Ferréol (31) loue en août villa 6 ch., vue superbe, tout confort. Tél. 16 (42) 92-52-25, le soir.

Vous CHERCHEZ du SOLEIL en MONTAGNE et près de la MER dans le CALME et la FRAICHEUR. ECRIVEZ au Syndicat d'Initiative 06450 SAINT-MARTIN-VÉSUBIE. Nombreux HOTELS, CHALETS, STUDIOS, APPARTEMENTS libres en JUIN et SEPTEMBRE avec réduction de 30 % à 40 %. TENNIS, PISCINE chauffée, EXCURSIONS, PROMENADES *à 60 KM seulement de NICE.*

**ILE GRECQUE**
MAISON à louer vue sur mer juin-juill.-août-sept.
*Tél. le matin : 544-21-97.*

Sud Charente, forêt à 300 m au *bout du pré, bourg à 4 km,* grande maison rurale rénovée tout confort, cuisine équipée, lave-linge, télévis., gde salle de bains, grandes cheminées. Juin, juillet, août, septembre, 3.000 à 4.500 F/mois. Possibilités par quinzaine. Tél. : (45) 98-25-93 de 13 h à 15 h et après 20 h 30.

A LOUER
GORDES (84-Luberon), maison de hameaux sans vis-à-vis. Juillet-septembre. Tél. : 705-75-84, après 20 h.

A louer (Tél. : 494-64-71) dans l'année et juin et septembre appartement équipé pour 4-5 pers. sur le port de l'Herbaudière dans l'île de Noirmoutier.

LUBERON. Année sabbatique, couple canadien cherche à louer mais. meubl., campagne. Oct. 84 à oct. 85. E. WARDT, 14, Fernbank Av. Toronto, M6H, IWI, Canada.

**LA GRANDE-MOTTE**
Loue studio, jardin, terrasse tout près plage, centre et port. Août 3.800 F mois. *JUIN ou SEPT.* 1.200 F quinz. Tél. mat. av. 9 h, 321-24-68 ou H. bur. Boiron, 268-17-72.

Loue mois de vacances, studio meublé, tt cft, garage, prox. mer, calme. Ap. 19 h 30 (93) 54-48-73.

A louer juin, juill., août, sem. ou mois maison mobile, VAR, 17 km Cassis de parc résid., pisc., tennis, etc. 686-42-02.

LOCATION CAP-D'AGDE LANGUEDOC MÉDITERRANÉE LOGEMENTS SÉLECTIONNÉS TARIF SANS SURPRISE 3e SEMAINE GRATUITE. Écrire AGENCE MERCURE 34300 CAP-D'AGDE (C).

PYRÉNÉES, rando à pied, cheval, canoë, CIMES 3, square Balagué, 09200 Saint-Girons. Tél. : (61) 66-40-10

ROYAN Juil. villa 200 m mer et plages, 5 pces, 6 pers., gar., jardinet. Tél. : 734-21-31.

Juillet loue maison 6 pers., village Minervois Tél. : (68) 91-20-94.

**ENGLISH IN ENGLAND**

Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situé dans le même bâtiment notre école d'Anglais *aussi célèbre vous accueilleront*
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council)
£16.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

**25%** **RÉDUCTION**
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)

écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate Kent, Angleterre Tél 843-51212 Telex 96454
ou Mme Boullon 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95
Tél (3) 959 26 33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

# L'immobilier

## appartements ventes

**3e arrdt**

MARAIS
Rue des Fontaines-du-Temple. Appt 50 m², cft, très bel imm., p. de taille. 273-14-33.

**7e arrdt**

**AVENUE BOSQUET**
*LOFT A AMÉNAGER 137 m²* au sol + 20 m², gren.. 7.000 F le m². LITTRE. 544-44-46.

**10e arrdt**

95 m² : 780.000 F
Imm. 82. Vaste liv. + 2 chbres. Voir 40, quai Jemmapes (voie privée). Samedi 16-19 h. Tél. : 508-53-84.

**11e arrdt**

NATION, rare, 3 P., à rénover, 50 m², très clair, bel imm. p. de taille bourgeois, ravalé. 287.000 F. Cogifim. 347-57-07.

**12e arrdt**

MÉTRO PORTE-DORÉE
Bel imm. en cours, rénovation agréable, 2 P., 42 m², soleil travx à prévoir 300.000 F. Possib. réunion avec 53 m² occupés. Samedi 26 de 10 h 30 à 12 h 30, 15, rue Ernest-Lacoste.

**13e arrdt**

**A 100 M DU MÉTRO**
DÉCOUVREZ FLORIAL
UNE PETITE
**RÉSIDENCE-JARDIN**
Appts 2 à 5 pièces, très calme, 3 étages, belles loggias. Livraison en cours.
**UN CHOIX ÉCONOMIQUE**
Prix intéressant : Exemple : 4 Pièces + parking à partir de 710.000 F, charges faibles. PRÊTS CONVENTIONNÉS
Taux préférentiels
Appartement témoin :
15, avenue du-Repos
Le Kremlin-Bicêtre, 14 h-19 h.
Ts les jours sf mardi et mer.
Tél. : 670-77-09.

**PHILIBERT LUCOT**
Propriétaire vend dans bel imm. ravalé avec asc. et tapis escalier, rue calme, proximité métro
**UN APPT DE 2 P.**
LIBRE
Entrée, cuis., w.-c., 280.000 F

ET PLUSIEURS 2 P. LOUÉS LOI 48
A PARTIR DE 160.000 F
sur place de 14 h 30 à 18 h samedi 26
14, RUE PHILIBERT-LUCOT (Mº MAISON-BLANCHE).

**GOBELINS**
Dans imm. en rénovation, charme, soleil, calme
3 pièces, libre. 520.000 F
2 pièces, libre. 345.000 F
3 pièces, occupé. 360.000 F
2 P., occupé, loi 48, 220.000 F
14, rue du Jura, sur place, Samedi, 14-17 h. 789-49-56.

**15e arrdt**

**13, AV. F.-FAURE PARIS-15e**
*FACE Mº FÉLIX-FAURE*
Pptaire vend dans très bel imm. ravalé *2 p., cuis., w.-c., s. d'eau* balcons. Parfait état 4e étage. 430.000 F
*Sur place ce jr et mardi 29* de 14 h à 19 h.

Mº FÉLIX FAURE
R. DES ENTREPRENEURS
rav. petit 3 P., w.-c., s/d'eau 430.000 F. 577-96-85.

**17e arrdt**

**A SAISIR ÉTOILE**
**2 PIÈCES, DUPLEX**
CHARME, LUXE
**680.000 F**
S/PL., 16, RUE DES ACACIAS 13 A 16 H, SAMEDI 26.

**91 - Essonne**

GRIGNY (Essonne) dans petit immeuble de 5 étages. Beau 4 pièces 68 m² sur jardin, sé*jour double, 2 chambres alcôve* rangements, cuisine chêne, cave, parking, 10 mn gare. Px 250.000 F dont C.F. 16.000 F Tél. : 906-68-06.

**92 Hauts-de-Seine**

Dans le quartier village de Puteaux
17, *rue Lorilleux*
à 100 m de la gare
(St-Lazare en 10 minutes)
**LE VICTORIA**
**UNE PETITE RÉSIDENCE DE 8 APPARTEMENTS**
Grand standing
Prestations très soignées

*Du studio au 5 pièces*
Balcon, terrasse, jardins privatifs.
PRIX RAISONNABLES :
Ex. 3 P. 74 m² + loggia 9 m² + parking s/s. double + cave 750.000 F ferme et définitif
PRÊTS CONVENTIONNÉS
Livraison 2e trimestre 84

Visite sur r.-v. ARCHE CONSEIL 280-61-61 et sur place samedi de 14 h à 19 h
*Tél. : 773-94-95.*

**Province**

**HOULGATE**
20 mètres de la plage vue sur la mer
APPARTEMENT DE 40 m²
SITUÉ AU 1er ÉTAGE
Très ensoleillé, particulièrement impecc., ds ville de caractère. 2 p., s. de bains, w.-c., coin cuis. éq., 5 portes-fenêtres, cheminée, chff. rad. élec., ent. neufs, porte blindée Fichet, petite cave, très faibles charges.
Prix 310.000 F.
Tél. : *16 (3) 982-25-53* ou 951-12-77
Visible le dimanche 27/5 avec le propriétaire de 11 heures à 18 heures.

**DEAUVILLE, MAIRIE**
2 P., 57 m² + balc., imm. 1976 2e ét., asc. ETAT EXCEPT. LITTRE. 544-44-45.

LA CIOTAT, appartement entièrement rénové sur vieux port, 75 m², 4 pièces, balcon, solarium en terrasse. 450.000 F. Tél. : (42) 70-16-08.

LAMORLAYE, LE LYS, CHANTILLY
*Appts neufs 2/3/4 P.,* gd living, haut standing en construction. 8.500 F le m² T.T.C. Visite sur r.-v. Tél. : (4) 421-54-79 (4) 421-59-27.

## appartements achats

VENDEUR
ÉTUDE RIVE GAUCHE
22e année FNAIM et ORPI,
122, boulevard Raspail, 6e.
222-70-63. OUV. LE SAMEDI.

## locations non meublées offres

**Région parisienne**

**CACHAN**
CENTRE VILLE
G.F.F. loue dans immeuble NEUF DE STANDING
4 P. depuis 3.580 F + ch.
5 P. depuis 4.340 F + ch.
*Visite s/pl.* mercredi de 15 à 19 h et samedi de 11 à 18 h. Angle rue Cousin-de-Méricourt et rue Guichard.

## locations non meublées demandes

**Paris**

Collaborateur du journal cherche 75 à 100 m², calme, Paris. Tél. : 321-24-83, le matin.

Pour CADRES SUPÉRIEURS et PERSONNEL IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE PÉ*TROLIÈRE rech. apparts et* villas Paris et environs. LOYERS ASSURÉS POSSIB. *Tél. :* 503-37-00, *poste* 54.

**Région parisienne**

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. Tél. : 889-89-66 - 283-57-02.

## terrains

Rech. terrain à bâtir, banlieue sud Paris, même avec petite maison. Tél. : 938-87-27.

## viagers

Libre début 85 près Pontoise, belle ppté 6 p. s/400 m², calme, 460.000 + 4.500 F. Viagers F. CRUZ, 266-19-00.

**F. CRUZ 266-19-00**
8, RUE LA BOÉTIE (8e)
Px rentes indexées, garanties. Étude gratuite discrète.

## maisons individuelles

Vends rég. Métabief-Mouthe maison individuelle F5, 95 m² + ss-s. + combles aménageables. 8,5 ares. Px : 500.000 F. Tél. : BLONDEAU, 16 (81) 49-16-07.

## pavillons

CACHAN 94
Pav. calme, 120 m² hab., 3 *niv., séj., s.-à-m., cuis.,* 4 ch., 2 bns, 2 c. de toilette, jardin 480 m², charme, + dép. *20 m² s/2 niv.* 750.000 F. Particulier à part. (1) 664-09-39, ap. 12 h.

Part. vend 95 Vémars dans petite rés. calme, 25 km de Paris, 9 km d'Ermenonville, proche RER, pavillon individuel, 4 pièces + garage = 103 m². 3 chbres, cuisine meublée scandinave, cave, sur 400 m² de terrain clos et arborisé. 436.000 F.
*Téléphone : 468-49-63.*

**A SAISIR**
PAVILLON 3 PIÈCES
JARDIN 150 m²
**950.000 F**
S/PL., 8, RUE D'ALIGRE
13 A 16 H, SAMEDI 26.

## chalets

MORVAN - BEAU CHALET (meublé) tt cft s/terrain. 5.429 m². Travaux pr ruisseau à truites. MARCHAL, B.P., 1, 89200 AVALLON. T. : (86) 34-03-71.

## propriétés

Région ABLIS, 70 km de Paris, *presbytère 19e, 210 m² + atelier d'artiste 65 m² + dép., tt* cft, jard. planté de 1.200 m² clos sur église romane. 800.000 F. T. (37) 31-13-59.

FOREZ
Cause mutat., vends dem. seigneur. restaurée. Px très abord. Écrire pour documentation :
*M. BERTHET,*
11, quai Rambaud, 69002 LYON.

PART. vd DIRECTEMENT
CAUSE MUTATION
70 km PARIS dans village
**PRÈS ÉPERNON**
MAISON DE CARACTÈRE
*NEUVE*
avec cheminée, poutres et escalier chêne. R.-de-ch. : gd living, *cuis., w.-c.,* 1er ét. : 3 chbres, bains, w.-c., 2e ét. : à aménager. En annexe construction avec STUDIO + bains, garage 2 voit., buanderie, cellier, cave et chaufferie.
BEAU JARDIN 2.000 m²
clos de murs avec beaux arbres et bordé par rivière. PX : 850.000 F. Pr r.-v. et visite, *tél : 16 (37) 82-76-58.*

A 1 hre de Paris N.-D. ds cadre except., sup. DE*MEURE* gde cl., tt cft, gardien, ds parc cent., piscine, étang, riv., ds 4ha. Prix 2.700.000 F. CABINET G. LEMOR, expert *FNAIM, 98, rue* de Paris Noailles. Tél. (4) 403-30-52.

## Immobilier d'entreprise et commercial

### bureaux

#### Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

### boutiques

#### Achats

**POUR INVESTISSEURS**
EMPLACEMENT PHARE
**AVENUE FOCH**
Locataire 1er ordre
RAPPORT ANNUEL
**116.000 F**
(Hors taxes et hors charges)
**PRIX 1.200.000 F**

**AVENUE MOZART**
RAPPORT ANNUEL
**90.000 F**
*Hors charges*
**PRIX : 900.000 F**
ÉTUDE BOSQUET 705-06-76.

### locaux commerciaux

#### Ventes

BUTTES-CHAUMONT
*Vd locaux occupés, imm. rén., rapp. 48.000 F/an. Prix : 420.000 F.* 508-45-89 ou 227-47-43.

ATELIER LOFT 18e
2 niveaux, accès utilitaires légers, calme, clair. 500.000 F, s pl. jeudi, 11 à 13 h 30 et vendredi, 11 à 15 heures. 6, r. Coustou.

### fonds de commerce

#### Ventes

Cause départ retraite particulier VEND
**LIBRAIRIE-PAPETERIE**
PRESSE et DIVERS.
Chiffre d'affaires :
1.530.000 F.
Magasin moderne 95 m², façade 12 m, réserve 70 m², très bel appartement 5 pièces 90 m², garage, cour.
Prix : 700.000 F à débattre.
Tél. : 921-33-74.

# économie

# La lutte contre le chômage

- *Le premier ministre a réuni à Versailles un séminaire gouvernemental*
- *Le CNPF et les syndicats entament lundi une négociation sur la flexibilité de l'emploi*

**Dix-sept ministres et secrétaires d'État se sont réunis, vendredi 25 mai, toute la journée, au pavillon de la Lanterne, à Versailles, sous la présidence du premier ministre, pour étudier les moyens de renforcer la lutte contre le chômage *(le Monde* du 23 mai). Au cours de ce séminaire gouvernemental, les échanges de vues ont été précédés d'exposés commandés par M. Pierre Mauroy à MM. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, Laurent Fabius, ministre de la recherche et de l'industrie, Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, et Jean Le Garrec, secrétaire d'État chargé du Plan. Le porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo, qui assistait aux travaux, devait en rendre compte vendredi après-midi. Les conclusions de ce séminaire seront présentées par M. Mauroy au conseil des ministres, mais peut-être pas avant les 6 ou 13 juin.**

**Ce séminaire gouvernemental a lieu alors que vont s'ouvrir, lundi 28 mai, les négociations entre le CNPF et les organisations syndicales sur la flexibilité du travail (autrement dit l'adaptation des conditions d'emploi), un thème auquel le patronat accorde la plus grande importance. Il y voit l'occasion de modifier la législation sur l'embauche et les licenciements, tandis que, du côté des syndicats, on se méfie *de tout ce qui pourrait mettre en cause les nouveaux droits des travailleurs*, et l'on songe plutôt à la réduction du temps de travail.**

**Sur ce point, M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF, a déjà répliqué, dans une interview parue dans *le Courrier de l'Ouest* du 25 mai, que la réduction de la durée du travail à trente-cinq heures serait *« suicidaire pour notre économie »*, et qu'il n'avait *« aucun mandat pour négocier une baisse de temps de travail ».***

## Un tournant essentiel dans la vie sociale

Elle s'annonçait plutôt mal la grande négociation que réclamait le CNPF depuis décembre 1983. Tout le monde écarquillait les yeux à son énoncé – la flexibilité du travail et des conditions de l'emploi – et se demandait bien ce que pouvaient cacher ces fameux « ENCA », si propices aux jeux de mots, auxquels M. Gattaz faisait continuellement référence. Avant même d'avoir commencé, les discussions entre le patronat et les organisations syndicales étaient menacées de sombrer dans la confusion (voir l'encadré consacré aux « mots clés » de la négociation). Le professeur Jean-Jacques Dupeyroux évoquait *« les placebos du docteur Gattaz »* (*le Monde* du 24 avril), et les dirigeants syndicaux, tout aussi dubitatifs, tournaient volontiers le sujet en dérision. Certains même, et aujourd'hui encore, comme la CGT et FO, traînaient ostensiblement des pieds. De quoi allait-on parler au juste au cours de ces séances marathons, comme à l'habitude, dont la « première » avait été finalement fixée au 28 mai? Le moins que l'on puisse dire est que la perspective n'enchantait personne.

Sous la pression des événements – la montée du chômage, le conflit Citroën, entre autres, – les choses ont maintenant changé, et radicalement. D'opération politique, à coup sûr, la négociation sur la flexibilité s'est transformée, ces dernières semaines, en un événement majeur qui aura d'immenses répercussions économiques et sociales, quel qu'en soit le résultat. Elle devient le lieu d'un affrontement stratégique.

### Tensions sociales et économiques

Cela ne va pas, pourtant, sans de nouvelles ambiguïtés. Tandis que le CNPF entend en profiter pour avancer ses pions et aussi obtenir plus de souplesse pour embaucher, licencier ou remettre en cause la réglementation sociale en contrepartie d'un effort pour l'emploi, chiffré, d'une manière invérifiable, à quatre cent mille créations, certaines organisations syndicales, encouragées par le gouvernement, affichaient clairement leur intention de reprendre l'assaut pour la réduction du temps de travail.

De part et d'autre, c'est évident, on ne donne pas le même contenu aux discussions qui se prolongeront jusqu'à l'automne. Le CNPF proclame sans cesse qu'il ne négocie pas la réduction du temps de travail, mais, prudent, prend garde d'ajouter qu'il est opposé à toute mesure *« autoritaire et uniforme »*. Les syndicats, également braqués, fustigent à tout propos le patronat, soupçonné de vouloir abuser de la situation et accusé de vouloir revenir à des pratiques *« dignes du dix-neuvième siècle »*. Cependant, ils acceptent *« de tout mettre sur la table »* si la réduction du temps de travail est plus qu'évoquée.

Or les uns et les autres sont condamnés, non seulement à discuter, mais à aboutir à un accord contractuel. Socialement, les risques de tension sont devenus tels, l'anxiété si répandue, qu'il est nécessaire de trouver une solution aux maux les plus graves – dont le chômage – à un moment où le gouvernement ne dispose plus d'aucun moyen, ou presque, pour poursuivre son « traitement social » (*le Monde* du 19 mai). Et qui le peut, si ce ne sont les partenaires sociaux eux-mêmes, dès lors que le gouvernement a fait savoir qu'il n'interviendrait pas de manière législative et qu'il s'en remettrait aux résultats d'une négociation ?

Economiquement, le problème se pose de façon presque identique, pour le CNPF. A l'instant où, plus que jamais, les conséquences du plan de rigueur âprement défendu par M. Delors tendent à l'extrême les rapports politiques, la tentation est forte, et s'exprime dans les rangs de la gauche, de relâcher l'effort. Considérant les résultats obtenus, et au nom du retour aux grands équilibres *qui devrait le satisfaire*, le CNPF ne se sentirait-il pas poussé, voire contraint, à offrir un gage social pour que se poursuive le redressement ? La réduction du temps de travail pourrait alors être, pour lui, le prix à payer...

Cela explique la mauvaise humeur de M. Gattaz, qui, voyant le danger, a déclenché un « blitz krieg » entre le 16 mai au soir et le 17 mai au matin et ce d'autant plus que l'affaire des trente-cinq heures en Allemagne le mettait dans une position inconfortable.

### L'occasion d'un toilettage libéral

Ce qui se passe maintenant est donc très éloigné du schéma qui avait été retenu, à l'origine, par le CNPF. Jusqu'à présent, le scénario prévoyait plutôt d'amener les syndicats, et à travers eux le gouvernement, à renoncer à certains avantages sociaux acquis tant avant qu'après l'arrivée de la gauche au pouvoir. La situation économique et sociale, l'affaiblissement des organisations syndicales, pouvaient être l'occasion d'un toilettage très libéral de la législation du travail. Qu'il s'agisse des seuils d'effectifs ou du droit de licenciement, le patronat avait l'intention de pousser très loin son avantage.

Ici ou là, on ne désespérait pas *« de faire rendre gorge »* à ce gouvernement de gauche, condamné au mieux à se renier dans l'espoir de rester au pouvoir, et, dans le cas contraire, de retrouver un gouvernement de droite avec quelques avancées négociables pour se concilier les bonnes grâces de syndicats abasourdis par la défaite. D'où l'extrême raideur du CNPF, dûment mandaté à ce sujet, qui s'opposait de façon très idéologique à la réduction du temps de travail, sans s'encombrer d'une argumentation économique ou sociale satisfaisante.

Dans le même temps, sans que le CNPF y prête réellement attention, certaines organisations syndicales avaient commencé à bouger sur cette question, et on l'a bien vu à propos de l'affaire Citroën. Progressivement, elles abordent cette revendication ancienne en lui donnant un contenu économique et en acceptant beaucoup plus de souplesse dans son application (selon la taille des entreprises, leur activité et leur mode de production). Plutôt que d'en faire un élément de stricte défense de l'emploi, elles l'intègrent dans la perspective des mutations industrielles, y ajoutant le souci de la formation et s'ouvrent à l'exigence de la productivité et de la compétitivité des entreprises. Sous le poids des réalités, elles changent leur discours, même si, bien sûr, CGT, CFDT, FO, CFDT et CGC ne sont pas sur la même ligne.

Hormis des sujets très techniques, qui donneront certainement lieu à des discussions au sein de groupe d'études ou à des négociations séparées à la rentrée, en septembre, la grande négociation sur la flexibilité va offrir l'occasion d'une empoignade dont devrait sortir, en bien ou en mal, le nouveau visage de la vie sociale en France. Enorme enjeu. Terrible responsabilité.

**ALAIN LEBAUBE.**

## La direction de Citroën : « oui » à la négociation « non » à la réduction du temps de travail

« Non » à la réduction de la durée du travail, « oui » à la négociation *« afin de prouver une fois encore sa bonne volonté et son souci de sauvegarder l'avenir de l'industrie automobile française, et donc l'emploi »*. Sans rien céder sur le fond, M. Jacques Calvet, président d'Automobiles Citroën, a convaincu son conseil, le 24 mai, de prendre une mesure d'apaisement et de permettre aux principaux acteurs du dossier (la direction, les pouvoirs publics et la CGT) de changer de terrain sans perdre la face. Il est notable que la fédération CGT de la métallurgie ait indiqué, dès le 24 mai au soir, qu'elle était *« prête à rencontrer M. Jacques Calvet »*. *« Il n'y a pas de temps à perdre. Cette première concertation proposée ne peut attendre au risque d'alourdir le climat social, ce dont la direction porterait l'entière responsabilité »*, poursuit la CGT.

Mais la négociation risque d'être dure. Citroën a rappelé en effet dans un communiqué qu'*« un très grand nombre de réunions ont été tenues avec chacune des organisations syndicales représentatives (CSL, CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC) »* et que la firme a déjà accepté de réduire *« très fortement le nombre de licenciements »* par des mises en préretraite, un rôle moteur dans l'aide au retour (dont le montant sera en France trois fois supérieur à ce qu'il est en Allemagne fédérale), la mise en place du temps partiel et la mobilité. Mais, surtout, M. Calvet a redit sa ferme opposition à la réduction de la durée du travail dès lors que *« tous les syndicats* [consultés] *ont demandé soit le maintien intégral des salaires, soit une compensation à 70 % alors que l'aide financière de l'Etat, récemment évoquée, présente un caractère temporaire »*. *« Le maintien d'effectifs importants travaillant moins aurait comme conséquence*, ajoute la firme automobile, *d'empêcher que soient effectués tous les gains de productivité potentiels que l'entreprise est capable de réaliser après avoir remis à niveau ses effectifs. »*

Reste donc à savoir si les différents partenaires accepteront de changer le terrain de la négociation et de renoncer à discuter des trente-cinq heures. Faute de quoi, l'impasse risque d'être totale et le conflit de rebondir.

**BRUNO DETHOMAS.**

● ERRATUM. – Dans l'article du 24 mai intitulé « une partie d'échecs absurde » une erreur nous a fait écrire que le service de la dette du groupe PSA avait été de 12 milliards de francs. En fait, au cours du dernier exercice connu, l'endettement à long terme a dépassé 13 milliards de francs, l'endettement à court terme et moyen terme 34 milliards, et le service net de la dette 3,3 milliards de francs.



## AGRICULTURE

### NOUVELLES MESURES EN FAVEUR DES AGRICULTEURS

M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, vient d'annoncer, jeudi 24 mai, en clôture du congrès de la CNMCCA (Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole), un certain nombre de mesures destinées à compléter le dispositif laitier. La distribution de prêts bonifiés va reprendre. Sont concernés : les prêts aux jeunes agriculteurs ; les prêts spéciaux de modernisation et les prêts spéciaux élevage. Un prêt en faveur de cultures pérennes, destiné à compenser la suppression des prêts à moyen terme ordinaire (MTO) vient d'être créé par décret. Par ailleurs, en matière de production laitière proprement dite, les zones de montagne seront considérées comme prioritaires pour la redistribution des quantités de lait libérées sur le territoire. Ces zones bénéficient, d'ores et déjà, d'une correction de 1 % par rapport à la diminution imposée au niveau national. Une correction de même type sera également accordée aux zones ayant subies des calamités climatiques ou vétérinaires en 1983.

### MANIFESTATIONS VIOLENTES A SAINT-LO ET A CAEN CONTRE LES QUOTAS LAITIERS

Les manifestations d'agriculteurs contre l'instauration de quotas laitiers, jeudi 24 mai, ont été marquées par de nombreux incidents à Saint-Lo et à Caen.

A Saint-Lo, où trois mille agriculteurs s'étaient réunis à l'appel de la FDSEA, six membres des forces de l'ordre ont été blessés au cours d'affrontement avec les manifestants. Un transformateur électrique a été incendié, des lampadaires et des panneaux publicitaires arrachés. A Caen, la manifestation organisée par la FDSEA et le CDJA du Calvados a rassemblé un millier de personnes. Ne pouvant s'approcher de la préfecture gardée par des gendarmes mobiles, certains manifestants s'en sont pris aux journalistes. D'autres sont allés dans la soirée devant la permanence de M. Louis Mexandeau, ministre des PTT, et ont saccagé la rue. Une centaine d'agriculteurs se sont par ailleurs rabattus sur Lisieux, où ils ont attaqué la préfecture à coups de briques. La FDSEA du Calvados a fait savoir qu'elle condamnait ces actions.

## Les mots-clés de la négociation

● *Les commissions paritaires de l'emploi.* – Prévues dans l'accord contractuel de 1969, révisé en 1974, ces commissions, locales ou professionnelles, n'ont pas toujours eu l'activité souhaitée. Destinées à favoriser l'information et la concertation, elles *devraient permettre d'étudier* et de suivre l'évolution de l'emploi dans une région donnée ou dans *une branche d'activité*. Elles pourraient décider des mesures appropriées.

Le CNPF en souhaite la revitalisation, *et les organisations syndicales*, pour l'essentiel, partagent ce point de vue. La CFDT, notamment, *propose que ces commissions* soient dotées de moyens d'information, en liaison avec l'INSEE, les ASSEDIC et l'ANPE.

● *Le travail différencié.* – Sous ce vocable, on regroupe plusieurs notions qui, toutes, introduisent de la souplesse dans le temps de travail et son aménagement.

Il y a ainsi le *travail intérimaire ou temporaire*, qui est régi par l'ordonnance du 5 février 1982 dont le CNPF réclame l'abrogation en l'accusant d'être trop rigide. Ensuite, on trouve le *travail à temps partiel*, soumis à l'application de l'ordonnance du 6 mars 1982, tout comme le *travail à durée déterminée*, à propos desquels le CNPF entend revenir aux dispositions, à ses yeux moins contraignantes, de 1981. Le ministère des affaires sociales conteste l'existence de « freins » financiers et, depuis près d'un an, Mme Cresson, ministre du commerce extérieur, souhaite pour sa part que l'on favorise la signature *de contrats de travail à durée déterminée* assouplis dans le cas de commandes à l'exportation. Sur *le même modèle*, des organisations syndicales accepteraient certaines dérogations pourvu qu'elles soient limitées dans le temps *et qu'elles s'accompagnent* de la garantie des mêmes droits que pour les autres salariés, y compris les droits syndicaux.

Dans la même catégorie, figure également la référence au *temps de travail annuel*, par définition plus souple que le *temps de travail hebdomadaire*, et qui a obtenu un commencement de reconnaissance dans l'ordonnance du 16 janvier 1982, avec le *contingent annuel d'heures supplémentaires*. Toujours dans le cadre de l'aménagement du temps de travail et de façon que l'horaire de travail ne corresponde pas nécessairement à l'horaire de fonctionnement des entreprises en question, on trouve le *travail décalé*, le *travail en équipes*, les *horaires souples* ou personnalisés, le travail de nuit, du samedi ou du week-end. Au fond, il s'agit de mettre en place plusieurs *horaires collectifs* au lieu d'un seul ou d'accepter les *horaires individuels*. Malgré les réticences que croit noter le CNPF, des organisations syndicales paraissent admettre ces possibilités.

● *L'introduction des nouvelles technologies.* – Autour des mutations en cours, chacun s'interroge sur les mesures qui favoriseraient la mobilité de la main-d'œuvre, y compris sa mobilité professionnelle. Le patronat est intéressé, et parle de formation. Les syndicalistes, dans leur ensemble, soulignent les besoins en plans de formation, ceux de la concertation et de l'information préalables à l'introduction de nouvelles technologies, et *réclament* la définition de qualifications nouvelles. La CFDT demande des négociations au niveau de l'entreprise, FO au sein de la branche professionnelle.

● *Les conditions d'embauche et de licenciement.* – Dans ce chapitre, particulièrement explosif, le CNPF rassemble sa critique *des règles actuelles qu'il estime* très dissuasives. Il s'agit des « seuils » de dix et cinquante salariés, qui entraînent des obligations financières (charges nouvelles, cotisations) et des contraintes sociales (délégués du personnel, comités d'entreprise, délégations syndicales) dont le patronat affirme qu'elles constituent un obstacle à l'augmentation des effectifs. Autant les syndicats semblent disposés à revoir les conséquences financières des seuils, autant ils se montrent réservés à l'égard d'une révision des avantages sociaux acquis, avec des nuances, toutefois.

Dans le même esprit, et toujours pour faciliter les embauches, le patronat revendique la création exceptionnelle et temporaire d'une nouvelle catégorie de salariés, intitulée les ENCA (emplois nouveaux à contraintes allégées). Il s'agirait, en l'occurrence, de recrutements qui, pendant une période de cinq ans, ne seraient pas soumis à l'autorisation préalable de l'administration, lors de licenciements économiques, et qui ne seraient pas assujettis à certaines cotisations sociales. Les organisations syndicales sont très opposées à ce projet qui pourrait présenter le danger d'une régression sociale. Pourtant, à certaines conditions, elles accepteraient parfois d'en discuter si elles obtenaient des assurances, notamment le maintien d'effectifs constants, la limitation dans le temps, ou la possibilité d'exercer un contrôle réel.

En dernier lieu, dans cet ensemble de mesures, le CNPF défend l'idée d'un assouplissement des *prodécures de licenciement*, assimilées à un intolérable carcan. La durée de réflexion, avant décision finale, est ici mise en cause de façon très péremptoire, et le CNPF voudrait bien se débarrasser de l'autorisation préalable de l'inspection du travail, au nom de la liberté d'entreprendre. Les syndicats sont naturellement opposés à cette proposition, mais ne se montrent pas tous aussi catégoriques. Admettant, quelquefois, la réalité des griefs du patronat ou reconnaissant, pour d'autres, la nécessité d'un aménagement des règles, aujourd'hui vieillies, ils y mettent – tous – la même condition : le droit social doit demeurer intact.

● *La réduction du temps de travail.* – C'est le thème non dit de cette négociation, son Arlésienne. Le CNPF ne veut, paraît-il, pas en entendre parler et répète à qui mieux mieux qu'il n'est *« pas mandaté »* pour négocier sur le sujet.

La question est cependant de savoir si certaines organisations syndicales iront jusqu'à en faire un préalable à l'ouverture des négociations le 28 mai. Nul doute qu'elles pèseront soigneusement les risques pour éviter que la négociation ne capote dès le début.

Pourtant, l'affaire ne se présente pas sous les meilleurs auspices, tant les divergences d'appréciation sont grandes entre les partenaires sociaux. Il y a ceux qui revendiquent le maintien du salaire antérieur et donc la *compensation intégrale*, ceux qui acceptent une *compensation à 70 %* ou partielle et ceux, enfin – il s'agit du CNPF, – qui exigeraient au mieux la possibilité d'une application *sans compensation*. Le nombre d'heures réduites fait également débat, *tout comme le coût social* de la production, la *compétitivité*, qui accompagneraient une meilleure utilisation des équipements, l'introduction de technologies nouvelles, l'aménagement et l'organisation du travail. De sociale, la revendication est progressivement devenue économique, et bien des organisations syndicales imaginent des montages sophistiqués qui coordonneraient la réduction du temps de travail avec des efforts de formation, parfois inspirés du précédent des congés de conversion.

Au-delà, *pour quelques-uns*, il y a la reconnaissance implicite de l'existence de sureffectifs et le souci de ne pas sombrer dans la défense corporatiste.

**A. L.**

## SOCIAL

# LA GRÈVE A LA SNCF

## *Pourquoi maintenant ?*

A l'origine du conflit de la SNCF, deux revendications qui ne sont pas nouvelles. Elles concernent les salaires, d'une part, les conditions de travail, d'autre part, ou plus précisément les modalités d'application de la semaine de trente-cinq heures.

Sur le premier point, la plupart des usagers — en butte aux mêmes problèmes de consommation que les cheminots — ont généralement compris, sans nécessairement l'approuver, l'un des objectifs du mouvement : c'est un combat pour le maintien du pouvoir d'achat.

Il n'est pas sûr qu'ils saisissent aussi bien les motivations des grévistes au sujet des trente-cinq heures, comme l'a montré l'exaspération du public dans les gares. *« Non seulement, ils veulent les trente-cinq heures,* s'indignaient maints voyageurs, *mais en plus ils veulent des congés ! »*

Comment les cheminots français, *« travailleurs privilégiés »* s'il en est — dans la mesure où ils sont assurés de leur emploi — peuvent-ils agir de la sorte alors que, dans le même temps, des syndicalistes ouest-allemands paralysent leur industrie pour obtenir précisément ces trente-cinq heures hebdomadaires, qu'ils considèrent comme une conquête sociale ? Et tout cela ne relève-t-il pas, en fin de compte, d'une démarche purement corporatiste ? Voilà les questions que se posaient les usagers, transformés une fois de plus en otages. Comment en est-on arrivé là ?

Après l'échec plus ou moins larvé des négociations entamées depuis plusieurs mois déjà, c'est la conjonction des échéances dans ces deux domaines (pouvoir d'achat et conditions de travail) qui a incité la quasi-totalité des syndicats — CGT, CFDT, FO et FGAAC (Fédération générale autonome des agents de conduite) — à déclencher une semaine d'actions, dont le temps fort s'est situé le jeudi 24 mai.

C'est en effet à compter du 1er juin que seront augmentés, comme chaque année, les salaires des cheminots : un ajustement décidé *« unilatéralement »*, selon les organisations professionnelles, par la direction de la SNCF. Celle-ci, appliquant à la lettre les consignes gouvernementales d'austérité, n'a accordé qu'une hausse de salaires de 1,75 % jugée insuffisante.

C'est aussi au début du mois prochain, le 3 juin, qu'entrera en vigueur à la SNCF l'ordonnance ministérielle de février 1982 instaurant, en vertu de la loi Auroux (sur la réduction du temps de travail dans les métiers pénibles), la semaine de trente-cinq heures pour les agents de *« service continu ou décalé »*. Au total, sur quelque 250 000 cheminots, 45 000 agents sont concernés : la moitié d'entre eux sont des « sédentaires », comme les agents des gares, et l'autre moitié des « roulants », comme les conducteurs-mécaniciens.

### La direction prise en tenaille

La direction souhaitait pour sa part que la semaine de trente-cinq heures se traduise par une diminution de trente-cinq minutes de la durée quotidienne du travail. Or les réactions observées parmi le personnel ont montré depuis longtemps à quel point il était hostile à une mesure qui ne signifie pas grand-chose pour un « roulant », dont les temps libres restent inemployés entre deux voyages, ou pour un « sédentaire » obligé, vers 5 heures du matin, d'attendre les transports en commun pour regagner son domicile. Un leitmotiv se dégageait : *« Oui au changement, mais pas au prix des conditions de travail. »*

C'est pourquoi la CGT, notamment, réclamait dans une première étape la réduction du temps de travail à trente-sept heures contre trente-neuf heures actuellement, pour les cheminots qui ne bénéficieront pas des trente-cinq heures. Pour les autres catégories de personnel, elle revendiquait, à l'instar des autres syndicats ouvriers partisans de la grève, une durée quotidienne inchangée, mais des jours de repos supplémentaires. Un tel dispositif, selon les syndicats, favoriserait les embauches et permettrait d'éviter les quelque 1 500 suppressions d'emplois — par non-remplacement des départs — prévues en 1984.

Prise en tenaille entre les pressions syndicales et le contexte économique, la direction s'est fixé pour but de réduire de 25 %, en 1984, le déficit très lourd de la SNCF. Selon elle, si l'on donnait suite aux revendications actuelles, le coût des trente-cinq heures équivaudrait au salaire de 8 000 agents dans le cas de congés de compensation, au lieu de 4 000 comme prévu dans la formule qu'elle entend imposer. C'est bien là que le bât blesse. Aussi fondé qu'il soit, ce mouvement revendicatif ne risque-t-il pas, dans les formes qu'il a adoptées, de remettre en cause le statut du service public ? Fallait-il en venir à de telles extrémités, au risque, comme on l'a vu, de provoquer la colère des usagers ?

### Repartir à zéro ?

A la direction de l'entreprise nationale, on souligne prudemment que, loin d'être interrompues, les négociations se poursuivent et qu'une majorité d'accords ont déjà été ébauchés au niveau des établissements, sur les salaires aussi bien que sur l'aménagement de la durée du travail. Les « incidents » de Saint-Lazare n'ont-ils pas, du reste, été désavoués par la plupart des syndicats, CGT en tête ? Et si une certaine surenchère a pu être observée entre les organisations professionnelles concurrentes, il n'est pas de leur intérêt d'envenimer le conflit. La preuve en est que MM. Henri Krasucki et André Bergeron, leaders respectifs de la CGT et de FO, se sont rejoints dans la même condamnation des excès d'une *« minorité »*, tout en réaffirmant qu'il n'était pas question de toucher au droit de grève.

Cependant, un clivage s'est manifesté en milieu de conflit entre la CFDT, qui éprouve quelque mal à contrôler une partie de sa base jeune, et les autres syndicats. Il serait optimiste de penser que le conflit puisse se résorber en quelques jours. *« Ce n'est pas nous qui avons concocté l'ordonnance de 1982 sur les modalités d'application des trente-cinq heures,* nous déclarait jeudi M. Robert Guillot, secrétaire général adjoint de la FGAAC, *et nous pensons que l'on ne peut pas raisonnablement lutter contre le chômage si l'on ne crée pas des emplois. »*

La solution, selon la centrale autonome, réside dans les propositions avancées ces jours derniers par M. Pierre Mauroy : une application des trente-cinq heures, modulée selon les catégories. C'est simple, mais il fallait y penser ! Encore devra-t-on tenir compte des pesanteurs économiques, mais aussi politiques. L'ordonnance ministérielle prévoyait l'application des trente-cinq heures au plus tard pour le 31 décembre 1983. C'est d'un commun accord que les partenaires sociaux avaient retardé de six mois sa mise en œuvre, afin de pouvoir répartir sur deux années les charges qui en résultent pour la SNCF.

*« Aujourd'hui,* conclut M. Guillot, *nous sommes au pied du mur, et le gouvernement ne se déshonorerait pas en reconnaissant qu'il s'est trompé. Il faut repartir à zéro, appliquer les trente-cinq heures avec souplesse et par phases successives. Mais si le 3 juin rien n'est changé aux décisions de la SNCF, notamment pour les « roulants », nous déclencherons de nouvelles grèves... »*

JEAN BENOIT.

• *Le trafic ferroviaire* devait revenir progressivement normal à partir de vendredi après-midi 25 mai, après la grève observée jeudi par les cheminots CGT, CFDT, FO et autonomes. Sur les grandes lignes, le service était rétabli entièrement dès 7 heures, selon la direction, à Paris Saint-Lazare et à Montparnasse ; à 80 % à Paris-Nord, à 60 % à la gare de Lyon et à 25 % environ sur les réseaux de Paris-Est et de Paris-Austerlitz.

Après la réunion tripartite de la commission mixte du statut, mercredi 23 mai, une nouvelle rencontre est prévue, cette fois entre les syndicats et la direction, pour discuter, le 30 mai, des conditions de travail des agents de conduite, En revanche, aucune ouverture n'apparaît, pour l'instant, en ce qui concerne les revendications sur le pouvoir d'achat des cheminots.



## PÊCHE

### Accord des Dix sur les captures de harengs

Bruxelles (*AFP*). — La pêche au hareng en mer du Nord peut commencer. Ainsi en a décidé, dans la nuit du 24 au 25 mai, le conseil des ministres de la pêche de la CEE. Les dix ministres ont en effet autorisé les pêcheurs de la Communauté à en capturer 155000 tonnes en mer du Nord pendant la campagne, qui s'ouvre le 1er juin.

Ce contigent n'est que provisoire, a indiqué le président du conseil des ministres, le secrétaire d'État français à la mer, Guy Lengagne. Un *quota définitif devra être fixé* lorsqu'un accord de répartition des prises aura été conclu avec la Norvège, a-t-il précisé. En effet, la Norvège gère, en commun avec la CEE, *les stocks de harengs de certaines* zones de la mer du Nord.

Selon les milieux communautaires, les pêcheurs de la CEE et de la Norvège pourront capturer 230000 tonnes de harengs cette année en mer du Nord, les stocks *s'étant correctement reconstitués.*

## Étranger

### SUISSE

• **Déficit important des chemins de fer fédéraux en 1983.** — Le déficit des chemins de fer fédéraux suisses (CFF) a atteint, l'année dernière, la somme de 431,7 millions de francs suisses (1 F suisse = 3,7 FF). *Ce déficit est toutefois moins important* que celui de l'année 1982 (498,4 millions). Le total des dépenses des CFF a atteint 4,043 milliards de francs suisses, *dont 58,2 % pour les charges de personnel.* — (*AFP*)



## AFFAIRES

### LE PATRONAT CHRÉTIEN TIENT SES ASSISES

## *Comment vivre l'Évangile dans un monde industriel en crise*

Le Centre chrétien des patrons et *dirigeants d'entreprise (CFPC)* tient jusqu'au 27 mai ses quinzièmes assises nationales à Angers. Ce congrès, organisé tous les deux ans depuis 1956, réunira quelque cinq cents patrons et cadres supérieurs (sur les deux mille adhérents du mouvement, dont 70 % sont à la tête de PME) sur le thème : « Comment vivre l'Évangile dans l'entreprise ». Le CFPC élira à cette occasion un nouveau président, pour remplacer M. Jean-Yves Einchenberger, élu en 1981, qui cesse ses fonctions.

« *Nous sommes des chrétiens avant d'être des patrons. Nous ne voulons pas mettre l'Evangile au vestiaire, ce qui ne signifie pas que nous nous mettons une pancarte de chrétien* » : à la veille de son départ de la présidence du CFPC, M. Einchenberger semble serein et satisfait. *Lui qui, le jour de son élection,* se déclarait soucieux de « *réinscrire l'Evangile dans la vie quotidienne* », quitte la direction du mouvement au moment où celui-ci semble avoir surmonté le vieux dilemme : être patron ou être chrétien. Une réflexion de fond sur la place du chrétien dans un monde en crise se poursuit depuis plusieurs années au sein du CFPC. Pour celui-ci, la crise de civilisation actuelle se caractérise par l'importance accordée à l'entreprise et, par conséquent, au rôle fondamental que doit jouer le dirigeant sur le plan socio-culturel. *La foi peut être une* aide pour assumer de telles responsabilités. Le congrès d'Angers, dont le thème reprend, en l'approfondissant, la recherche entreprise pendant *les précédentes assises de 1982* (« Difficultés économiques et espérances : attitudes chrétiennes pour le monde d'aujourd'hui »), devrait être, selon ses organisateurs, « *des assises du témoignage* », organisées selon trois grands axes : le rôle de la foi dans l'équilibre personnel du dirigeant ; les moyens d'animer une entreprise dans une logique chrétienne ; les relations d'un croyant avec ses partenaires économiques et sociaux. Soucieux du respect de l'individu, quelle que soit sa fonction dans l'entreprise, le CFPC s'est fait le champion de la participation et du partage des responsabilités. Se définissant comme « *un mouvement de nature spirituel, centré sur les relations entre l'homme et l'entreprise* », il privilégie le social et particulièrement la communication. Mais les impératifs d'une gestion rationnelle s'imposent à l'humanisme. Les difficultés économiques actuelles risquent de rendre ambigu, si ce n'est superflu, un discours qui ne pourra éviter ni les licenciements ni la perte du pouvoir d'achat. Partisans convaincus du libéralisme, les patrons chrétiens vont avoir du mal à prouver, par les temps qui courent, qu'ils ne sont pas seulement des dirigeants comme les autres, mais qu'ils ont quelque chose en plus qui s'appelle la *foi*.

CATHERINE GOLLIAU.

### Nomination

• *M.* **THIERRY MEYER** est nommé directeur général de Philips-France. Agé de quarante-cinq ans, *de nationalité suisse, M. Meyer est* ingénieur commercial, diplômé des universités de Bruxelles et Harvard. Entré en 1964 chez Philips aux Pays-Bas, il était directeur général de la filiale française Philips industrielle et commerciale, dont il devient parallèlement président-directeur général.

## 1984, année de la création d'entreprises pour la BNP

La Banque nationale de Paris (BNP) a décidé de faire de l'année 1984 celle de la création d'entreprises, *et a pris plusieurs initiatives* à cet effet. Considérant, d'abord, que la panoplie actuelle d'aides diverses, prêts (plus de quinze formules), primes et subventions (onze formules), était trop compliquée, la plupart du temps, pour un homme seul, elle propose maintenant aux créateurs un prêt simplifié.

Accordé sans aucune garantie, plafonné à 75 000 F (100 000 F si le projet est parrainé par l'employeur du fondateur, en particulier lorsqu'il *envisage de lui rendre son emploi en* cas d'échec), ce prêt est d'une durée de huit ans, avec deux ans de franchise de remboursement, et un taux de 12,25 % (le taux de base bancaire actuel), *y compris les primes* d'assurance décès et la prime de 0,60 % versée à la SOFARIS pour la garantie de 65 % du capital avancé. Il est consenti même si le futur *entrepreneur part de zéro, pour peu* que le projet soit fiable et que le dossier soit bon.

Par ailleurs, la BNP a mobilisé tout son réseau et, notamment, ses *conseillers spécialisés, afin de simplifier* les formalités et de réduire les délais, les créateurs potentiels pouvant même recevoir à domicile la visite d'un spécialiste. A cet effet, la BNP *a mis à disposition des* organismes professionnels, véritables « passages obligés », des formulaires de demandes.

Enfin, la banque propose dans ses deux *mille guichets* un « guide vert » intitulé *la Création et la Gestion d'une PMI*. En deux cents pages, après une réflexion sur la raison d'entreprendre et la connaissance *du marché, cet ouvrage* très complet fournit l'inventaire des moyens à mettre en œuvre — notamment les structures juridiques — et des formalités à accomplir. Il donne *la liste des financements, avec les* indications relatives aux divers modes de crédit et à la préparation des demandes de prêt, avec un mode d'emploi précis. Le guide récapitule les *aides publiques, primes, subventions*, dégrèvements et avantages fiscaux et sociaux et, enfin, donne des conseils élémentaires de gestion pour accompagner l'entreprise dans ses premiers pas, notamment sur les connaissances des prix de revient et sur les besoins de fonds de roulement.

La BNP, enfin, annonce que sa banque d'affaires, la Banexi, a *investi plus de 200 millions de francs* dans les fonds propres d'entreprises, ses quatre-vingt onze participations actuelles ayant été effectuées, pour moitié, dans des PMI (moins de *100 millions de chiffre d'affaires*).

### NAISSANCE D'UN GÉANT AMÉRICAIN DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE

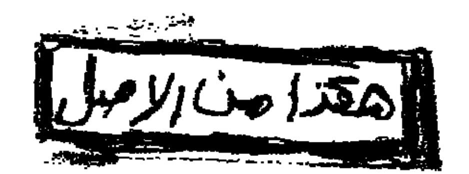
## *Beatrice Food va racheter Esmarck*

Le numéro un de l'industrie alimentaire américaine devrait naître de la fusion des sociétés Beatrice Food et de Esmark. Ce dernier groupe vient en effet d'accepter la proposition de rachat pour 2,7 milliards de dollars (22 milliards de francs) que lui a faite Beatrice, soit 60 dollars l'action. M. Kelly, président d'Esmark, cherchait un acquéreur depuis six mois et avait refusé les offres du groupe financier Kohlberg à 55 dollars l'action puis de Beatrice à 56 dollars. Désormais il « *n'espère pas obtenir plus* » que 60 dollars, et l'affaire devrait se conclure.

Propriétaire lui-même d'un paquet d'actions de sa compagnie et ayant obtenu un prolongement de son salaire pendant trois ans payé par Beatrice, M. Kelly toucherait personnellement 277 millions de francs à l'issue de la transaction...

Esmark est un conglomérat de Chicago engagé dans l'alimentaire mais aussi les composants automobile, la location de véhicules, la hi-fi et les sous-vêtements féminins de marque Playtex, avec un chiffre d'affaires de 4,1 milliards de dollars l'an passé. Beatrice Food est la trente-sixième société américaine, avec 9,1 milliards de dollars de ventes. Son président, M. Dutt, a engagé une réorganisation « musclée » de son affaire l'an dernier en se séparant d'une trentaine d'activités.

Après l'acquisition d'Esmark, son endettement s'élèverait à 4,5 milliards de dollars. *Mais les deux entreprises qui devraient fusionner auront désormais un poids comparable* à celui de Neslé (104 milliards de francs de chiffre d'affaires en *1983), le numéro un de l'industrie* alimentaire.






# CONJONCTURE

## « La situation de la France est très détériorée »

### estime M. Barre

*« La situation économique et sociale de la France est très détériorée. (...) L'avenir a été hypothéqué pour longtemps »*, déclare M. Barre, ancien premier ministre, en dressant un *« état économique et social de la France au 30 avril 1984 »*, publié cette semaine dans *l'Express*.

La France doit supporter les conséquences de la *« gestion aventureuse »* de la première année du septennat, déclare M. Barre. *« Par rapport au début de 1981, un recul s'observe dans tous les domaines essentiels de l'activité économique et sociale. »*

L'opinion publique ne peut ignorer l' *« augmentation brutale »* du chômage, la baisse du niveau de vie et l'endettement croissant de la France vis-à-vis de l'étranger, ajoute M. Barre.

*« La France ne peut aujourd'hui tirer rapidement profit du ralentissement de l'inflation et de la reprise de l'activité dans le monde. De plus, l'avenir a été hupothéqué pour longtemps. Même si l'économie française conserve des ressorts de productivité et de croissance, un effort continu devra être consacré pour de nombreuses années au remboursement des dettes qui s'accumulent : dette extérieure, dette intérieure de l'Etat, dette des entreprises publiques. D'ici peu, la charge de ces dettes représentera chaque année l'équivalent de 10 000 F par personne active. Cette situation interdit de considérer la rigueur comme une simple parenthèse. »*

Les objectifs de la politique économique actuelle du gouvernement sont plus *« réalistes »*, mais *« les moyens mis en œuvre restent inadaptés »*, déclare encore M. Barre. Selon lui, les conditions d'efficacité et de compétitivité nécessaires au redressement ne seront réalisées que *« lorsque les contrôles sur les entreprises seront levés, la fiscalité allégée, le déficit budgétaire contenu puis réduit, les entreprises publiques financièrement assainies, l'endettement extérieur stabilisé, et lorsque la politique gouvernementale se sera totalement libérée des archaïsmes qui ne permettent pas de répondre aux exigences du présent et aux défis de l'avenir »*.

## Selon le rapport annuel du GATT

## LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX ONT AUGMENTÉ EN VOLUME DE 2 % EN 1983

Les échanges internationaux ont augmenté en volume de 2 % en 1983, retrouvant ainsi, après deux ans de stagnation ou de régression, leur niveau de 1980, annonce le secrétariat de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) dans le chapitre introductif de son rapport annuel, qui situe entre 5 % et 6 % le taux de croissance réelle du commerce mondial prévu pour 1984.

Ce document indique que *« l'expansion des exportations mondiales a été particulièrement rapide dans la seconde moitié de l'année »*. *« Les échanges de produits minéraux ont diminué pour la quatrième année consécutive, en raison de la baisse ininterrompue des exportations de pétrole. En revanche, les exportations de produits agricoles et de produits manufacturés ont continué d'augmenter, respectivement de 2 % et de 4 %. »*

# EUROPE

## Les sept pays de l'AELE veulent renforcer leurs liens avec la CEE

De notre correspondant

La *« petite Europe »* comprend aujourd'hui sept Etats (Autriche, Finlande, Islande, Norvège, Portugal, Suède, Suisse), qui représentent 1 % de la population du globe, mais 6 % du commerce mondial. Ces petits pays qui, pour diverses raisons — la neutralité, par exemple, — ne sont pas membres de la Communauté européenne ou qui sont sur le point d'y adhérer — c'est le cas du Portugal — ne cessent de défendre à haute voix les principes du libre-échange et de condamner le protectionnisme.

Il s'agit d'une question vitale pour eux, étant donné qu'ils dépendent beaucoup économiquement de leurs exportations industrielles ou agricoles. Ils craignent que le Japon et les Etats-Unis, qui ont passé avec le Marché commun des accords sur la limitation de leurs exportations vers les Dix, ne tentent d'écouler leurs marchandises dans les pays peu protégés de l'AELE.

A Visby, les délégations ont tenu à souligner qu'il n'existait pas deux Europe, mais une seule de dix-sept pays qui constituent un *« marché intérieur potentiel de trois cent millions de consommateurs »*. Même si ce point n'est pas mentionné dans le communiqué final, les Sept souhaitent dévolopper leurs relations avec la CEE et proposeront à Bruxelles la mise en place d'un comité mixte d'experts chargés d'examiner les dossiers relatifs à l'énergie, l'environnement, la recherche, le commerce des produits agricoles et du poisson, ainsi que les questions économiques et monétaires.

Les taxes douanières sur les produits industriels ont été entièrement supprimées le 1er janvier 1984 entre l'AELE et la CEE. De nouvelles négociations, après la réunion des deux organisations en avril à Luxembourg, au niveau des ministres des affaires étrangères, devraient permettre, espèrent les Sept, d'éliminer d'autres barrières commerciales, dans le domaine agricole en particulier.

Dans la déclaration commune adoptée le 23 mai, les chefs de gouvernement demandent le renforcement de l'autorité du GATT et annoncent, pour témoigner de leur bonne volonté, qu'ils ont décidé d'avancer d'un an les réductions tarifaires prévues dans le Tokyo Round. Comme les pays de l'OCDE s'étaient d'ailleurs récemment engagé à le faire (*le Monde* daté 20-21 mai). Ils souhaitent également un renversement de la tendance actuelle à la bilatéralisation du commerce qui avantage certains pays par rapport à d'autres.

Toutefois, l'entente n'est pas parfaite au sein de l'AELE, et ces champions du libre-échange s'accusent mutuellement de protectionnisme. Le premier ministre portugais, M. Mario Soares, a ainsi vivement critiqué la politique commerciale de la Finlande, de l'Autriche et de la Suède, qui ont fortement contingenté les importations de textiles portugais. Son homologue suédois, M. Olaf Palme, un peu gêné, a répliqué que, suivant un vote du Parlement de Stockholm, 30 % des vêtements vendus sur le marché intérieur devaient être de fabrication suédoise. L'objectif est loin d'être atteint puisque, aujourd'hui, la proportion est d'environ 17 %. Dans ces conditions, a dit M. Palme, la Suède doit protéger son industrie encore moribonde malgré les restructurations.

Un autre affrontement a opposé les Islandais aux Portugais, qui ont décidé de porter de 3 % à 12 % la taxe que doivent payer les pêcheurs des pays qui n'autorisent pas les chalutiers portugais à opérer dans leurs zones territoriales. C'est une mesure discriminatoire, a déclaré le chef du gouvernement islandais, M. Hermannsson.

Le conseil de l'AELE, qui deviendra un peu un « club de riches » après l'adhésion du Portugal à la Communauté économique européenne, a également reconduit dans ses fonctions de secrétaire général, M. Per Kleppe, ancien ministre norvégien des finances.

ALAIN DEBOVE.

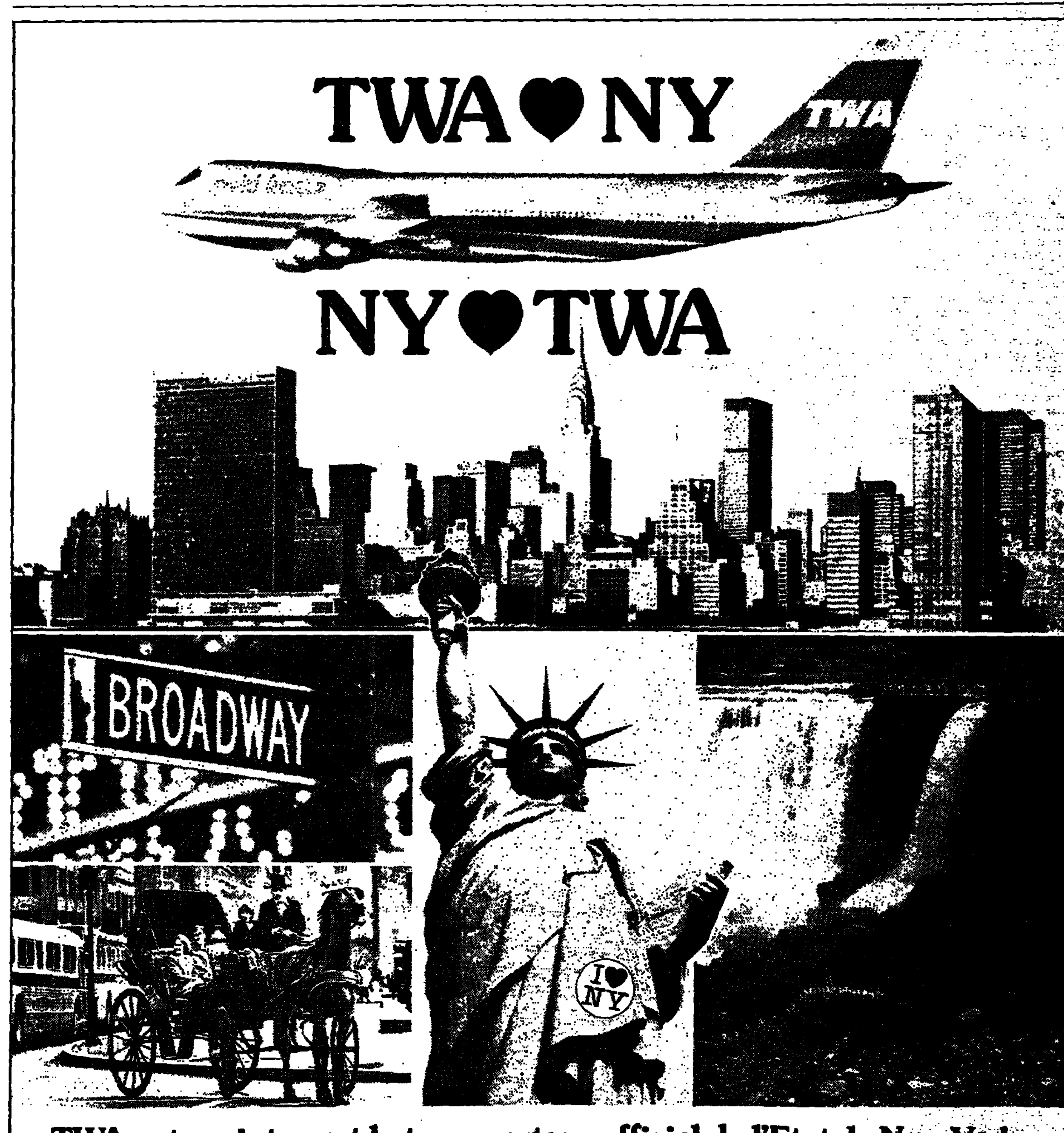
## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou dép. − | | Rep. + ou dép. − | | Rep. + ou dép. − | |
| $ E.-U. | 8,4125 | 8,4175 | + 65 | + 90 | + 55 | + 90 | − 125 | − 15 |
| $ can. | 6,4936 | 6,4998 | + 68 | + 95 | + 63 | + 105 | − 61 | + 40 |
| Yen (100) | 3,6253 | 3,6298 | + 172 | + 190 | + 334 | + 360 | + 1020 | + 1080 |
| DM | 3,0781 | 3,0816 | + 163 | + 175 | + 309 | + 326 | + 880 | + 940 |
| Florin | 2,7309 | 2,7345 | + 141 | + 153 | + 272 | + 298 | + 770 | + 820 |
| F.B. (100) | 15,1386 | 15,1545 | + 3 | + 95 | − 10 | + 125 | − 250 | + 90 |
| F.S. | 3,7265 | 3,7310 | + 248 | + 266 | + 498 | + 525 | + 1440 | + 1520 |
| L (1 000) | 4,9749 | 4,9810 | − 129 | − 100 | − 285 | − 240 | − 985 | − 880 |
| £ | 11,6345 | 11,6498 | + 300 | + 352 | + 505 | + 580 | + 1230 | + 1420 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 10 5/8 | 10 7/8 | 10 5/16 | 11 1/16 | 11 7/16 | 11 9/16 | 12 1/2 | 12 5/8 |
| DM | 5 1/8 | 5 3/8 | 5 1/2 | 5 5/8 | 5 13/16 | 5 15/16 | 6 5/16 | 6 7/16 |
| Florin | 5 1/2 | 5 3/4 | 5 13/16 | 5 15/16 | 5 13/16 | 5 15/16 | 6 5/16 | 6 7/16 |
| F.B. (100) | 12 | 13 | 11 3/4 | 12 | 11 3/4 | 12 | 12 1/4 | 12 5/8 |
| F.S. | 1 1/8 | 1 5/8 | 3 7/8 | 4 | 4 | 4 1/8 | 4 3/8 | 4 1/2 |
| L (1 000) | 13 3/4 | 14 3/4 | 14 7/8 | 15 3/8 | 15 | 15 1/2 | 16 1/8 | 16 5/8 |
| £ | 8 5/8 | 8 3/4 | 8 13/16 | 8 15/16 | 9 5/16 | 9 7/16 | 10 3/16 | 10 5/16 |
| F. franç. | 11 3/4 | 12 | 11 15/16 | 12 3/16 | 12 3/4 | 13 | 14 1/8 | 14 5/8 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.









# TRANSPORTS

● **Bénéfices pour Gulf Air.** — Gulf Air, la compagnie nationale des Emirats arabes unis, Bahrein, Qatar et du sultanat d'Oman, a réalisé un bénéfice net d'exploitation de 396 millions de francs pour l'année 1983. Un tiers de ce montant sera reversé aux Etats propriétaires de la compagnie, une somme de 39 millions de francs sera répartie parmi le personnel et 22 millions de francs seront reversés aux œuvres sociales de la compagnie, a annoncé le président, M. Salim Sin Nasser Al Busaidi.

● **Un nouveau PDG à Air-Canada.** — Le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, a annoncé la nomination de M. Pierre-Jean Jeanniot au poste de président-directeur général d'Air-Canada, en remplacement de M. Claude Taylor.

D'origine française — il est né à Montpellier en 1933, — le nouveau PDG est entré à Air-Canada en 1955. Il occupait depuis 1983 le poste de vice-président général. — (AFP.)

## IMPOTS

# Les systèmes fiscaux français et étrangers

## III. — Cotisations sociales et TVA : pas si injustes que cela

par PATRICK DE FRÉMINET (*)

**Dans un premier article, M. Patrick de Fréminet a montré la cohérence des décisions prises depuis douze ans en matière fiscale (alourdir l'imposition des contribuables aisés, alléger celle des contribuables les plus démunis) aussi bien par l'ancienne majorité que par l'actuelle. Dans un deuxième article, l'auteur a montré que si l'impôt sur le revenu était plus léger en France qu'à l'étranger c'était à cause, notamment, de la faible imposition des bas revenus. (*Le Monde* des 24 et 25 mai.)**

Notre impôt sur le revenu est plus léger qu'aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne ou en RFA, à cause notamment de la légereté de l'IR sur les bas revenus. Les contribuables *les plus aisés paient, eux, un impôt* comparable à celui payé dans les pays voisins.

*Mais, objectera-t-on*, il ne faut pas oublier la TVA et les cotisations de *sécurité sociale* qui frappent, de manière proportionnelle (ou même dégressive en fonction du revenu) tous les ménages et ont un poids plus élevé dans notre pays. Ils compenseraient largement, au détriment des petits et moyens contribuables, les avantages qu'ils retirent de leur faible ou non-imposition à l'IR.

Nous rencontrons ici une image traditionnelle de la TVA, impôt injuste car frappant tous également ou avec une très faible progressivité. L'image est demeurée très vivace, mais la réalité a, là aussi, profondément changé depuis 1970.

Le premier changement c'est l'abaissement *très sensible des taux.* En 1973, le taux réduit (produits de première *nécessité*) *a été* ramené de 7,5 % à 7 %, le taux normal — le plus important — de 23 % à 20 % puis à 17,6 % (1977). En juillet 1982, face aux nécessités budgétaires, il y a eu un léger retour en arrière, le taux de 17,6 % étant relevé à 18,6 %, compensé en partie par le fait que l'alimentation a bénéficié d'un taux super-réduit à 5,5 %.

A l'inverse, à l'étranger, les taux étaient relevés, et désormais nous ne sommes plus les champions toutes catégories, et notre taux moyen est proche de celui des autres pays, voire dépassé par certains.

Le deuxième élément de la politi*que constante* de l'ancienne et de la nouvelle majorité a été le reclassement vers le bas des taux applicables aux produits de première nécessité. Les produits alimentaires solides ont été, en plusieurs étapes, regroupés au taux de 7 % (5,5 % en 1982). Les livres, les services culturels et sociaux, le logement et l'hébergement, les transports de voyageurs ont, entre 1970 et 1978 essentiellement, rejoint le taux réduit.

Le troisième élément de cette politique est le relèvement au taux majoré (33 1/3 %) des biens ou produits de luxe. Il peut paraître anecdotique de citer le caviar (1977). Mais quand on ajoute la parfumerie de luxe (1978), les perles fines et *pierres précieuses (1982) et les* fourrures (1983), les choses deviennent plus sérieuses.

*Les autres taxes frappant l'usage* ou la consommation ont suivi le même mouvement. Ainsi, *la* part de la fiscalité s'est très nettement réduite dans le prix des produits pétroliers (1). Les tabacs n'ont pas suivi la hausse des prix. A l'inverse la taxe (1977) sur l'or, les métaux précieux et les objets d'art et d'antiquité a été multipliée par 2 ou 3 selon le cas. Les droits sur les *bateaux de plaisance ont, depuis* 1973, plus que décuplé. Une vignette spéciale a été instituée sur les voitures de plus de 16 CV (1973), et son taux a été multiplié par 3,5 entre 1976 et 1984. Pendant la même période, la taxe sur les véhicules de sociétés a triplé. Depuis 1980, les avions de tourisme acquittent une vignette annuelle.

Il serait *intéressant* de mesurer maintenant l'impact de la fiscalité *indirecte* selon les types de revenus et de consommation, car elle contient des éléments réels de progressivité, qui résultent d'une multitude de mesures formant un ensemble cohérent et important. Nous retrouvons ici le même processus que celui suivi pour l'IR.

Les cotisations de sécurité sociale (2) font aussi, au plan de l'équité, l'objet de sérieuses critiques, en soi plus fondées. En effet, non seulement elles ne sont pas progressives mais, avec le système du plafond, elles sont, rapportées au revenu total, dégressives. On voit clairement que, *même face* à la TVA, la comparaison est défavorable.

Cependant, ce jugement doit être nuancé. En effet, le plafond de la sécurité sociale a, depuis les années 70, évolué très fortement. Ainsi, de 1972 à 1984, il a progressé de 343 %, se comparant à une hausse des prix de 210 %.

Le principe du plafonnement a été profondément modifié. De 1978 à 1984, les cotisations sous plafond sont passées de 34,20 % à 23 % (du salaire plafonné), celles sur le gain *total* de 9,15 % (*dont* 2,65 % ASSEDIC plafonnées à quatre fois le pla*fond général*) à 26,95 % (6,25 % ASSEDIC). Cette comparaison exclut les taux variables selon les catégories, régions ou entreprises (accidents du travail, versement transport, et retraites complémentaires), ainsi que la taxe sur les salaires, mais non les autres participations assises sur les salaires (construction). Mais cela ne change rien au sens de l'évolution. En bref, les cotisations sont de plus en plus proportionnelles et de moins en moins *dégressives par rapport au revenu.*

Cependant, un jugement sur les prélèvements sociaux ne peut ignorer leur emploi. En effet, s'il s'agit d'assurer à tous un minimum, l'aspect redistributif sera faible. En revanche, si une part importante des sommes collectées est réservée aux défavorisés, l'aspect redistributif devient réel.

D'abord on doit noter que la pro*gression annuelle des prestations* sociales est beaucoup plus rapide que celle des salaires (cf. à cet égard l'analyse sur la période 1972-1984 faite par A. Vernholes dans *le Monde* du 21 mars 1984).

Au-delà de ce raisonnement général, il faut examiner la manière dont sont attribuées les prestations. L'évolution est très claire : le nombre de prestations réservées aux personnes dont les ressources n'excèdent pas un certain plafond n'a cessé de croître.

Parmi les aides liées à la sécurité sociale, il n'y a évidemment pas de comparaison entre l'aide judiciaire ou le revenu minimum familial et des systèmes particulièrement coûteux comme l'allocation logement, le complément familial ou même l'allocation scolaire.

A ces aides il faut *ajouter divers* avantages liés à un plafond de res*sources et qui se rattachent de près* ou de loin à la fiscalité. Trois méri*tent d'être citées car elles se sont* développées récemment. Il s'agit d'abord des très importantes exonérations de taxe d'habitation. A partir de 1982, on a exonéré de cette taxe au moins un million de foyers non imposables. Quand on sait le poids et la croissance des impôts locaux, l'avantage est important.

Il s'agit ensuite du livret d'épargne populaire, réservé aux personnes payant moins de 1 240 francs d'IR (1984). Fin 1983, il y a 2,5 millions *de livrets et 30 milliards de francs* de dépôts.

Les chèques vacances n'ont démarré qu'en 1983. Mais ils sont désormais accessibles aux personnes payant moins de 5 000 francs d'impôt (1984).

### Vingt-deux millions de déclarations

Le tableau ci-dessous donne une liste non exhaustive de vingt-quatre types d'aides. Ici aussi les mesures, prises une à une, sont parfois modestes, mais leur ensemble est finalement très imposant et complet.

Un indice tout à fait caractéristi*que de l'importance de ces avan*tages est le nombre de déclarations fiscales. Les Français sont, dit-on, très allergiques aux obligations fiscales. Or, il y a plus de vingt-deux millions de déclarations mais il n'y a que quinze millions de foyers imposables ; sept millions de foyers, bien que non imposables, s'astreignent donc à ce pensum. Ils ne le font que parce que l'avis de non-imposition leur permet d'obtenir certains avantages.

*Les comparaisons internationales* dans le domaine de la sécurité sociale sont plus difficiles que pour l'impôt. Nous ne nous y risquerons donc qu'avec prudence.

Il apparaît d'abord que la part des cotisations, et donc des prestations sociales, y est plus réduite que chez nous au profit du recours à la prévoyance privée. Or la sécurité sociale est essentiellement redistributive. Ensuite, si nos partenaires ont des plafonds plus élevés que les *nôtres, ils ne semblent pas avoir de* cotisations déplafonnées. Enfin, *leurs systèmes consistent plutôt en* des couvertures minimales offertes à *tous, alors* que le nôtre comporte beaucoup de prestations affectées fortement redistributrices car soumises à des plafonds de ressources.

On voit que la comparaison internationale ne peut se faire en se limitant à la seule donnée globale du montant total de l'impôt sur le revenu. Il faut voir l'ensemble — prélèvements et transferts — et ce, selon les niveaux de revenu. Telle est *d'ailleurs la méthode suivie dans une* étude récente de l'OCDE (la situa*tion d'un ouvrier moyen en 1982 au* regard de l'impôt et des transferts sociaux).

On y voit dans le cas étudié la faiblesse du prélèvement fiscal français : 8,76 % pour les célibataires, 0,63 % pour une famille de deux enfants. Pour la RFA, les taux sont 17,49 % et 10,50 %, pour les Etats-Unis 22,69 % et 14,23 % et pour la Grande-Bretagne 23,71 % et 20,18 %. *L'étude ne tient pas compte* de la fiscalité indirecte, ni de la fiscalité locale, ce qui est regrettable, mais met en valeur les transferts sociaux. Ce qui permet de dégager le revenu disponible après prélèvements fiscaux et sociaux et après transferts sociaux. La comparaison se révèle flatteuse pour notre pays. En effet, l'ouvrier moyen célibataire a, chez nous, un revenu disponible égal à 78,31 % de son gain brut. Pour une famille de deux enfants, le *pourcentage est de 93,49 %. En* RFA, les taux sont de 66,02 % et 77,98 %. Au Royaume-Uni, ils sont de 67,54 % et 78,69 %, aux Etats-Unis de 70,61 % et 79,07 %.

Il va de soi que si l'on prenait des exemples situés à un niveau inférieur à celui de l'ouvrier moyen, la *comparaison serait encore plus favo*rable aux Français. En revanche, si *on examinait le cas des revenus plus* élevés, il est certain que le revenu *disponible serait équivalent ou plus* faible que chez nos partenaires.

En conclusion, rien dans les comparaisons internationales ne peut nous conduire à éprouver un sentiment de culpabilité. En revanche, et nous limiterons notre conclusion à cet aspect méthodologique, il est indispendable de s'inspirer de la démarche suivie par l'OCDE. Il faut mettre les données à plat, c'est-à-dire essayer de déterminer très concrètement qui paie quoi, qui reçoit quoi et quel est le résultat de la différence ? Cette mise à plat conditionne les choix des « décideurs ».

Il ne nous appartient pas de proposer ces choix. Tout au plus *pouvons-nous dire que le risque de* démotivation ne doit pas être pris à *la légère sous prétexte que, dans ce* pays, on a toujours cru, à tort, qu'à *la faiblesse globale de l'impôt sur le* revenu correspondait nécessairement une sous-imposition équivalente, voire supérieure, des contribuables du haut de l'échelle.

La crise nous impose deux contraintes : appliquer la rigueur et rechercher l'efficacité. La *rigueur* doit malheureusement être appli*quée au plus grand nombre sauf à* préserver les plus défavorisés, mais on ne doit pas, *si on veut en sortir,* oublier de donner les moyens de l'efficacité aux créateurs de richesse. Paradoxe des temps difficiles : des réductions d'impôts peuvent avoir des effets décuplés dans un pays où les prélèvements obligatoires sont trop élevés. A condition bien sûr que ces réductions soient judicieuses et arrivent avant le temps du découragement...

**FIN**

(*) *Conseiller technique, chargé des* questions fiscales, de 1979 à 1981, au *cabinet de M. Papon, ministre* du budget, M. de Fréminet dirige, depuis 1983, le service fiscal de la banque Paribas.

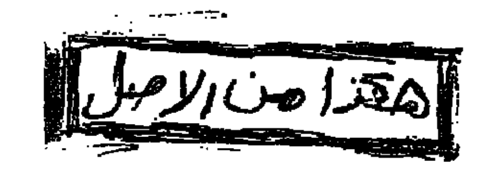
(1) La part de la fiscalité sur les produits pétroliers (toutes taxes confondues : TIPP, TVA...), qui atteignait 69,9 % du prix total en 1973 pour le super-carburant, était passée à 53,6 % en mai 1981. Elle est remontée à 56,3 %, taux où elle se trouve actuellement.

(2) Nous ne traiterons pas de la question du financement des charges sociales (entreprises ou particuliers), qui nécessiterait de longs développements et sortirait de notre sujet.

### Vingt-quatre prestations et aides soumises à des conditions de ressources

- **Complément familial ;**
- **Allocation logement ;**
- **Allocation de parent isolé ;**
- **Allocation de rentrée scolaire ;**
- **Revenu minimum familial ;**
- **Allocations *diverses* aux vieux travailleurs salariés ;**
- **Aide judiciaire ;**
- **Bourses scolaires et universitaires ;**
- **Attribution de logement dans les cités universitaires ;**
- **Exonération de droits d'inscription à l'Université ;**
- **Tarifs réduits dans les cantines scolaires ;**
- **Remboursement de frais liés aux cures thermales ;**
- **Allocation *de* vieillesse aux mères de famille ;**
- **Primes et prêts spéciaux à la construction ;**
- **Admission dans *les* logements HLM ;**
- **Accès aux Villages Vacances Familles ;**
- **Prestations diverses accordées par les communes ;**
- **Accès à certaines œuvres sociales des comités d'entreprise ;**
- ***Exonération individuelle* de taxe foncière ;**
- ***Exonération et abattement* de taxe d'habitation ;**
- **Exonération de redevance télé ;**
- **Accès au livret d'épargne populaire ;**
- **Accès aux chèques vacances ;**
- **Exonération de longue durée de taxe foncière désormais réservée aux logements sociaux.**





## De Dietrich

Le Conseil d'administration a arrêté, dans sa séance du 10 mai 1984, les comptes de l'exercice 1983 *qui seront soumis à l'Assemblée générale du 29 juin* 1984.

La progression de 3 % du chiffre d'affaires (1 656 MF) de l'année 1983 est inférieure à celle du taux de l'inflation, 9,3 %.

Par contre, les exportations en progression de 16 % se montent à 280 millions de *francs, représentant 17 % des ventes.*

Après déduction d'une provision de 16 573 000 F au titre de l'impôt sur les sociétés d'une annuité d'amortissements de 64 866 000 F (54 400 000 F en 1982) et d'une provision pour participation des salariés de 986 000 F (1 105 000 F en 1982), *les résultats du Groupe DE DIETRICH ressortent* à 13 530 000 F *se comparant* comme suit à ceux de l'exercice précédent :

| | 1982 (en milliers de francs) | 1983 |
|---|---|---|
| Bénéfice de l'exercice, plus-values de cession comprises ... | 18 614 | 10 639 |
| Redistribution des filiales ... | 3 342 | 2 891 |
| TOTAL ... | 21 956 | 13 530 |
| Cash-flow net hors plus-values de cession ... | 73 906 | 71 986 |

*Les charges nouvelles imposées en* partie déjà au cours de l'exercice *précédent*, ainsi que les majorations de tarif insuffisantes obtenues à la signature des contrats de modération de prix ont contribué à la dégradation des résultats.

Le Groupe a poursuivi ses investissements au cours de l'exercice pour un montant de 52 MF (53 MF en 1982).

Il sera proposé à l'Assemblée générale du 29 juin 1984 la distribution d'un dividende de F 37,50 par action dont F 12,50 d'avoir fiscal (F 42 en 1983) représentant une distribution de 8 421 700 F.

A fin avril 1984, *le chiffre d'affaires s'élève à 668 114 000* francs, en progression de 23 %.

| | 1983 | 1984 | % |
|---|---|---|---|
| Division équipement ménager ... | 234,9 | 235,3 | – |
| Division équipement thermique ... | 131,1 | 163,9 | + 25 |
| *Division équipement chimique* ... | 50,9 | 56,1 | + 10 |
| Division matériel ferroviaire et mécanique ... | 121,2 | 209 | + 72 |
| Activités forestières et agricoles ... | 3,8 | 3,8 | – |
| | 541,9 | 668,1 | + 23 |

Face au tassement de la demande, la division équipement ménager a maintenu son chiffre d'affaires. *Elle a développé ses ventes de fours et de tables de cuisson* à encastrer et conforté sa position de leader sur le plan national.

La division équipement thermique, grâce à ses nouvelles chaudières à haut rendement, a fortement développé ses ventes au cours de ces quatre mois, notamment à l'exportation.

*Malgré une concurrence particulièrement vive, la division équipement chimique*, dont le carnet de commandes s'est amélioré, escompte un développement de ses activités.

Le chiffre d'affaires en sensible augmentation de la division ferroviaire et mécanique est conforme à *nos prévisions* et correspond *pour une large mesure* à l'accroissement de ses ventes à l'exportation.

De ce fait, les ventes à l'exportation du Groupe au cours de cette période se sont élevées à 138 MF contre 72 MF au 30 avril 1983, soit + 93 %.



## COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE

### GROUPE CGE : CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER TRIMESTRE 1984

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au premier trimestre 1984 par le Groupe de la Compagnie Générale d'Electricité (sociétés contrôlées et affiliées) s'est élevé à 14 379 millions de francs hors taxes, contre 14 344 millions de francs en 1983.

Ces deux montants ne sont pas directement comparables en raison des profondes modifications de structures qui sont intervenues au cours des douze mois écoulés et incluent notamment :

– *la cession partielle de la participation du Groupe dans* SGE-Sainrapt et Brice ;

– la cession de Sintra Alcatel et de Cepem ;

– la prise de contrôle de la société Hotchkiss Brandt Sogeme et de trois câbleries françaises ;

– l'entrée parmi les sociétés affiliées de Thomson Télécommunications dont le mandat de gestion a été confié à la CGE et qui regroupe les activités de télécommunications publiques, de bureautique et de communications d'entreprise en provenance de Thomson.

A **structures comparables**, la progression d'une année à l'autre s'établit à + 11 %.

*La répartition par secteurs d'activité* du chiffre d'affaires total du Groupe est donnée dans le tableau ci-après. Les montants réalisés au cours, d'une part, du premier trimestre 1983 et, d'autre part, du premier trimestre 1984 sont accompagnés des variations correspondantes calculées à **structures comparables**.

| Millions de francs | Montant 1er trimestre 1983 publié | Montant 1er trimestre 1984 | Variation 1984/1983 à structures comparables |
|---|---|---|---|
| Electromécanique et Construction Navale ... | 2 857 | 2 941 | + 1,1 % |
| Entreprise Electrique ... | 684 | 630 | – 7,9 % |
| Entreprise ... | 2 973 | – | – |
| Télécommunications et Informatique | 3 033 | 5 504 (1) | + 23,1 % |
| Câbles ... | 1 505 | 1 908 | + 14,6 % |
| Accumulateurs et Piles ... | 857 | 969 | + 11,8 % |
| Matériaux ... | 290 | 375 | + 10,1 % |
| Grand public ... | 242 | – | – |
| Commercial et Divers ... | 1 903 | 2 052 | + 5,7 % |
| TOTAL ... | 14 344 | 14 379 | + 11,7 % |

(1) Y *compris* Thomson *Télécommunications.*

La part relative des sociétés affiliées dans le chiffre d'affaires global est d'environ 25 %.

## CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

### ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations de 8 % juin 1969

Les intérêts courus du 27 juin 1983 au 26 juin 1984 sur les obligations Électricité de France 8 % juin 1969 seront payables, à partir du 27 juin 1984, à *raison de 36 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 15* ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4 F (montant global : 40 F).

*En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire*, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,99 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut, conformément à la loi de finances pour 1984, soit *O.40 F, faisant ressortir un net de 29.61 F. Cette retenue ne* concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A partir de la même date, la totalité des obligations émises cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 500 F (démunies de coupons).

### ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 8,50 % juin 1970

Les intérêts courus du 29 juin 1983 au 28 juin 1984 sur les obligations *Electricité de France 8,50 % juin 1970 seront* payables, à partir du *29 juin 1984*, à raison de F 38,25 par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 14 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 4,25 (montant global : F 42,50).

*En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire*, le complément de prélèvement libératoire sera de F 6,37, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut, conformément à la loi de finances pour 1984, soit F 0,42, faisant ressortir un net de F 31,46. Cette retenue ne concerne pas les *personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.*

### ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 8,50 % juin 1971

Les intérêts courus du 28 juin 1983 au *27* juin 1984 sur les obligations *Electricité de France 8,50 % juin 1971 seront payables, à partir du 28 juin 1984*, à raison de F 30,60 par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon n° 13 ou estampillage du certificat nominatif après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 3,40 (montant global : F 34,00).

*En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire*, le complément de prélèvement libératoire sera de F 5,09, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut, conformément à la loi de finances pour 1984, soit F 0,34, faisant ressortir un net de F 25,17. Cette retenue ne concerne pas les *personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.*

Il est rappelé que les titres de la série désignée par la lettre « B » sont remboursables depuis le 28 juin 1980.

### ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 8,80 % juin 1973

Les intérêts courus du 18 juin 1983 au 17 juin 1984 sur les obligations Electricité de France 8,80 % juin 1973 seront payables, à partir du 18 juin 1984, à raison de F 79,20 par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 11 *ou estampillage du certificat nominatif*, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 8,80 (montant global : F 88,00).

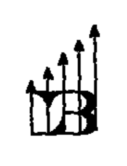
En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement *libératoire sera de F 13,19, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée* sur l'intérêt brut, conformément à la loi de finances pour 1984, soit F 0,88, faisant ressortir un net de F 65,13. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

## SOFICOMI

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 23 mai 1984, a approuvé les comptes de l'exercice social le 31 décembre 1983, *faisant ressortir un bénéfice* de 93 845 479,03 F contre 83 062 834,81 F pour l'exercice 1982.

Elle a décidé la mise en *paiement*, à compter du 29 juin 1984, d'un dividende de 38,31 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 0,16 F contre *33,45 F*, avec un avoir fiscal de 0,38 F pour l'exercice précédent.

*Le dividende total, avoir fiscal compris*, ressort donc à 38,47 F contre 33,83 F, soit en augmentation de 13,72 %.



## LAFFITTE - BAIL

**Activité soutenue**

- **Chiffre d'affaires locatif : 30 millions au 31 mars (plus 15,6 %).**
- **Production en crédit-bail immobilier : 82 millions (contre 40 millions *à la même époque de 1983*).**

Le coupon numéro 11 sera détaché le 30 mai, étant rappelé que les actionnaires *peuvent, jusqu'au 25 juin*, exercer l'option de paiement du dividende net d'avoir fiscal, soit : 24,90 F, en actions jouissance 1er janvier 1984 au prix d'*émission* de 311,50 F par titre.



## Barclays Bank S.A.

L'Assemblée Générale de Barclays Bank S.A., qui s'est tenue le 18 mai 1984, a approuvé les comptes de l'exercice 1983, qui se traduisent par un bénéfice net consolidé de F. 72.404.000 après constitution de F. 78.367.000 de provisions nettes pour risques clientèle contre un bénéfice de F. 83.555.000 et des provisions nettes de F. 47.800.000 en 1982.

Au 31 décembre 1983, le total du bilan consolidé s'établit à F. 22.880 millions contre F. 19.439 millions l'an dernier. *Les dépôts (francs et devises) totalisent* F. 7.042 millions, tandis que les remplois (francs et devises) atteignent F. 11.522 millions.

Ces comptes consolidés regroupent Barclays Bank S.A. *et ses filiales* à 100 % au nombre de 12, dont principalement Barclays Bank (Grenoble), la banque d'affaires Compagnie Financière Barclays, et les filiales spécialisées : S.C.A.M. à Paris et S.O.B.I. à Monaco, (crédits immobiliers), Barclays Bail (crédit bail mobilier) et Lutetia Société Financière (crédits d'investissements).

La même Assemblée a nommé Administrateur M. Jean-Noël Bongrain, Président-Directeur Général de Bongrain S.A.

M. Pierre de Calan, ancien Président, et M. Jacques Ribadeau Dumas n'ayant pas demandé le renouvellement de leur mandat, le Conseil d'Administration est maintenant ainsi constitué :

**Président**
M. Maurice Pérouse
**Vice-Président-Directeur Général**
M. Pierre de Lalande
**Vice-Président**
M. Henry Lambert

**Administrateurs**

M. Jean-Claude Aaron
M. Jean-Noël Bongrain
M. Peter Cawsey
M. Laurence Cockburn, D.F.C.,
M. Cyril Hugh Manton
M. Nicholas Maxwell-Lawford
M. Jean-Louis Pilliard
M. Ambroise Roux



## SOCIÉTÉ ANONYME DES GALERIES LAFAYETTE

**Comptes consolidés**

*Le chiffre d'affaires* TTC *réalisé en* 1983 totalise 11 milliards de francs contre 10,3 milliards en 1982 et le résultat d'exploitation *s'établit* à *104,9 millions* de francs contre 88,7 millions de francs.

Le bénéfice net de l'exercice ressort à *3,5 millions de francs* contre *40,8 millions* de francs après notamment *85,3 millions de francs de provisions* au titre de la participation dans RADAR S.A. et de 36,6 millions d'impôt sur les sociétés.

La situation nette du groupe représente *751,9* millions de francs et la *marge brute d'autofinancement est* de 130,8 millions de francs.

## CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

### ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 11 % Décembre 1976

Les intérêts courus du 25 mai 1983 au *24* mai 1984 sur les obligations Electricité de France *11 % Décembre 1976 seront* payables, à *partir du 25 mai* 1984, à raison de F 99,00 par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 8 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F *11,00* (montant global : *F 110,00*).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 16,49 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit F 1,10 faisant ressortir un net de F 81,41. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au *III* de l'article *125 A* du *Code général* des impôts.

A compter de la même date, les obligations appartenant aux séries désignées *par les lettres B et J, sorties au tirage du 15 mars 1984*, cesseront de porter *intérêt et* seront remboursables à F 1 000,00, coupon n° 9 au 25 mai 1985 attaché.

Il est rappelé que les titres de séries désignées par les lettres E et D sont remboursables depuis les 25 mai 1980 et 1982.

### ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 9,70 % Mai 1979

Les intérêts courus du 25 mai 1983 au 24 mai1984 sur les obligations Électricité de France *9,70 % Mai 1979 seront* payables, à *partir du 25 mai* 1984, à *raison* de F 174,60 par titre de 2 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de *F 19,40* (montant global : *F 194,00*).

*En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément* de prélèvement libératoire sera de F 29,08 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit F 1,94 faisant ressortir un net de *F 143,58*. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A compter de la même date, les 25030 obligations comprises dans les séries de numéros 352 247 à 360 640 et 381 440 à 399 637 sortis au tirage du 27 mars 1984, *cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2000 F* coupon n° *6* au 25 mai 1985 attaché.

Ci-après sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :

– Amortissement 1982 : 360641 à 381439.
– Amortissement 1983 : 149461 à 172356.

### ELECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations de 4,50 % Mai 1980

Les intérêts courus du 29 mai 1983 au 28 mai *1984* sur les obligations Électricité de France 14,50 % mai 1980 seront payables, à partir du 29 mai 1984, à raison de F 652,50 par titre de 5000 F nominal, contre détachement du coupon n° 4 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 72,50 (*montant global* : F 725).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 108,70 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit F 7,25 faisant ressortir un net de *F 536,55. Cette retenue ne concerne pas les personnes* visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A compter de la même date, les 41 666 obligations comprises dans la série de numéros 26 225 à 70 890, sortis au tirage du *29* mars *1984*, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à F 5000, coupon n° 5 au 29 mai 1985 attaché.

Ci-après, sont rappelés les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :

– Amortissement 1981 : 187221 à 228886.
– Amortissement 1982 : 1 à 26224 et 493392 à 500000.
– Amortissement 1983 : 400216 à 425355.

## CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

**Obligations Caisse nationale de l'énergie 3 % à intérêt complémentaire variable, remboursables avec prime**
**(Indemnisation Electricité de France-Gaz de France)**

Les intérêts courus du 1er juin 1983 au 31 mai 1984 sur les obligations Caisse nationale de l'énergie 3 % à intérêt complémentaire variable *(Indemnisation* Electricité de France-Gaz de France) seront payables, à partir du 1er juin 1984, contre détachement du coupon n° 36 ou estampillage du certificat nominatif, à raison de :

89,65 francs net par obligation de 100 francs nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 12,23 francs (montant global de 101,88 francs).

44,83 francs net par demi-obligation de 50 francs nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 6,12 francs (montant global de 50,95 francs).

*8,97* francs *net* par dixième d'obligation de *10* francs nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 1,23 franc (montant global de 10,20 francs).

Pour ces obligations, les personnes domiciliées en France ou dans les départements d'outre-mer n'ont pas droit à l'option pour le prélèvement d'impôt forfaitaire.

*A compter de la même date, les 287 755 titres de 100 francs nominal, sortis* au tirage du 3 mai 1984 et compris dans la série de numéros 9 007 685 à 9 295 439, cesseront de porter intérêt et seront remboursables contre remise des titres, coupon n° 37 au 1er juin 1985 attaché, à 2 922,11 francs, déduction faite de la retenue à la source de 12 % *sur la prime de remboursement.*

L'intérêt complémentaire et la prime de remboursement ont été déterminés, en application de l'article 28 de la loi du 8 avril 1946 et des textes subséquents, d'après un prélèvement de 1 % sur les recettes d'exploitation de l'année 1983 d'un montant *total* de *1 355 193 992,81 francs*, soit :

970 720 771,48 francs pour Electricité de France.

384 463 221,33 francs pour Gaz de France.

Ci-après, sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :

| Numéros | Année de rembt. oblig. 100 F | Prix de rembt. | Numéros | Année de rembt. oblig. 100 F | Prix de rembt. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 à 21 655 | 1961 | 229,14 | 7 116 643 à 7 215 645 | 1981 | 1 771,59 |
| 100 464 à 111 983 | 1961 | 229,14 | 7 215 646 à 7 332 314 | 1956 | 176,20 |
| 517 833 à 689 868 | 1969 | 352,50 | 7 332 315 à 7 438 451 | 1981 | 1 771,59 |
| 731 005 à 874 872 | 1963 | 247,85 | 7 438 452 à 7 637 602 | 1974 | 565,62 |
| 948 460 à 997 772 | 1960 | 219,74 | 7 637 603 à 7 495 799 | 1981 | 1 771,59 |
| 997 773 à 1 125 596 | 1959 | 209,18 | 7 720 891 à 7 770 190 | 1983 | 2 532,54 |
| 1 125 597 à 1 207 941 | 1960 | 219,74 | 7 770 191 à 7 883 360 | 1955 | 166,86 |
| 1 480 165 à 1 664 139 | 1971 | 414,16 | 7 883 361 à 8 065 253 | 1983 | 2 532,54 |
| 1 828 036 à 2 086 988 | 1980 | 1 367,15 | 8 065 254 à 8 232 039 | 1968 | 335,35 |
| 2 200 027 à 2 414 171 | 1976 | 762,26 | 8 232 040 à 8 261 587 | 1983 | 2 532,54 |
| 2 697 733 à 2 706 016 | 1979 | 1 164,57 | 8 261 588 à 8 371 081 | 1954 * | 162,62 |
| 2 706 017 à 2 909 004 | 1973 | 509,89 | 8 371 082 à 8 398 445 | 1983 | 2 532,54 |
| 2 909 005 à 3 147 996 | 1979 | 1 164,57 | 8 474 973 à 8 662 692 | 1972 | 458,55 |
| 3 367 844 à 3 565 672 | 1977 | 905,44 | 8 755 006 à 8 934 701 | 1970 | 380,25 |
| 3 565 673 à 3 775 224 | 1975 | 678,44 | 9 300 611 à 9 366 496 | 1982 | 2 155,29 |
| 3 775 225 à 3 800 536 | 1977 | 905,44 | 9 366 497 à 9 441 487 | 1962 | 236,97 |
| 5 292 616 à 5 440 802 | 1964 | 266,65 | 9 441 488 à 9 565 587 | 1958 | 194,54 |
| 5 549 293 à 5 669 774 | 1957 | 183,89 | 9 565 588 à 9 631 090 | 1962 | 236,97 |
| 5 692 883 à 5 833 939 | 1967 | 314,94 | 9 631 091 à 9 733 999 | 1961 | 229,14 |
| 5 833 940 à 6 000 000 | 1965 | 283,17 | 9 734 000 à 9 734 044 | 1962 | 236,97 |
| 6 309 967 à 6 467 246 | 1966 | 297,52 | 9 734 045 à 9 939 395 | 1982 | 2 155,29 |
| 6 671 041 à 6 895 191 | 1978 | 1 012,82 | | | |

(*) Série atteinte par la prescription à compter du 1er juin 1984.

**Dixième d'obligations de 10 francs**
(Portant l'une des lettres A, B, C, D, E, F, G, H, J ou K.)

| | | |
|---|---|---|
| 6 000 001 à 6 016 189 | 1965 | 28,32 |
| 6 016 190 à 6 095 868 | 1967 | 31,50 |

Le montant de la retenue à la source restituable aux porteurs résidant hors de France ou des départements d'outre-mer et bénéficiant de conventions internationales contre les doubles impositions, s'élève à :

**Sur le coupon n° 36**

12,2244 francs par obligation de 100 francs nominal.
6,1122 francs par demi-obligation de 50 francs nominal.
1,2224 francs par dixième d'obligation de 10 francs nominal.

**Sur la prime de remboursement** (titres désignés par le tirage au sort du 3 mai 1984).

384,8325 francs par obligation de 100 francs nominal.

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

25 mai

### Forte chute : – 2 %

*Sale temps à la Bourse de Paris : en forte baisse dès l'ouverture ou presque (moins 1,7 %), les actions françaises ont encore accentué leur chute à l'approche du son de cloche final jusqu'à perdre plus de 2 %.*

*Le plus grave, bien sûr, c'était la forte baisse des marchés financiers américains secoués par la nouvelle lézarde apparue dans l'édifice bancaire outre-Atlantique.*

*Après la Continental Illinois, sauvée de justesse de la déconfiture, c'est au tour de la Manufactures Hanover Trust, la quatrième banque américaine, de moins, d'éprouver de sérieuses difficultés. Du coup, tout baisse à New York : les obligations, les actions américaines, sans oublier le dollar qui est retombé à 8,3975 F à Paris contre 8,5040 F la veille.*

*De plus, la guerre – des communiqués – se poursuit entre l'Iran et l'Irak, par pétroliers interposés (voir page 4).*

*Pour autant, aucun mouvement de panique n'est à signaler sur les titres pétroliers, bien orientés jusqu'à présent. La Française des pétroles perd tout de même 4 % et sa filiale, la Compagnie française de raffinage 5 % alors que l'on relève des replis identiques sur Michelin, Facom, Berger, Club Méditerranée, Arjomari, Olida Caby, Synthélabo, tandis qu'Alsthom, Générale Fonderie et Penarroya cèdent jusqu'à 7 % à 8 %.*

*Côté hausses, particulièrement modérées, seules celles de GTM Entrepose, Mérieux, SAT, SCOA et Dumez (plus 1 % à 2 %) méritent d'être signalées.*

*Conséquence de la baisse du dollar, l'or reprend de la hauteur à Londres (380,50 dollars contre 375,30 la veille) et à Paris, où le napoléon gagne 6 F, à 616 et le lingot 300 F à 102600 F.*

*Dollar-titre : 9,93/98 F après 9,78/83 en début de séance.*

## NEW-YORK

### Nouvelle et forte baisse

Les rumeurs sur les difficultés qu'éprouverait à son tour la Manufacturers Hanover Trust, quatrième banque des Etats-Unis, ont provoqué jeudi, malgré un vigoureux démenti de l'établissement, une nouvelle et forte baisse des cours jeudi à Wall Street. En clôture, l'indice des industrielles était retombé à 1 103,43 (– 10,37 points), son niveau le plus bas depuis quinze mois (1 096,94 le 23 février 1983). Les valeurs bancaires *ont été affectées au premier chef.* Mais, illustration de ce nouveau repli : le bilan de la journée faisait état, sur 1 969 valeurs traitées, de 1 325 baisses, de 307 hausses seulement, et de 337 répétitions de cours.

Des bruits insistants qui ont circulé, dont les dirigeants de la Manufacturers Hanover Trust ont dénoncé l'absurdité, le marché a surtout retenu la vulnérabilité de l'appareil bancaire américain. De fil en aiguille, les opérateurs se sont demandé si une crise ne menaçait pas les banques américaines qui avaient consenti des prêts importants à l'Argentine.

Avec la hausse des taux d'intérêt, il n'en a pas fallu davantage pour justifier le pessimisme ambiant. *Phénomène significatif :* l'activité s'est accélérée et 99,04 millions de titres ont changé de mains contre 82,69 millions la veille.

| VALEURS | Cours du 23 mai | Cours du 24 mai |
|---|---|---|
| Alcoa | 32 3/4 | 33 1/4 |
| A.T.T. | 15 5/8 | 15 1/2 |
| Boeing | 38 1/4 | 37 7/8 |
| Chase Manhattan Bank | 41 3/4 | 40 3/4 |
| Du Pont de Nemours | 47 1/4 | 47 |
| Eastman Kodak | 65 | 64 7/8 |
| Exxon | 41 7/8 | 40 |
| Ford | 35 1/2 | 36 1/8 |
| General Electric | 52 1/2 | 51 3/4 |
| General Foods | 51 3/8 | 50 5/8 |
| General Motors | 62 1/2 | 62 5/8 |
| Goodyear | 23 1/2 | 23 3/4 |
| I.B.M. | 107 7/8 | 106 3/4 |
| I.T.T. | 34 5/8 | 34 |
| Mobil Oil | 28 1/2 | 28 |
| Pfizer | 31 3/4 | 31 1/2 |
| Schlumberger | 49 1/8 | 48 |
| Texaco | 37 1/4 | 36 5/8 |
| U.A.L. Inc. | 34 | 33 |
| Union Carbide | 54 | 54 |
| U.S. Steel | 26 7/8 | 26 3/4 |
| Westinghouse | 40 1/4 | 40 1/4 |
| Xerox Corp. | 38 | 37 1/2 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

*CdF-CHIMIE.* – *Le* groupe chimique d'Etat, dont le déficit a plus que doublé en 1983 (2,7 milliards de francs, dont 700 millions liés aux opérations de restructuration, contre 1,19 milliard l'année précédente), se porte mieux, si l'on en croit son président, M. F. Paolini. Depuis le début de l'année, les comptes d'exploitation de la pétrochimie et des matières plastiques étaient pratiquement équilibrés au 30 avril (300 millions de francs de pertes en 1983 à pareille époque). La situation s'améliore aussi dans les engrais, dont le déficit s'est considérablement réduit : 27 millions de francs au lieu de 275 millions. Quant à la filiale Norsolor, qui avait fait un retour aux bénéfices l'an dernier, son état de santé a continué de s'améliorer : 60 millions de francs de profits pour les quatre premiers mois. Bref, M. Paolini prévoit, pour 1984, une perte consolidée ramenée à 700 millions de francs, avec pour objectif une restauration de la rentabilité en 1986.

*Le* groupe parviendra-t-il, dès cette année, à rééquilibrer globalement son compte d'exploitation comme M. Paolini en avait caressé l'espoir le 6 janvier dernier, en visitant la plate-forme de Carling (*le Monde* du 10 janvier) ? *Le* président de CdF-Chimie continue d'avoir bon moral. La conjoncture s'améliore et, grâce à la décision de Bruxelles, l'avantage dont bénéficiaient les Néerlandais dans les engrais avec un gaz moins cher (– 25 %) va se retrouver réduit (12 % avec effet rétroactif au 1er novembre 1983). En attendant, pour restaurer sa situation financière, le groupe peaufine sa stratégie : développement de la chimie des spécialités, modernisation de la chimie lourde. De 1984 à 1986, plus de 2 milliards de francs seront investis (dont 1,5 milliard proviendra cette année de l'Etat, dont 1 milliard pour reconstituer les fonds propres et 500 millions sous forme de prêts participatifs). Les réductions d'effectifs (2 300 personnes) seront d'autre part menées en grande partie grâce aux préretraites.

CONTINENTALE D'ENTREPRISES. – *Erratum :* Les comptes consolidés pour 1983 ne sont pas déficitaires de 30 millions de francs, comme indiqué par erreur dans notre édition datée 20-21 mai, mais bénéficiaires de 14,5 millions de francs, malgré l'intégration des pertes de la société Mors (30 millions de francs).

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

| | 23 mai | 24 mai |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 112,2 | 114 |
| Valeurs étrangères | 91,1 | 94,9 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 23 mai | 24 mai |
|---|---|---|
| Indice général | 173,1 | 174,3 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 mai ........ 12 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 24 mai | 25 mai |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 231,35 | 231 |

# BOURSE DE PARIS — Comptant — 25 MAI

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|

### Obligations convertibles

### Actions au comptant

### Étrangères

### SECOND MARCHÉ

### Hors-cote

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net | VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|---|---|---|

### SICAV 24/5

# Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

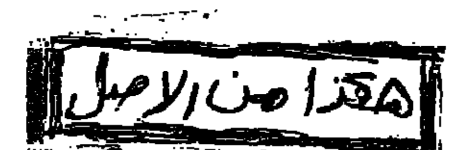
| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1800 | 4,5 % 1973 | 1810 | 1820 | 1840 | + 1 65 |
| 3570 | C.N.E. 3 % | 3700 | 3715 | 3715 | + 0 40 |
| 220 | Accor | 222 | 217 | 216 | – 2 70 |
| 780 | Agence Havas | 775 | 788 | 768 | – 0 80 |
| 535 | Air Liquide | 529 | 516 | 516 | – 2 45 |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 25/5 | Achat (cours des billets aux guichets) | Vente (cours des billets aux guichets) |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 8 504 | 8 397 | 8 150 | 8 550 |
| Allemagne (100 DM) | 307 490 | 307 930 | 293 | 313 |
| Belgique (100 F) | 16 131 | 16 124 | 14 350 | 15 450 |
| Pays Bas (100 fl.) | 273 100 | 272 930 | 261 | 281 |
| Danemark (100 krd) | 83 930 | 83 930 | 79 | 87 |
| Norvège (100 k) | 108 220 | 108 100 | 100 | 107 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 699 | 11 610 | 11 300 | 12 100 |
| Grèce (100 drachmes) | 7 817 | 7 780 | 7 200 | 8 950 |
| Italie (1 000 lires) | 4 983 | 4 975 | 4 715 | 5 205 |
| Suisse (100 fr.) | 373 280 | 372 500 | 361 | 382 |
| Suède (100 krs) | 104 770 | 104 400 | 99 | 108 |
| Autriche (100 sch) | 43 750 | 43 790 | 42 600 | 44 800 |
| Espagne (100 pes.) | 5 493 | 5 488 | 5 350 | 5 900 |
| Portugal (100 esc.) | 6 050 | 6 010 | 6 800 | 6 600 |
| Canada ($ can 1) | 6 561 | 6 477 | 6 230 | 6 570 |
| Japon (100 yens) | 3 660 | 3 623 | 3 500 | 3 680 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 25/5 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 102500 | 102900 |
| Or fin (en lingot) | 102300 | 102600 |
| Pièce française (20 fr) | 610 | 616 |
| Pièce française (10 fr) | 435 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 611 | 613 |
| Pièce latine (20 fr) | 594 | 590 |
| Souverain | 745 | 743 |
| Pièce de 20 dollars | 4050 | 4140 |
| Pièce de 10 dollars | 2000 | 1980 |
| Pièce de 5 dollars | 1295 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3895 | 3860 |
| Pièce de 10 florins | 618 | 616 |



هكذا من الأصل



Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



## De nouvelles rumeurs de difficultés dans des banques américaines font chuter le dollar

Les cours du dollar ont lourdement chuté jeudi 24 mai dans l'après-midi et vendredi 25 mai sur de nouvelles rumeurs faisant état de difficultés pour la quatrième banque des États-Unis, la Manufacturers Hanover. La devise américaine est revenue, d'un coup, de 2,77 DM à 2,71 DM, puis 2,72 DM, et de 8,52 F à 8,36 F puis 8,40 F. En même temps, les bourses de Londres et de New-York étaient fortement secouées, les valeurs de banques accusant des baisses sensibles.

Ces rumeurs, immédiatement démenties par les dirigeants de la Manufacturers Hanover, sont parties de Suisse et se sont répandues comme l'éclair. Elles ont été d'autant plus dévastatrices que les marchés financiers sont encore sous le coup des difficultés éprouvées par la Continental Illinois, septième banque des États-Unis, qui a échappé à la faillite grâce à une aide massive des autres établissements et des autorités fédérales (plus de 7,5 milliards de dollars), la plus grande opération de sauvetage dans toute l'histoire de la banque américaine. Certes, la Continental Illinois a publiée, mercredi, un communiqué affirmant qu'elle avait pu réduire ses tirages sur la Réserve fédérale, mais les milieux financiers internationaux ne sont pas tout à fait rassurés, estimant que la banque aurait perdu 12 milliards de dollars de dépôts sur 26 milliards, et que rien n'est véritablement réglé.

Dans un tel climat, les moindres rumeurs lâchées en un point du globe font le tour de la planète, avec leur exagération habituelle : ainsi, à la veille du week-end, sur la liste des sinistres « *possibles* », on ajoutait à la Manufacturers Hanover deux autres banques américaines, la Marine Midland et l'Irving Trust, respectivement quinzième et seizième au classement des Etats-Unis. Les conséquences sont immédiates : beaucoup de déposants internationaux retirent leurs dépôts, par peur de se trouver entraînés dans une faillite, ou, tout simplement, d'être bloqués pendant un certain temps. La banque américaine, on le sait, recueillait d'énormes dépôts en eurodollars provenant du monde entier, notamment des pays de l'OPEP, et tout retrait, même partiel, risque d'être d'autant plus catastrophique que ces dépôts ont financé des prêts non moins énormes aux pays en voie de développement, notamment en Amérique latine. Or il est certain que les déclarations menaçantes des quatre chefs d'Etat latino-américains (Argentine, Brésil, Colombie et Mexique) qui réclament un « *allégement important et effectif du poids de leur dette* » (*le Monde* du 22 mai 1984) ont fait renaître l'inquiétude sur le refinancement de l'endettement international. Apparue brutalement le 15 août 1982 avec la menace d'une cessation de ses paiements par le Mexique, promptement conjurée grâce à un concours immédiat de 15 milliards de dollars accordé par la Réserve fédérale des Etats-Unis, cette inquiétude est en train de se raviver. Outre-Atlantique, on parle du « château de cartes » de l'édifice bancaires, que les autorités de contrôle s'efforcent de consolider, mais il leur faut compter avec la masse des déposants internationaux, prêteurs de l'Amérique et susceptibles de réagir très brutalement.

F. R.

### EN VISITE AU SIÈGE DE SAINT-GOBAIN

## M. Mitterrand déclare vouloir alléger les procédures de création d'entreprise

A l'occasion d'une rencontre avec des chefs d'entreprise, le 25 mai, au siège de Saint-Gobain, à la Défense, le président de la République a annoncé qu'il voulait alléger les procédures bureaucratiques qui retardent les opérations de création d'entreprise. « *Je veux que désormais ces formalités puissent être accomplies en un mois* », a-t-il déclaré.

M. Mitterrand a souligné devant M. Roger Fauroux, président de Saint-Gobain, et M. José Bidegain, président de Saint-Gobain-Développement, qui a aidé ces entreprises à se développer dans les régions, le rôle d'entraînement que doivent remplir les grandes sociétés nationales qui disposent d'une expérience internationale et d'un rayonnement sur le secteur de la sous-traitance.

Pour M. Mitterrand, les sociétés nationales ont trois caractéristiques : elles doivent avoir conscience de l'intérêt de l'ensemble du pays au-delà d'un seul secteur industriel ; elles doivent faire montre de capacités d'initiative et servir de relais aux PME ; elles doivent, enfin, exercer une action de solidarité nationale, car il est important que les PME se sentent épaulées par de grands groupes.

Le président de la République a ensuite exhorté les chefs d'entreprise à prendre davantage de risques, bien que ce ne soit pas dans le tempérament français. Le gouvernement, pour sa part, doit créer les conditions qui permettent à chacun de tenter sa chance.

Saint-Gobain-Développement a favorisé la création d'environ trois mille emplois en signant depuis dix-huit mois des conventions avec plus de cent entreprises auxquelles il apporte des conseils, des subventions, ainsi que des prêts à taux avantageux.

**[Mercredi 23 mai, M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie, a demandé à M. Georges Chavanes, président de Leroy-Somer et de l'Agence nationale à la création d'entreprises, de lui faire des propositions pour ramener à moins d'un mois les formalités de création, qui, actuellement, prennent au moins six mois.]**

● *M. Jobert approuve M. Mitterrand.* – M. Michel Jobert a estimé, vendredi 25 mai, au cours du journal de 13 heures de TF1, que M. François Mitterrand « *est dans la bonne direction* » en proposant une union européenne plus poussée. Selon M. Jobert, les déclarations du chef de l'État « *sont très intéressantes. Je ne dirais pas qu'elles arrivent à leur heure : elles arrivent enfin* ».

## AMREP DEMANDE A BÉNÉFICIER D'UNE SUSPENSION PROVISOIRE DE POURSUITES

Ramené à la présidence d'AMREP par le retrait de Bouygues (*le Monde* du 25 mai), M. André Miller a demandé le 24 mai au tribunal de commerce de Paris de pouvoir bénéficier d'une suspension provisoire de poursuites. Cette procédure – déjà utilisée pour Creusot-Loire – permet de geler le remboursement des dettes pendant trois mois, le temps d'établir un plan de redressement industriel. Un magistrat M. Bernard Petit a été chargé par le tribunal de préparer un rapport pour éclairer sa décision. L'intersyndicale d'AMREP a demandé quant à elle une interventioin des pouvoirs publics.

### Dans la région de Bombay

## LES HEURTS ENTRE HINDOUS ET MUSULMANS ONT FAIT PLUS DE DEUX CENTS MORTS EN UNE SEMAINE

La police de l'Etat du Maharashtra a lancé jeudi 24 mai une vaste opération pour mettre fin aux violences religieuses entre hindous et musulmans qui ont fait dans la région de Bombay plus de deux cents morts en une semaine. La situation a à nouveau empiré ce vendredi matin à Bombay, où le couvre-feu a été instauré. Les policiers recherchent les caches d'armes et tentent de neutraliser les foyers d'agitation. Trente-huit corps découpés en morceaux ont été découverts ces trois derniers jours.

Au même moment, une nouvelle vague de violence secoue le Pendjab, plus au nord, le long de la frontière avec le Pakistan : huit hommes d'affaires hindous ont été tués par trois inconnus qui circulaient à moto et un neuvième a été grièvement blessé. Cet attentat semble être l'œuvre d'extrémistes sikhs. La veille, six personnes avaient été tuées par des inconnus sur le marché céréalier de Patiala, selon l'agence de presse PTI.

Enfin, à Amritsar, la ville sainte des sikhs, des jeunes militants sikhs sont descendus dans la rue pour tenter de perturber des réunions électorales du Congrès (I), le parti du premier ministre, Mme Gandhi, et se sont attaqués au bureau de cette formation. La police a arrêté soixante personnes. – *(AFP, UPI, AP.)*

## NOUVELLES BRÈVES

● *Condamnation d'un dirigeant de Solidarité.* – M. Jozef Pinior, dirigeant de Solidarité pour la région de Basse-Silésie, a été condamné jeudi 24 mai à Wroclaw à quatre ans d'emprisonnement pour organisation de grèves et de manifestations pendant la loi martiale. Le dirigeant syndical aurait retiré 80 millions de zlotys du compte en banque de Solidarité, peu de temps avant la proclamation de la loi martiale, et les aurait utilisés pour financer la résistance clandestine dans la région de Wroclaw, qui devint ainsi l'une des mieux organisées du pays. Il avait été arrêté en avril 1983. – *(Reuter.)*

● *Grève de la rédaction à « 50 millions de consommateurs ».* – Se déclarant « *unanime* », la rédaction du mensuel *50 millions de consommateurs*, à l'appel des sections syndicales SJF-CFDT et SNJ, a déclenché le mardi 22 mai une grève illimitée. Cette réaction est consécutive à la menace de licenciement qui pèse sur M. Hubert Schilling, rédacteur en chef adjoint, et aux méthodes de commandement de M. Laurent Denis, directeur de l'Institut national de la consommation, qualifiées d'« *arbitraires* » et « *mettant la rédaction dans l'impossibilité d'effectuer son travail dans des conditions normales* ». L'Union nationale des syndicats de journalistes (SNJ, CFDT, CGT) a apporté son soutien aux grévistes et en appelle à Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat à la consommation. M. Denis rejette les accusations portées contre lui.

**Le numéro du « Monde » daté 25 mai 1984 a été tiré à 466 735 exemplaires**

### Sur le vif

## Gardez le sourire !

Qu'est-ce qu'ils ont à sourire comme ça, tout le temps, dans les débats politiques, à la télé ? C'est devenu un véritable tic. Cette arme, arme de siège, arme de tir automatique, on l'utilise depuis des années déjà. Rappelez-vous Lecanuet. Ce n'est pas pour rien que Mitterrant s'est fait aligner les canines avant les présidentielles. L'hilarité permanente, ça a surpris d'abord. Ça a permis de marquer des points. Les observations les plus dévastatrices, les remarques les plus ravageuses, venaient se briser sur la barrière émaillée d'un sourire moqueur, acerbe ou apitoyé.

Épatés par des résultats aussi performants, les politiciens de tous bords n'ont pas tardé à afficher une bonne humeur imperturbable, insubmersible. Grâce à quoi, on assiste aujourd'hui à des assauts d'une cocasserie quasi-surréaliste. Vous entendez Marchais – il passait avec Pons jeudi soir sur TF 1 – balancer des accusations-canon du style : vous avez froidement assassiné neuf personnes dont un enfant en février 1962 à Charonne, vous avez du sang sur les mains. Et vous voyez au même moment s'inscrire sur le visage maquillé de son adversaire un sourire dents-blanches-haleine-fraîche assorti à un regard myosotis étincelant d'enjoleuse gaieté. Ça fait vraiment bizarre.

Mais voici mieux : sournoise, la caméra se tournait parfois vers un Marchais sombre, furibard, offusqué par la violence de l'attaque ennemie, qui, ne se sachant pas observé, avait négligé de s'accrocher aux lèvres le panneau obligé d'une liesse aussi factice qu'un dentier. Ça faisait vraiment toquard.

A part ça, c'est bien ce qu'on pensait. L'Europe, tout le monde s'en moque. A commencer par ceux qui nous demandent de voter pour elle... et pour eux. Ce tête-à-tête euphorique a duré une heure dix et on n'en a parlé que pendant à peu près cent quatre-vingt secondes. Chaque fois que le meneur de jeu essayait timidement de ramener la conversation sur les élections, il se faisait rembarrer par ses deux Augustes de soirée. Ils avaient d'autres chats à fouetter. Permettez, permettez ! Je tiens à répondre, c'est très important : en 1974, l'inflation était de 14 %, d'accord, mais le chômage...

Il avait bien raison, Pons : c'est fou ce que ça nous préoccupait de savoir combien il y avait de gens qui cherchaient du boulot il y a dix ans. S'il ne nous l'avait pas précisé, on n'en aurait pas dormi de la nuit. Tandis que là, on a roupillé sur nos deux oreilles : ils vont relancer la croissance, ils vont créer des emplois. Demain ce sera la joie. Marchais l'a dit. Dans un grand sourire, un sourire d'ogre.

CLAUDE SARRAUTE.

### Au Cameroun

## Des personnalités proches de M. Biya entrent au comité central de l'UNC

Le chef de l'Etat camerounais, M. Paul Biya, a procédé, jeudi 24 mai, à d'importants changements au sein des organes dirigeants de l'Union nationale camerounaise (UNC, parti unique). Selon un communiqué publié à l'issue de la réunion du comité central de l'UNC, M. Sengat Kuoh, ministre de l'information et de la culture, entre au comité central et devient secrétaire politique du parti. D'autres personnalités, considérées comme proches de M. Biya, entrent également au comité central, notamment MM. Joseph Charles Doumba, ministre chargé de mission à la présidence, Sadou Hayatou, ministre de l'agriculture, et Ibrahim Mbombo Njoya, ministre de la jeunesse et des sports.

Le comité central a, d'autre part, approuvé les modifications apportées à la composition du bureau politique de l'UNC, qui comprend désormais MM. Sengat Kuoh, Salomon Tendeng Muna, président de l'Assemblée nationale, Luc Ayang, ancien premier ministre, Basile Emah, maire de Yaoundé, ainsi que MM. Hayatou, Doumba et Mbombo Njoya. C'est la première fois que le comité central de l'UNC se réunit depuis la tentative de coup d'Etat du 6 avril dernier. – *(AFP.)*

## LE TIRAGE AU SORT DE ROLAND-GARROS

Le tirage au sort des Internationaux de tennis à Roland-Garros qui a eu lieu ce vendredi 25 mai à 12 heures a donné pour le tableau masculin les huitièmes de finale idéales suivantes : McEnroe-Higueras ; Mayotte-Arias ; Connors-Smid ; Sundstrom-Clerc ; Noah-Lewis ; Aguilera-Wilander ; Gomez-Vilas ; Jarryd-Lendl.

Au premier tour Yannick Noah rencontrera Dickson. Pour sa part, Leconte qui est dans le tableau de Lendl rencontrera Barbosse.

Dans le tableau féminin les huitièmes de finale idéales mettront en présence : Navratilova-Kohde ; Hanika-Horvath ; Mandlikova-Madruga ; Sukov-Garrison ; Jordan-Bonder ; Temesvari-Jaeger ; Durie-Basset ; Maleeva-Evert-Lloyd.



A B C D F G H

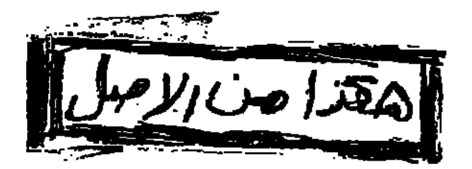
Le Monde
*Loisirs*

PRESSE-SPORTS

# Roland-Garros version 1984, page II



Supplément au n° 12233. Ne peut être vendu séparément. Samedi 26 mai 1984.



هكذا من الأصل



# Le tournoi des hautes terres

**Avec six courts de plus.**

LUNDI 28 mai, à 11 heures : retour à Roland-Garros. Depuis cinquante-six ans, les marronniers en fleurs de la porte d'Auteuil embaument du même parfum le stade, écrin de la gloire des « Mousquetaires ». Et cette quinzaine de la terre battue, durant laquelle Yannick Noah s'efforcera de défendre le titre gagné l'an dernier et Martina Navratilova tentera de faire la dernière levée du grand chelem, sent le grand règlement de comptes entre les stars de la raquette qui se sont toutes donné rendez-vous dans le coral tennistique parisien. Odeurs familières donc des Internationaux de France.

On ne pourra pas pour autant se guider aux fumées dans les allées du stade. Car, cette année, nouveau chambardement, Roland-Garros voit plus grand. Et il ne s'agit pas seulement de l'augmentation de 53 % des prix distribués aux joueurs et aux joueuses, qui se partageront quelque 12800000 francs. Il est question ici du nombre des surfaces de jeu, qui est passé de onze à dix-sept. Avec la complicité du maire de Paris, M. Jacques Chirac, le stade, qui était de plus en plus étroit dans le périmètre du boulevard d'Auteuil, de l'avenue Gordon-Bennet et de l'avenue de la Porte-d'Auteuil, a sauté par-dessus les fusains de la rue Suzanne-Lenglen pour annexer l'ancien stade de rugby de l'ACBB. Il a suffit de 4 millions de francs pour aménager six nouveaux courts de compétition (en attendant la construction d'un centre national du tennis, qui portera l'ensemble à trente-trois courts), grâce auxquels le central est désormais véritablement au centre du stade, qui avait déjà été agrandi en 1981 lors de la construction des gradins circulaires du nº 1 et aménagé en 1983 le long des courts 2 à 4. Bref, plus d'espace pour une meilleure respiration du tournoi.

## COURT CENTRAL COMPLET

Après les cadences infernales imposées l'an passé par l'agrandissement du tableau féminin à 128 concurrentes, le juge-arbitre Jacques Dorfmann n'aura plus besoin de faire jouer à tennis forcé à partir de 9 h 30 le matin. Tout le monde pourra prendre tranquillement son petit déjeuner et arriver à 11 heures pour les premiers échanges. Mais quand on dit tout le monde, il ne faut pas rêver : comme le nombre de places dans les tribunes du central et du court nº 1 n'a pas augmenté, les organisateurs ont décidé de ne pas délivrer plus de 3 000 entrées générales supplémentaires par jour. Si bien qu'il ne devrait guère y avoir plus de 300 000 mille spectateurs au total durant la quinzaine, contre 256 553 mille cinq cent cinquante-trois l'an passé.

Les amateurs cigales qui ont oublié de réserver leur place avant le mois de février – et oui ! – auront néanmoins une solution pour rassasier leur fringale de tennis après les heures de bureau. Les spectateurs sortant avant la fin des matches seront invités à déposer dans une urne leurs billets, qui seront immédiatement revendus 10 F. L'expérience, qui avait été inaugurée en 1983, n'avait eu que des résultats médiocres : 400 billets seulement avaient été redistribués de la sorte. Elle est néanmoins renouvelée. Parce que les recettes seront reversées à une œuvre de charité. Parce que c'est un moyen de lutter contre les fraudeurs. Le directeur du tournoi, Christian Duxin, a, en effet, constaté que les gamins qui quémandaient les billets des spectateurs à la sortie ne les utilisaient pas à leur profit, mais les revendaient au marché noir de 200 à 300 F. Pour lutter contre les resquilleurs qui encombrent les gradins des deux courts principaux, les organisateurs ont d'ailleurs décidé de donner à chaque sortie une contre-marque qui devra accompagner le billet déchiré pour reprendre son siège. Une fois installé il ne sera donc plus possible de faire passer une place à un petit copain.


PRESSE-SPORT

Deux cent cinquante contrôleurs en veste rouge, une trentaine de plus que l'an dernier, doivent ainsi tenter de mettre en échec les tricheurs, dont la proportion avait été évaluée à 10 % l'an passé. Mais s'ils ont renforcé les contrôles, les organisateurs se sont également préoccupés du confort du public.

Pour éviter les problèmes de stationnement, toujours aigus autour de la porte d'Auteuil en dépit des parkings aménagés aux abords de l'hippodrome, ils conseillent de prendre le métro, l'autobus, voire le charmant petit train d'Auteuil qui part de Pont-Cardinet. Des navettes sont prévues entre les différentes stations et les entrées du stade. Une fois les grilles franchies, le spectateur lambda pourra se procurer un programme (30 F avec un bob en prime) pour reconnaître instantanément ses vedettes préférées. On lui proposera pour la même somme un coussin qui améliorera le confort des banquettes, pour 50 F l'affiche souvenir du tournoi et pour 65 francs le tee-shirt Roland Garros 84. La société Decaux est venue à son secours pour signaler le parcours du parfait « garrossiste » à la recherche du court nº 16, des toilettes (1 franc), du bureau des PTT, d'un guichet de banque, de l'infirmerie, des restaurants ou encore de la consigne et de l'aire de repos. Et, dans les cas exceptionnels, il pourra se rendre à la porte 13 demander l'aide de Mme Hamelin. Autant d'occasions de flâner dans les allées, où de très nombreux stands exposeront à la convoitise des amoureux de la petite balle les dernières nouveautés en matière de matériel, stages, équipements. La librairie en face de la fontaine offre les derniers trésors de l'édition *(voir encadré ci-contre)*.

Les personnalités, triées selon le code complexe de la renommée, auront en outre accès à quelques endroits réservés du stade. Le « village », installé traditionnellement sur les courts couverts, sera pour les quatorze locataires des tentes – *l'Express*, Lacoste, RTL, L et A, Banania, IMG, Hertz Hechter, Loïs, Revillon, Astra-Calvé, ICI, Gemap et Sommer-Allibert – l'occasion d'opérations de relations publiques tous azimuts dont les buffets seront approvisionnés par Potel et Chabot. Le président de la Fédération, Philippe Chatrier, recevra ses invités sous sa tente privée à côté du court 1.

Pour ce qui concerne le tennis proprement dit, il faudra suivre bien sûr les évolutions des têtes de série comme Noah, McEnroe, Hendl et Arias, sans perdre de vue pour autant les « valeurs de croissance » comme Krickstein, Pimek et Edberg. Rien du déroulement des parties ne devrait échapper au spectateur curieux grâce au tableau manuel du court 1, encore agrandi cette année, et aux panneaux électroniques qui relaieront dans plusieurs points stratégiques du stade (entrées, restaurants) les informations sur les parties en cours. Grâce à un accord avec la RATP, celles-ci seront également diffusées par les télécommunications dans une dizaine de stations de métro.


GAMMA

Au total, 2 000 personnes seront mobilisées à temps complet pour l'organisation de ces Internationaux de France, qui vont nécessiter la présence de 330 arbitres pour juger près de 800 parties au cours desquelles 30 000 balles seront utilisées avant d'être revendues 20 F le tube aux spectateurs. 600 journalistes du monde entier seront également présents pour « couvrir » cet événement dont la finale sera retransmise en direct à 9 heures du matin à New York et à 23 heures à Tokyo. Près de quatre-vingts heures de programmes sont prévues par TF 1, qui donnera en direct l'essentiel des matches de la quinzaine. Les téléspectateurs n'ignoreront donc rien des coups des champions grâce aux commentaires du directeur technique national Jean-Paul Loth, qui assistera les journalistes de la chaîne.

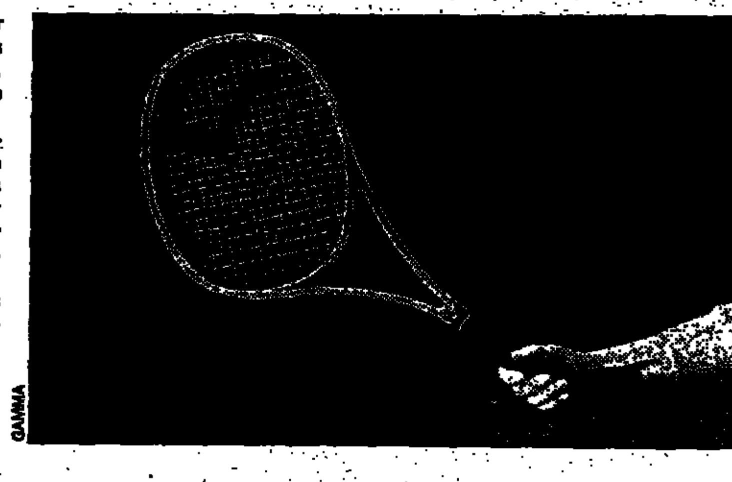
Mais les meilleurs postes d'observation du tournoi seront sans conteste occupés par les 150 ramasseurs de balles, des gamins qui ont été sélectionnés après quelques stages de préparation et qui, pendant deux semaines, seront dans l'arène aux côtés des grands fauves des courts. Les amateurs d'autographes devront eux faire la traque des champions à la sortie des vestiaires ou aux alentours des grilles.

ALAIN GIRAUDO.



# Revue de tamis

BIS REPETITA... Comme pour son coup d'essai dans les *tests de raquette de tennis*, la FNAC avait réussi un coup de maître en 1983, le distributeur d'équipement sportif a décidé de recommencer cette année sur une plus grande échelle : 189 modèles des quelque 300 en circulation sur *le marché mondial ont été notées par* 17 joueurs sous la conduite de l'ancien nº 1 français Patrice Dominguez. Il s'agissait d'apprécier les principales caractéristiques : rigidité, souplesse, vibration, contrôle, effet de lift-slice, maniabilité, aérodynamisme, manche, service, toucher de balle, balle basse.


GAMMA

Résultats : 39 modèles seulement peuvent être mis entre toutes les mains. Comme on pouvait s'en douter, les raquettes des champions, adaptées à leur jeu spécifique, n'ont pas passé la barre. La McEnroe Pro de Dunlop a une souplesse médiocre et vibre, ce qui rend le contrôle, notamment sur les balles basses, aléatoire. La Borg Pro à petits tamis de Donnay se manie difficilement et donne des effets – slice ou lift – passables. Le grand tamis TCO Noah du Coq sportif vibre aussi mais autorise de bons services-volées qui font remonter sa moyenne. Seule la GX Pro Lendl à tamis traditionnel d'Adidas a des notes nettement supérieures à la moyenne, notamment pour ce qui concerne le service, le toucher de balle et la maniabilité.

*Bref, pour obtenir le meilleur* confort de jeu, rien ne sert d'utiliser les mêmes ustensiles que les vedettes du circuit. Parmi les tamis moyens (surface cordée de 15 à 40 % plus grande que celle des raquettes traditionnelles) qui intéressent désormais 80 % des pratiquants, c'est la Comfort en graphite de Head, fabriquée en Autriche, qui a presque obtenu les notes maximales dans tous les compartiments du jeu.

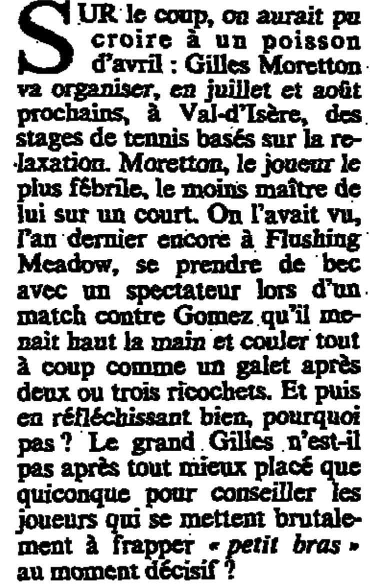
Deux autres modèles de la même marque, la Edge Special Edition, en graphite, et la Edge Tournament, en aluminium, fabriquées aux Etats-Unis, ont également des notes très supérieures à la moyenne, notamment grâce à leur maniabilité et à leur qualité au service. La MAX 200 G en graphite de Dunlop, fabriquée en Angleterre, s'est avérée une arme redoutable pour le service-volée et le travail des balles. Dans la même gamme, ont également obtenu la mention assez bien la Sirius en bois et graphite, fabriquée à Taïwan pour Adidas, l'Interceptor en fibres de l'Allemand Browning, la Silver Ace en graphite et fibres de verre fabriquée à Taïwan pour Kennex et la F 200 en fibres de verre et carbone du Français Rossignol.

Après une percée foudroyante, *les grands tamis (+ 40 %) n'intéressent* plus désormais que 15 % de la clientèle, 5 % restant toujours fidèle à la raquette traditionnelle. Dans la catégorie « poêle à frire », Prince, le promoteur américain de la raquette géante, tient encore la tête, notamment avec son modèle de base, la Pro, en aluminium, qui apporte les plus grandes satisfactions à la volée. Les autres modèles, Composite ou Graphite, ont des performances comparables, mais sont d'un prix beaucoup plus élevé. Chez les concurrents, la Président, en graphite, de l'Autrichien Fischer, l'Overtop, en fibres, du Français Lacoste et la F 300 3 du Français Rossignol supportent la comparaison.

Tous ces modèles ont un point commun : l'allégement rendu possible par l'utilisation des matériaux synthétiques (graphite, Kevlar, etc). Moins de poids, c'est donc au bout du compte moins de fatigue. Mais il ne faut pas oublier que celui-ci dépend aussi de l'équilibrage de la raquette. Lourde en tête, celle-ci, plus inerte, procure un surcroît de puissance au service et en fond de court, mais demande une poigne solide pour être maniée. En revanche, le poids dans le manche donne plus d'aisance à la volée et demande moins de force dans l'ensemble. Enfin, l'innovation n'a guère convaincu les « testeurs » : l'Ergonome, en fibres, du Belge Snauwaert, qui a la particularité d'avoir le tamis désaxé par rapport au manche afin d'assurer un meilleur centrage de la balle, a obtenu des notes médiocres dans l'ensemble des compartiments du jeu.

## Tennis-info

« Tennis-info » organe officiel de la Fédération française de tennis, et la société *Phone Marketing* se sont associés pour donner, de demi-heure en demi-heure, pendant la durée des Internationaux de France, les résultats et la progression des matches en cours. A partir du 27 mai pour l'ordre des parties du premier jour, 96 lignes groupées permettront de répondre aux appels au 554-97-77.



# Un « pro » près des filets

**Stages avec Gilles Moretton.**

SUR le coup, on aurait pu croire à un poisson d'avril : Gilles Moretton va organiser, en juillet et août prochains, à Val-d'Isère, des stages de tennis basés sur la relaxation. Moretton, le joueur le plus fébrile, le moins maître de lui sur un court. On l'avait vu, l'an dernier encore à Flushing Meadow, se prendre de bec avec un spectateur lors d'un match contre Gomez qu'il menait haut la main et couler tout à coup comme un galet après deux ou trois ricochets. Et puis en réfléchissant bien, pourquoi pas ? Le grand Gilles n'est-il pas après tout mieux placé que quiconque pour conseiller les joueurs qui se mettent brutalement à frapper *« petit bras »* au moment décisif ?

*« J'ai toujours des problèmes d'émotivité et de nervosité parce qu'on ne m'a jamais conseillé, nous a expliqué le joueur de Coupe Davis. C'est une sorte de sujet tabou. Il y a des gens capables de garder le contrôle d'eux-mêmes, comme Borg et tous les autres qui sont livrés à leurs démons, alors qu'on devrait les aider tout spécialement. J'ai voulu mettre l'accent sur ce domaine pour mes stages. »*

C'est son copain Yannick Noah qui lui a conseillé, l'an passé, une méthode basée sur le yoga et la relaxation. *« J'ai maintenant vingt-huit ans, je suis marié et j'ai deux enfants. Je suis à un moment charnière de ma carrière, car il m'est de plus en plus dur de me consacrer à 100 % à la compétition qui suppose dix mois de vagabondage sur le circuit. Pourtant, je ne me suis jamais senti aussi bien sur un court. »*

Et l'occasion a fait le larron. La municipalité de Val-d'Isère l'avait sollicité en 1982 après une exhibition. A l'automne, une blessure l'a contraint à prendre quatre mois de repos. Les contacts ont été renoués. *« J'ai accepté de diriger les stages. Mais il ne s'agit pas pour moi de faire une opération ponctuelle, en louant simplement mon nom. Je serai effectivement présent pendant huit semaines. Et le stage sera particularisé avec cette méthode de relaxation. A la fin de l'entraînement tennistique habituel – service, coup droit, revers, volée, etc. – qui aura lieu sur les courts du Manchet par groupes de quinze, trois quarts d'heure y seront consacrés sous la direction d'un moniteur spécialisé. Il s'agira d'abord d'apprendre à contrôler le rythme respiratoire pour récupérer plus vite après un rallye et pour dominer les émotions. Ensuite, des exercices inspirés des arts martiaux japonais permettront de rechercher un meilleur contrôle de soi. Enfin, la concentration, qui est importante durant un match pour faire un point précis, sera abordée par la sophrologie qui est un dérivé de l'hypnose. »*

Gilles Moretton pense que ces stages seront très utiles pour les joueurs classés qui veulent aborder les tournois estivaux dans les meilleures conditions. Mais tous les niveaux seront accueillis avec un très large éventail de modalités pratiques. Pour mesurer leurs progrès, les joueurs recevront à la fin de la semaine une cassette VHS de trente minutes avec, en préambule, des conseils pratiques sur le poids des raquettes, la tension des cordes et, pour l'essentiel, l'analyse de leurs coups magnétoscopés pendant les cours. *« A l'avenir, on devrait pouvoir faire mieux encore en mettant en parallèle chaque coup des stagiaires avec ceux des grands champions, comme Stan Smith le propose dans sa méthode. Cela permet d'alléger les conseils techniques pour revenir à plus de naturel, à l'imitation. Il faut laisser jouer. »*

Bref, si Gilles Moretton n'a pas atteint les sommets tennistiques, il a beaucoup appris pendant les dix ans passés sur le circuit et il peut se révéler un bon pédagogue. Un stage à plein temps, avec vingt heures de tennis, cinq heures de mise en condition physique et quatre heures de relaxation coûte 1 900 francs. Un stage à mi-temps revient à 950 francs et un stage enfant à 1 500 francs. Pour tous renseignements : Club des sports de Val-d'Isère, tél. (79) 06-10-83.

De nombreux autres joueurs et entraîneurs de renom s'occupent également de stages. On peut notamment citer :

● *Jean-Claude Barclay* : du 26 mars au 14 avril et du 2 juillet au 1er septembre, à Moliets (Landes) ; 10 courts, quatre heures de tennis par jour pendant cinq jours et demi. Le stage revient à 2 200 francs en pension complète. Club Barclay, 33, villa Curial, Paris. Tél. 240-99-66.

● *Pierre Barthès* : camp permanent, 62 courts. Quatre heures de tennis par jour pendant six jours. Le stage coûte 1 800 francs. Plusieurs formules. Club Pierre Barthès, 34300 Cap-d'Agde. Tél. (67) 26-00-06.

● *Nick Bollettieri* : Noël, Pâques, juillet. Au Forest Hills de Fontenay. Six heures par jour pendant cinq jours. Le stage coûte 2 500 francs. Tennis Perspectives, 7, rue Rameau, 78370 Plaisir. Tél. (3) 054-10-39.

● *Daniel Contet* : du 2 juillet au 7 septembre. 48 courts, trois heures et demie de tennis par jour pendant cinq jours. Le stage coûte 1 400 francs. Les Trois Moulins, avenue J. Isaac, bât. K 2, 13100 Aix-en-Provence. Tél. (42) 92-10-41. Autres possibilités à L'Alpe-d'Huez, Villard-de-Lans, la Guadeloupe, Le Pas-du-Ventoux et Saint-François-Longchamp.

● *Eric Deblicker* : à partir de mars. 8 courts, quatre heures de tennis par jour pendant six jours. Le stage coûte 1 500 francs. Tennis-Club Olmuccio, Sainte-Lucie-de-Porto-Vecchio (Corse).

● *Patrice Dominguez* : du 25 mars au 16 novembre. 6 courts à Evian. Quatre heures de tennis par jour pendant six jours. Stage à partir de 1 200 francs. Tennis Academy, 98, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris. Tél. (1) 322-43-32.

● *Georges Deniau* : camp permanent, 33 courts. De quatre à six heures de tennis par jour pendant cinq jours. Le stage coûte 1 300 francs. Stages Georges Deniau, les Hauts-de-Nîmes, 30000 Nîmes. Tél. (66) 23-14-67. Egalement à Flaines l'été et à Paris pendant Roland-Garros.

● *Robert Haillet* : camp permanent, 40 courts, cinq heures de tennis par jour pendant cinq jours. Le stage coûte 1 200 francs. Tennis Côte d'Azur, 06270 Villeneuve-Loubet, tél. (93) 20-60-09.

● *François Jauffret* : camp permanent, 14 courts, quatre heures de tennis par jour pendant cinq jours et demi. Le stage coûte 1 500 francs. Seter, rue des Loutres, 17200 Royan. Tél. (46) 38-55-77.

● *Jean-Paul Loth* : vacances de février et de Pâques, de juin à septembre, 13 courts, cinq heures et demie de tennis par jour pendant cinq jours. Le stage coûte 1 800 francs. Côte Basque Country club, 64100 Bayonne. Tél. (59) 52-22-55.

A. G.

PRESSE SPORTS

## Carnet de balles

COMME chaque année, les éditeurs sont montés au *filet à l'occasion de* Roland-Garros. Une belle volée de bouquins richement illustrés. Et des points gagnants pour :

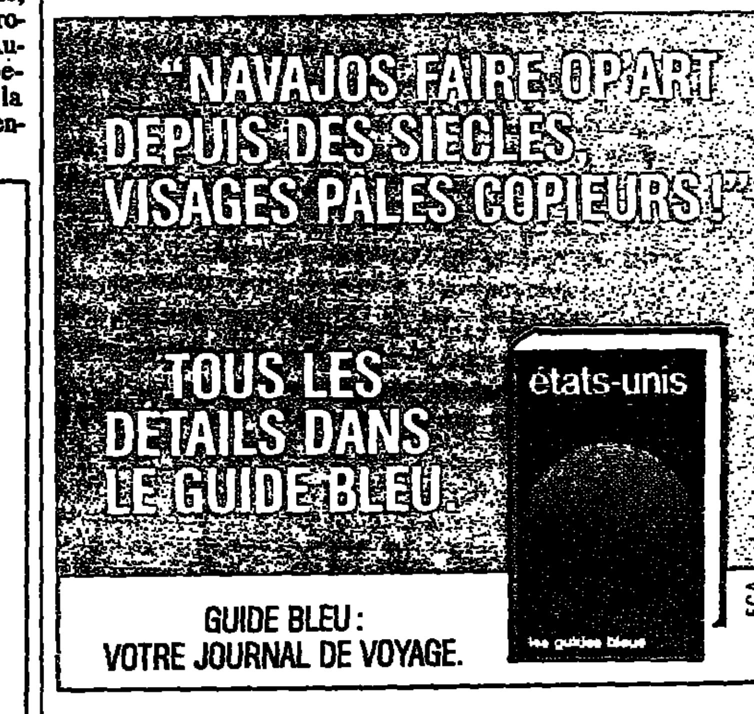
● *T'as pas deux balles*, par Yannick Noah, Ed. Stock (150 pages, 69 F) le cri du « moa » le soir au-dessus des courts. Drôle et touchant. Le numéro un du tennis français *écrit comme il parle et vit* comme il écrit. Bonjour les dégâts.

● *Court circuit*, par Michael Mewshaw, traduit de *l'anglais* par Simone Manceau, Ed. Mazarine (366 pages, 75 F). Un *amoureux déçu* de la petite balle écoute aux portes et regarde par les trous de serrures du circuit professionnel. Attention, « parano » ! Les petites histoires tristes d'un grand malentendu.

● *Suzanne Lenglen, la Diva du tennis, par Gianni Clerici*, traduit de l'italien par Françoise Arago, Ed. Rochevignes (250 pages, 125 F). La passion d'un grand reporter italien pour *le* fantôme de la plus grande joueuse de l'entre-deux-guerre. Une femme d'aujourd'hui dans *le tennis d'hier*, immortalisée par les clichés de Lartigues. Avant que l'histoire ne devienne *une légende*.

● *McEnroe, la rage de la perfection*, par Richard Evans, traduit de l'américain par Jacques Martinache (205 pages, 70 F). Une nouvelle édition pour en savoir toujours plus sur le météore *tonitruant des courts*. Analyse affective d'un tempérament détonnant.

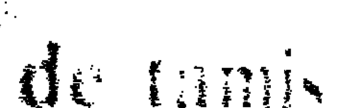


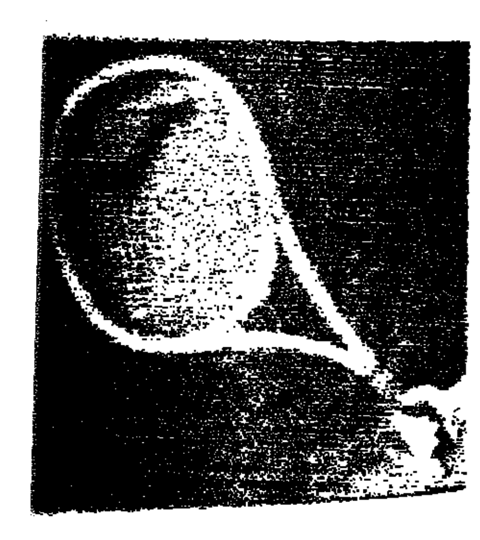


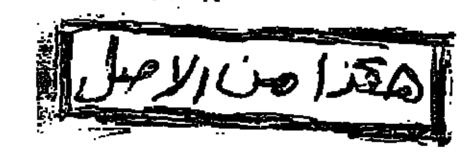










# Des Baléares toutes neuves

### Derrière le massacre...

LES Baléares ne sont plus à la mode, et auraient sans doute même pris la médiocre réputation du tourisme à bon marché. Ceux qui les ont connues il y a de cela *une vingtaine d'années* clament même qu'il n'y a plus rien à voir là-bas, qu'une urbanisation insensée et le déferlement de centaines de milliers de touristes ont tout détruit. C'est vrai ; la plus grande partie du front de mer s'est laissé défigurer par le béton, mais justement, les hordes vacancières s'arrêtent à cette zone polluée... et oublient le reste. Dans le fond, les Baléares sont peut-être restées plus authentiques que d'autres destinations de vacances, actuellement plus prestigieuses.

Comme pour toutes les îles, le meilleur moyen d'explorer les Baléares reste la voile, à la nuance près qu'ici certaines criques et ports demandent, paradoxalement, à être découverts depuis la terre. Les mangeurs d'écoutes qui veulent connaître les trois îles : Majorque et Ibiza en auront pour un bon mois. Un véritable paradis de la voile, avec des brises solaires régulières et assez fortes. C'est à l'escale que la déception guette le navigateur. Les calas, ces calanques qui ont fait la célébrité des îles, sont effectivement très urbanisées. Les pinèdes sur la falaise aux teintes chaudes, les eaux turquoises et le sable blanc sont *immortels ; mais comment oublier* ce béton ? En allant déjeuner dans la taverne que l'on trouve au fond de chaque cala ! C'est souvent une sorte de barraque à frites, mais toujours vous pourrez y déguster une parriada de pescados (à Marseille, on parlerait de bouillabaisse), ou, mieux, des gambas à la planche, c'est-à-dire sautées dans un tout petit peu de graisse avec de l'ail et du persil, puis servies arrosées d'huile d'olive et de citron. Un bon vin *de Rioja là-dessus, puis une* hierba (liqueur d'herbes de la montagne) comme digestif, et vous regardez enfin le paysage d'un œil serein.

En fait, pour qui sait regarder, hôtels géants et résidences ne sauraient cacher un mode de vie resté authentique. Ibiza, par exemple. L'approche depuis le large laisse le souvenir impérissable d'une falaise abrupte où s'accrochent les remparts de la citadelle. Une fois doublé le môle, on se retrouve devant un étagement de maisons blanches qui semblent posées les unes sur les autres. Débarquons. Une fois sur le quai, on découvre que les magasins de mode, nombreux, n'ont rien à envier à ceux de Saint-Germain. Mais au premier étage, juste au-dessus des enseignes aux marques prestigieuses, les balcons se chargent des sempiternels échafaudages de linge à sécher. Entre deux boutiques « branchées » résiste la tienda où l'on débite le fil de clôture et les clous, le pétrole pour les lampes et les énormes lessiveuses galvanisées... et on trouve encore dans les ruelles des bars à tapas (ces minuscules sandwiches de charcuterie ou de fromage), où on hésiterait à commander un coca au lieu d'un vino tinto.

Même expérience à Palma-de-Majorque : glissez-vous derrière les tours du front de mer, et oubliez l'abominable dancing construit sur l'emplacement des fameux moulins à vent. *Dirigez-vous vers la* cathédrale à travers le labyrinthe de ruelles qui forme la vieille ville. De là, vous descendrez vers le port de pêche. Les chalutiers s'amarrent en grappes de couleurs vives, et leurs filets bleus couvrent les quais sur des dizaines de mètres. Le fond du bassin est réservé aux barques à lamparos, dont les équipages déploient sur des potences des filets fins comme des voilages. Ils les transportent sur le quai dans des charrettes aux roues cerclées de fer. *Rires* des pêcheurs, grincements des roues sur le quai, relents de poissons grillés... on en oublierait les centaines de bateaux de plaisance, tout près, dans la marina qui occupe tout le fond de la prestigieuse baie.


JEAN-MARIE BRESSON

Il est aussi des rivages que l'on n'apprécie que depuis... la terre. A chaque escale, n'hésitez pas à louer une voiture, une Panda par exemple : c'est à la fois bon marché et tout terrain. A Ibiza, vous errerez ainsi dans une nature sans âge. Les murs de pierre sèche restent parfaitement entretenus, autour des parcelles d'oliviers et d'amandiers. Les fermes aux murs blanchis à la chaux resplendissent dans la poussière rouge que lève votre voiture sur les pistes mal carrossées. Vous ne tarderez pas à vous perdre, car les cartes de l'île sont très approximatives : mais le réseau de chemins est si dense que de toute façon il formerait sur le papier un incompréhensible embrouillamini. Autant se fier à son sens de l'orientation, en se disant que la mer n'est jamais très loin ! Qui donc parlait de tourisme de masse ?

C'est toujours en voiture que, sur la côte sud-est de Majorque, vous découvrirez le plus *joli des petits ports : la cala Figuera*. Arrivant par la mer, vous risqueriez en effet de faire demi-tour à l'entrée de la calanque, horrifié par l'abominable immeuble qui se dresse sur la falaise. Par la route, au contraire, vous débouchez soudain au-dessus d'un bassin entouré de maisons dont vous n'apercevez au début que les toits de tuiles, à travers les pins. Descendez un de ces escaliers qui se faufilent entre les terrasses, et vous voici sur le quai, étroit comme un trottoir. Les maisons donnent en effet directement sur l'eau, leur rez-de-chaussée formant un garage à bateaux. Pour faire le tour du port, il faut parfois emprunter une simple passerelle ! Mais la cala abrite plusieurs dizaines de barques.

C'est cette fois un vélo que vous louerez pour faire le tour de Formentera, une intéressante petite île située au sud d'Ibiza. Vous n'avez pas encore rencontré de hippies ? On n'en voit en effet *plus* beaucoup à Ibiza, mais à Formentera s'est installée une colonie de post-soixante-huitards assagis et de nostalgiques du retour alternatif à la nature. Leurs enfants portent à leur tour le gilet en peau de mouton ou la tunique tressée. Sur la route de Puerto-Savina, un colosse chevelu et barbu pédalait sur une vieille bicyclette. Tunique, ample culotte courte, chaussettes de laine épaisses et sandales de cuir, il avait tissé et cousu lui-même tout son habillement. Etrange population, et curieux paysage : ourlée d'une dune, l'immense plage de sable surprend, après toutes ces falaises escarpées. Avec ces palmiers et cette lumière, on se croirait en Afrique... D'ailleurs celle-ci ne se trouve *guère qu'à 200 kilomètres* au sud.

Mais il reste un endroit que seule la voile pure permet d'apprécier : Port-Mahon-de-Minorque. L'ancien port de guerre anglais se retranche au *fond d'un fjord inexpugnable.* L'idéal est de le remonter de nuit : dans un étrange silence, les lumières des quais éclairent doucement les fortifications. On imagine facilement l'ambiance du port du temps de Nelson. De l'occupation britannique d'alors, la ville semble avoir gardé une certaine raideur d'outre-Manche, mais qui fait aussi son charme. Au fait, ne serait-ce pas le propre des Baléares que d'être sans cesse envahies ?

DOMINIQUE LE BRUN.

#### Indépendance

L'avion : Air France comme Iberia proposent des vols réguliers vers Palma-de-Majorque, et à partir de là existent de fréquentes liaisons vers Minorque et Ibiza. Bien entendu, les formules charter et forfaits voyage-séjour, particulièrement nombreux sur cette destination, offrent des conditions nettement plus intéressantes. Jet Tours (19, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél : (1) 705-01-95), par exemple, offre, à Majorque, les Folies d'Andraixt, un village qui *domine la mer*, au-dessus d'une baie superbe. Plusieurs formules d'hébergement et de séjour sont proposées aux résidents, qui disposent d'une indépendance totale pour découvrir l'île.

Le car-ferry : l'agence Melia (14, rue Gaillon, 75002 Paris. Tél : (1) 742-70-59) propose des liaisons pour passagers et véhicules, au départ de Sète et de Barcelone, à destination de Majorque et d'Ibiza.

#### Voiliers

Les îles par la terre : sur chacune des îles, il existe des services réguliers de bus entre les villes, et les taxis sont nombreux. La meilleure solution consiste à louer une voiture. Le parc disponible est bien fourni en quantité et en qualité, et les tarifs tout à fait raisonnables.

Les îles par la mer : des flottes de voiliers de location (Meldy, Sunshine, Sun-Fizz, Amphora et Gin-Fizz) sont basées à San-Antonio, pour Ibiza, et à Palma, pour Majorque. Mais le nombre de bateaux disponibles est limité, aussi faut-il réserver dès le printemps. (Voile voyage, 8, rue Domat, 75005 Paris. Tél : (1) 329-30-30).



#### Une année d'information

Le BILAN des émissions 1983 en France se présente sous forme d'un tableau récapitulatif avec le chiffre de tirage de 43 timbres, accompagnés de renseignements.

Pour l'obtenir joindre 5 F en timbres-poste à votre demande, ainsi qu'une enveloppe (affranchie à 2 F) libellée par vos soins, à votre nom et adresse.

Ecrire à M. A. VITALYOS, *le Monde Loisirs*, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

# “ Ici, j'ai bu le sang des rois ”

### Cocteau amateur de xérès.

SI vous passez par Jerez-de-la-Frontera un jeudi matin et que, sur le coup de 11 heures, une trombe d'eau noie la vieille cité maure, n'hésitez pas. Courez vite vous réfugier à l'école d'art équestre. Et vous verrez comment dansent les chevaux andalous (1).

Dans ce palais du dix-neuvième siècle officie, en effet, Alvaro Domecq. Un des *caballeros* les plus distingués, et Dieu sait si ce pays n'en manque pas, entre le Guadalquivir et les Pyrénées ! Professeur au teint cuivré et élèves appliqués sont vêtus à l'ancienne. Vestes claires à gros boutons noirs et pantalons noirs. Ils portent sur leur tête une sorte de petit béret noir surmonté d'un cône de la même couleur. Un long voile noir flotte sur leurs épaules. Les chevaux sont blancs. Au rythme d'une musique du dix-huitième siècle, *« nettement espagnole »*, les seigneurs andalous s'emparent de la piste. Tout est grâce et légèreté. Un parfum de *marismas*. La liturgie d'un peuple cavalier.

Don Alvaro parle peu. Il préfère s'exprimer avec les étriers. Quel langage... Cette chorégraphie est marquée par la vieille et intime alliance de l'homme et du cheval, inséparables depuis des siècles sur cette terre de sangs mêlés. Elle est bien comprise par les enfants des écoles qui, sagement assis sur les gradins du manège, suivent le ballet équestre. Tradition oblige.

Mais ici, en basse Andalousie, entre la parfaite maîtrise d'un cheval et les opulentes *bodegas* (2), il n'y a jamais eu que la distance d'un galop. Les Anglais savent cela depuis longtemps, eux qui, comme Falstaff, « se consacrent » au sherry.

Au sud de Séville, non loin de Cadix, au bord de l'Atlantique, enlacé par deux fleuves, le Guadalquivir et le Guadalete, voici le triangle sacré. Jerez, Puerto-de-Santa-Maria (El Puerto) et Sanlucar-de-Barrameda délimitent le vignoble. Quinze mille hectares brûlés par le soleil, aérés par la mer, éblouis par la lumière. Une terre crayeuse et légère – la fameuse *albariza* – qui absorbe la pluie comme une éponge et se referme à la chaleur pour conserver, comme un trésor, l'eau qui nourrira le cep pendant la sécheresse.

Il existe deux familles de sherry (xérès en France, où il est injustement méconnu). Le fino, un vin qui voisine 15°. Léger, sec, peu acide. Une couleur paille. Un arôme délicieux. A Jerez et à Séville, on dit que c'est le *« vino del flamenco »*. A boire très frais avec les *tapas*. Il adore l'olive, l'anchois, les moules, les crevettes et les fritures. De couleur légèrement ambrée, l'amontillado est un fino d'origine qui, en vieillissant, s'est étoffé. Il est, de l'avis des connaisseurs, le meilleur xérès. Un haut de gamme. Très sec, il titre entre 16° et 18°. C'est le vin du fameux *serrano*. Dans la même famille, on trouve encore, peut-être le plus agréable, la manzanilla. Un excellent vin, également très sec, à l'arôme piquant, et qui est élevé seulement en bordure de mer à Sanlucar de Barrameda. De couleur jaune pâle, la manzanilla se boit fraîche. Elle titre aux alentours de 15°.

L'autre famille est constituée par les olorosos. Henri VIII d'Angleterre et Shakespeare les appréciaient particulièrement. Ils restent un des vins préférés des Anglais et des Nordiques. Couleur vieil or, très corsé, légèrement moelleux, l'oloroso proprement dit atteint une teneur en alcool qui se situe entre 18° et 20°. L'impression de douceur sucrée qu'il laisse au palais est due à sa très grande richesse en glycérine, trois fois plus importante que dans le fino. Enfin, dernier de la famille oloroso, le cream sherry. Un vin doux. Trop doux. Du côté de Puerto-Santa-Maria on affirme, avec raison, que *« le fino sent l'amande, l'amontillado la noisette et l'oloroso la noix »*...

Le xérès est traité d'une façon particulière. Tout le secret de son inimitable saveur tient en son vieillissement. Un subtil mélange de vin vieux et de vin nouveau. La solera. Ajouté en petite quantité dans un tonneau qui contient du vin vieux, le vin jeune prend graduellement les qualités et les caractères de son aîné. Et en quelques mois il est, selon les maîtres de chai, impossible de distinguer ce dernier de celui résultant du mélange.

Ces savants dosages s'effectuent dans les *bodegas*. Des chais immenses, où sont entreposés des milliers de tonneaux noirs, bien rangés. De sombres palais au style parfois mauresque, calmes et frais, où reposent les délicates soleras. Rien ne trouble leur quiétude. L'alchimie doit rester secrète. Murs hauts et blancs, allées ombragées par les tonnelles, les chais succèdent aux chais comme si plusieurs Bercy s'étaient donné rendez-vous au sud de l'Espagne. Sur les tonneaux, selon la coutume, d'illustres visiteurs ont laissé l'empreinte de leur passage. Du plus recherché au plus vulgaire. Superbe aussi avec Jean Cocteau, qui a griffonné : *« Ici, j'ai bu le sang des rois. »*

D.R.

Une visite chez les « grands » producteurs s'impose. Une rencontre avec les derniers califes. Ils sont parfaitement organisés pour diriger le béotien, solitaire ou en groupe, dans leur fief respectif. A chacun ses *bodegas*. A chacun son caractère. Chez Pedro Domecq (Jerez) le brillant, chez Williams et Humbert (Jerez) la bonhomie, chez Osborne (Puerto-de-Santa-Maria) l'élégance, chez John Harvey et fils (Jerez) le raffinement, chez Antonio Barbadillo (Sanlucar) l'opulence, et chez Gonzalez Byass (Jerez), le célèbre Tio pepe, le théâtre. A noter chez ce dernier un chai dessiné par Eiffel.

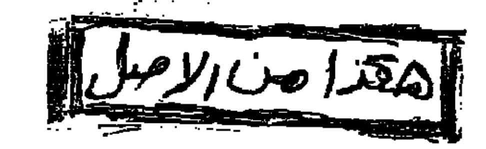
Si le vin est la richesse des *bodegas*, la vedette en est le *venenciador*. Un homme qui sait à la perfection – un art, affirment certains – puiser le vin dans un tonneau et le verser dans un tastevin... ou dans le verre des visiteurs. Il faut le voir utiliser la *venencia*, une longue tige métallique et flexible terminée par un petit récipient. D'un geste sec et précis, comme celui du torero perçant le cuir des taureaux, il la plonge dans la barrique, la retire délicatement et, d'un mouvement ample – un peu théâtral, – il remplit les verres. Le corps reste immobile. On pense à Daudet et à l'élixir du Père Gaucher : *« Avec le soin méticuleux d'un lapidaire comptant des perles, il me versa deux doigts d'une liqueur dorée, chaude, étincelante, exquise. »*

**JEAN PERRIN.**

(1) « Recreo de las cadenas », avenida Duque-de-Abrantes-Jerez, tél. : (956) 33-41-98. L'école peut être visitée tous les jours du lundi au samedi de 11 heures à 13 heures. Tous les jeudis, ballet équestre. Prix d'entrée : 30 francs.

(2) Chais.





## Auto

# Rudolf Diesel

DE nos jours, les voitures à moteur Diesel sont entrées dans les mœurs, il suffit de regarder autour de nous pour s'en rendre compte. Rudolf Diesel, qui lança la formule au siècle dernier, n'avait sûrement pas imaginé à quel point son invention, destinée à la marine, trouverait d'autres utilisations dans nos rues et *sur nos routes.*

Sur une voiture, vu de l'extérieur, un moteur Diesel ressemble beaucoup à l'autre, celui à essence, mais il fonctionne à l'huile lourde, ne possède ni allumage ni carburateur. L'*inflammation* du mélange se fait par injection de carburant réduit en fines particules dans l'air fortement comprimé. L'auto-allumage fait le reste.

Les trois « défauts » que connaissent les moteurs Diesel ont toujours été leur poids, leur manque de nervosité et les bruits qu'ils font. Aussi, durant des lustres, on estima avec un certain mépris que c'était là engins pour besogneux coureurs de fonds de commerce, ou de l'artisanat. Les choses ont bien changé, et tout constructeur se doit désormais d'avoir dans sa gamme de voitures particulières plusieurs modèles dotés de ce type de *motorisation*. Du coup, c'est la course à l'allégement des groupes moteurs, à la montée des puissances, et c'est le souci pour les marques d'atténuer au maximum les bruits de castagnettes qu'ont toujours *su prodiguer les moteurs* à combustion interne.

Des précurseurs, comme Mercedes ou Volkswagen, sont arrivés à des résultats très honorables. Les marques françaises les rattrapent aujourd'hui. L'apparition de la surcompression a, entre autres, favorisé le développement des puissances, si bien que, aujourd'hui, il faut admettre que la *marge qui* sépare *dans* le rendement et le confort de conduite un moteur à carburant lourd d'un groupe à essence se réduit de plus en plus. Renault, puis tout dernièrement Peugeot et Citroën, avec leur extraordinaire moteur monté sur les Visa, les 205 et les BX, le prouvent amplement.

La dernière innovation en date nous vient pourtant de chez Fiat. La marque italienne est en plein essor (*le Monde* du 17 mai 1984), les modèles de voitures qu'elle propose se suivent à cadence accélérée. Sa dernière Regata, traction avant, trois volumes à moteur Diesel baptisée Super, est à la hauteur *de la* réputation *que* se taille actuellement la marque sur les marchés mondiaux.

Son 1930 cm3 tiré du moteur à essence de la 131 est en fonte à parois minces. On a renforcé la rigidité du bloc, et la culasse en alliage léger comporte un arbre commandé par courroie à *dents*. La commande des soupapes est directe. Tout ça pour le poids et le bruit.

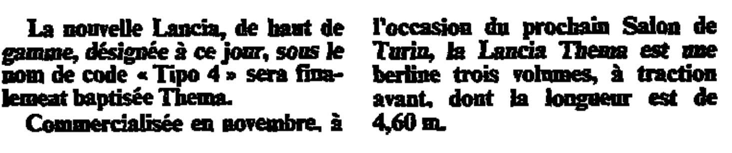
A l'usage, la Regata DS est apparue plus stable sur route mouillée – meilleure répartition des masses – que ses homologues à essence (*le Monde* du 1er novembre 1983) et bien alerte, avec des pointes possibles à plus de 150 kilomètres à l'heure pour une puissance effective de 65 chevaux au moteur. Le fini est honorable. Son prix – *69 900 F* – apparaît dans la concurrence comme un atout.

CLAUDE LAMOTTE.

### La Thema chez Lancia

**La nouvelle Lancia, de haut de *gamme, désignée à ce jour, sous* le nom de code « Tipo 4 » sera finalement baptisée Thema.**

**Commercialisée en novembre, à l'occasion du prochain Salon de *Turin*, la *Lancia Thema* est une berline trois volumes, à traction avant, dont la longueur est de 4,60 m.**



## Maison

# Meubles d'aujourd'hui

A la fois décrié par certains, qui le considèrent comme un luxe pour une élite, et recherché par d'autres pour composer leur cadre de vie, le mobilier contemporain est le mal-aimé – parce que souvent mal connu – de notre époque.

Ces créations originales ne représentent qu'une toute petite partie du marché de l'ameublement. Elles sont vendues, dans des boutiques spécialisées, par des gens qui croient avec passion en l'avenir *d'un mobilier moderne* de qualité. Pierre Perrigault est l'un d'eux. Depuis *vingt-cinq* ans qu'il a ouvert son magasin Meubles et fonction, cet ancien élève de l'école Boulle n'a jamais dérogé à ses goûts de rigueur des formes et de qualité des fabrications.

Au fil des décennies, mais *sans concession aux modes*, Pierre Perrigault s'est intéressé aux divers matériaux : aluminium, plastique, tissu de jersey tendu sur les sièges. Dans la continuité de sa diffusion de créations signées par Pierre Paulin, Michel Mortier ou Arne Jacobsen, il vient de choisir des productions italiennes qui correspondent à ses recherches d'un mobilier épuré et bien adapté aux fonctions de la vie quotidienne.

Dans son nouvel Espace temps, Martine Haddad montre son éclectisme de la modernité. La firme allemande Tecta lui fournit des rééditions de grands classiques (sièges de Marcel Breuer et de Walter Gropius) et une chaise inédite de Jean Prouvé, dessinée pour le mariage de sa fille. Du même éditeur, les créations actuelles de Stefan Wewerka, qui teinte d'humour le fonctionnalisme du Bauhaus, *telle* sa chaise asymétrique reposant sur trois pieds différents, mais d'une grande pureté de ligne. Autre aspect de la sélection de Martine Haddad, le mobilier et les objets du groupe post-moderne Memphis, dont elle déclare : *« C'est un véritable laboratoire des formes et des couleurs de l'avenir. »*

Philippe Parent a ouvert, l'été dernier, une galerie-boutique rue Dauphine pour y présenter les meubles de sa création dans un environnement artistique. Les expositions de peinture s'y succèdent, car il estime que les œuvres d'art et le mobilier sont destinés à vivre ensemble. Ce jeune créateur-éditeur a décidé de vendre directement au public : *« En réaction*, dit-il, *contre l'inertie des négociants qui refusent de prendre le risque de proposer du contemporain.* » Il a l'intention d'ouvrir une seconde boutique à Paris, puis d'autres en province, en formule de franchise.

Rue Dauphine, Philippe Parent a réuni l'ensemble de ses meubles, qu'il fait fabriquer en France. A partir d'une structure modulaire en laiton (doré, canon de fusil ou gris), il a conçu une collection de tables basses recouvertes de divers matériaux ; la plus récente a un plateau rectangulaire en verre sablé, 10 835 francs. Egalement modulable, un piètement central de table de repas est fait d'éléments verticaux imbriqués, en chêne naturel ou teinté. Exposée au dernier Salon des artistes décorateurs, une grande table-bureau en bois teinté est recouverte d'un granit de l'Atlantique sablé. Ce traitement lui donne un aspect mat très décoratif.

Un autre créateur français, Gilles Derain, est le conseiller artistique de la nouvelle boutique Modernismes. Ce mot, mis *intentionnellement au pluriel*, annonce la diversité de sa sélection de mobilier, luminaires et objets ayant en commun la perfection des formes. Hommage à Eileen Gray, pionnière du design, avec le sofa « Lota » créé en 1924 et réédité par Ecart international ; il est présenté recouvert d'un tissu écru. Autre réédition, celle de la lampe « Quadro » conçue en 1929 par Jacques Adnet.

Clin d'œil à l'humour avec les fauteuils « Moreno-Moreni » de Nemo. Leur piétement arqué en tube chromé et leur assise ont une inclinaison différente : vers l'avant pour l'un et vers l'arrière pour l'autre. Ces fauteuils sont recouverts *d'un tissu brillant blanc* irisé (3 000 francs chaque). Le jeune peintre Michel Guéranger s'est inspiré de paysages vus d'avion pour créer des tapis aux motifs très linéaires, blancs sur fond noir. Parmi les dernières créations de Gilles Derain exposées à Modernismes, une colonne-étagères noir mat de parfaites proportions, une longue *table* blanche très basse et la lampe « Omega », strict *pont* lumineux en demi-cercle.

Pour élargir les possibilités de trouver, dans le commerce, de beaux meubles peu banals, l'association VIA lance une nouvelle forme de son activité pour la « *Valorisation* de l'innovation dans l'ameublement ». Sous le nom d'Avant-garde meuble, VIA expose et vend quelques œuvres de créateurs à la recherche d'éditeurs et de distributeurs. Actuellement bénéficient de ce tremplin vers la diffusion des meubles de Philippe Starck, Nicole Grenot, Olivier Gagnère, Elisabeth Garouste et Mattia Bonetti.

Autre action, plus ponctuelle, celle des grands magasins Au Printemps qui viennent de décerner leur « troisième coupe du jeune créateur ». Dans le secteur décoration, deux élèves de l'école Camondo sont *lauréats* : Frédéric Hoffmamm (pour une table de *jeux réversible à pieds démontables*) et Stéphane Aslanian (pour une table à structure en métal, genre caddy, avec corbeille sous le plateau de verre). Ces deux meubles pleins d'astuces seront édités et vendus par le Printemps.

JANY AUJAME.

★ Meubles et fonction, 135, boulevard Raspail, 75006 Paris. Duo sur canapé, 3, rue de Turbigo, 75002 Paris. Galerie Philippe Parent, 48, rue Dauphine, 75006 Paris. Modernismes, 16, rue Franklin, 75016 Paris. VIA, 10, place Sainte-Opportune, 75001 Paris.

## Philatélie n° 1845

### Pour les « Métiers d'art »...

...la gravure, à l'occasion du Congrès européen de la gravure, qui se tiendra au 10 rue de la Chancellerie à Versailles. Vente générale le 9 juin (25/84).



2,00 F, bistre, bistre clair, noir, vert.

Format 22 × 36 mm. Dessiné et gravé par Albert Decaris. Tirage : 8 000 000. Périgueux.

**Mise en vente anticipée les :**

– 8 et 9 juin, de 9 à 18 h, Pal. des congrès, Versailles, « P.J. ».

– 8 juin, de 8 h à 19 h, à la R.P. de Versailles ; boîte « P.J. »

● RETRAIT du 10,00 F, Costes et Le Brix (poste aérienne), le 8 juin.

● ANDORRE : retrait le 8 juin des deux timbres « Europa » 1,80 et 2,60 F.

### Les émissions monégasques

Pour le début des émissions voir le *Monde*, des 18 février, 17 mars et 12 mai.

● Nouvelle série d'usage courant, « Monaco d'autrefois », d'après le peintre monégasque Hubert Clerissi. 0,05 F, place de la Visitation ; 0,10 F, mairie de Monaco ; 0,15 F, la rue Basse ;

0,20 F, place Saint-Nicolas ; 0,30 F, quai du Commerce ; 0,40 F, rue des Iris ; 3 F, kiosque à musique ; 6 F, opéra de Monte-Carlo. Gravures par Czeslaw Slania, taille-douce, Périgueux.

Préoblitérés, « Les quatre saisons du cognassier ». 1,14 F, printemps ; 1,47 F, été ; 2,38 F, au-



tomne ; 3,95 F, hiver. Maquettes de Pierrette Lambert, gravés par Jean Pheulpin, t.-d., Périgueux.

### Calendrier des manifestations

⊙ 76490 Caudebec-en-Caux (centre aéré), 26-27/V. Ve Cent. église N.-D.

⊙ 42300 Roanne (parc Fontalon), 26-27/V. 2e Forum des associations.

⊙ 38000 Grenoble (Alpes-Congrès), 25-26/V. Congr. déportés internés.

⊙ 24000 Périgueux (palais des fêtes), 26/V. Assembl. génér. GMF.

⊙ 68300 Saint-Louis (salle Sainte-Barbe), 26-27/V. Tricent. 1684-1984.

⊙ 74000 Annecy (lac), 28 au 30/V. – Inauguration du « Libellule ».

⊙ 75016 Paris, 28/V au 10/VI. – Roland-Garros.

ADALBERT VITALYOS.

# La télévision sous influence

## « L'épée de Damoclès » des vagues de sondages.

EXPLOITANT le courant porteur que constitue la liberté, déjà utilisé contre le projet de loi sur la presse et celui concernant l'enseignement privé, l'opposition politique se déchaîne contre le secteur public de l'audiovisuel. Les plaidoyers de MM. Giscard d'Estaing et Chirac en faveur de la privatisation de la plus grande partie du secteur public de la radio et de la télévision trouvent, évidemment, un écho favorable chez les téléspectateurs traditionnellement mécontents. Mais de quoi sont-ils mécontents? Des programmes actuels? C'est-à-dire ceux diffusés aux grandes heures d'écoute et composés, majoritairement, d'émissions « américanisées » ou de pure distraction, sélectionnées d'abord pour leur potentiel d'audience? Mais alors, tel M. Jourdain avec la prose, ne ferions-nous pas déjà de la télévision privée sans le savoir?

Ce paradoxe est à la mesure du faux procès fait, une fois de plus, au service public de la télévision, accusé d'être... ce qu'il n'est pas assez, précisément, comme est allé le dire le réalisateur Claude Santelli au président de la République (*le Monde* daté 13-14 mai). Démarche en faveur de la création française qui rejoint le « cri d'alarme » lancé par dix-sept personnalités (1), dont quatre académiciens, au chef de l'État et aux diverses autorités de tutelle. Cet appel demande qu'« *un fonds propre, annuel et indexé, séparé des crédits de fonctionnement* », soit destiné au financement de programmes de fiction originale et suggère que « *15 % du temps d'antenne* » soit consacré à ce genre d'émissions.

Une étude officielle, mais confidentielle, faite pour le compte de M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, confirme le recul assez net de la production française dans l'ensemble des programmes de la télévision. Entre février 1982 et 1984, « *on constate une baisse de plus de 10 points de la création française sur TF1 (où elle passe de 33,5 % à 21 %) ainsi que sur Antenne 2 (une chute de 40 % à 29 %)* », lit-on dans le rapport Florenson — du nom du responsable du service d'observation des programmes (SOP). Quant au volume des premières diffusions françaises de fiction sur l'ensemble des chaînes pendant la même période, il ne représente plus que 28,5 % des émissions de fiction diffusées, contre 40,5 % encore en 1982.

Derrière Santelli, un des noms les plus prestigieux du petit écran, des centaines de professionnels tentent d'alerter l'opinion sur les dangers qu'une telle érosion fait courir à notre propre identité nationale, à tout ce qui forme le fonds commun d'un peuple, à sa culture. Un *Dallas*, ça va. Trois *Dallas*... Malheureusement, l'opinion publique est chloroformée par les habitudes (néfastes) qu'on lui a données depuis trop longtemps, très précisément depuis la loi de juillet 1974, qui a substitué la concurrence entre les chaînes à la complémentarité et permis, de ce fait, aux annonceurs publicitaires d'être, de facto, le « chef d'orchestre clandestin » de la grille des programmes aux meilleures heures d'écoute. Il y va en effet de l'équilibre (précaire) du budget de chacune des deux premières chaînes.


D.R.

Jean Lallier

« *Il n'est que temps de briser cette ronde infernale*, estime pour sa part Jean Lallier, directeur des programmes de TF1 depuis octobre 1982. *Les trois vagues de sondages que le CESP réalise chaque année sur l'audience des chaînes font peser sur nous une véritable épée de Damoclès. Malheur au vaincu ! Le marché fait la loi, ou presque.* » Ce témoignage de dépit amoureux est moins celui d'un directeur en charge d'une programmation pleine d'aléas que d'un « vieux » professionnel de la télévision française (entré en 1955) qui a franchi tous les échelons — cameraman, assistant puis réalisateur (*Portraits de l'univers*) — sans perdre la foi dans la mission du service public.

Certes, il n'en ignore pas les faiblesses. « *Mais qu'on ne dise pas, cependant, que les effectifs sont pléthoriques : on trouve beaucoup plus de personnels à la BBC ou en Allemagne fédérale. Se pose peut-être un problème de meilleure répartition. Il reste que le service public est bien armé pour soutenir la concurrence sur le plan technique. C'est très important, car ça bouge très vite sur ce terrain* », précise encore Jean Lallier avant d'ajouter : « *Comme se plaît à le dire le président de TF1, Hervé Bourges, je me sens très lié à une télévision populaire, de qualité. Mais l'impact des émissions est conditionné, très largement, par l'heure de leur diffusion. Honorer, par exemple, une clause du cahier des charges à 22 h 15 n'est pas comparable, bien entendu, à une programmation à 20 h 30.* »

Mais la télévision française, qui consacre trop peu d'argent à la création, notamment à la rétribution des auteurs, a-t-elle les moyens de sa politique ? « *Les gens ont l'habitude de critiquer les émissions de télévision, mais ont-ils réfléchi au choix qui leur est offert, 365 jours par an, pour la somme modique de 1 franc par soirée ? Je crois me souvenir que la référence choisie, de longue date, pour fixer le prix de la redevance était le prix du timbre. Il est aujourd'hui à 2 francs. Vous imaginez ce qu'il serait possible de faire avec le double de recettes ? Or on assiste au phénomène inverse : la saturation du marché des récepteurs de télévision freinant la croissance du budget fourni par la redevance, l'équilibre financier ne peut être trouvé que par l'augmentation des recettes publicitaires, ce qui leur confère, de plus en plus, voix au chapitre.* »

Dans un pays comme la France — qui n'a pas les dimensions de l'Amérique — quel pourrait être le résultat d'une conversion de la télévision au secteur privé, dans de larges proportions ? « *Lorsque le processus est engagé, les risques sont grands de connaître une situation « à l'italienne », avec les conséquences induites par le système : le cinéma italien, si célèbre après guerre, est aujourd'hui à l'agonie* », note encore M. Lallier.

La Société des réalisateurs de films (SRF) vient de faire connaître l'inquiétude que suscitaient pour ses membres les « *convoitises* » actuelles, qui aboutiraient à « *livrer la plus grande part de ce patrimoine de la nation aux intérêts privés* » (...) « *Depuis sa fondation, la SRF met en garde les pouvoirs publics contre l'insuffisance notoire et hélas croissante d'une politique de création qui détourne le service public de sa vocation.* » La loi de 1982 ayant commis l'erreur, selon la SRF, de ne pas réunifier le service public au sein d'une grande société nationale, comme le proposait le rapport Moinot, la SRF « *préconise la création d'une Régie française de l'audiovisuel* », dotée d'un budget pluriannuel, comme vient de le préconiser la Haute Autorité pour chacune des sociétés actuelles.

« *TF1, Antenne 2 et la Société française de production*, souligne pour sa part M. Lallier, *constituent une entité naturelle que le système de la concurrence a rompu. Leurs rapports sont aujourd'hui complètement faussés, ce qui ruine l'esprit fondamental du service public de l'audiovisuel.* »

CLAUDE DURIEUX.

(1) Les signataires de cet appel sont : MM. Pierre Moinot, Eugène Ionesco, Michel Déon et Jean d'Ormesson, tous quatre membres de l'Académie française, François Nourissier, Claude Chabrol, Robert Mazoyer, Jacques Demy, Pierre Granier-Deferre, Jean-Luc Miesch, Christian de Chalonge, Michel Serrault, Michel Bouquet, Daniel Ceccaldi, Roger Grenier, Mme Michèle de Broca et M. Philippe Baraduc.

## Portrait

# Les rêves en boîtes

### Guy Job.

C'EST Falstaff déguisé en rabbin, ou Orson Welles en costume funèbre. Se montrer plein champ à l'écran lui importe peu : Guy Job préfère faire briller le visage des autres *« comme jamais la télévision ne nous là montré »*, dit-il.

Pas n'importe qui, bien sûr. Ceux qui précisément *ont le plus peur du petit* écran. Les grands. Montand, oui, en tournée internationale, souvenir impérissable, *ou, plus récemment*, la ténébreuse Barbara, ou le spectacle invraisemblable de Jacques Higelin et du funambule Philippe Petit au Trocadéro.

Que voulez-vous, Guy Job aime l'impossible : réunir les conditions techniques pour réaliser « La chasse aux trésors », ou *bientôt* reconstituer le débarquement des troupes alliées en Normandie.

Devant de telles entreprises, nos trois chaînes de *télévision perdent la boule* ; Guy Job, la tête entre les deux mains, cogite. Comment s'y prendre ? Savoir-faire de *filou, stratégie florentine.*

D'abord, convaincre Montand que pas une seule de ses évolutions scéniques sera égratignée par une caméra *oublieuse*, ensuite répondre avec fermeté à toutes les exigences de cette coqueluche médiatique.

Montand voulait absolument, *lors de sa tournée autour du monde*, qu'on prenne surtout la foule *aux anges*.

Qu'à cela ne tienne, lance Job : *« Prendre le public dans une salle, si j'allume les projecteurs, ils sont éblouis comme des lapins devant des phares de voiture »*. Alors, à genoux au service de la star : un magnéto vingt-quatre pistes, pour l'oreille ; le meilleur ingénieur du son ; une douzaine de caméras dans tous les endroits possibles *qui enregistrent* sur des magnétoscopes séparés ; cinquante jours de tournage ; un mixage instantané *« pour ne pas s'emmerder en régie »* ; prendre les meilleures images d'un concert, d'une part, et les meilleures notes, *d'autre part. Tout un art.*

Metteur en scène de show ? Pas exactement. *« Simple metteur en boîtes »*, dit-il. Réunir non seulement les matériels techniques mais *aussi les partenaires* financiers, pour bricoler un prototype, un moment d'éternité cousu main, vendable.

La réussite de cet ancien réalisateur de télé, formé dès *l'âge de dix-neuf* ans à l'école légendaire des Buttes-Chaumont, puis dans les coulisses froufroutantes de « Dim Dam Dom », tient à *une nuit des années* 70 où il fit un songe prémonitoire : *« une télévision libre, avec laquelle on peut causer directement, sans passer par le labyrinthe des intermédiaires. Rêve réalisé ? »* Pas encore. Guy Job attend d'autres *interlocuteurs que* les trois chaînes de télévision. Il est prêt.

En attendant, la meilleure façon d'envisager l'avenir est d'assurer le présent, ne faire *que ce qu'on aime : diriger* deux sociétés de production (VCI et VIS), qui emploient deux cent cinquante à trois *cents personnes au jour* le jour, livrer des vidéo-clips à *« Platine 45 »*, organiser un grand spectacle Léo Ferré pour FR 3 cet été et, pourquoi pas, enregistrer l'intégrale de Molière à la Comédie-Française. Mettre tous ses rêves dans une *boîte... à malice*, pour toujours, c'est son job.

MARC GIANNÉSINI.

# Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

## DIMANCHE 27 MAI

### Nos plus belles années ■

Film américain de Sydney Pollack (1973), avec B. Streisand, R. Redford.

TF1, 20 h 35 (115 mn).

*L'histoire amère, qu'on dirait tirée d'un roman de Fitzgerald, d'un couple qui se fait et se défait, lui étant trop opportuniste, elle, trop intransigeante. Et aussi l'histoire des Etats-Unis des années 30 à 50, de l'idéalisme roseveltien à la décadence irrémédiable d'une société, en passant par la fureur du maccarthysme abordée de front. Juive, laide, militante communiste, Barbra Streisand est bouleversante auprès de Redford, indolent, un peu veule, personnage qui perd son talent et sa dignité.*

### La Femme aux deux visages ■

Film américain de George Cukor (1941), avec G. Garbo, M. Douglas (v.o. sous-titrée N.).

FR3, 22 h 30 (87 mn).

*Cukor retrouve Garbo, la dédouble (épouse austère préférant le ski à la vie conjugale, elle se fait passer pour sa sœur jumelle évaporée, afin de reconquérir son mari lassé) et détruit son mythe avec une certaine férocité. Film sur le mensonge, film misogyne qui pousse la « divine » à la retraite, en faisant tomber son masque dans la comédie extravagante, où elle n'est que l'ombre de Katharine Hepburn. La fascination disparaît, au moment ou les Etats-Unis entrent dans la seconde guerre mondiale. Garbo ne devait jamais revenir à l'écran.*

## LUNDI 28 MAI

### Les Noces de cendre

Film américain de Lary Peerce (1973), avec E. Taylor, H. Fonda.

TF1, 20 h 35 (100 mn).

*La chirurgie esthétique ne suffit pas pour qu'une femme de cinquante ans ranime l'amour de son mari. Beau thème de l'usure du couple, massacré par une mise en scène de mélo snob, malgré la performance de Liz Taylor.*

### Sans mobile apparent ■

Film français de Philippe Labro (1971), avec J.-L. Trintignant, D. Sanda.

FR3, 20 h 35 (97 mn).

*Un roman d'Ed McBain,* Dix plus un, *transposé à Nice et sur la Côte d'Azur. L'inspecteur Carella (Trintignant) cherche un mystérieux tueur utilisant un fusil à lunettes et rencontre Dominique Sanda, belle, ambiguë. « Thriller » français réalisé avec brio, enquête passionnante.*

## MARDI 29 MAI

### Un juge en danger ■

Film italien de Damiano Damiani (1977), avec G.-M. Volonte, E. Josephson.

A2, 20 h 40 (115 mn).

*L'Italie déchirée par le terrorisme, les corruptions de l'Etat et de l'institution judiciaire. Chargé de protéger un vieux magistrat, un brigadier découvre la peur, l'angoisse, les forces ténébreuses menaçant la démocratie. Un rôle parfait pour Gian-Maria Volonte, un film politique un peu mésestimé en France.*

### L'Esclave libre ■

Film américain de Raoul Walsh (1957), avec C. Gable, Y. de Carlo.

FR3, 20 h 50 (120 mn).

*L'amour d'un riche planteur sudiste et d'une esclave de sang noir mais à peau blanche. En filigrane, la guerre de Sécession. Beau film d'aventures et de passion (tourné en Louisiane) sur deux êtres indomptables.*

### Allez coucher ailleurs ■

Film américain de Howard Hawks (1949), avec C. Grant, A. Sheridan (v.o. sous-titrée. N.)

FR3, 23 h 35 (101 mm).

*Un officier français des troupes d'occupation en Allemagne doit se faire passer pour une femme, afin d'aller aux Etats-Unis avec la lieutenante américaine qu'il a épousée. Situation née d'une législation absurde. Hawks retrouve presque la verve de* L'Impossible Monsieur Bébé, *mais il y a de l'ironie cruelle dans la satire, et Cary Grant est le jouet d'événements ridicules.*

## JEUDI 31 MAI

### Les Turbans rouges

Film anglais de Ken Annakin (1966), avec T. Howard, Y. Brynner.

A2, 14 h 45 (115 mn).

*Drame de conscience d'un officier britannique de l'armée des Indes, opposé à un chef rebelle qu'il estime. Chevauchées, batailles, décors naturel et, en définitive, un film plat, désuet.*

### Saint Michel avait un coq ■

Film italien de Paolo et Vittorio Taviani (1971), avec G. Brogi, V. Cuffini.

FR3, 20 h 35 (87 mn).

*Film politique italien librement adapté d'une nouvelle de Tolstoï,* le Divin et l'Humain. *Emprisonné pendant des années, à la fin du XIXe siècle, un fils de bourgeois devenu anarchiste s'astreint à vivre en pensée comme s'il était dehors, avec ses compagnons. Le talent des frères Taviani dans une réflexion concrète sur la fin et les moyens de la révolution, l'idéalisme gauchiste et le socialisme marxiste.*

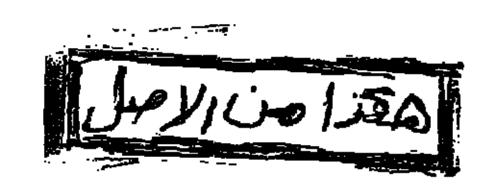
## VENDREDI 1er JUIN

### L'Heure des brasiers (première partie) ■

Film argentin de Fernando Solanas et Octavio Getino (1966-67) (v.o. sous-titrée. N.).

A2, 23 h 5 (85 mn).

*Film-essai, réalisé au bout de deux ans de travail, destiné à la propagande révolutionnaire. Près de quatre heures de projection divisées en deux séances de ciné-club. Ici, l'histoire du mouvement péroniste, à partir d'extraits d'actualités, puis une dénonciation du néo-colonialisme et de la violence en Argentine (c'est dédié à Che Guevara). Œuvre importante mais, disons, très spécialisée.*



# Vu pour Vous

## L'appartement n'est pas à louer

**● Série : l'Appartement, A 2, chaque jour, du lundi 28 mai au vendredi 1er juin, 13 h 35 (13 minutes chaque épisode).**

On ne demande pas mieux que de regarder français ! Mais, à l'heure où l'on débat de la nécessité d'augmenter la production des dramatiques et des feuilletons, nous proposer du franchouillard en tranches, du sous-boulevard, du comique de gare, ce n'est pas convaincant pour le débat !

Non pas que *l'Appartement* ne va pas « marcher », comme on dit... Il y a les ingrédients qu'il faut : gags burlesques, personnages excentriques, mais ce n'est pas fin fin, si vous voyez ce que je veux dire... Côté humour, il faudrait le situer du côté de Jean Yanne mais en dessous du sous-Collaro. Il y aura des amateurs.

Un immeuble plutôt bourgeois d'apparence. En apparence seulement, car celui-ci est occupé par des gens doucement givrés, minables ratés, rêvant au ciel. Il y a les concierges d'abord, les Da Silva, couple de Portugais, qui se chamaillent sans cesse, ralent après les locataires quand ce n'est pas après la télé... Au deuxième étage, les Villegier semblent spécialisés dans les joutes amoureuses déguisées. On ne peut pas monter dans l'immeuble sans voir monsieur sonner bruyamment à la porte de sa « dame », habillé en toréador, en viking, en berger.. Au quatrième, Agnès de Bruchet-Quissac, ancienne aventurière — la cinquantaine ou plus — qui s'est reconvertie dans la chiromancie, semble manquer de clients, car elle sous-loue ses chambres à divers locataires.

Il y a Louis Le Glou, un inventeur dont les recherches perturbent régulièrement l'immeuble par des odeurs nauséabondes ; Pierre Chausson, un marionnettiste sans talent qui présente ses numéros dans les hospices, les prisons ou les hôpitaux. Chausson est amoureux (sans espoir) de Solange Moule, une mignonne blonde qui se sacrifie (en nature) pour la communauté quand un agent des PTT ou d'autres fonctionnaires viennent sonner pour se faire payer. Chausson, qui souffre de jalousie silencieuse, est de plus concurrencé par Luc Badu, qui travaille dans une agence de publicité et ramène régulièrement le produit du jour : hâchis Parmentier, spaghetti, couscous. Quand Badu ne ramène rien, la petite communauté part en « fauche » dans les supermarchés.

Toute cette galerie de personnages va se trouver embarquée dans de sombres histoires, prétexte à égratigner au passage les petites gens, concierges immigrés, vilains présentateurs de télé, magouilleurs en tout genre ; on traverse en rigolant prisons et asiles psychiatriques. Malgré quelques traits drôles et un rythme plutôt enlevé, ce n'est jamais vraiment insolent ; on est loin de la comédie à l'italienne d'un Dino Risi, caricature brutale et corrosive qui, en brassant le quotidien, dénonce les failles d'un système. On reste ici dans le pittoresque, l'anecdoctique. Sous un ton goguenard, le regard est méprisant, vulgaire. *L'Appartement* est peut-être une série astucieuse, mais le loufoque a quelque chose d'étriqué, cache une laideur sournoise. Du folklore populiste.

CATHERINE HUMBLOT.

## Polar rétro du « milieu » des années 50

**● Série Noire : Cœur de hareng, TF1, samedi 26 mai à 20 h 35 (90 minutes).**

Max, un petit truand sans envergure se souvient... Paris et le milieu dans les années 50. Pour acheter une maison à sa favorite, avant de quitter définitivement ce genre d'activité, Marly, le proxénète, organise un « casse » avec son fidèle accolyte, le Barjo. Un traquenard leur est tendu... Rolf, qui veut s'approprier les trottoirs du dix-septième arrondissement, engage une lutte meurtrière avec Marly.

Tiré d'un roman écrit en 1957 par Pierre Lesou, *Cœur de hareng* est , selon Paul Vechiali, le réalisateur, *« une histoire d'amour avec comme toile de fond la prostitution. Une histoire d'amitié aussi, mais qui tourne mal »*.

Un polar « rétro », une peinture du « milieu » des années 50 à la Mac Orlan.

## Portrait d'un écrivain avec son chat

**● Témoins : Michel Tournier, FR3, dimanche 27 mai, 20 h 35 (60 minutes).**

Il est calfeutré dans sa gentille gentilhommière non loin de Paris. Secret. Silence complet. Chut ! C'est un écrivain, un grand, dit-on, qui compose son œuvre immense : c'est Michel Tournier, l'auteur des *Météores*, du *Roi des Aulnes*, le spécialiste amoureux de lettres germaniques, qui chuchote à Gérard Blain les secrets de la création littéraire. Il donne des conseils aux très jeunes élèves d'une école. Conjointement, une maîtresse vante les beautés, les profondeurs insoupçonnées de l'œuvre. Ce portrait voyage aussi, de l'Allemagne, où l'écrivain passa son enfance, à la Tunisie, où il passe ses vacances, du bureau de bois sombre, où Michel Tournier écrit en compagnie de son chat, à la petite guérite, dehors, où il lui arrive de prendre son déjeuner, par beau temps. C'est plutôt triste, un rien coagulé, bref un portrait d'écrivain style œuf en gelée.

M. G.

# Samedi 26 mai

## TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

**9.45 TF 1 Vision plus.**
**10.20 Téléforme.**
Le judo masculin.
**10.45 La maison de TF 1.** Magazine de C. Bernadac.
*Pour la centième émission de ce magazine, Christian Bernadac a invité un couple de téléspectateurs qui ont établi le programme en fonction de leurs propres problèmes.*
**11.50 Bonjour, bon appétit.** Magazine de la cuisine de Michel Oliver.
*Millefeuille aux fraises.*
**12.20 La séquence du spectateur.**
**13.00 Journal.**
**13.35 Amuse-gueule.**
**14.05 Série : Pour l'amour du risque.**
**14.55 Jour J hebdo.**
**15.35 C'est super.**
*Au sommaire : le tennis avec François Jauffret et Henri Leconte, le chanteur Marc Lavoine, une rétro des années 50 et un film sur Borg.*
**15.55 Dessin animé : Capitaine Flam.**
**16.20 Casaques et bottes de cuir.** Magazine du cheval.
**16.50 Série : Les Dames de cœur.**
**17.45 Trente millions d'amis.**
**18.15 Micro-puce.**
Magazine de l'informatique.
*Les pompiers branchés ; le grand télescope de l'observatoire du Pic du Midi.*
**18.30 Auto-moto.**
Championnat du monde de side-car, Rallye de l'Atlas (auto).
**19.05 D'accord, pas d'accord.** Magazine de l'INC.
**19.15 Émissions régionales.**
**19.40 Les petits drôles.**
**20.00 Journal.**
**20.30 Tirage du loto.**
**20.35 Série noire : Cœur de hareng.**
D'après le roman de Pierre Lesou. Adapt. : R. Caron, P. Vecchiali, P. Lesou ; avec H. Surgère, N. Silberg, A. Ferjac...
*(Lire notre article.)*
**22.15 Droit de réponse, l'esprit de contradiction.** Emission de Michel Polac.
La publicité. Avec les publicitaires M. Bongrand, Ph. Michel, Ph. Legris-de-la-Salle, les réalisateurs C. Miller, J. Jaeckin, la comédienne A. Sapritch, le sociologue M. Clouscard et C. Blachas, du journal *Stratégie*, Mme Michèle Coquillat, représentante du ministère des droits de la femme et C. Condamines de « Frères des hommes » à propos de la publicité dans le tiers monde, ainsi que des publiphobes et des publiphiles.
**0.00 Journal.**

## ANTENNE 2

**10.15 Antiope.**
**11.10 Journal des sourds et des malentendants.**
**11.30 Platine 45.**
*Regrets, Thomson Twins, Patrick Bruel, Simple Minds, Berlin.*
**12.00 A nous deux.**
**12.45 Journal.**
**13.35 Série : Un homme nommé Intrépide.**
**15.10 Les jeux du stade.**
*Finale du championnat de France de handball ; cyclisme : Bordeaux-Paris ; boxe : championnat d'Europe super welter avec Saïd Shouma et Jimmy Cable ; voile avant la transat.*
**17.00 Terre des bêtes.**
*« Un écureuil sur mon épaule ! », film documentaire de J. Paling.*
**17.30 Récré A 2.**
*Le petit écho de la forêt ; Georges de la jungle.*
**17.50 Les carnets de l'aventure.**
Le voilier *Jean-du-Sud* autour du monde.
**18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19.10 D'accord, pas d'accord. (INC).**
**19.15 Emissions régionales.**
**19.40 Le théâtre de Bouvard.**
**20.00 Journal.**
**20.25 Finale du championnat de France de rugby.**
*Béziers-Agen, en direct du Parc des Princes.*
**22.05 Magazine : Les enfants du rock.**
D'Antoine de Caunes.
*James Brown, Vanity Six, J. Jackson, Gibson Brothers, Galaxy, Mia Frye ; Rockorico, nouvelle émission de rock qui présente trois vidéo-clips réalisés avec les Innocents, Marc Seberg, les Ablettes.*
**23.20 Journal.**
**23.40 Bonsoir les clips.**

## FRANCE RÉGIONS 3

**12.00 Messages.** Magazine des PTT.
**13.00 Rendez-vous de l'élevage.**
La prévention du parasitisme dans l'espèce porcine.
**13.30 Horizon.**
Magazine des armées.
*Mirage à l'entraînement à Solenzara ; Février 1944, le combat des Glières : le premier combat de la Résistance ; etc.*
**14.00 Entrée libre.** Emission du CNDP.
*Au sommaire : graines d'artistes ; portrait d'Eric Thomas ; le calife d'Argenteuil ; Juliette et Agnès.*
**16.00 Fréquence mutuelle.**
Emission de la Mutuelle d'assurances des commerçants et industriels de France.
**17.30 Emissions régionales.**
**19.55 Dessin animé : Ce sacré David.**
**20.05 Les jeux.**
**20.35 Feuilleton : Dynastie.**
*Blake Carrington, coupable de meurtre, est condamné à deux ans de prison avec sursis. De retour chez lui, Blake entend y faire régner l'ordre... Krystle est enceinte. Que faire ?*
**21.25 Plus menteur que moi, tu gagnes...**
Emission de P. Sabbagh, animé par Jean Amadou.
Avec Anne-Marie Carrière, J. Le Poulain, M. Jullian, H. Viriojeux.
*Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité.*
**22.10 Journal.**
**22.30 La vie de château.**
*Jean-Claude Brialy reçoit dans son château trois invités vedettes choisis selon l'actualité culturelle. Ambiance feutrée.*
**23.00 Musiclub.**
*« Sonate en la bémol majeur, opus 26 » de Beethoven, interprétée par A.-B. Michelangeli, piano.*

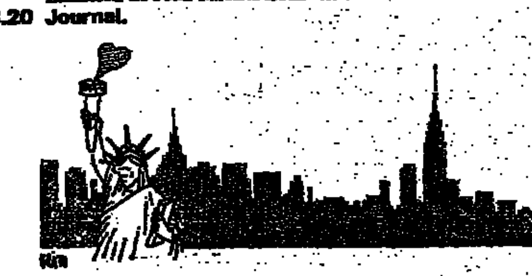
## PÉRIPHÉRIE

● R.T.L., 20 h, A vous de choisir : *Une fille nommée Fathom*, film de L.H. Martinson ou *la Planète des singes*, film de F.J. Schaffner ; 21 h 45, Flash Back ; 22 h 15, Ciné-club : *le Silence est d'or*, film de R. Clair.
● T.M.C., 19 h 35, Série : L'île fantastique ; 20 h 40, *le Soldat Laforêt*, film de G. Cavagnac.
● R.T.B., 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 30, *Pour 100 briques t'as plus rien*, film d'E. Molinaro ; 22 h, Cinéclip.
● T.S.R., 20 h 10, A vous de juger : *la Dame aux canaris* ; 20 h 50, Festival pop de la Rose d'or de Montreux ; 21 h 50, A vous de juger : le verdict du public ; 22 h, Journal ; 22 h 15, Sport ; 23 h 15, *l'Homme des hautes plaines*, film de C. Castwood.

# Dimanche 27 mai

## TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

**9.00 Emission islamique.**
Le calendrier du ramadan.
**9.15 La source de vie.**
**10.00 Présence protestante :**
Une communauté pour guérir.
**10.30 Le jour du Seigneur.**
**11.00 Messe** célébrée avec la paroisse Saint-Gilles-l'Hermitage (Ille-et-Vilaine).
**11.55 Des mots en fleurs.**
*Pour la fête des mères Patrick Jacquemont compose un bouquet de fleurs et de mots en hommage à toutes les mamans.*
**12.00 Basket-ball.**
Le tournoi préolympique.
**13.00 Journal.**
**13.25 Série : Starsky et Hutch.**
**14.20 Hip-hop.**
Magazine des nouvelles danses par Sidney.
**14.35 Champions.**
*Sports, variétés et divertissements : tiercé à Longchamp ; jeu à XIII ; football américain.*
**17.30 Les animaux du monde.**
Emission de M. de la Grange et A. Reille.
*Le monde de la pénombre. Le zoo d'Anvers, très réputé pour son département le « Nocturama » : on peut en effet y découvrir l'activité des animaux nocturnes grâce à l'invention d'un cycle artificiel, où la nuit devient le jour et inversement.*
**18.00 Série : Le signe de justice.**
**19.00 Sept sur sept.**
Magazine de l'actualité de la semaine par J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
*Le grand témoin, Mme Nicole Avril, écrivain, commente l'actualité ; au sommaire : l'exposition Bonnard en vidéo-transmission ; l'Islam en Egypte.*
**20.00 Journal.**
**20.35 Cinéma : Nos plus belles années.**
Film de Sydney Pollack.
**22.35 Sports dimanche.**
Emission de Jean-Michel Leulliot. Réal. Jean-Claude Hechinger.
**23.20 Journal.**



## ANTENNE 2

**9.30 Récré A 2 : Candy.**
**10.00 Les chevaux du tiercé.**
**10.30 Gym tonic.**
**11.15 Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.
**12.45 Journal.**
**13.20 Dimanche Martin (suite).**
Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 : Série : Les petits génies ; 15.20 : L'école des fans ; 16.05 : Dessin animé ; 16.25 : Thé dansant.
**17.05 Série : Marie-Marie.**
**18.00 Dimanche magazine.**
Magazine de la rédaction, dirigé par Michel Thoulouze.
*Le berceau cassé — des parents qui adoptent des enfants handicapés.*
**18.55 Stade 2.**
Basket, cyclisme, handball, rugby, judo, escrime, tennis, boxe.
**20.00 Journal.**
**20.35 Jeu : La chasse aux trésors.**
A Kangourou Island, en Australie.
**21.40 Série documentaire : le monde du baroque.**
de J. Antoine et F. Quilici. Nº 4 : la Croix du Sud.
Grenade, Séville, Valladolid, Osuna, l'Espagne : les lieux célèbres où l'art baroque s'est manifesté. L'Hospice de la Charité, où échouèrent aventuriers, missionnaires et marchands... Ensuite, le baroque « instinctif » d'Amérique latine, en proie à ce qu'on a appelé « l'auri sacra fames » : la soif maudite de l'or. Une grande série.
**22.30 Opus 84.**
Emission proposée par E. Ruggieri. La musique de vos vacances.
*Maria Callas, Mozart dirigé par J. Krips, le quatuor Enesco...*
**23.15 Journal.**
**23.35 Bonsoir les clips.**

## FRANCE RÉGIONS 3

**10.00 Images d'Algérie.**
**10.30 Mosaïque.**
Emission de l'ADRI.
*Spécial réinsertion ; les cinémas des pays de l'immigration ; variétés : Jairo, Tony Ribeiro, Lazare Kenmegne, Nasreddine.*
**12.00 D'un soleil l'autre.**
Magazine agricole.
**13.00 Emissions régionales.**
**14.20 Objectif entreprise.**
Emission de l'Association pour la promotion de l'information des entreprises.
**15.20 Finale internationale du tournoi des jeunes musiciens.**
**17.20 Boîte aux lettres.**
Emission de J. Garcin. Le centenaire de la naissance de J. Chardonne.
*La redécouverte d'un écrivain injustement qualifié de régionaliste. Un portrait de l'auteur de Claire par Jean-François Josselin, Mathieu Galey, Ginette Guitard-Auviste.*
**18.20 Pour les jeunes.**
**19.40 RFO Hebdo.**
**20.00 Humour : Paul Hogan Show.**
Série de sketches australiens.
**20.35 Témoins : Michel Tournier.**
Réal. : G. Blain.
*(Lire notre article.)*
**21.35 Aspect du court métrage français.**
« Printemps 58 », de B. Eisenschitz.
**22.05 Journal.**
**22.30 Cinéma de minuit : la Femme aux deux visages.**
Cycle Greta Garbo. Film de George Cukor.
**0.00 Prélude à la nuit.**
*« Sonatine bucolique », d'Henri Sauguet, par le groupe Noco Music.*

## PÉRIPHÉRIE

● R.T.L., 20 h, *Faut pas prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages*, film de M. Audiard ; 21 h 30, Edition spéciale RTL-*le Monde* ; 22 h, la Lanterne imagique ; 22 h 15, Paris si tu veux.
● T.M.C., 20 h, variétés : Un peu, beaucoup, passionnément ; 20 h 35, événement sportif : tennis, motocyclisme.
● R.T.B., 20 h 15, A la belge époque ; 21 h 10, Téléfilm : *les Rebelles*, de P. Badel, d'après J.P. Chabrol (1re partie).
● T.S.R., 20 h, Série : Et la vie continue ; 20 h 55, Dis-moi ce que tu lis ; 21 h 50, Festival pop de la Rose d'or de Montreux ; 22 h 50, Journal.

# Lundi
## 28 mai

### TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

**10.30** TF1 Vision plus.
**11.00** Tennis à Roland-Garros.
1/64e de finale simple messieurs.
**13.00** Journal.
**13.45** Série : Ces chers disparus.
*Charles Boyer : extraits de films.*
**14.00** Internationaux de tennis à Roland-Garros : 1/64e de finale simple messieurs.
**18.30** Ordinal 1.
*Quelle musique peut-on obtenir d'un micro-ordinateur ?*
**18.50** Le village dans les nuages.
Emission pour enfants de Christophe Izard.
*Alerte en Martinique, le Hérisson ; Georges le Rouge-Gorge.*
**19.15** Emissions régionales.
**19.40** Heu-reux (avec Fernand Raynaud).
**20.00** Journal.
**20.35** Cinéma (L'avenir du futur) : les Noces de cendre.
Film de Larry Peerce.
**22.00** Débat : Vieillir en restant jeune.
*Avec les docteurs J.-S. Elbaz, secrétaire général du collège français de chirurgie plastique et esthétique, J.-J. Legrand, président de la société française de médecine esthétique et endocrinologie à Cochin, le professeur J. Avorn, spécialiste de gérontologie à Harvard Medical School et le biologiste Y. Courtois.*
**23.00** Internationaux de tennis à Roland Garros.
Résumé de la journée.
**23.20** Journal.

### ANTENNE 2

**12.00** Journal (et à 12 h 45).
**12.10** Jeu : l'Académie des neuf.
**13.35** Feuilleton : La vie des autres.
La ligne de conduite.
**13.50** Aujourd'hui la vie.
*Chansons-témoins, chansons-miroirs.*
**14.55** Série : Le Voyage de Charles Darwin.
*Un feuilleton britannique en sept épisodes sur le périple en Amérique du Sud du célèbre auteur de la théorie de l'espèce.*
**15.55** Cette semaine sur A 2.
**16.10** Reprise : Apostrophes.
De la maladie considérée comme un des beaux-arts (diffusé le 25 mai).
**17.20** La télévision des téléspectateurs.
**17.40** Récré A 2.
*Pic Pic Pic ; le petit écho de la forêt ; Latulu et Lireli : les Schtroumpfs ; Kum Kum.*
**18.30** C'est la vie.
*Votre argent ; les bêtes à concours.*
**18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
**19.10** D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
**19.15** Emissions régionales.
**19.40** Le Théâtre de Bouvard.
**20.00** Journal.
**20.35** Le Grand Echiquier.
Emission de J. Chancel.
*Invité : l'Orchestre philharmonique de l'Institut Curtis de Philadelphie. Pierre Petit, directeur de l'Ecole nationale de musique de Paris, le chanteur Romain Didier, les pianistes F.-R. Duchable et E. Berchot, les Quilapayun... Cent cinquante musiciens de l'orchestre Curtis.*
**23.15** Journal.
**23.35** Bonsoir les clips.

### FRANCE RÉGIONS 3

**17.00** Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions.*
**19.55** Dessin animé : Inspecteur Gadget.
**20.05** Les jeux.
**20.35** **Cinéma : Sans mobile apparent.**
Cycle Dominique Sanda. Film de Philippe Labro.
**22.15** Journal.
**22.40** Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
*Au rythme des marées : l'île d'Hoëdic.*
**23.25** Prélude à la nuit.
« Sonate pour clarinette et piano » *de Poulenc, interprétée par M. Lethiec, clarinette, D. Weber, piano.*

### PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : L'île fantastique ; 21 h, *le Clan des Siciliens*, film de H. Verneuil (avec A. Delon, J. Gabin, L. Ventura).
- T.M.C., 19 h 35, Dallas ; 20 h 40, *Aloïse*, film de L. de Kermadec; 22 h 40, Vidéo-Solo.
- R.T.B., 20 h 10, Ecran-témoin : *Monsieur Klein*, film de J. Losey, suivi d'un débat : le sort de la communauté juive en Belgique en 1941-1942.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h, Seniorama ; 20 h 35, le wallon à l'école; 21 h 35, Indépendants à votre service.
- T.S.R., 20 h 15, A bon entendeur ; 20 h 20, *Spécial cinéma* : 23 h 15, Franc-parler.

# Mardi
## 29 mai

### TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

**10.05** TF1 Vision plus.
**10.35** Internationaux de tennis.
Résumé, et à 11 heures début des 1/32e de finale simple messieurs.
**13.00** Journal.
**13.45** *Portes ouvertes : Un inventeur.*
Magazine des handicapés de Bénédicte Laplace.
**14.00** Internationaux de tennis à Roland-Garros.
1/32e de finale simple messieurs.
**18.30** Presse-citron.
Magazine des adolescents.
**18.30** Le village dans les *nuages*.
Emission pour les enfants de Christophe Izard. En avant ; le Hérisson ; Pilou le kangourou ; le Petit Jour.
**19.15** Emissions régionales.
**19.40** Les petits drôles.
**20.00** Journal.
**20.30** D'accord pas d'accord (INC).
Les consommateurs et les tribunaux administratifs.
**20.35** **Les mardis de l'information.**
Magazine de la rédaction de TF 1 proposé par Alain Denvers, préparé par Roger Pic et Maurice Albert.
Cinq reportages : *Une journée d'Alexei Kovalev.* Un document sur la vie d'une division blindée soviétique de 10 000 hommes ; *Pompes... à finances.* Les pompes funèbres et le monopole des obsèques, l'exploitation des larmes ; *France-Espagne :* la corrida. Les paysans espagnols et français, la crise économique et les replis corporatistes ; la mort des tankers.
**21.50** Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Résumé.
**22.10** Du côté de la jeune danse française.
Deuxième partie de l'émission de Maximilien Roussin.
*Avec Vocalise danse théâtre par Elinor Ambash, Compagnie Quentin Rouillier, Centre chorégraphique de Montpellier, par Dominique Bagouet, Caroline Marcade et compagnie, et Dominique Petit.*
**23.00** Journal.

### ANTENNE 2

**10.30** Antiope.
**12.00** Journal (et à 12 h 45).
**12.10** L'Académie des neuf.
**13.35** Feuilleton : L'appartement.
*(Lire notre article.)*
**13.50** Aujourd'hui la vie.
*Invitée : Micheline Dax.*
**14.55** Série : Le voyage de Charles Darwin.
**16.55** Reprise : La chasse aux trésors.
A Kangourou Island, en Australie (diff. le 27 mai).
**17.10** Entre vous.
de L. Bériot.
*La Beauce, petite région du Québec peuplée de Français arrivés en 1736 de Picardie, de Normandie et de Bretagne.*
**17.45** Récré A 2.
*Yakari ; le petit écho de la forêt ; Latulu et Lireli ; Teletactica, Terre des bêtes ; C'est chouette.*
**18.30** C'est la vie.
*Les bêtes à concours.*
**18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
**19.15** Emissions régionales.
**19.40** Le théâtre de Bouvard.
**20.00** Journal.
**20.30** D'accord, pas d'accord (INC)
**20.40** **Cinéma : Un juge en danger.**
Film de Damiano Damiani.
**22.40** Histoires courtes.
« Le Mécène », de F. Compain ; avec A. Wiazemsky, P. Clevenot, J.-L. Vitrac.
**23.20** Journal.
**23.40** Bonsoir les clips.

### FRANCE RÉGIONS 3

**17.00** Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions.*
**19.55** Dessin animé : Inspecteur Gadget.
**20.05** Les jeux.
**20.35** D'accord pas d'accord (INC)
**20.35** **La dernière séance.**
Emission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui, présentée par Gérard Lanvin. Actualités Gaumont 1957 ; Dessin animé : Tex Avery ; à 22 h 50, Tex Avery, réclames de l'époque, attraction.
**20.50** **Cinéma : L'Esclave libre.**
Film de Raoul Walsh.
**23.15** Journal.
**23.35** **Cinéma : Allez coucher ailleurs.**
*Film d'Howard Hawks.*

### PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, *Série : Chips* ; 21 h, *Docteur Jeckyll et Mr. Hyde*, film de C. Jarrot.
- T.M.C., 19 h 35, La petite maison dans la prairie ; 20 h 40, *Missippi express*, film de J. Kane.
- R.T.B., 20 h 15, Feuilleton : Et la vie continue ; 21 h 20, Vidéogram ; 22 h 10, Ecritures.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h, Soirée Carmen : *la Tragédie de Carmen*, film de P. Brook, suivi d'un débat sur l'adaptation et la mise en scène des œuvres musicales pour la télévision.
- T.S.R., 20 h 15, *La chasse au trésor* (à Cuba) ; 21 h 25, Documentaire : Sogow, masques Bambara ; 22 h 20, Rencontres : la conviction de Bernard Kouchner.

# Mercredi
## 30 mai

### TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

**10.05** TF1 Vision plus.
**10.35** Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Résumé et à 11 h, 1/32e de finale simple messieurs.
**13.00** Journal.
**13.35** Vitamine.
Dessins animés : Gigi ; Capitaine Flam.
**14.35** Internationaux de tennis à Roland-Garros.
*1/32e de finale simple messieurs.*
**18.30** Jack Spot.
**18.50** Le village dans les nuages.
Emission de Christophe Izard.
*A tort ou à raison ; Le petit jour ; Les souvenirs d'Oscar et Emilien ; Simon le petit démon.*
**19.15** Emissions régionales.
**19.40** Les petits drôles.
**19.53** Tacotac.
**20.00** Journal.
**20.30** Tirage du Loto.
**20.35** Feuilleton : Dallas.
*Avant de s'embarquer pour Cuba, J.R. reçoit les assurances de Holly concernant une grosse somme d'argent. Durant son absence, Sue Ellen profite de la situation pour tenter de prouver l'infidélité de son mari.*
**21.25** Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée.
**21.45** Médicales : les maladies sexuellement transmissibles.
Emission d'Igor Barrère.
*Syphilis, blennoragie, herpès, hépatite virale, SIDA..., un débat avec les docteurs Siboulet, Henrion, et Simon, présenté en direct du lycée Rabelais, à Paris, avec la participation des élèves.*
**23.15** Journal.

### ANTENNE 2

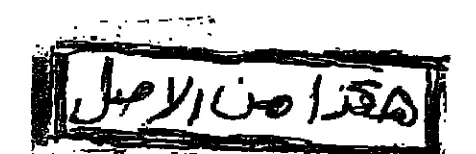
**10.30** Antiope.
**12.00** Journal (et à 12 h 45).
**12.10** Jeu : L'Académie des neuf.
**13.35** Feuilleton : L'appartement.
*(Lire notre article.)*
**13.50** Les carnets de l'aventure.
Kayak de haut vol ; Locoli (des spéléologues dans le gouffre de Locoli, en Sardaigne).
**14.25** Dessins animés.
**15.00** Récré A2.
*Yakari ; dessin animé bulgare ; Maraboud'ficelle ; Latulu et Lireli ; les petites canailles ; les Schtroumpfs ; les croque-monstres ; les mystérieuses cités d'or ; Discopuce ; La bande à Bédé.*
**17.30** Micro-Kid.
**18.00** Platine 45.
*Stacy Lattisaw, The Nits, Rita Mitsouko, Tom Robinson, Spécial Aka.*
**18.30** C'est la vie.
Les bêtes à concours.
**18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
**19.15** Emissions régionales.
**19.45** Journal.
**20.10** Football : Finale de la Coupe des clubs champions.
en direct de Rome AS Roma-Liverpool.
**22.05** Téléfilm : Betzi.
de W. Douglas-Home ; Réal. C. Whatham ; avec L. Gutteridge, F. Finlay, B. Cookson... (Redif.)
*Napoléon seul, après la fuite de l'île d'Elbe et son bref retour au pouvoir, fait la connaissance à Sainte-Hélène d'une mystérieuse jeune fille de quinze ans, nommée Betzi Balcombe. Etrange...*
**23.05** Journal.
**23.35** Bonsoir les clips.

### FRANCE RÉGIONS 3

**14.55** En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
**17.00** Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions.*
**19.55** Dessin animé : Inspecteur Gadget.
**20.05** Les jeux.
**20.35** Ring Parade-Cadence 3.
Emission de Leia Milcic et Guy Lux.
*Le 20 mai, a eu lieu à Genève un gala exceptionnel en l'honneur des réfugiés d'Afrique Noire. FR 3 rediffuse cette soirée à laquelle participent de nombreuses personnalités parmi lesquelles I. Gitlis, M. Makeba, Memphis Slim, Stars of Faith, M. Mathieu, D. Gélin, E. Macias, A. Branduardi...*
**22.00** Journal.
**22.20** Téléfilm : Une chambre pour grand-mère
D'Olga Caupman. Réal. R. Martial. Avec M. Marie, G. Mnich, J. et C. Doussot...
*Une maison dans la banlieue de Dijon occupée au rez-de-chaussée par une mère et ses deux enfants, au premier étage par une grand-mère. Les enfants turbulents grandissent, l'espace se rétrécit, que devient grand-mère ?*
**23.15** Prélude à la nuit.
« Deux impromptus, opus 142 » *de Schubert, interprétés par P. Reach, piano.*

### PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : *Simon et Simon* ; 21 h, *Falbalas*, film de J. Becker: 22 h 30, Finale de la Coupe d'Europe des clubs champions (résumé) : 22 h 40, Essais automobiles.
- T.M.C., 19 h 35, Drôles de dames ; 20 h 45, *le Chemin perdu*, de P. Moraz; 22 h 30, Offres d'emploi.
- R.T.B., 20 h 10, La chasse aux trésors (en Yougoslavie) ; 21 h 20, Série : Agence tous risques ; 22 h 10, Planète des hommes: 22 h 35, quatrième Festival international du rire à Rochefort.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h, Sports 2 : Finale de la Coupe d'Europe des clubs champions (en eurovision de Rome) ; 22 h, Informatix.
- T.S.R., 20 h 10, Football : finale de la coupe d'Europe des clubs champions; 22 h 15, Rock et belles oreilles.



# TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

## Jeudi 31 mai

10.05 **TF 1 Vision plus.**
10.35 **Internationaux de tennis à Roland Garros.**
1/32e de finales simples messieurs (résumé) et à 11 h.
13.00 **Journal.**
13.45 **Objectif santé : Cancers de la peau.**
Émission de la Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés.
14.00 **Internationaux de tennis à Roland-Garros.**
1/32e de finales simples messieurs (et à 15 h 45).
15.30 **Quarté à Chantilly.**
18.30 **Presse citron.**
Magazine pour les adolescents.
18.50 **Le village dans les nuages.**
Emission de Christophe Izard.
*M. le Martien. Les petits cadeaux ; le Petit jour.*
19.15 **Documentaire : le village, un village.**
19.40 **Les petits drôles.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Série : l'Homme de Suez.**
D'après un scénario de P. Gaspard-Huit et J. Robert. Réal. Christian-Jaque. Avec G. Marchand, H. Franck...
*Lesseps, attaqué par deux hommes – ses chameliers ont été massacrés, – se retrouve seul dans les sables d'un désert intraitable. Il arrive tout de même à Khartoum pour y trouver des pendus à tous les coins de rues. Mais Lesseps attend une autorisation pour commencer les travaux du canal de Suez. Trouvera-t-il les capitaux ? Un feuilleton médiocre agrémenté d'une sauce d'orientalisme de pacotille.*
21.30 **Internationaux de Tennis.**
*Résumé de la journée à Roland-Garros.*
21.50 **Ma patrie : la nébuleuse du rêve.**
Film de P. Vallois, écrit, raconté et vécu par Huguette ex-Spengler, avec M. Albertini, S. Benyair, B. Bouche...
*Personnalité flamboyante, tout droit sortie d'un roman de Scott Fitzgerald, Huguette ex-Spingler a vécu les palaces de la Riviera, les cliniques psychiatriques, la bonne société du régime de Vichy, les quartiers mal famés de Marseille. Un itinéraire tumultueux, une des figures de l'avant-garde artistique parisienne des années 70.*
22.55 **Journal.**

## Vendredi 1er juin

10.05 **TF 1 Vision plus.**
10.35 **Internationaux de tennis à Roland-Garros.**
1/32e de finales simples messieurs (résumé). A 11 h, 1/16e de finales simples messieurs.
13.00 **Journal.**
14.00 **Internationaux de tennis à Roland-Garros.**
1/16e de finales simples dames.
18.30 **Microludic.**
Emission animée par Jean-Claude Laval.
18.50 **Le village dans les nuages.**
Emission de C. Izard.
*Un cadeau surprise ; Le petit jour ; Georges le rouge-gorge ; Phyl, Phol et Phollet.*
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Les petits drôles.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Football : France-Ecosse.**
En direct de Marseille.
*Au cas où le match international amical ne serait pas retransmis, l'émission serait remplacée par des variétés : Brasil Stars, en différé de l'Espace Balard, avec Joao Nogueira, Paulinho da Viola, Edu Lobo, Chico Buarque, Jao Bosco...*
22.20 **Boxe : championnat du monde.**
Montero-Bernal. En direct de Nîmes.
23.00 **Internationaux de tennis à Roland Garros.**
Résumé de la journée.
23.20 **Journal.**

## Le prochain week-end

### Samedi 2 juin

*9.45 TF 1 Vision plus ; 10.20 Téléforme ; 10.35 Tennis à Roland-Garros ; 13.00 Journal ; 13.35 Amuse-gueule ; 14.00 Tennis à Roland-Garros ; 18.30 Auto-moto ; 19.05 D'accord pas d'accord (INC) ; 19.15 Informations régionales ; 19.40 Les petits drôles ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.*
20.35 **Théâtre : Les affaires sont les affaires.**
d'Octave Mirbeau. Mise en scène Pierre Dux. Réal. J.-P. Carrère. Avec P. Dux, L. Delamare, M. Chevallier, R. Farrugia...
*Un bon père de famille, bon époux mais homme d'affaires peu scrupuleux envisage une carrière politique. Sa fille, une intellectuelle révoltée, va lui créer quelques problèmes...*
22.40 **Internationaux de tennis à Roland-Garros**
Résumé.
23.00 **Droit de réponse, l'esprit de contradiction.**
Emission de Michel Polac.
*Cuba si Cuba no. Avec l'écrivain, cinéaste, dramaturge, espagnol Arrabal pour sa « lettre à Fidel Castro : An 1984. »*
0.00 **Journal.**

### Dimanche 3 juin

*9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.00 Portrait : Mac Enroe ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Hip-Hop ; 14.35 Champions ; 18.30 Les animaux du monde ; 19.00 Sept sur sept ; 20.00 Journal.*
20.35 **Cinéma : Le mur de l'Atlantique.**
Film de Marcel Camus.
22.15 **Sports dimanche.**
Emission de Jean-Michel Leulliot.
23.00 **Journal.**

# ANTENNE 2

## Jeudi 31 mai

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12 h 45).
12.10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
13.35 **Feuilleton : L'appartement.**
13.50 **Aujourd'hui la vie.**
*Avec N. de Rothschild, G. Pudlowski, F. Ducout.*
14.45 **Cinéma : Les Turbans rouges.**
Film de Ken Annakin.
16.40 **Magazine : Un temps pour tout.**
La vie de Jacques Cartier (en direct de Saint-Malo).
17.45 **Récré A2.**
*Pic Pic Pic ; Mes mains ont la parole : le petit écho de la forêt : Latulu et Lireli ; Albator.*
18.30 **C'est la vie.**
Les bêtes à concours.
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Dessin animé : Bugs Bunny.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : la Peur.**
Film de Dagmar Damek.
21.40 **Abel Gance et son Napoléon.**
Un film de N. Kaplan, présenté par M. Drucker.
*Tentative de reconstitution du rêve gigantesque d'Abel Gance, le metteur en scène du « Napoléon », par l'une de ses anciennes assistantes, Nelly Kaplan. L'originalité de ce document, classique du genre, semble être la présence inhabituelle de Michel Drucker, commentant la genèse du grand film d'Abel Gance. Un peu décevant cependant.*
22.40 **Chefs-d'œuvre en péril.**
Emission de Pierre de Lagarde.
*« La Montagne ». Les habitants de Tignes face à la construction d'un barrage et au développement du tourisme.*
23.10 **Journal.**
23.30 **Bonsoir les clips.**

ABEL GANCE

## Vendredi 1er juin

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12 h 45).
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13.35 **Feuilleton : L'appartement.**
13.50 **Aujourd'hui la vie.**
*Partir... ; Récits et conseils pratiques de huit routards.*
14.55 **Série : Le voyage de Charles Darwin.**
15.55 **Reprise : Lire c'est vivre.**
Histoire de l'art : l'art espagnol d'E. Faure. (Diffusé le 15 mai).
16.50 **Itinéraires,** de S. Richard.
Inde : la Balade de Pabuji.
*Après avoir écouté de la bouche d'un vieil homme la ballade de Pabuji, un jeune garçon s'endort sous un arbre... Il refait en rêve le périple de Pabuji. De villages en villages. Un film poétique de Georges Luneau.*
17.45 **Récré A 2.**
*Histoire comme ça ; Le petit écho de la forêt ; Latulu et Lireli ; Les maîtres de l'univers.*
18.30 **C'est la vie.**
Les bêtes à concours.
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Série : Les cerfs-volants.**
D'après le roman de Romain Gary, adapt. C. Rémy et P. Badel. Réal. P. Badel. Avec A. Gautier, J. Penot, R. Varte, J.-M. Thibault...
*Le rêve touche terre. Hans est abattu, von Tiele se suicide après un somptueux repas chez son ami Duprat et Lila échoue dans un bordel de luxe où, heureusement, Espinoza la retrouve. Dernier épisode d'un feuilleton adapté d'un roman de Gary. Justesse du jeu, véracité des situations.*
21.40 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème : humour et insolence, sont invités : P. Antilogus et P. Tretiack* (« Bienvenue à l'armée rouge ») ; *H. Obalk* (co-auteur de : « les Mouvements de mode expliqués aux parents ») ; *J. d'Ormesson* (« Jean qui grogne et Jean qui rit ») ; *Siné* (« Siné dans Hara-Kiri hebdo ») ; *H. Viard* (« Ça roule pour Bonape ») ; *Wolinski* (« Aïe »).
22.50 **Journal.**
23.05 **Ciné-club : l'Heure des brasiers.**
Cycle : le cinéma dans l'histoire. Film de Fernando Ezequiel Solanas (1re partie).

## Le prochain week-end

### Samedi 2 juin

*10.00 Boxe ; 11.10 Journal des sourds et des malentendants ; 11.30 Platine 45 ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.35 Série : La planète des singes ; 15.10 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes ; 17.30 Récré A 2 ; 17.50 Les carnets de l'aventure ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.*
20.35 **Variétés : Champs-Elysées**
de M. Drucker.
*Avec Stone et Charden.*
22.05 **Magazine : Les enfants du rock.**
*Spécial vidéo, avec Michaël Jackson, les Rolling Stones, le groupe Téléphone...*
23.20 **Journal.**

### Dimanche 3 juin

*9.30 Récré A 2 (Candy) ; 10.00 Les chevaux du tiercé ; 10.30 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.20 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.30, Série : Les petits génies ; 15.20 L'école des fans ; 16.05 Dessin animé ; 16.25 Thé dansant ; 17.10 Série : Marie, Marie ; 18.00 Dimanche magazine : les sentiers de la honte (un reportage impressionnant sur les milliers de jeunes qui, de retour du Vietnam, n'ont pu se réhabituer à la vie normale. Traumatisés par la guerre, mais aussi par le mépris des Américains, ils vivent dans les bois) ; 18.55 Stade 2 ; 20.00 Journal.*
20.35 **Jeu : La chasse aux trésors.**
A Cuba.
21.40 **Série documentaire : le monde du baroque.**
Emission de J. Antoine.
*De Rubens à Gainsborough.*
22.30 **Désir des arts.**
*Rauschenberg à la Fondation Maeght.*
23.00 **Journal.**

# FRANCE RÉGIONS 3

## Jeudi 31 mai

17.00 **Télévision régionale.**
*Programmes autonomes des douze régions.*
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Ciné-Passion : Saint Michel avait un coq.**
Emission de M.-C. Barrault. *Film de Paolo et Vittorio Taviani.*
22.05 **Journal.**
22.25 **Hommage à Count Basie.**
Emission de J.-C. Averty enregistrée au festival international de jazz de Juan-les-Pins.
*Avec Bill Hughes, saxo, John Clayton contrebasse, Pete Minger, trompette, Count Basie, piano, Michel Wood, trombone, Henry Hing, saxo, Paul Cohen, trompette.*
22.55 **Prélude à la nuit.**
« Ogive pour clavier et flûte », *d'A. Gaussin interprétée par E. Chojnacka, clavecin, et P.-Y. Artaud, flûte.*

## Vendredi 1er juin

17.00 **Télévision régionale.**
*Programmes autonomes des douze régions.*
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.30 **D'accord, pas d'accord.** (INC).
20.35 **Vendredi : Je suis seul(e) ce soir.**
Magazine d'information d'A. Campana, un reportage de la télévision suisse romande.
Solitude d'un enfant qui se sent mal aimé, d'un adolescent, ou de l'adulte qui essaie de se frayer un chemin dans la jungle professionnelle... Solitudes accidentelles à la suite d'un deuil ou d'un divorce. Daniel Pasche et Christian Mottier ont enquêté à Genève, dans l'anonymat d'une foule aveugle, ont rencontré des « éducateurs de rue », des associations, des tas de gens.
21.30 **Journal.**
21.50 **Bleu outremer : Le Malamoc.**
*Le Malamoc, c'est le nom d'un bateau, construit par un jeune couple, et avec lequel ils ont fait le tour du monde.*
22.45 **Prélude à la nuit.**
« Cantate BWV 105 » *pour quatre solistes, chœur et orchestre de Bach interprétée par le Gachinger Kantorei de Stuttgart et l'Orchestre Bach-Collegium Stuttgart.*

## Le prochain week-end

### Samedi 2 juin

*12.10 Messages ; 13.00 Eurovision : départ de la transat en solitaire à Plymouth ; 13.30 Action ; 14.00 Entrée libre ; 17.30 Télévision régionale ; 19.55 Dessin animé : Les petits diables ; 20.05 Les jeux.*
20.35 **Feuilleton : Dynastie.**
21.25 **Plus menteur que moi, tu gagnes...**
*Emission de Pierre Sabbagh, animée par Jean Amadou.*
22.05 **Journal.**
22.25 **La vie de château.**
*Emission de Jean-Claude Brialy.*
22.55 **Musiclub.**

### Dimanche 3 juin

*10.00 Images du Maroc ; 10.30 Mosaïque ; 12.00 La vie en tête ; 14.20 Objectif entreprise ; 15.50 Théâtre : Conte d'hiver de Shakespeare ; 18.20 Pour les jeunes ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Paul Hogan show.*
20.35 **Témoins : Joris Ivens.**
*Réal. R. Destanque.*
21.35 **Aspects du court métrage français.**
*« Turbulence », de P. Casadei ; « D'une Pologne à l'autre », de D. Lamothe.*
22.05 **Journal.**
22.30 **Cinéma de minuit : Accusée, levez-vous.**
Cycle Tourneur père et fils. Film de Maurice Tourneur.
0.20 **Prélude à la nuit.**

# PÉRIPHÉRIE

## Jeudi 31 mai

- R.T.L., 20 h, Série : Gloria ou la course au bonheur ; 21 h, Dallas ; 22 h, RTL-Plus.
- T.M.C., 19 h 35, Agatha Christie ; 20 h 40, *les Amoureux*, film de M. Bolognini ; 22 h 5, Chrono, magazine automobile.
- R.T.B., 20 h 10, Autant savoir : l'insécurité ; 20 h 35 : *le Jardin des Finzi-Contini*, film de V. de Sica.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h, Opéra : *Paillasse*, de Léoncavallo et *Cavalleria rusticana*, de Mascagni, par l'Opéra royal de Wallonie, dir. N. Bareza.

T.S.R., 20 h 5, *Temps présent* ; 21 h 5, Dynastie ; 22 h 10, Film documentaire : *Journal de campagne*, d'A. Gitai (annexion israélienne des territoires palestiniens de Cisjordanie et de Gaza).

## Vendredi 1er juin

- R.T.L., 20 h, Starsky et Hutch ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *l'Aide mémoire*, film de P. Boutron.
- T.M.C., 19 h 35, Dynastie ; 20 h 40, *l'Ennemi public nº 2*, film d'E. Niermans ; 22 h 15, Variétés : Club 06 ; 22 h 45, World to-morrow.
- R.T.B., 20 h 10, A suivre : l'Irak ; 21 h 25, Dernière séance : *Rose-Marie*, film de W.-S. Van Dyke.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h 05, Billet de faveur : *Ma vedette américaine*, de F. Coutarnoux ; 21 h 50, quatrième Festival international du rire de Rochefort.
- T.S.R., 20 h 10, Tell quel ; 20 h 40, La grande chance : (avec H. Léonard, K. Cheryl...).

Le prochain week-end

Samedi 2 juin

Dimanche 3 juin





# A Écouter

## Covent Garden de « A » à « Z »

**• Repères contemporains, France-Musique, lundi 28, mardi 29, jeudi 31 mai, vendredi 1er juin, 15 h.**

Après une journée exceptionnelle consacrée à l'Opéra de Paris, voici quatre après-midi pour découvrir celui de Londres, tout aussi prestigieux. C'est en 1847 seulement que Covent Garden devint un lieu exclusivement voué au théâtre lyrique. Claude Hermann propose une visite en forme d'évocation et retrace l'histoire du bâtiment ravagé par un incendie et reconstruit sur les lieux mêmes en 1832.

Covent Garden, d'abord baptisé Royal Italian Opera, fut longtemps environné de poireaux, de carottes et autres légumes ou fleurs, d'où le nom de « jardin ». C'est là, en effet, que se trouvaient les anciennes halles de Londres. Mais la « grande époque » ne commencera qu'à la fin du dix-neuvième siècle avec lord Beecham, richissime héritier qui racheta le théâtre et y fit venir ensuite Diaghilev et ses Ballets russes. Ce n'est qu'en 1946 que Covent Garden fut enfin reconnu comme théâtre national et dûment subventionné. Depuis les années 50 se sont succédé à sa tête Rafaël Kubelik, sir Colin Davis et Bernard Aitink. – M. L. B.

## Les compositeurs de l'ombre en 1900

**• Musique française, France Musique, mercredi 30, jeudi 31 mai, vendredi 1er juin, de 23 h 10 à 1 h.**

On écoute surtout Fauré, Debussy, Ravel et aussi, mais un peu moins, la musique d'Albert Roussel ou celle des membres du fameux Groupe des six. Il est vrai que Francis Poulenc n'est pas oublié non plus. Mais si vous demandez au mélomane moyen, en France même, ou a fortiori à l'étranger, ce qu'il pense de compositeurs comme Florent Schmitt, Paul-Louis Aubert ou André Gedalge, ils sèchent. Ceux-là aussi, pourtant, firent la musique française du début du siècle, et c'est une riche idée que celle de Jacques Bourgeois d'avoir récupéré un bon nombre d'enregistrements stockés à l'Institut national de l'audiovisuel pour faire entendre, trois soirs de suite, les unes à côté des autres, dans leur parenté éventuelle, des œuvres signées aussi bien Paul Dukas que Charles Koechlin, ou surtout André Caplet, que son dévouement à Debussy condamna à rester dans l'ombre. – M. L. B.

## Muses en circuit

**• Les mystères de la muse : France-Culture, mercredi 30 mai, 10 h 50, 16 h 3 et 20 h 30.**

En août 1982, le compositeur Luc Ferrari et quatre de ses amis en musique créaient officiellement, et avec l'aide du ministère de la culture, un groupe baptisé la Muse en circuit. Equipés d'une unité électroacoustique et d'une phonothèque, ils ont depuis engrangé des bruits, des paroles, toutes sortes de sons, synthétisés ou non, leur préoccupation essentielle étant de fabriquer des matériaux, d'abord radiophoniques. Ils proposent ici de suivre l'élaboration d'une émission, un peu à la manière des Hörspiel en Allemagne, ces « créations » destinées à l'antenne grâce auxquelles des compositeurs comme Kapel ou Stockhausen ont pu pousser leurs recherches. Ne pas manquer leur « spectacle domestique pour les oreilles ».

## Avis aux sportifs

**• Les Internationaux de tennis à Roland-Garros, RTL, et RMC, à partir du 28 mai.**

Soleil ou pas, le rideau se lèvera lundi 28 mai sur les Internationaux de France de tennis à Roland-Garros. Les auditeurs de RTL pourront suivre les matches les plus importants (en particulier, ceux de notre héros national Yannick Noah). Des interviews et des commentaires seront proposés dans le « Journal non stop » du matin (6 h 30-8 h 30) et le soir dans « RTL sport » (19 h-20 h 30). En direct de Roland-Garros, Elie Vannier présentera le « Journal inattendu » du samedi 9 juin (13 h-14 h) dont le rédacteur en chef sera, bien naturellement, une personnalité du monde du tennis. Et, bien sûr, des interviews en direct auront lieu dans les flashes à partir de 11 h et dans les journaux de 13 h et 18 heures.

Sur RMC, présence constante sur l'antenne pendant toute la durée de la quinzaine dans tous les journaux, 6 h, 7 h 30, 13 h, 18 h 30, 22 h 30, et dans tous les flashes. Plus un mini-journal de Roland-Garros dans le journal des sports (7 h 15 en semaine, 9 h 10 le dimanche) ainsi que le forum sports RMC-l'Equipe, du 25 mai en direct de Roland-Garros avec le président Chatrier.

## Promenade urbaine

**• Nuits magnétiques : Quelques corps dans la ville, mardi 29 mai, France-Culture, à 22 h 30.**

On se souvient encore, quelques années après, d'une extraordinaire série d'Olivier Kaeppelin sur la banlieue, territoire entre deux : deux temps, deux paysages, espace spécial, anarchique, libre qui sécrète des gens, un mode de pensée, une culture. Olivier Kaeppelin, qui est fasciné par les mythologies de la ville, considère que après une certaine lassitude du public à son sujet, l'intérêt revient. Aussi, que vous ayez écouté ou non l'émission du 16 avril, où il était question de la ville en chantier, ne manquez pas cette nouvelle promenade urbaine. Vous passerez par la rue des Ecouffes (une arrestation matinale, un corps blessé, un sauna où des corps attendent et se reposent), par la rue Buzenval, où les images des médias et de la réalité se mêlent autour de la drogue, par les quais de la Seine, où l'on achète des coqs et des hamsters, par les Gobelins, où joue un trompettiste.

# Radio France Internationale

• **Carrefour**, le dossier d'actualité de 15 h 15, est consacré les lundi 28 et mardi 29 mai à la robotique, informatique, productique, et au transfert des technologies vers le tiers-monde, le mercredi 30 mai à l'histoire du socialisme, d'après la nouvelle encyclopédie qui vient de sortir chez Armand Colin.

• **Intertropiques**, le magazine du développement rural de 18 h traite le lundi 28 mai de la culture des mangues au Mali et de l'exploitation des fruits et légumes au Gabon.

• **Parmi les émissions en langues étrangères :**

– En russe, tous les jours à 5 h ;

– En anglais, tous les jours à 5 h 15, 5 h 45, 6 h 15, 6 h 45 et 18 h ;

– En polonais, tous les jours à 6 h 45, 18 h 30, 21 h 45 ;

– En portugais, vers le Portugal et l'Afrique, tous les jours à 18 h et 20 h ; vers le Brésil, tous les jours à 0 h et 4 h – en espagnol vers l'Amérique latine, tous les jours à 1 h et 2 h 30 – en allemand, tous les jours à 19 h. A signaler le lundi 28 mai une émission sur le phénomène des capitales littéraires.

# France-Culture

### SAMEDI 26 MAI

- 7.00 **Les parlers régionaux** : le picard.
- 7.45 *Entretien avec... Petru Dimitriu.*
- 8.00 **Les chemins de la connaissance** : *histoire de rire.*
- 8.30 **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain** ; dans les pays industrialisés en récession, la distribution et les services sont-ils une nouvelle industrie en expansion ?
- 9.07 **Matinée du monde contemporain.**
- 10.45 **Démarches avec... Marcelin Pleynet** (« les Trois Livres »).
- 11.02 **Musique** : les étoiles de la musique de chambre (et à 21.50).
- 11.30 **La matière de Bretagne** : un foisonnement de perspectives.
- 12.45 **Panorama.**
- 13.30 *Le cri du homard.*
- 14.05 **Les samedis de France-Culture** : Chantilly 1984.
- 16.00 **Au cœur du solitaire** : André Marteau, philosophe en Argoat.
- 17.32 **Recherches et pensée contemporaines** : Freud et la femme (avec P.-L. Assoun, M. David-Ménard, J. Le Ridder).
- 19.20 **Conte** : « la Forteresse des fées ».
- 19.30 **Dramatique** : « Été », d'Edward Bond, adapt. K. Gore, réal. J. Rollin-Weisz ; avec J. Bouiva, M. Sarcey, J.-L. Moreau.
- 21.50 **Les étoiles de la musique de chambre.**
- 22.30 **A propos d'Yves Bonnefoy** : autobiographie d'un poète.
- 23.25 **Communauté des radios publiques de langue française** : la RTBF.

### DIMANCHE 27 MAI

- 7.00 **Chasseurs de son.**
- 7.15 **Horizon**, magazine religieux.
- 7.30 **La fenêtre ouverte.**
- 8.00 **Orthodoxie.**
- 8.30 **Protestantisme.**
- 9.10 **Ecoute Israël.**
- 9.40 **Divers aspects de la pensée contemporaine** : l'Union rationaliste.
- 10.00 **Messe** à la cathédrale de Bordeaux.
- 11.00 **La radio sur la place** : à Langres.
- 12.05 *Le cri du homard.*
- 12.45 **Musique** : Libre-parcours, récital : lorsque le mécénat ose dire son nom (et à 23.00).
- 14.30 **La Comédie française présente** (en direct de l'Odéon) : « le Suicide » de N. Erdman, mise en scène J.-P. Vincent ; avec A. Pralon, E. Didi, F. Chaumette, M. Aumont...
- 18.30 **La cérémonie des mots** : l'amour variable.
- 19.10 **Le cinéma des cinéastes.**
- 20.00 **Albatros** : Pierre de Marbeuf.
- 20.40 **Atelier de création radiophonique.**
- 23.00 **Musique** : Libre-parcours récital.

### LUNDI 28 MAI

- 7.02 **Matinales** : portrait d'une jeune Allemagne.
- 8.00 **Les chemins de la connaissance** : du verbe ; à 8 h 32, Entre terre et eau.
- 8.50 **Echec au hasard.**
- 9.07 **Les lundis de l'histoire** : Comment écrire sur la dernière guerre mondiale.
- 10.30 **Le cri du homard.**
- 10.50 **Musique** : les musiciens français contemporains. Jacques Charpentier (et à 14 h 50, M. Levinas et 21 h 50).
- 12.05 **Agora** : avec R. Abelio.
- 12.45 **Panorama.**
- 13.30 **Avec ou sans rideau.**
- 14.05 **Un livre, des voix** : « le Tournis », d'Hortense Dufour.
- 16.03 **Art et gens** ; Images ; Œuvres clés-clés du temps : la Renaissance en France ; la radio sur la place (à Langres).
- 18.30 **Feuilleton** : « Marthe ».
- 19.25 **Jazz à l'ancienne.**
- 19.30 **L'homme et l'informatique.**
- 20.00 **Les enjeux internationaux.**
- 20.30 **L'autre scène, ou les vivants et les dieux** : la Vendée imaginale, mythes, légendes et histoires vendéennes.
- 21.50 **Les musiciens français contemporains** : Jacques de La Presle.
- 22.30 **Nuits magnétiques** : Jacques Higelin.

### MARDI 29 MAI

- 7.02 **Matinales** : portrait d'une jeune Allemagne.
- 8.00 **Les chemins de la connaissance** : du Verbe ; à 8 h 32, Entre terre et eau ; à 8 h 50, Le sarment de lune.
- 9.07 **La matinée des autres** : le riz.
- 10.30 **Le texte et la marge** : avec M. Billot à propos du Père Couturier (« la Vérité blessée »).
- 11.02 **Musique** : Black and blue (jazz et littérature).
- 12.05 **Agora.**
- 12.45 **Panorama.**
- 13.30 **Présence des arts** : la peinture américaine du XIXe.
- 14.05 **Un livre, des voix** : « les Tablettes de buis d'Apronenia Avitia », de P. Quignard.
- 14.50 **Musique** : le monde selon Schaeffer.
- 16.03 **Les yeux de la tête** : portrait de cire (A. Breton) : Merdiscophilie ; Moteur ; L'autre rive ; Terre des merveilles.
- 18.10 **Le cri du homard.**
- 18.30 **Feuilleton** : Marthe.
- 19.25 **Jazz à l'ancienne.**
- 19.30 **Sciences** : les gènes, mutations et évolutions.
- 20.00 **Enjeux internationaux.**
- 20.00 **Dialogues franco-néerlandais** : Entre le privé et le public : le social.
- 21.45 **Lectures** : Luis Cernuda.
- 21.50 **Musique** : Orgues nouvelles au Marais.
- 22.30 **Nuits magnétiques** : Quelques corps dans la ville.

### MERCREDI 30 MAI

- 7.00 **Matinales** : Portrait d'une jeune Allemagne.
- 8.00 **Les chemins de la connaissance** : du verbe ; à 8 h 32, Entre terre et eau.
- 8.50 **Échec au hasard.**
- 9.07 **Recherches et pensée contemporaines** : Les médecines dites douces.
- 10.00 **Le livre, ouverture sur la vie** : avec A. Thiollier à la bibliothèque buissonnière de Marly-le-Roi.
- 10.50 *Musique* : Les mystères de la muse (et à 16 h 3 et 20 h 30).
- 12.05 **Agora.**
- 12.45 **Panorama.**
- 13.30 *Instantané, magazine musical.*
- 14.30 **Dramatique** : « Enfantines », d'après V. Larbaud, mise en scène R. de Fournas ; avec A. Viala, F. Bernard...
- 15.35 **En remontant le Saint-Laurent** : la poésie québecoise d'aujourd'hui.
- 18.00 **Le cri du homard.**
- 18.10 **L'école des parents et des éducateurs.**
- 18.30 **Feuilleton** : Marthe.
- 19.25 **Jazz à l'ancienne.**
- 19.30 **Perspectives scientifiques** : races et milieux.
- 20.00 **Enjeux internationaux.**
- 20.30 *Musique* : les mystères de la muse.
- 22.30 **Nuits magnétiques** : Stanislas Rodanski.

### JEUDI 31 MAI

- 7.00 **Matinales** : *Portraits d'une jeune Allemagne.*
- 8.00 **Les chemins de la connaissance** : du verbe ; à 8 h 32, entre terre et eau ; à 8 h 50, le sarment de lune.
- 9.05 **Orthodoxie.**
- 10.00 **Messe** chez les Franciscaines de l'avenue de Villiers à Paris.
- 11.00 **Musiques** : Iannis Xenakis, une certaine mémoire (et à 14 h 50).
- 12.05 **Agora.**
- 12.45 **Panorama.**
- 13.30 **Peintres et ateliers.**
- 14.05 **Un livre, des voix** : « les Jardins du consulat », d'A. Rinaldi.
- 16.03 **Méridiennes** : Adresse aux vivants ; Mediator : de l'homme à l'animal, le partage des chances ; Paroles : « le Chevalier Gluck » ; Persona ; Partition ; Intime conviction.
- 18.30 **Feuilleton** : Marthe.
- 19.25 **Jazz à l'ancienne.**
- 19.30 **Les progrès de la biologie et de la médecine** : les déficits immunitaires congénitaux.
- 20.00 **Enjeux internationaux.**
- 20.30 **Dramatique** : « les Cloportes », de Jules Renard, adapt. M. Toesca, réal. J.-J. Vierne ; avec R. Faure, R. Varte, A. Florent...
- 22.30 **Nuits magnétiques** : les technologies nouvelles.

### VENDREDI 1er JUIN

- 7.00 **Matinales** : portrait d'une jeune Allemagne.
- 8.00 **Les chemins de la connaissance** : *du verbe ; à 8 h 32, entre terre et eau.*
- 8.50 **Échec au hasard.**
- 9.07 **Matinée du temps présent** : les pays qu'on appelle socialistes sont-ils socialistes ?
- 10.30 *Le texte et la marge.* « Stendhal ou le mensonge ambigü », avec J. Laurent.
- 10.50 **Musique** : groupe vocal de France [et à 14 h 50 et 21 h 50].
- 12.05 **Agora.**
- 12.45 **Panorama.**
- 13.30 **On commence...** théâtre et musique.
- 14.10 **Un livre, des voix** : « Les temps heureux », de Roger Bordier.
- 16.03 **Communauté des radios publiques de langue française** (Radio Canada).
- 16.33 **Les rencontres de Robinson**, avec le docteur P. Braun, Lucien Bodard.
- 18.30 **Feuilleton** : Marthe.
- 19.30 **Les grandes avenues de la science moderne** : le soleil, avec le *professeur Packer.*
- 20.00 **Histoire actualité.**
- 20.30 *Emission médicale* (en liaison avec l'émission du 30 mai sur TF 1) : les maladies sexuellement transmissibles.
- 21.50 *Musique* : Groupe vocal de France.
- 22.30 **Nuits magnétiques**, en direct du festival de la FM à La Rochelle.

# France-Musique

### SAMEDI 26 MAI

- 2.00 **Les nuits de France-Musique** : « *Dis-moi qui tu chantes* » ; œuvres de Rameau, Vivaldi, Bach, Monteverdi, Berlioz, Mahler, Leclair.
- 7.03 **Avis de recherche** : œuvres d'Enesco, Brown, Schmitt, Kastalsky.

LES PROVINCIALES
(avec la participation des radios régionales et locales de Radio-France)

- 9.10 **Radio Alsace** : concours de musique de chambre de Colmar du 15 avril 1984.
- 10.00 **Radio Centre-Tours** : l'Oreille et la vie.
- 11.05 **Fréquence Nord** : Concert en hommage à Pierre Cochereau, donné à Roubaix le 27 avril 1984 (œuvres de Bach).
- 12.30 **Radio Landes** : de la musique de danse à la musique contemporaine.
- 13.30 **Radio Côte d'Azur** : récital Andréa Luchesini, œuvres de Beethoven, Brahms, Chopin, Liszt.
- 15.05 **Désaccord parfait** : jazz chic-jazz toc, ou l'influence du jazz sur la musique des années 20. A 17 h. concert : œuvres de Gershwin par F.-J. Thiollier, piano.
- 18.02 **Radio Centre-Ouest** : le « Sponsus » de Saint-Michel de Limoges par l'ensemble Organum, dir. M. Peres, sol. G. Lesne, J. Benet, D. Vellard.
- 19.36 **Radio Midi-Pyrénées.**
- 20.30 **Concert** : « Orlando », de Haendel, par l'Ensemble baroque d'Amsterdam, dir. Ton Koopman, sol. J. Nelson, M. Van der Sluis, D. James, R. Jacobs, G. Reinhart.
- 23.07 **Radio Vaucluse** : Jazz : J.-M. Padovani et son ensemble.

### DIMANCHE 27 MAI

- 2.00 **Les nuits de France-Musique** : Dessine-moi un mouton, œuvres de Hurnik, Toch, Janacek, Schœnberg, Vivaldi, Moussorgski, Balakirev, Janequin, Britten, Granados, Respighi...
- 7.03 *Concert-promenade* : œuvres de Suppé, Ziehrer, Sibelius, Fall, Raff, Johann Strauss, Donizetti...
- 8.00 **Cantate** : BWV 86 de Bach.
- 9.10 *Intégrales* : la musique de chambre de Stravinski (3) (hommages) : œuvres de Stravinski, Debussy, Gesualdo, Pergolèse, Tchaikowski, Wolf, Bach.
- 12.05 **Magazine international.**
- 14.04 *Disques compacts* : Brahms, Haendel, Ravel, Pergolèse, Liszt, Janacek.
- 17.00 **Comment l'entendez-vous ?** *La musique au salon*, par Daniel Boulanger, de l'Académie Goncourt.
- 19.05 **Jazz vivant** : le groupe Sphère ; le quartett de Lou Donaldson.
- 20.04 *Présentation du concert.*
- 20.30 **Les grands concerts d'archives** (donné à Vienne le 19 mai 1950) : Symphonie n° 9 en ré majeur de Mahler par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. H. Scherchen.
- 22.34 **Programme musical.**
- 23.00 **Les soirées de France-Musique** : Ex libris : « Joseph Haydn », par K. Geiringer, œuvres de Haydn, Vivaldi ; à 1 heure, Les mots de Françoise Xenakis.

### LUNDI 28 MAI

- 2.00 **Les nuits de France-Musique** : Djelal-Od-Din-Rûmi : traditionnels de Turquie, d'Iran, d'Inde, d'Afghanistan ; œuvres de Szymanowski, Shafer, Scelsi.
- 7.10 **Actualité du disque.**
- 9.05 **Le matin des musiciens** : « Le *mystère* est toujours résolument italien », œuvres inspirées par Saint-François d'Assise, Jacopan de Todi, Dante : Penderecki, Nabokov, Barraud, Rachmaninov, Liszt, Walton.
- 12.05 **Concert** : œuvres de Bach, Pascal, par André Navarra, violoncelle.
- 13.32 *Musique légère.*
- 14.02 **Repères contemporains** : N. Zourabichvili de Pelken.
- 15.00 **Après-midi des musiciens** : l'Opéra royal du Covent Garden, historique d'un théâtre et d'un lieu ; œuvres de Gay, Pepusch, Weber, Haendel, Berlioz, Rossini.
- 18.05 **L'imprévu.**
- 19.00 **Le temps du jazz** : Actualités ; Intermède ; Feuilleton « Earl Hines et les petits comités ».
- 20.00 **Les muses en dialogue.**
- 20.30 **Concert** (en direct du théâtre des Champs-Élysées) : « Pavane pour une infante défunte », de Ravel ; « Syphonie espagnole pour violon et orchestre », de Lalo ; « La mer », de Debussy, par l'Orchestre national de France, dir. S. Ozawa, sol. A.-S. Mutter, violon.
- 23.34 **Les soirées de France-Musique** : programme musical ; à 23 h 10, *Florilège lyrique* : œuvres de Donizetti, Delibes, Mozart, Verdi, Rota.

### MARDI 29 MAI

- 6.00 **Musique légère.**
- 7.10 **Actualité du disque.**
- 9.05 **Le matin des musiciens** : « Le mystère est toujours résolument italien ». Pétrarque, Michel-Ange, L'Arioste ; œuvres de Marenzio, Gagliano, Liszt, Monteverdi, Schœnberg, Wolf, Chostakovitch, Haendel, Haydn.
- 12.05 **Concert** : œuvres de Mozart, Beethoven, Spohr, par le Nonet de Vienne.
- 13.32 **Repères contemporains** : Juan Guinjoan.
- 14.30 **Les enfants d'Orphée.**
- 15.00 **L'après-midi des musiciens** : l'Opéra royal du Covent Garden. Les grandes voix. Adelina Patti, Nellie Melba, John Mac Cormack, Eva Turner, Ezio Pinza, Richard Tauber, Ljuba Welitsch, Feodor Chaliapine, Maria Callas, Kathleen Ferrier, Giacomo Lauri Volpi.
- 18.05 **L'imprévu.**
- 19.00 **Le temps du jazz** : portrait d'un jazzman ; intermède « Blind fold test ». Feuilleton : « Earl Hines et les petits comités. »
- 20.00 **Premières loges** : L. Arnoult interprète Berlioz, R. Romagnoni, Wagner, E. di Mazzel, Puccini, Verdi, Massenet.
- 20.30 **Concert** : « Sonatine pour flûte et piano », « Livre pour quatuor », « Sonata pour piano n° 3 », de Boulez, par le Quatuor Alban-Berg et A. Nicolet, flûte, J. Wyttenbach, piano.
- 22.20 **Les soirées de France-Musique** : programme musical ; à 23 h 10, Jazz-club (en direct du New Morning).

### MERCREDI 30 MAI

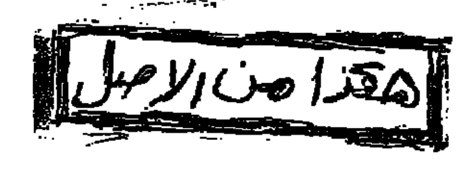
- 2.00 **Les nuits de France-Musique** : « Scandinavie » : œuvres de Berwald, Nielsen, Sibelius, Grieg.
- 7.10 **Actualité du disque.**
- 9.05 **Le matin des musiciens** : « Le mystère est toujours résolument italien ». Le Tasse, Rinuccini, Guarini, Marino. Œuvres de Monteverdi, Gesualdo, Monteverdi, Rossini, Dvorak, Brahms, Cagliano, R. Strauss, Caccini, Cannabich, Marenzio, Vivaldi.
- 12.05 **Concert** : œuvres de Jolivet, Martinu, par l'Orchestre symphonique de la garde républicaine, dir. R. Boutry ; sol. : M. Lorin.
- 13.32 **Les chants de la terre.**
- 14.02 **Jeunes solistes** : œuvres de Samartini, Telemann, Santini, Bach, Gaillard, Hotteterre, par S. Marcq, H. Reyne, flûtes à bec ; M. Minkovski, basson baroque ; P. Hantai, clavecin.
- 15.00 **Microcosmos** : numéro spécial « La musique des spots ».
- 17.00 **Histoire de la musique.**
- 18.05 **L'imprévu.**
- 19.00 **Le temps du jazz** : Où jouent-ils ? Intermède. Feuilleton : « Earl Hines et les petits comités ».
- 20.00 **Musique contemporaine.**
- 20.30 **Concert** (donné le 4 mai 1984 à la salle Pleyel) : « Quatre derniers lieder », de R. Strauss ; « Symphonie n° 4 en sol majeur », de Malher, par le Nouvel Orchestre symphonique, dir. E. Tchakarov ; sol. : A. Tomova-Sintow, soprano.
- 22.34 **Les soirées de France-Musique** : Hindemith ; à 23 h 10, Musique française : œuvres d'Emmanuel, Canteloube, Schmitt, Rabaud, Dutilleux ; à 1 h, Poissons d'or.

### JEUDI 31 MAI

- 2.00 **Les nuits de France-Musique** : Benny Goodman ; œuvres de Stravinski, Weber, Nielsen, Mozart, Bartok, Copland.
- 7.10 **Actualité du disque.**
- 9.05 *L'oreille en colimaçon.*
- 9.20 **Le matin des musiciens** : « Le mystère est toujours résolument italien ». La commedia dell'arte, les sources italiennes de Shakespeare. Œuvres de Vecchi, Pergolèse, Schumann, Berlioz, Fauré.
- 12.05 **Concert** : œuvres de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski ; sol. : J. Prat, M. Strauss, J.-F. Heisser.
- 13.40 **Opérette-magazine.**
- 14.02 **Repères contemporains** : G. Crumb.
- 15.00 **Après-midi des musiciens** : L'Opéra royal du Covent Garden. L'ère Beecham, l'ère Kubelik, Covent Garden et le ballet. Œuvres de Beethoven Stravinski, Puccini, Bliss, Benedict, Wagner, Berlioz, Weber.
- 18.05 **L'imprévu.**
- 19.00 **Le temps du jazz** : Le bloc-notes. Intermède. Feuilleton : « Earl Hines et les petits comités ».
- 20.00 **Présentation du concert.**
- 20.05 **Concert** (en direct de Munich) : « Les créatures de Prométhée », ouverture, de Beethoven ; « Concerto pour piano et orchestre », de Mozart ; « Orphikon », symphonie pour orchestre de Kubelik, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. R. Kubelik ; sol. : M. Perahia, piano.
- 22.30 **Les soirées de France-Musique** : concours international de guitare ; à 23 h 10, musique française.

### VENDREDI 1er JUIN

- 2.00 **Les nuits de France-Musique** : « Joseph Haydn ». Œuvres de Haydn, Prokofiev, Beethoven.
- 7.10 **Actualité du disque.**
- 9.05 **Le matin des musiciens** : « Le mystère est toujours résolument italien ». Les sources italiennes de Shakespeare. Œuvres de Berlioz, Verdi, Wagner, Prokofiev, R. Strauss, Stravinski.
- 12.05 **Concert** : œuvres de Mozart, par le Quatuor Cherubini.
- 13.32 **Les chants de la terre.**
- 14.02 **Repères contemporains** : D. Cohen.
- 14.30 **Les enfants d'Orphée.**
- 15.00 **Après-midi des musiciens** : l'Opéra royal du Covent Garden : sir Georg Solti et sir Colin Davis, directeurs. Œuvres de Debussy, Tippett, Mozart, Verdi, Britten Berlioz, R. Strauss.
- 18.05 **L'imprévu.**
- 19.00 **Le temps du jazz** : le clavier bien tempéré. Intermède. Feuilleton : « Earl Hines et les petits comités ».
- 20.00 **Avant-concert.** Œuvres de Bach.
- 20.20 **Concert** (émis de Paris) : « Symphonie n° 7 » de Malher, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.
- 22.20 **Les soirées de France-Musique** : Florilège lyrique. Œuvres de Thomas, Moussorgski, Debussy. A 23 h 10, musique française ; à 1 h, musique traditionnelle : portrait du guitariste indien Balaram Pathak.



# échecs

N° 1074

## Les petits coups de Karpov

(Tournoi « Phillips and Drew » Londres, 1984.)

Blancs : A. Karpov
Noirs : V. Korchnoï
Défense Grunfeld

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1. Cf3 | Cf6 | 20. axb3 (m) | Tç8 |
| 2. ç4 | g6 | 21. Cé2 | Txç1 |
| 3. Cç3 | d5 | 22. Dxç1 | Db6 |
| 4. d4 | Fg7 | 23. Cf4! (n) | Fg8 (o) |
| 5. Fg5 (a) | Cé4! (b) | 24. g3! | d4 |
| 6. çxd5 (ç) | Cxç5 | 25. Fç4! | dxé3 |
| 7. Cxg5 | é6 (d) | 26. Txé3 | Tç8 (p) |
| 8. Cf3! (é) | éxd5 | 27. Db1! | Dç5 (q) |
| 9. é3 | 0-0 | 28. Dé1! | Fd4 |
| 10. b4! (f) | Fé6 (g) | 29. Té2 (r) | Fxç4 (s) |
| 11. Fé2 | Cd7 | 30. bxç4 | Tg8 (t) |
| 12. 0-0 | f5! (h) | 31. Dç1! (u) | Tç8 |
| 13. Té1 | g5! | 32. Dç2! | Fg7 (v) |
| 14. Fd3 | Rh8 | 33. Dd3! | Dd4 (w) |
| 15. Tç1 | ç6 | 34. Dxf5 | Dxç4 |
| 16. b5! (i) | g4! (j) | 35. Té7! (x) | Tb8 |
| 17. Cd2 | ç5! (k) | 36. Rg2! (y) | Db3 |
| 18. Dxç5 | Cxç5 | 37. Dxg4 | Tg8 |
| 19. Cb3 (l) | Cxb3 | 38. Cg6+ | Abandon |

*a)* On peut trouver le développement du F-D blanc dans la « défense Grunfeld » sous une autre forme (1. d4, Cf6 ; 2. ç4, g6 ; 3. Cç3, d5 ; 4. Fg5), mais il semble que, *dans les deux cas, cette variante ne puisse mettre les Noirs en difficulté.*

*b) La seule réponse satisfaisante.* 5..., ç6 est passif ; 5..., dxç4 donne un jeu complexe après 6. é4, ç5 ; 7. d5, b5 ; *8. é5, b4 ; 9. Cb5, a6 (une position étonnante).*

*ç)* Après 6. Ff4, Cxç3 ; 7. bxç3, ç5 ; *8. é3, 0-0 ; 9. çxd5, çxd4 : 10.* çxd4, Dxd5 ; 11. Fé2, Da5+ ; 12. Dd2, Dxd2+ ; 13. Rxd2, Cç6, le jeu est égal (Taimanov-Hort, 1966).

*d)* 7..., é5 est avantageux pour les Blancs : 8. Cf3, éxd4 ; 9. Cxd4, ç5 ; 10. *Cf3*, b5 ; 11. Cxb5, Fxb2 (si 11..., Da5+ ; 12. Cç3, Fxç3+ ; 13. bxç3, Dxç3+ ; 14. Cd2); 12. Tb1, Fg7 ; 13. *d6!*

*é)* D'autres possibilités comme 8. Ch3 ; 8. Da4+ ; 8.Dd2 ne sont pas dangereuses pour les Noirs. Le repli positionnel du C-R aboutit à une position connue dans laquelle les C Blancs sont *plus dynamiques que la paire de F ennemie.*

*f)* Le plan des Blancs inclut une attaque de minorité sur l'aile-*D* ; après *9. é3,* ç6 ; 10. Fé2, 0-0 ; 11. 0-0, Dé7, les Blancs sont obligés de perdre un temps *par 12. a3 pour préparer l'attaque b4-*b5. Dans la partie Lasker-Botwinnik (Nottingham, 1936), la suite 12..., Fé6 ; 13. Tç1, Cd7 ; 14. Cé1, Cb6 ; 15. Cd3, Ta-d8 ; 16. Cç5, Fç8 ; 17. b4, Cç4 donne des chances égales. D'où cette avance immédiate du pion b qui permet aux Blancs de prendre l'initiative sur l'aile-D.

*g)* On 10..., ç6 ; 11. Fé2, Dd6 ; 12. Db3, Fé6 ; 13.0-0, Cb-d7 ; 14. Ca4, b6 ; 15. Tf-ç1, Tf-ç8 suivi de ç5 et l'avantage des Blancs devient infime.

*h)* Les Noirs ont aussi un plan clair de rééquilibrage des pressions sur l'aile-R.

*i)* Les Blancs ont ouvert les premiers les hostilités et menacent 17. bxç6, bxç6 ; 18. Ca4.

*j)* Il faut reconnaître que les Noirs n'ont pas non plus perdu de temps.

*k) Eliminant l'attaque de minorité* de son adversaire, Korchnoï prouve que sa position est parfaitement équilibrée *et force la prise du pion ç5, ce qui* lui donne un jeu actif.

*l)* Les Blancs n'ont pas le temps de *retirer le F en b1 à cause de 19..., f4!* avec de nombreuses menaces.

*m)* Si 20. Dxb3, d4 ; 21. Dxé6, dxç3. Le pion doublé n'est pas encore, à ce stade de la partie, une faiblesse.

*n)* Le Cf4 est soudainement devenu un géant.

*o)* Si 23..., Tç8 ; 24. Db1.

*p)* Ce clouage ne gêne pas trop les Blancs.

*q)* Si 27..., Fxç4 : 28. bxç4, Txç4 ; 29. Té8+.

*r)* Et non 29. Té7 à cause de 29..., Fxf2+.

*s)* Que doivent jouer les Noirs ? L'échange sur ç4 n'est pas satisfaisant, mais les Blancs menacent de continuer par Rg2 suivi de Té8.

*t)* Le pion ç4 est tabou et Korchnoï commence à s'impatienter devant ses difficultés sur l'échiquier et à la pendule. Si 30..., Dxç4 ; 31. Té8+, Rg7 ; 32. Dé7+, Rh6 ; 33. Dd6+, Rg7 ; 34. Ch5+, Rf7 : 35. Dé7+, Rg6 ; 36. Cf4, Rh6 ; 37. Dh4+, Rg7 ; 38. Té7+, Rf8 ; 39. Cé6+, Rg8 ; 40. Dxh7 mat ou bien 33..., Rg5 ; 34. Txç8, Dxç8 ; 35. Dxd4 ou encore *31..., Txé8 ; 32. Dxé8+, Rg7* (32..., Dg8 ; 33. Dd7); 33. Cé6+, Rf6 ; 34. Cxd4, Dxd4 ; 35. Dh8+! ou bien 33..., *Rh6 ; 34. Df8+, Rg6 ; 35. Dg8+,* Rf6 ; 36. Dg7+, Rxé6 ; 37. Dg8+!

*u)* Le champion du monde, qui *contrôle la colonne é et a dédoublé son* pion b, se trouve maintenant dans une position nettement avantageuse et vise par une *série merveilleuse de coups de* D la faiblesse en f5.

*v)* Et non 32..., Dxç4 ? ; 33. Té8+, *Rg7 ; 34. Txç8.*

*w)* 33..., Dxç4 ne va toujours pas : 34. Té8+, Ff8 ; 35. Txf8+.

*x) Egalité de matériel, mais le* R noir est en péril.

*y)* Coup tranquille qui laisse subsister les menaces durant le zeitnot de l'adversaire.

*z)* En position de mat (38..., hxg6 : *39. Dh4+*), Korchnoï perd *ici à la pendule*. Le champion du monde a joué, selon son habitude, avec calme et beaucoup de *minutie une série de « petits* coups » épuisants pour l'adversaire.

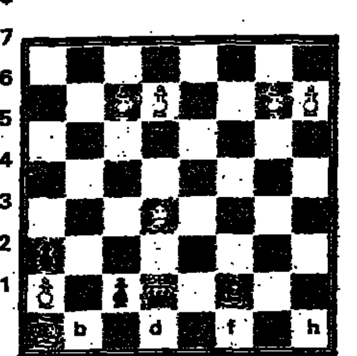
**SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1073**
**C. A. PERONACE, 1956**
**« San Paolo Chess Club »**

(Blancs : Ra1, Cf6 et h1, Pé6. Noirs : Rg5, Tç2, Fç8, Pa5, f7.)

1. éxf7, Ta2+! ; 2. Rb1 (si 2. Rxa2, Fé6+), Ff5+ ; 3. Rç1, Tç2+ ; 4. Rd1, Tç8 ; 5. Cé8, Td8+ (si 5..., Fg4+ ; 6. Rd2, Td8+ ; 7. Rç3, Tç8+ ; 8. Rb2, Tb8+ ; 9. Ra1 avec gain) ; 6. Rç1 ! (si 6. Ré1 ?, Fg6 ; 7. f8=D, Txé8+), Tç8+ ; 7. Rd2! (et non 7. Rb2?, Tç2+ ; 8. Ra3, Tç3+), Td8+ ; 8. Rç3, Td3+ (si 8..., Tç8+ ; 9. Rd4, Tç4+ ; 10 Ré5, Té4+ ; 11. Rd6, Td4+ ; 12. Rç5, Tç4+ : *13. Rb5!*) ; 9. Rb2, Tb3+ ; 10. Rç1, Tb1+ (et non 10..., Tç3 ; 11. Rd2, Tç2+ ; 12. Rd1 ! avec gain) ; 11. Rd2!, Tb2+ ; 12. Ré3, Tb3+ ; *13. Rd4, Td3+ (si 13..., Tb4+ ;* 14. Rç5, Tç4+ ; 15. Rb6!) ; 14. Rç5, Tç3+ ; 15. Rb6, Tb3+ ; 16. Ra7 et les Blancs *gagnent. Un curieux voyage du* R blanc en écho de a1 en a7.

**ÉTUDE**

**G. NADAREICHVILI**
**(1970)**



Blancs (7) : Ra1, Fd4, Pa2, ç7, d7, g7, h7.

Noirs (4) : Rd2, Ff2, Pa3, ç2.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

**CLAUDE LEMOINE.**

---

# bridge

N° 1072

## Un danger imprévu

Savoir se protéger contre de mauvaises répartitions est un art qui n'est pas donné à tout le monde comme le prouve ce chelem qui a été chuté au cours de la Coupe Cino del Duca de 1981.

Nord : ♠ V 4 3 2 — ♡ 5 — ♢ R 7 — ♣ A R 7 5 4 3
Ouest : ♠ R 10 — ♡ D 9 7 6 — ♢ D V 10 — ♣ 10 6 2
Est : ♠ D 9 8 7 6 — ♡ R V 10 3 2 — ♢ 9 4 3 2 — ♣ ---
Sud : ♠ A 5 — ♡ A 8 4 — ♢ A 8 6 5 — ♣ D V 9 8

Ann. : S. don. Pers. vuln.

| *Sud* | *Ouest* | *Nord* | *Est* |
|---|---|---|---|
| 1 ♣ | passe | 1 ♠ | passe |
| 1 SA | passe | 4 ♣ | passe |
| 4 ♢ | passe | 4 ♡ | passe |
| 4 ♠ | passe | 4 SA | passe |
| 5 ♠ | passe | 6 ♣ | passe... |

Ouest ayant entamé la Dame de Carreau, *comment Sud aurait-il dû jouer* pour gagner le PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

*Réponse :*

Il y a un Pique à perdre et il suffit de couper deux Piques avec la main courte (Sud) pour faire douze levées. *Attention, cependant, il y a un* danger : si Ouest a *trois* atouts, et pas plus de deux Piques, il surcoupera.

Regardez du reste ce qui s'est passé : estimant que le coup était sur table avec les atouts 2-1, le déclarant a tiré la Dame de Trèfle et, *quand il a voulu couper un Pique* avec le 8 de Trèfle, *Ouest a surcoupé* pour la chute...

Le déclarant aurait donc dû prévoir le cas où il faut couper gros deux fois et, après l'As de Carreau, *il aurait dû tirer l'As de Trèfle.*

1er cas : *Ouest ne fournit pas.* Sud tire l'As de Pique et rejoue Pique ; ensuite, quand il reprend la main, il rejoue Pique du mort pour couper sans craindre de surcoupe.

2e cas : *Est ne fournit pas.* Le déclarant coupe le troisième Pique avec le Valet de Trèfle, puis il remonte au mort en coupant un Cœur, et *il coupe gros le dernier Pique* avec la Dame de Trèfle, puis il joue le 9 de Trèfle qu'il laisse courir, coupe un autre Cœur, tire le Roi de Trèfle et fait le reste.

### Une brillante technique

Chaque année un jury international doit choisir parmi une trentaine de donnes celle qui a été la mieux jouée.

Parmi les candidates à l'oscar de 1982 voici la plus belle donne des Championnats d'Amérique d'été. Même quand on regarde les quatre jeux *la solution n'apparaît pas instantanément.*

Nord : ♠ 7 4 — ♡ A D V 8 6 4 3 — ♢ D 7 4 — ♣ V
Ouest : ♠ D 10 — ♡ 10 9 7 2 — ♢ 9 3 2 — ♣ D 7 3 2
Est : ♠ 8 — ♡ R 5 — ♢ R V 5 — ♣ A R 10 8 6 5 4
Sud : ♠ A R V 9 6 5 3 2 — ♡ --- — ♢ A 10 8 6 — ♣ 9

Ann. : S. donn. Pers. vuln.

| *Ouest* | *Nord* | *Est* | *Sud* |
|---|---|---|---|
| – | – | 1 ♣ | 4 ♠ |
| passe | passe | 5 ♣ | 5 ♠... |

Ouest ayant entamé le 3 de Trèfle, Est a pris avec le Roi et a contre-attaqué le 8 de Pique pour l'As, le 10 et le 4. *Comment Michaël Cappelletti en Sud a-t-il gagné* CINQ PIQUES ? Qu'a-t-il joué après l'As de Pique ?

*Note sur les enchères :*

Si Est n'avait pas ouvert, Sud aurait eu un délicat problème d'annonce car la main est un peu faible pour ouvrir de « 2 Trèfles » forcing de manche et elle est trop belle en levées pour déclarer « 2 Piques » naturel et fort ; enfin, elle est trop forte en levées d'honneurs pour faire un barrage à « 4 Piques ». En règle générale il est exclu d'ouvrir de quatre *avec deux As* quand le partenaire n'a pas encore passé. *Finalement* beaucoup de champions choisiraient d'ouvrir de « 1 Pique » sans craindre que les trois autres joueurs passent quand les distributions sont aussi irrégulières.

**COURRIER DES LECTEURS**

*La Levée venue d'ailleurs (n° 1064)*

« Dans ce problème, écrit le Dr Geneviève Fossier, la chute était certaine si Ouest avait entamé l'As de Carreau au lieu du 9 de Pique. On ne doit jamais entamer sous un Roi. Il est facile de gagner quand on a des adversaires complètement nuls... ».

Il n'y a pas de règle absolue pour les entames et, *d'après les annonces, il était logique d'entamer Pique car Il était difficile de penser que Sud avait chicane à Pique (couleur dont personne n'avait parlé).*

Malgré cette entame il a fallu que Tintner joue très bien pour réussir 5 Trèfles. Quant à Ouest (Palau) il a été plusieurs fois champion de France, et il ne voyait pas les quatre jeux.

**PHILIPPE BRUGNON.**

---

# MOTS CROISÉS

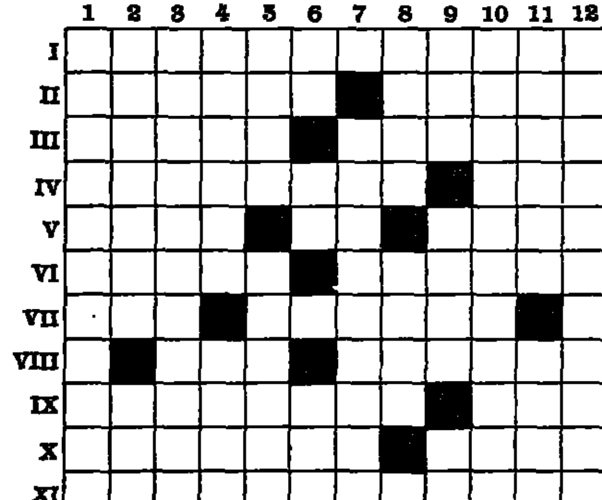
N° 303

**Horizontalement**

I. Son passage est imminent. – II. A pris de l'âge. Fait un rapprochement. – III. Homme sans gravité. C'est vouloir tout pour soi. – IV. C'est un refrain. Ou c'est solide ou c'est devenu plus tendu. – V. Poissons. Note. Fait des réserves. – VI. C'est une lumière. Ça peut se faire avec un mandat. – VII. On fait le sien. Stoppa les grandes eaux. – VIII. En abrégé. Une bonne cinquantaine. – IX. Polies ou civiles. Dans le temps. – X. Un juge de bonne réputation. Avec soins. – XI. N'ont que faire des complications.

**Verticalement**

1. Une humeur de dogue. – 2. Fis mieux. C'est vraiment le dernier souffle. – 3. N'a pas toutes les qualités . – 4. Marie. Pays biblique en un sens. – 5. Fait un vrai foyer. Peut aller s'il vous laisse survivre. – 6. Symbole. Grecque, ou parfois un *ancien grec. Exprime une opinion.* – 7. Laissent entrer tout le monde. – 8. Pochette surprise. Ils sont importants, parfois. – 9. Se tortille de bas en haut. On a parfois idée de ça. Adverbe. – 10. Supprime. – 11. On la connaît quelquefois mais pour un temps limité. Traîne par-là... – 12. Victimes de Carlos ?



**SOLUTION DU N° 302**

**Horizontalement**

I. Organisateurs. – II. Utilisé. Ecrou. – III. Bloc. Outrages. – *IV. Thalle. Lest. – V. Intime.* Ile. Te. – VI. Euom. Nage. Pin. – VII. TB. Intentée. – VIII. Tissu. Retorse. – IX. Elit. Sa. Oison. – X. Sélectionnent.

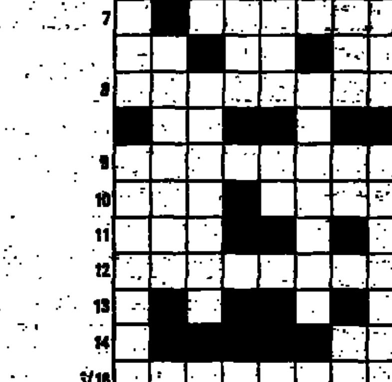
**Verticalement**

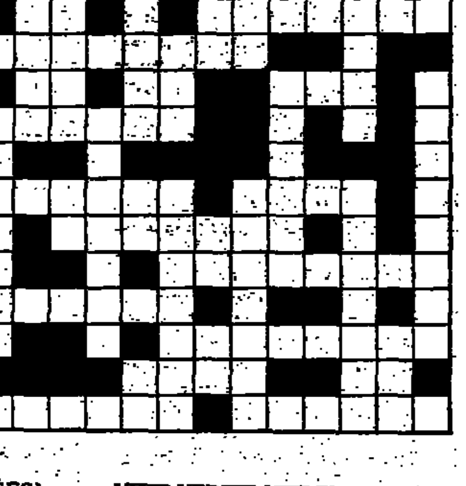
1. Oubliettes. – 2. R.T.L. Nubile. – *3. Giotto. Lis.* – 4. Alchimiste. – 5. Ni. Am. Nu. – 6. Isolent. St. – 7. Seul. Aérai. – 8. Teigne. – *9.* Ter. Letton. – 10. Ecale. Eoin. – 11. Urge. Perse. – 12. Roesti. Son. – 13. Sustentent.

**FRANÇOIS DORLET.**

# ANACROISÉS®

N° 303





**Horizontalement**

1. AAEFFNR. – 2. EENNORT. – 3. EILNOUUV. – 4. EEEMTU. – 5. EEIINRTT. – 6. ADEESTT. – 7. CDEEILNU. – 8. EENNOSTT (+ 1). – 9. AEEIILRT (+ 2). – 10. AELLRUU. – 11. AACEILOS. – 12. AIOORRRS. – 13. CEGNOOTY. – 14. AEEILMNR. – 15. EIOOPRRS. – 16. AEEFRR.

**Verticalement**

17. EFGISTU. – 18. AEELMPR (+ 1). – 19. EGILNOR. – 20. EIORTTU. – 21. EFNORTU. – 22. AEILTUV. – 23. IILNOOP. – 24. EIILNOS. – 25. AEGILRR (+ 1). – 26. EGGNORR. – 27. ACCNOR. – 28. ENRRSUY. – 29. AELNRUY. – 30. EEIMPRTU.

**SOLUTION DU N° 302**

**Horizontalement**

1. PAGANISE. – 2. APLATS. – 3. AMIRALE (AMARILE LAMERAI MARIALE MALAIRE). – 4. ENSEVELI (NIVELÉES). – 5. CREPON (PONCER). – 6. OSMIQUE, dérivé de l'osmium. – 7. AEROSOL. – 8. SAPHISMES. – 9. SAMOURAI. – 10. ULULERA. – 11. ENGANES, prairie de Camargue. – 12. AVALISE. – 13. OPACITE (ECOPAIT). – 14. BOOSTER. – 15. EPHORAT. – 16. SEXISME.

**Verticalement**

17. PREVALE (PRELEVA). – 18. AUDOISE. – 19. GASTRULA, stade embryonnaire. – 20. AMYLACE. – 21. NIVOSE (ENVOIS OVINES). – 22. EVITER (ETRIVE RETIVE RIVETE VERITE VITREE). – 23. SUCRAT (SCRUTA). – 24. SALOLS. – 25. REALESAT (ETALERAS). – 26. MEPRIMES (PERMIMES). – 27. ANEMONE. – 28. PARQUIER (d'huîtres, d'animaux). – 29. STEWARDS. – 30. ASPERME, sans graines (PARSEME EMPARES AMPERES). – 31. UNIATES (SUAIENT USAIENT). – 32. SUNNISME. – 33. SPARTE (PARTES PATRES PRETAS TREPAS).

**MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.**

---

# scrabble®

N° 190

## Labourage et javelage

**Championnat de France, première manche, samedi 28 avril 1984.**

Pour réussir au Scrabble, tous les bons auteurs vous diront qu'il faut être très jeune, de sexe masculin, et bien entendu francophone. Cela *explique la surprise et l'enthousiasme* qu'a créés Kay Momal, anglaise de naissance et d'éducation, en remportant la troisième place du championnat de France, qui s'est disputé les 28 et 29 avril à Marseille. Cette performance a presque éclipsé la victoire du chouchou (pluriel *chouchous*) des médias, Michel Duguet ; il a pourtant gagné deux parties sur quatre et réalisé 99,53 %, bien que moins disponible que naguère : il est en effet devenu un journaliste très affairé.

Pour gagner l'an passé, il fallait risquer TONDAGE ; cette année, ne pas jouer *JAVELAGE* vous coûtait 71 points. Il y a quelque six cents mots en -AGE exploitables au Scrabble. Nous vous en proposons aujourd'hui quelques-uns dans une courte « Géorgique » sur une seule rime.

Choisissez votre blé selon son EPIAGE,
Et qu'il se multiplie en vertu du TALLAGE.
Au revoir les dégâts causés par le NIELLAGE!
Aérez la moisson de crainte d'EGRENAGE :
JAVELAGE et REMUAGE
sont les mamelles du GERBAGE.
Que manants et vilains s'adonnent au GLANAGE.
Il faut veiller au grain par VANNAGE et VENTAGE.
Le CHAUMAGE *du champ seul* permet le PAILLAGE.
Mon tableau est fini : je crains le FARINAGE.

EPIAGE a 1 anagramme - NIELLAGE, 1 - EGRENAGE, 3 - REMUAGE, 1 - VENTAGE, 1 - PAILLAGE, 1 - FARINAGE, 1. Nous vous les donnons en fin d'article.

| N° | TIRAGE | MOT TROUVÉ | RÉF. | PTS |
|---|---|---|---|---|
| 1 | ACEHMTW | | | |
| 2 | EW+EORTY | MATCH | H 8 | 30 |
| 3 | OW+EENOS | ÉTAYER | 9 F | 26 |
| 4 | –DIMMQUU | WONS | 13 E | 26 |
| 5 | DIMQU+AA | MU | E 9 | 20 |
| 6 | EFIILST | ADAMIQUE (a) | F 2 | 71 |
| 7 | AEGOUUZ | SIFILET (b) | L 4 | 90 |
| 8 | OUU+BELP | GAZE | 11 B | 36 |
| 9 | P+AEILNR | BOULEAU (c) | 4 A | 24 |
| 10 | *EEEINOT* | *PRALINE* | *M 2* | 84 |
| 11 | E+DFGLOU | BÉOTIEN | A 4 | 27 |
| 12 | –EORSVVX | FOULAGE (d) | C 7 | 32 |
| 13 | *OSV+EHJP* | VEXER | J 8 | 37 |
| 14 | PV+BEIRT | JOSEPH | 2 I | 40 |
| 15 | BER+ENNR | PIVOT | B 1 | 22 |
| 16 | *NNRR+IS?* | HERBE | *12 H* | 20 |
| 17 | INNRR?+A | PRALINES | M 2 | 31 |
| 18 | INNR+EKO | V(O)LERA | 8 J | 25 |
| 19 | INNO+ITU | KÉFIR | 6 J | 39 |
| 20 | INIU+ANS | VEXERONT | J 8 | 22 |
| 21 | AACDER? | INSINUAT | 15 C | 77 |
| 22 | | A(N)ACARDE (c) | *O 8* | 83 |
| | | Total .................. | ......... | 862 |

**NOTES**

(a) Relatif à Adam (pas d'adjectif pour Eve) QUIDAM, 11 A, 36.
(b) Oiseau paradisier. FILETAIS, 2 A, 72.
(c) Ou BOP, K 3.
(d) LOF, K 3, 27.
(e) CA(M)ARADE, O 7, 61.

1. Kay Momal, 858 ; 2. Clerc, 857 ; 3. Brelle, 855.

*Résultats finaux* : 1. Duguet ; 2. Clerc ; 3. Kay Momal ; 4. Hannuna ; 5. Omé ; 6. Raineri ; 7. Vigroux ; 8. Tombette ; 9. Nino et Viseux ; 11. Brelle ; 12. Bescond ; 13. Lamour ; 14. Delol et Pallavicini ; 16. Dellac ; 17. Bellosta ; 18. Deron ; 19. Diringer ; 20. Lachaud.

Paires : 1. Pialat-Durand ; 2. Levart-*Raineri ; 3. Duguet-Dellac ;* 4. Hannuna-Murnocciole ; 5. Lamour-Pouyanne.

Anagrammes des mots en –AGE : PIEGEA - GALILEEN - RENGAGEE REENGAGE - REGAGNEE - MAUGREE - VENGEAT - PAGAILLE - FRANGEAL.

**MICHEL CHARLEMAGNE.**

# Disques

## La nouvelle collection de l'IRCAM

Après une indéniable période *creuse, les nouveaux disques de* musique contemporaine de qualité reviennent dans les catalogues, comme on a pu s'en rendre compte récemment avec ceux consacrés à Manoury, Dusapin, ou encore Ferneyhough. Aujourd'hui nous parviennent les deux premiers numéros d'une nouvelle collection intitulée « Points de repère » et dirigée par Pierre Boulez. Cinq œuvres sont réunies sur ces deux disques disponibles séparément, *toutes interprétées par l'Ensemble intercontemporain* avec à sa tête Boulez, et toutes créées par ce même Ensemble ou dans le cadre de l'IRCAM entre 1978 et 1981. On se trouve donc en pleine actualité, et c'est très bien ainsi, car il est bon que la discographie de l'Ensemble intercontemporain ne se limite pas aux « classiques du XXe siècle », que ceux-ci s'appellent Schoenberg, Berg, ou même Ligeti.

*Messages de feu Demoiselle R.V. Troussova* de György Kurtag (né en 1926», sur vingt et un poèmes de Rimma Dalos, est un cycle pour soprano et ensemble de chambre, typique du style incisif, réduit à l'essentiel, du représentant le plus éminent de l'école hongroise d'aujourd'hui. La partie de soprano est chantée par Adrienne Csengery, Marta Fabian est au cymbalum. Au revers, *...agm...* du compositeur anglais Harrison Birtwistle (né en 1934), pour seize voix solistes (ici des membres du chœur John Alldis) chantant des poèmes attribués à Sappho et trois groupes instrumentaux. Le second disque s'ouvre par un ouvrage de Hugues Dufourt (né en 1943) en passe de devenir un classique, *Antiphysis,* pour flûte principale (ici Istan Matuz) et orchestre de chambre, composé pour le concours international de flûte de *La Rochelle* en 1978. Il se poursuit avec *Mortuos Plango, Vivos Voco* de Jonathan Harvey (né en 1939), page assez courte pour sons concrets traités par ordinateur, et voit sa seconde face entièrement consacrée à l'une des pièces du cycle *les Espaces acoustiques* de Gérard Grisey (né en 1946) : *Modulations* pour trente-trois musiciens.

L'intérêt de l'ensemble est *d'autant plus grand que les cinq pièces ne se ressemblent pas et* qu'aucune ne laisse indifférent. Les prochains disques de la collection seront là dans un an. Affaire à suivre, donc.

MARC VIGNAL.

● **Kurtag-Birtwistle : Erato, STU 71543.**

● **Dufourt-Harvey-Grisey : Erato, STU 71544.**

## « Le roi d'Ys », d'Edouard Lalo

Français, *le Roi d'Ys* d'Edouard Lalo l'est à 100 %. Depuis son écriture proprement orchestrale, venue tout droit de la composition symphonique et de la musique de chambre, avec son traitement par masses, ses subtilités instrumentales *qui se peuvent écouter indépendamment* du chant, en passant par une typologie vocale volontairement mesurée et codée dans ses définitions de tessiture et de tonalité, jusqu'au choix d'un sujet légendaire, apte à l'expression du symbolique et des passions.

Française aussi, et au sens le plus louangeur du terme, l'interprétation, dominée par trois noms inoubliables : André Cluytens, emportant les chœurs et l'orchestre *de la Radiodiffusion française dans des tempos serrés, exigeant* d'eux des couleurs, des contrastes, des intensités *qui constituent à eux seuls la trame de l'œuvre, le fond* sur lequel s'enlèvent les voix ; Janine Micheau, honneur du chant français, avec la transparence liquide de son timbre, la pureté de son émission, la perfection d'une technique apte à servir tous les répertoires et cette grâce qui est inégalement répartie et qu'elle détenait à foison ; Rita Gorr avec cette voix qui semble sans limite, richement colorée, généreusement conduite, dotée d'une présence et d'une autorité qui s'imposent d'emblée et ne vous lâchent plus.

Un album tout à la gloire de l'école française (avec aussi Henri Legay, Jean Borthayre et Pierre Savignol).

ALAIN ARNAUD.

● **Deux disques EMI, 1110.683.**

## « Scenes in the City », de Brandford Marsalis

Les frères Marsalis sont bien partis. Wynton, vingt-trois ans, vient d'obtenir deux Grammy Awards : l'un en tant que soliste classique, avec le *Concerto en mi bémol majeur pour trompette et orchestre* de Haydn, l'autre en tant que soliste de jazz, avec le recueil *Think of One.* Sans doute réalisera-t-il ainsi le rêve de beaucoup de *musiciens – de carnation claire ou sombre – qui caressaient depuis* longtemps l'espérance du doublé. Il importe aussi de savoir que l'album *Think of One* a trouvé, dans l'année, plus de cent mille clients et que Branford Marsalis, vingt-quatre ans, est en passe de rejoindre le cadet dans la réussite sociale : *Scenes in the City,* hommage à Charles Mingus, qui paraît ces jours-ci en France, s'est vendu aux Etats-Unis, dès la première semaine, à vingt-cinq mille exemplaires, le score que certains disques de Coltrane obtenaient en douze mois. Il faut dire cela, même si l'on n'accorde que l'importance qu'il mérite au baromètre commercial, pour la simple raison qu'on doit convaincre que le jazz s'écoute, à condition que l'artiste y croit, et bien qu'il l'actualise sans compromis, en d'autres termes le fabrique sans enclume ni gadget.

*Scenes in the City,* de Branford Marsalis, est une musique qui ne peut être négligée et qui vaut cent fois mieux que d'autres auxquelles on continue d'accorder attention. Nous comprenons qu'elle retienne d'abord l'oreille par l'exploit technique : *Waitting for Train,* joué en un tempo d'enfer, a de quoi fasciner les écoles de jazz et les classes d'instruments. Le bassiste, Charnett Moffett, seize ans, sans avoir *l'aisance d'un Ron Carter, se comporte comme un as, et, surtout, le drummer, Jeffrey Watts,* ajoute la brillance à l'exaltation rythmique.

Les lignes de basse, claires, limpides, de Ron Carter – qui est également présent – traversent trois plages : *No Backstage Pass, No Sidestepping et Solstice,* poème sans paroles mais poème votif (allusion appuyée au demi-dieu d' *Equinox),* thème de Branford Marsalis qui ménage en lui-même douze mesures de rémission où le quartette s'apaise, s'adoucit, cesse de « préférer l'impair ». Miles Davis a engagé Branford pour deux séquences d'un volume encore inédit : *Decoy.* Il lui prédit un avenir aussi grand que fut celui de John Coltrane. C'est, de sa part, prendre un grand risque, mais son jugement prête, au moins, à réfléchir : Miles a toujours su reconnaître les meilleurs talents, les associer à sa destinée et leur donner, surtout, des vocations d'argonautes.

LUCIEN MALSON.

● **CBS 25952.**

# Gastronomie

## Homard-Newburg

LE homard, ce prince de l'océan (plutôt que le cardinal des mers cher à *Monselet) est coûteux certes,* mais savoureux, et, gastronomiquement parlant, le plus élégant des crustacés. Bien sûr, la « nage » est une préparation simple qui lui convient grandement. Mais la fête doit aussi rechercher des accords plus distingués pour ce prestigieux homard. Ne parlons pas du homard à l'américaine (créé on le sait chez Noël Peter's en fin de siècle dernier sur le modèle de la langouste à la sétoise) et encore moins du homard Thermidor, plus ancien puisque inventé par le restaurateur Maire, sur le Boulevard, lors de la création de *la pièce de Victorien Sardou.* Mais le homard à la Newbourg, par exemple ?

Comme d'autres recettes, son histoire est controversée (on a même été dire que, venu d'Amérique, il avait été créé dabord à Neubourg en Normandie !). *En vérité, selon les meilleurs historiens de la cuisine,* il s'agit d'une recette due à l'Américain Wenburg il y aura bientôt deux siècles. Cet homme aimait recevoir ses amis au Delmonico de New-York et *préparer devant eux ce homard en sauce crémée parfumée de* vermouth et de madère (on a dit aussi de rhum). Un jour, le nommé Wenburg se fâcha avec la maison. On laissa le plat à la carte, mais, par vengeance, le restaurateur invertit *le début du nom et Wenburg devint New*burg.

On ne trouve nulle part sur les cartes ce plat d'exception, mais, sur commande, on pourra le déguster chez *Lasserre* (359-53-43), adapté par Marc Daniel, le chef. Et voici justement *qui confirme mon propos* : le homard Newburg, comme quelques autres apprêts de ce crustacé, exige un cadre à la mesure de son élégance et, le soir, aux lumières tamisées, sous le toit ouvrant peint par Touchagues de l'avenue Franklin-Roosevelt, déguster un homard Newburg arrosé d'un crémant de cramant de Mumm est une fête.

Beaucoup de restaurants, en ce moment, refont, révisent, rajeunissent leur décor. Las ! Entre le style Slavik – copieur – rétro et le style accrocheur, design Beaubourg que l'on se sent mal pour goûter une vraie cuisine !

C'est pourquoi l'on devrait tresser une couronne de lauriers-(sauce) à M. Cozzo, directeur du *Plaza-Athénée* (25, avenue Montaigne, tél. 723-78-33). De son restaurant, le *Régence Plaza,* cadre grandiose, il vient de faire un écrin du meilleur goût, isolant l'accès aux cuisines, redorant à la feuille d'or les moulures élégantes du haut plafond, fondant les tentures dans une harmonie de beige chaud en accord avec les canapés-banquettes courbes isolant les tables. *Une merveille ! Au point que l'on n'envie* plus les temps chauds et les déjeuners du patio !

Et, bien entendu, dans ce cadre d'élégance, j'ai choisi l'élégance du homard sous la forme ici d'un classique « maison » : le soufflé de homard Plaza. Très grande carte, on l'imagine, et très grand service dirigé par Roland aux amples gestes de maestro. Après ce soufflé de homard, de simples médaillons de ris de veau aux deux poivrons. Et l'éblouissant chariot des desserts. Et, pour quitter le *classicisme du crémant de cramant (Mumm me le pardonnera),* j'ai opté, sur les conseils de l'excellent sommelier, pour un montrachet 78 du marquis de Laguiche. Une fête est une fête !

LA REYNIÈRE.

## Chez Louis XIV

Le cheval de Louis XIV, place des Victoires, a dû se cabrer d'horreur. Un lapsus nous a fait écrire (*le Monde* du 19 mai 1984) que le « Louis XIV » *avait fermé, alors qu'il s'agit, sur la même place, du* « Roi Gourmet ». Nos excuses à M. Delory, et que ce soit pour moi l'occasion de proposer cette petite boîte que je connais bien pour y avoir été cent fois, avec Curnonsky, l'hôte de « maman » Vaillergue en cuisine. Tony, qui lui succèda, « beaujolisa » la maison et son successeur, M. Roger Delory, auquel son fils Philippe s'apprête à succéder, y assure la pérennité des terrines goûteuses et des vins goulayants, du saucisson chaud et de la friture d'éperlans, du canard aux navets et du lapin moutarde. Comptez 150/180 francs pour un solide et aimable repas, servi dans l'amitié.

L. R.

# Vidéocassettes

## Les lois Auroux

● **« Les lois Auroux ? On en débat dans les entreprises ». Document de 26 minutes conçu et réalisé par Bernard Borel et Michèle Feller. Distribué en VHS et en U-Matic par Minerve Productions : 11, bd de Sébastopol, 75001 Paris (233-95-40).**

Deux ans après l'adoption par l'Assemblée nationale d'un *des textes les plus contestés du gouvernement,* un bilan en forme de reportage dans les entreprises. Ce document, le second réalisé par la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente pour sa collection « Science sociale », *s'adresse aux acteurs économiques et sociaux des entreprises.*

## Planche à voile

● **« Premier pas... la planche à voile ». Vidéocassette de 30 minutes réalisée et distribuée par Omicron'e : 15 ter, rue Roger-Salengro, 92120 Montrouge.**

Pour tous ceux qui rêvent de se tenir debout l'été prochain sur ces planches diaboliques sans se ridiculiser aux yeux de *centaines de vacanciers ou assommer* quelques paisibles baigneurs. Le document est très pédagogique et ne condamne pas aux exploits athlétiques.

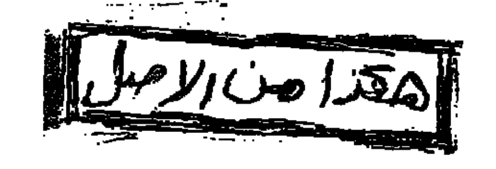
## Avanti

● **Film américain de Billy Wilder avec Jack Lemmon et Juliet Mills. Edité et distribué par Warner Home Video.**

Les aventures d'un homme d'affaires américain venu récupérer le corps de son père en Sicile. Entre la bouffonnerie et la tendresse, avec un soupçon de cruauté. *Billy Wilder est toujours le roi de la comédie américaine* et Jack Lemmon est irrésistible.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.





هكذا من الأمل



# A l'école de la haute-couture

**La France comble son retard.**

PLUSIEURS milliers de candidats, peu d'élus : les carrières de la mode sont périlleuses et les voies du succès fort étroites. D'autant plus étroites que les centres de formation français s'étaient, dans les dernières années, taillé une assez mauvaise réputation.

En 1981, dans un rapport rédigé à l'attention du ministère de l'éducation nationale, M. Pierre Bergé, président de la société Yves-Saint-Laurent et animateur de la commission de promotion de la créativité dans les industries du textile et de l'habillement, tirait la sonnette d'alarme : *« Nous relevons des lacunes inimaginables et incompréhensibles dans le domaine de la formation des créateurs par rapport aux systèmes mis en place à l'étranger »* ; et de citer en exemple l'Italie, les Etats-Unis et le Japon.

Chez nous, le stylisme est enseigné dans quelques écoles publiques et dans des écoles privées, plus nombreuses, dont le dynamisme et l'efficacité relèvent de ceux de leurs directrices. Après l'affligeante médiocrité des participants au concours des jeunes créateurs organisé par Boussac en 1983, on a remarqué cette année des progrès sensibles au concours du Printemps : filles et garçons ont fait preuve de moyens d'expression cohérents et construits. Que s'est-il donc passé en si peu de temps ?


D.R. — ARNALDO CASTOLDI

Au vu du rapport Bergé et du concours Boussac, la revue professionnelle *GAP* a organisé un débat entre les directrices des principales écoles et les têtes les plus connues des bureaux de style. Ainsi les vraies questions ont-elles été abordées avec quelques réponses destinées à orienter les jeunes vers des métiers passionnants, mais durs. Ils sont quelque deux mille postulants à s'y préparer, du niveau du bac et sur concours pour les établissements d'Etat, sur dossiers pour les autres. Seuls les premiers délivrent des diplômes. Les garçons représentent 10 % environ du recrutement. De stagiaire *en assistant*, on les retrouve dans les bureaux de style français ou étrangers.

A l'Ecole nationale des arts décoratifs (31, rue d'Ulm, 75005 Paris), les études durent quatre années, dont les deux premières en tronc commun de connaissances générales. Kristina Balaban accueille depuis quatorze ans une vingtaine d'élèves par an dans la section « Design vêtement ». On y entre après concours, où seulement 10 % de candidats sont reçus, mais *on en sort « la tête bien faite »*. La scolarité est gratuite. Bernard Sanz, le responsable du rayon hommes d'Hermès, est un ancien élève de cet établissement.

L'Ecole supérieure des arts appliqués Duperré (11, rue Dupetit-Thouars, Paris-3e), délivre le BTS de styliste de *mode reconnu par l'éducation* nationale. Vingt-six élèves environ sur sélection suivent un programme pluridisciplinaire de trois ans, gratuit. Ici, sous la direction de Gabrielle Moritz, se forment les cadres des industries textiles et de l'habillement *à la fois sur le plan créatif et* technique.

*Les écoles de la chambre* syndicale de la couture parisienne (45, rue Saint-Roch, Paris-1er) initient aux techniques fondamentales de la création et de la réalisation de vêtements, délivrant une attestation de scolarité. Les études durent deux ans pour cent soixante élèves, dont 50 % d'étrangers. Les couturiers viennent y recruter leurs « petits nouveaux » lors de la présentation des modèles des élèves en juin à l'Espace Cardin. La liste des anciens est des plus prestigieuses : Yves Saint-Laurent, Jean-Louis Scherrer, André Courrèges, Frédéric Castet, Per Spook, Lecoanet et Hemant. Le coût des études est de 20 000 francs par an pour les Français et de 24 000 francs par an pour les étrangers.

Le Studio Berçot (29, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e), que dirige Marie Rucki, vient d'emménager dans un ancien entrepôt pharmaceutique tout carrelé de blanc. Elle y fait *évoluer ses quatre-vingts élèves* sortant avec un dossier de travail en deux ans, en affinant leur tempérament créatif au contact des réalités. Karl Lagerfeld soutient le studio, où il fait des conférences et choisit ses assistants. La scolarité est de 16 500 francs par an.

Sous la houlette d'Annette Goldstein, Esmod Guerre-la-Vigne (16, boulevard Montmartre, Paris-2e) est le plus important établissement privé sur le plan international. On y compte neuf cent cinquante élèves à Paris, cent cinquante à Nice et à Athènes, deux cents à Tokyo et trois cents à Bangkok en cours affiliés. Le stylisme *« concepteur de la tête au pied »* s'y enseigne, ainsi que le modélisme concret. Jacqueline Coq est la dernière ancienne élève sur orbite. La scolarité est de 20 475 francs par an. 40 % d'étrangers de cinquante pays, dont une majorité de Coréens, travaillent ensemble pendant trois ans.

Fleuri Delaporte (1 bis, impasse de l'Astrolabe, Paris-15e) se concentre sur le dessin plu*tôt que sur le stylisme complet* comme Jeoffrin Byrs (28, rue Paul-Valéry), où la scolarité est de trois ans, avec initiation aux nouvelles techniques pour deux cents élèves (18 500 francs par an).

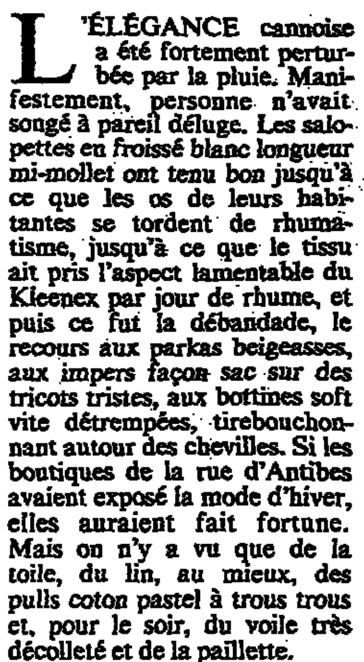
A Londres, le Saint Martin's Royal College of Art est aussi fort en technique qu'en créativité dans un milieu rapprochant les revues de mode, les industriels et les étudiants. L'école Bunka de Tokyo est toujours aussi réputée et talentueuse.

A New-York, le Fashion Institute of Technology, entièrement financé par les industries privées, s'étale comme une ville au cœur de la 7e Avenue où se concentre la confection de la côte est. La bibliothèque, le stockage d'innombrables costumes et le fichier des tissus apportent aux créateurs un outil de travail que nous espérons trouver bientôt dans le toit évidé en verrière du pavillon de Marsan, au Louvre, grâce aux collections de douze mille costumes et trente-deux mille accessoires, rassemblés par Yvonne Deslandres, et un million d'échantillons textiles réunis par M. Gasc. En effet, le Musée des arts de la mode sera la première partie du Grand Louvre à ouvrir au public en septembre 1985.

NATHALIE MONT-SERVAN.

# Paillette sur Croisette

### Quand Cannes s'habillait.





LEHR/SIPA

L'ÉLÉGANCE cannoise a été fortement perturbée par la pluie. Manifestement, personne n'avait songé à pareil déluge. Les salopettes en froissé blanc longueur mi-mollet ont tenu bon jusqu'à ce que les os de leurs habitantes se tordent de rhumatisme, jusqu'à ce que le tissu ait pris l'aspect lamentable du Kleenex par jour de rhume, et puis ce fut la débandade, le recours aux parkas beigeasses, aux impers façon sac sur des tricots tristes, aux bottines soft vite détrempées, tirebouchonnant autour des chevilles. Si les boutiques de la rue d'Antibes avaient exposé la mode d'hiver, elles auraient fait fortune. Mais on n'y a vu que de la toile, du lin, au mieux, des pulls coton pastel à trous trous et, pour le soir, du voile très décolleté et de la paillette.

La paillette fait un malheur aux séances habillées et aux soirées qui suivent : en bustiers, en revers de smoking féminin, en vestes entières droites souples, et qui crissent à chaque mouvement. Mêlées à de la broderie d'or et aux verroteries multicolores, quelque chose qui tient des folies orientalistes du début de siècle et de la vogue indienne années 60, mais très cher.

Il n'aurait pas fallu laisser aux mites et aux brocanteurs les gadgets de la mode baba. Ce n'est pas qu'elle refasse surface, mais, paradoxalement, elle a infiltré le look funky : ceintures ornementées, gros bijoux, clous partout. A l'époque, on délavait ses jeans soi-même, on achetait des semis de clous qui pouvaient s'agrafer, et – *do it yourself*, l'imagination au pouvoir – on décorait à son idée liquettes et jambes de jeans. Aujourd'hui, les stylistes ont proliféré, ils créent pour vous, c'est d'ailleurs plus joli, mais ça coûte.

Pourtant l'ère de la petite couturière et du fabriqué à la maison d'après patron n'est pas terminée. La preuve en est certains ensembles pantalons de voile hors mode, au tombé approximatif, certaines robes longues à épaulettes lâches mi-plage, mi-soir qui gravissent sans complexes le grand escalier à la séance du soir.

Le soir – car l'élégance ne se porte que le soir, aux fêtes, aux grills et aux bars des palaces – domine la femme de luxe, la dame chic, la vamp aux longs gants noirs, au triple boa de trois rouges assortis, caressant les épaules bronzées. Mode, mais strict. La minette surenchérit à la fois sur le strict et la profondeur des décolletés. On aperçoit de temps en temps un peu de Mügler, du Sonia Rykiel, les larges bretelles croisées façon minerve autour du cou signées Chantal Thomas, mais c'est la minorité. Pour faire briller et égayer tout ça, il y a le strass : colliers, rivières, bracelets de lutteurs, clips, pendants d'oreilles en losanges allongés, broches rétro, cabochons, le strass est partout.

Les femmes aujourd'hui se cherchent – comme elles le peuvent – un look directement chez les stylistes. Ce ne sont plus les stars qui imposent une image. La dernière a été Brigitte Bardot, avec sa choucroute et ses robes vichy. Dans le réel, elles ont leur couturier. Sur l'écran, elles s'habillent comme leurs personnages, et c'est fini, bien fini, le temps des comédies sophistiquées, où Katharine Hepburn changeait de robe à chaque plan, où Edwige Feuillère rivalisait d'élégance avec Annie Ducaux – c'était pendant la guerre, panache, panache, la couture française plie mais ne rompt pas.

Quant aux hommes, en cherchant bien, on aperçoit un pantalon large, une veste tombante à la Jean-Paul Gaultier. On a vu un duo de sosies de Michael Jackson en combinaison de cuir rouge, mais, dans l'ensemble, c'est tristement neutre. Heureusement, il y a le smoking obligatoire. Arrivant sous la pluie, accompagné d'un petit chapeau imperméable kaki, une veste jetée sur les épaules, c'est assez rigolo. Au sec, la ligne nette du noir, le triangle blanc de la chemise, barrée au cou d'une fine rayure noire, c'est franchement sexy.

COLETTE GODARD.

## Kaléïdoscope

### Créateurs italiens

COLORISTES, imaginatifs et toujours séducteurs, les créateurs italiens savent habiller la canicule comme personne, avec cet alliage de désinvolture et de précieux, symboles de l'élégance contemporaine. Si les chausseurs se trouvent aux quatre coins de Paris, la rue Cambon réunit plusieurs enseignes majeures transalpines dans les hauts de gamme.

Laura Biagiotti, c'est le charme à la romaine en robes de lin fraîches ou en crêpe de soie à plis verticaux ou nervures, appuyant les modèles au buste sur des jupes larges, tandis que les robes-housses sont travaillées de losanges. Des crevés Renaissance donnent du relief aux blousons (à partir de 2 500 F la robe, en trois tailles).

Ana Desa, dans le cadre rénové de l'hôtel de Castille, se consacre à Umberto Ginaccietti, avec des tricots tableaux surtaillés en lin et coton, des patchworks de jaune jonquille, encre et blanc, à porter sur des deux-pièces de lin froissé uni à empiècement de gaze. Les robes bain de soleil se couvrent d'un spencer bleu roi ou rouge (du 38 au 46) à partir de 1 300 F la liquette, 1 800 F la jupe.

Gianfranco Ferre joue avec un goût très sûr les oppositions de mat et de brillant, ce dernier utilisé en col et un seul parement de satin de soie sur un haut de fin jersey de coton. Le support habillé se conjugue en marinières floues et éthérées, tenant au corps par un débardeur de soie. Ses mélanges s'articulent aussi en cuir et toile en blousons et vestes sur des bouts de jupes de lin droites ou sur des pantalons à empiècement. De larges ceintures viennent s'accrocher au travers des fourreaux précieux et courts, parfois pailletés en rayures (du 38 au 44, à partir de 2 000 F).

Gucci, c'est évidemment l'univers de la femme qui voyage en chemisette passe-partout, jupe de popeline et blazer bien taillé en lin ou coton, de tons coordonnés à double bord de couleur vive, ornés du sigle rendu célèbre par les bagages. Après la visite du Parthénon, on passe la robe-housse en crêpe de soie marine avec un haut imprimé de fleurs et une jupe de popeline réversible à volants plissés (du 38 au 48, de 370 F la chemisette à 2 700 F la robe de soie).

Rive gauche, Missoni offre un kaléidoscope étonnant de couleurs en harmonie de traits allongés qu'on retrouve du maillot de bain au superbe poncho à capuche. Beaucoup de lin, du jersey de coton et de magnifiques jacquards multicolores réversibles en coton ciré vif (du 38 au 44), autour de 2 000 F le deux-pièces.

NATHALIE MONT-SERVAN.

**• Laura Biagiotti, 29, rue Cambon, Paris. Ana Desa, 37, rue Cambon, Paris ; Gianfranco Ferre, 24, rue Cambon ; Gucci, 27, rue du Faubourg-Saint-Honoré et Missoni, 43, rue du Bac.**

### Kimonos de couturiers pour Japonaises

DÉCIDÉMENT, les couturiers parisiens ont la cote au Japon ! Voilà Jean Patou lancé dans la création de kimonos de cérémonie pour Senshu, de Kyoto, où se teignent, se tissent, se peignent et se décorent les composantes de ce costume traditionnel dont les formes ont été fixées au huitième siècle. Nous avons pu apprécier la grâce de ces bandes de soie de 30 centimètres de large dont l'esthétique paraît rejoindre celle des bouquets japonais. Les dessins abstraits, géométriques ou floraux, sont dégradés à partir du bas, à manches plus importantes pour les jeunes filles que pour les femmes mariées, la nuque étant toujours dégagée comme point de séduction.

Léonard, pour sa part, interprète les célèbres dessins floraux de Daniel Tribouillard pour Sankyo Seiko, société de Kyoto qui distribue les collections de jersey de soie de la maison à travers le Japon.

N. M.-S.

### Pas brillante l'hygiène des Français

LES Français ne consomment, en moyenne, que deux savonnettes et demie par an, soit 640 grammes de savon contre 800 grammes pour l'Italien, 900 grammes pour l'Allemand et plus de 1 500 grammes pour l'Anglais, selon une étude de la Fédération de la parfumerie, d'après laquelle 92 % des ménages disposent d'une baignoire ou d'une douche. A ces chiffres noirs, il faut quand même ajouter le développement des savons liquides, des bains moussants et l'utilisation du bon vieux savon de Marseille.

Cette allergie à l'hygiène se révèle encore plus grave sur le plan dentaire : seul un Français sur trois possède sa propre brosse à dents qu'il ne change que tous les deux ans. Il est tout aussi parcimonieux de dentifrice dont il n'utilise que 250 grammes par an contre 350 grammes pour l'Allemand de l'Ouest et 500 grammes pour l'Américain.

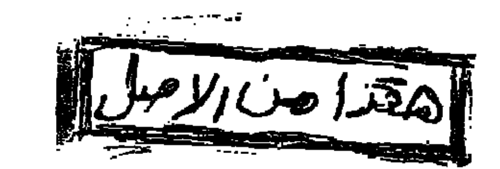
Une seule éclaircie est à noter : le shampooing féminin prend le rythme hebdomadaire, les jeunes filles de quinze à vingt ans se lavant les cheveux deux ou trois fois par semaine.

Les spécialistes français de l'hygiène consultés par les parfumeurs attribuent cette situation à l'insuffisance de moyens, notamment dans les établissements scolaires, le manque d'informations sur les conséquences pour la santé, la paresse, enfin, le laisser-aller « contestataire ».

Le Comité francais du parfum, lui, se porte bien. Il réunit les soixante-dix plus importantes sociétés de cette branche et annonce pour 1983 un chiffre d'affaires total de produits de parfumerie, beauté et toilette, de 20,4 milliards de francs, dont 12,8 milliards en France, soit une augmentation de 14,5 % sur 1982.

N. M.-S.





# Kermesse à Epsom

## Un jour de mai 1779...

LES lauriers hippiques les plus glorieux du monde restent ceux qui se décernent, le premier mercredi de juin, à 15 h 30, en haut d'une colline pelée et ventée, où hurlent alors cent mille personnes : Epsom, à 40 kilomètres de Londres.

Le Derby d'Epsom se disputera, le mercredi 6 juin 1984, pour la 205e fois.

Le nom de la course fut choisi aux dés. Le 14 mai 1779, quelques seigneurs, grands cavaliers, joueurs, trousseurs et buveurs, festoyaient au manoir « The Oaks », près de la colline pelée, où ils venaient de faire s'affronter leurs meilleures pouliches (les vraies : pas celles qui étaient du banquet...), quand deux d'entre eux eurent l'idée d'une autre course, qui serait ouverte à tous les chevaux de trois ans, quels que soient leur sexe et leur pays d'origine. On applaudit aussi abondamment qu'on avait bu. Les deux novateurs étaient Sir Charles Bunbury et lord Derby. On remit aux dés le soin de choisir celui des deux dont le nom entrerait dans ce qu'on croyait encore n'être que la petite histoire locale. Les dés eurent de l'esprit. Le Derby pourrait s'appeler le Bunbury. Le nom sonne moins bien.

L'aisance internationale de sa phonétique aidant, le Derby est devenu un terme générique. Tous les pays à tradition hippique, qui ont copié depuis un siècle l'organisation hippique anglaise, ont leur « derby ». Le terme a même été annexé par d'autres sports. Le derby français est le prix du Jockey-Club, qui se dispute le premier dimanche de juin.

Identiques par les conditions de courses, les derbies anglais et français sont cependant différents à maints égards. D'abord, en Angleterre, on peut parier sur la course – à cote fixe – un an à l'avance, voire dès la naissance des poulains, ce qu'interdit notre législation. Il y a un « favori d'hiver » du Derby : le poulain qui a le mieux réussi à deux ans. De petits retraités, des grands-mères, des grands-pères pour le compte de leurs petits-fils (il s'agit d'un pays où les courses ne sont pas « honteuses ») jouent systématiquement 2 ou 3 livres sterling, pour Noël, sur le « favori d'hiver ». L'intérêt de paris aussi anticipés est que la cote, pour tenir compte de tous les aléas pouvant survenir avant juin, est alors élevée. Car, en principe, quoi qu'il arrive – y compris la mort du cheval – le pari n'est pas remboursé.

Le « favori d'hiver » est rarement celui du printemps, encore plus rarement celui que désignent, en avril, les Guinées, la première grande course du calendrier britannique.

Aux doutes sur la valeur et la forme des chevaux s'ajoutent, les dernières semaines, ceux des « montes ». Quel cheval choisiront Piggott, Eddery, Swinburn, les jockeys vedettes ? A chaque performance ou contre-performance, à chaque indiscrétion et démenti, voilà les grands-mères replongeant les doigts dans leur réticule.

Ces longues incertitudes (savamment entretenues par les bookmakers, à qui elles fournissent un sérieux appoint de chiffre d'affaires) créent un climat autour de la course. Toute l'Angleterre parle du Derby six mois à l'avance, comme la France, naguère, du Tour de France.

Autre différence notable : chez nous, les courses importantes sont concentrées à Longchamp. Les poulains qui s'alignent au départ de notre derby se sont déjà rencontrés. On connaît leur valeur relative. Les surprises sont rares. Les courses anglaises sont beaucoup plus régionales. Le Derby constitue souvent le premier heurt de jeunes champions régionaux entre lesquels n'existent que des éléments de comparaison indirects. Notre derby a des sagesses de consécration ; le Derby anglais soulève des passions de finale de coupe, s'ajoutant à des fébrilités de boursicoteurs.


P. BERTRAND

Pas étonnant, dès lors, qu'il soit un des jours marquants du calendrier anglais. Jusqu'en 1914, le Parlement s'abstenait de siéger le « Derby day » et maintes firmes fermaient leurs portes. Actuellement encore, ce jour-là, des files de voitures de luxe, habitées de jaquettes et de capelines, prennent, dans les rues de Londres, la route du sud, pendant que des dizaines de milliers de voyageurs se bousculent à Victoria Station au départ des trains spéciaux pour les Dawns.

La première réaction du voyageur qui en descend, une demi-heure plus tard, est une immense déception. C'est cela Epsom ? cette espèce d'immense HLM pouilleuse, perchée en haut de cette pente aride ? Car il est vrai que les tribunes sont hideuses. Totalement inconfortables, en outre. N'entrons pas dans les détails d'intendance, mais, si vous allez là-bas un Derby day – et cela vaut tout de même la peine, pour l'ambiance. – ne vous demandez pas ce que sont ces files de véhicules bizarres, mi-wagons, mi-fourgons d'artillerie modèle début du siècle : des latrines ambulantes.

Pour 100 000 personnes. Car ces HLM hideuses, cette zone pouilleuse sont envahies, ce jour-là, par 100 000 personnes (jusqu'à 250 000 avant l'ère de la TV).

Au plan strictement hippique, ce retard d'un siècle – qui se retrouve dans d'autres domaines – est l'atout majeur de l'hippodrome. En France, on a construit des champs de courses qui sont des bijoux : virages, installations d'arrosage, entretien du gazon ont été étudiés pour que les chevaux aient toujours sous les sabots un idéal champ d'exploits. A Epsom, rien de tel : pas d'arrosage, une piste à la va-comme-je-te-pousse, qui épouse toutes les fantaisies de la lande. C'est Sparte hippique. Or la sélection, qu'on le veuille ou non, passe par Sparte. En tout cas, ici, elle est efficace. En deux cent quatre ans, il est très peu de gagnants de Derby qui n'aient pas justifié leur victoire au haras.

Le Derby fait partie de l'histoire anglaise. En 1913, une militante du droit de vote des femmes s'y jeta, près de l'arrivée, sous les jambes du cheval du roi : *Anmer*. Elle mourut presque sur le coup. Un film de ce drame existe. Il a été présenté récemment à la télévision.

Des chevaux français ont gagné dix fois le Derby : de *Gladiateur* (dont la statue de bronze accueille les spectateurs à Longchamp), en 1865, à *Sea Bird*, en 1965. Aucune chance que la liste s'allonge cette année : il n'y aura probablement pas de participants français. Un épouvantail américano-irlandais, *El Gran Señor*, fils de l'illustre *Northern Dancer*, a découragé toute velléité d'expédition epsomienne.

Ce *Gran Señor* était déjà le favori d'hiver. Il est resté celui du printemps quand il a gagné très facilement les Guinées, voilà un mois. Un favori inamovible : c'est une mauvaise année pour les books... Je ne serais pas étonné que, pour compenser, on assistât, d'ici au 6 juin, à une floraison encore plus frénétique que d'ordinaire d'indiscrétions, démentis et mises au point concernant les intentions de monte des grands jockeys.

LOUIS DÉNIEL.